Arts et Spectacles : Pina Bausch, impératrice de la danse

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15300 7 F

JEUDI 7 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Menaçant l'enclave musulmane de Gorazde

L'offensive serbe s'intensifie en Bosnie orientale

Atermoiements

La paix ne règne pas sur la *Bosnie*, contrairement à ce que pouvaient laisser croire le silence des armes à Sarajevo, le cessez-le-feu croato-musulman en Bosnie centrale et en Herzégovine, et les négociations orchestrées par Washington et Moscou en vue d'un règlement politique global.

A Sarajevo, la peur a certes reculé : les femmes et les enfants ne se font plus tuer par les tireurs embusqués, les marchés ne sont plus bombardés. Les gens sortent des caves et la vie revient timidement depuis que les Occidentaux, au bout de presque deux ans d'impuissante torpeur, ont fait acte de fermeté contre les forces serbes, à la mi-février. Mais le siège de Sarajevo n'est pas levé, l'accès n'y est pas libre et les lignes de démarcation entre quartiers serbes et musulmans paraissent se figer sous la garde des « casques bleus », mauvais présage pour tous ceux qui veulent croire *encore à l'avenir unitaire de la* cité.

A Prijedor et, à quelques *dizaines de kilomètres de là*, à Banja Luka, Musulmans et Croates, devenus minoritaires dans une région passée aux mains des milices serbes, endurent, comme aux pires moments, les sévices et les humiliations de la politique de « purification ethnique ». Les organisations humanitaires ne sont pas autorisées par les Serbes à mettre en œuvre la solution à laquelle elles s'étaient résignées faute de mieux : le déplacement des populations non serbes.

A Gorazde, les réfugiés affluent des villages voisins devant l'avance des canons serbes, qui ne sont plus qu'à quelques kilomètres de la ville. Gorazde, c'était l'une de ces villes musulmanes enclavées au milieu des Serbes que l'ONU avait solennellement décrétée « zone de sécurité ». Un an après, les Nations unies n'ont toujours pas réussi à y installer plus de quatre observateurs.

APRÈS la période d'espoir qui *a suivi l'ultimatum imposé* par l'OTAN aux Serbes de Sarajevo, la communauté internationale se trouve de nouveau aux prises avec les défis que pendant près de deux années elle n'a pas su relever. De nouveau, elle réagit mal. De la FORPRONU émanent des informations contradictoires sur Gorazde, les Américains commencent par dire qu'ils n'iront pas, les Européens se taisent, le Conseil de sécurité ne parvient même pas à condamner les exactions à Prijedor et Banja Luka en raison de l'obstruction russe.

Bref la pression qui, pendant quelques semaines, s'était exercée sur les Serbes tend à se réduire. Les atermoiements *internationaux* auront peut-être raison du « processus de paix » engagé ces dernières semaines. Si ceux des Serbes qui disent vouloir la paix ne sont pas mis en demeure de contrôler les leurs, il ne faudra pas attendre des autres communautés *bosniaques qu'elles* acceptent un règlement.

L'offensive menée ces derniers jours par les forces serbes autour de l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale, aurait fait une cinquantaine de morts, selon le HCR. Le Conseil de sécurité des Nations unies n'est pas parvenu mardi, en l'absence de l'accord de la Russie, à adopter un texte condamnant cette offensive ainsi que la campagne de « purification ethnique » menée dans les villes, sous contrôle serbe, de Prijedor et de Banja Luka, au nord de la Bosnie.

L'horreur à Banja Luka

GASINCI (Croatie)

de notre envoyé spécial

Avec une barre de fer, ils l'ont frappé sur la tête. Avec un couteau, ils lui ont tailladé le corps. Avec un marteau, ils lui ont cassé les doigts. Ils lui ont aussi tapé longtemps sur la tête, mais il se souvient encore très bien pourquoi. Vinko Relja, vingt et un ans, garçon de café avant la guerre, habite dans le nord-ouest de la Bosnie, à Banja Luka, en « République serbe ». Il a un tort : n'être pas serbe mais croate. Alors, le 30 janvier, vers 11 heures du soir, ils ont défoncé sa porte, après avoir tiré, pendant des mois, la nuit, sur la façade de sa maison. Il a crié à sa fiancée *« Pars ! pars ! »* « Ils » sont entrés, en uniforme, avec leurs armes, des cagoules sur la tête. Sa fiancée a réussi à s'échapper par la fenêtre.

Ils étaient quatre. *« L'un me tenait les pieds, le second était assis sur ma poitrine, le troisième me tenait les mains. »* Et le quatrième officiait, au couteau, au marteau, au fer à béton. Aujourd'hui à Gasinci, un camp en Croatie où il s'est récemment réfugié, Vinko raconte : *« Ils criaient : « Oustachi ! »* (du nom des fascistes croates alliés à l'Allemagne nazie), *« barre-toi ! Où est ton argent ? »*

Le reste, il n'a pas besoin de l'expliquer. Il n'avait plus d'argent depuis longtemps. Comme tous les « non-Serbes », il a perdu son travail depuis le début de la guerre. Sur son visage, son crâne, ses jambes, ses bras, ses pieds, de grandes estafilades, des cicatrices parlent pour lui. Les doigts de sa main (droite) sont noirs, gonflés, recroquevillés. *« Le majeur doit être amputé »*, dit-il.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 3

Après la désignation du maire de Toulouse comme tête de liste de la majorité

La victoire de M. Baudis à l'UDF réveille les préventions du RPR

M. Baudis, député de la Haute-Garonne, maire de Toulouse et président exécutif du CDS, a été désigné, mardi 5 avril, par le bureau politique de l'UDF comme candidat à la direction de la liste commune de la majorité aux élections européennes de juin prochain. Le choix de M. Baudis, qui l'a emporté sur M. Deniau (PR), député et président du conseil général du Cher, plus sensible aux critiques formulées sur la construction européenne, provoque le mécontentement du RPR, qui s'était montré majoritairement hostile au traité de Maastricht il y a deux ans. Jacques Chirac devait réunir le bureau politique de sa formation pour en discuter, jeudi 7 avril, dans la matinée.

« Redistribution des cartes »

La désignation de M. Baudis comme candidat de l'UDF à la direction de la liste commune de la majorité pour les élections européennes, mardi, a des conséquences d'ordre interne et externe pour l'UDF. De toute évidence, elle ne satisfait pas du tout les dirigeants du PR, Gérard Longuet et Alain Madelin en tête, qui ont quitté la réunion sans faire le moindre commentaire. Bien qu'un sondage donne de faibles intentions de vote pour la liste de Philippe de Villiers – 3 % dans l'hypothèse Baudis et 4 % dans l'hypothèse Deniau –, certains assurent que le choix du maire de Toulouse est une aubaine pour le président du conseil général de la Vendée, membre, comme Jean-François Deniau, du Parti républicain. L'embarras va toutefois au-delà des rangs du PR, car les responsables de l'UDF doivent, maintenant, gérer une situation interne pour le moins explosive. On pouvait s'attendre, en outre, mercredi, à une montée en ligne du RPR. Les anciens opposants à Maastricht allaient certainement se rappeler au bon souvenir de leur partenaire, avec d'autant plus de force que les centristes ne sont pas, c'est le moins qu'on puisse dire, la tasse de thé des néogaullistes. Philippe Séguin et ses amis ne devraient donc pas être les seuls à manifester leur mauvaise humeur. Une partie bien plus large de l'appareil du RPR pourrait considérer, selon l'expression d'un de ses dirigeants, qu'il y a maintenant une *« redistribution totale des cartes »*. Cette position *revient, implicitement*, à *remettre* en cause le principe d'une liste unique qu'induisait la signature, avant les élections cantonales, du projet européen commun aux formations de droite. Elle relance une idée que M. Chirac avait lui-même émise, il y a un peu moins d'un an : celle d'une liste RPR autonome conduite par le président de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 19 mai 1993).

Dans un deuxième temps, le président du RPR avait engagé le premier ministre à prendre la tête d'une liste unique.

OLIVIER BIFFAUD

Lire la suite page 9

La visite officielle de M. Balladur en Chine

EN CHINE, LES ÉTUDIANTS, QUAND ILS MANIFESTENT, NOUS LES...

OUI !.. BON !.. SI ON PARLAIT DE CHOSES SÉRIEUSES !

COMMERCE

PLANTU

Lire nos informations page 5 et, page 6, l'article de Francis DERON

Le plaidoyer de Jean-Yves Haberer

Tout en reconnaissant des erreurs, l'ancien président du Crédit lyonnais affirme avoir toujours agi au nom de l'Etat

Un peu amaigri, Jean-Yves Haberer, mais combatif. Il n'a pas l'intention d'être la victime consentante d'un « lynchage médiatique » et... de multiples règlements de comptes politiques. Car depuis l'annonce, le 24 mars, des pertes de 6,9 milliards de francs du Crédit lyonnais en 1993 et d'un plan de sauvetage financé en majeure partie par l'Etat, l'ancien président de la première banque française est soumis à un feu roulant de critiques sur sa gestion à hauts risques et sa stratégie démesurément ambitieuse.

M. Haberer ne veut pas donner l'impression d'en paraître affecté : *« J'ai soixante et un ans, j'ai fait des tas de choses passionnantes, personne n'a été successivement directeur du Trésor, président de Paribas et président du Crédit lyonnais. »* S'il se multiplie dans la presse depuis sa révocation de la présidence du Crédit national, il n'en dissimule pas moins sa rancœur contre des médias qu'il rend responsables de son éviction. Le fait est qu'après l'avoir nommé, le 10 novembre 1993, à la tête du Crédit national, le gouvernement a décidé de le révoquer quatre mois et demi plus tard en évoquant une pression médiatique irrésistible. Voilà qui le met hors de lui : *« On n'a jamais vu l'Etat mettre fin à un mandat pour des fautes commises auparavant dans un autre établissement, c'est un abus de procédure, c'est indigne et cela inquiète beaucoup d'autres présidents d'entreprises publiques ! »*

Pas étonnant dès lors qu'il envisage de saisir le Conseil d'Etat. *« On m'avait demandé de venir au Crédit national et on m'avait même assuré de conduire la banalisation de son statut. »* Sa « mauvaise » surprise a été d'autant plus vive que le gouvernement, après lui avoir offert une porte de sortie honorable, l'a subitement sanctionné, sous le prétexte d'avoir « découvert » une situation qu'il connaissait parfaitement... Pour autant, Jean-Yves Haberer ne conteste pas le droit de l'Etat à faire et défaire les présidents des entreprises publiques.

« Je savais que j'étais en tête de liste des présidents menacés avec Loïk Le Floch-Prigent. Une bonne partie de la majorité qui m'avait débarqué sans ménagement de Paribas en 1986 voulait me réserver un sort identique. »

ÉRIC LESER

Lire la suite page 17

Adieux israéliens à Gaza

L'armée israélienne a commencé, mardi 5 avril, à déménager les équipements de son quartier général à Gaza, au grand soulagement de la plupart des soldats, qui ont hâte de quitter la « poudrière ». Parallèlement, une cinquantaine de Palestiniens expulsés ou recherchés par l'Etat juif sont rentrés dans les territoires occupés.

page 7

Sida et secret médical

L'Académie nationale de médecine vient, à l'unanimité, d'adopter un rapport demandant un « assouplissement » du secret médical concernant les personnes contaminées par le virus du sida. Selon ce rapport, le médecin devrait, dans certains cas, être délié du secret et pouvoir informer le conjoint de la séropositivité de son patient.

page 11

M 0147 - 0407 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

CHÔMAGE

Erreur de diagnostic

Représentant de l'école néolibérale, l'économiste Florin Aftalion estime qu'il n'y aura pas de solution au chômage sans réformes radicales. Celles qu'il appelle de ses vœux découlent d'une analyse des causes structurelles du chômage opposée au discours syndical : des coûts du travail trop élevés, trop d'obstacles aux licenciements, un système de Sécurité sociale onéreux, une politique monétaire « empoisonnée » par l'application des accords de Maastricht.

par Florin Aftalion

DEPUIS une vingtaine d'années, nous assistons, en moyenne, au lancement d'un nouveau plan de lutte contre le chômage tous les douze mois. Les ingrédients de tous ces plans sont toujours les mêmes : subventions, relances sectorielles, défiscalisations (alors que le total des prélèvements obligatoires ne cesse de croître), réformes de la formation, gel des licenciements, protection de l'emploi et autres contrats d'insertion. Comme, jusqu'à maintenant, ils se sont tous, hélas, avérés également inefficaces, le moment ne serait-il pas venu d'en trouver la raison? Autrement dit, la crise ne se montrerait-elle pas récalcitrante simplement parce qu'à la suite d'une erreur de diagnostic le bon remède ne lui aurait pas encore été administré?

Pour le gouvernement Balladur, l'aggravation continue du chômage serait expliquée par la baisse de la consommation des ménages. Or, s'il est exact qu'une telle baisse a bien eu lieu, il reste à prouver qu'elle est la cause, et non pas la conséquence, d'une détérioration de l'activité économique provoquée par d'autres phénomènes. En supposant cependant que la thèse officielle soit juste, la réponse orthodoxe à une crise provoquée par la baisse de la consommation aurait consisté à substituer les dépenses de l'Etat à celles, jugées défaillantes, du secteur privé, et à les financer par une augmentation du déficit budgétaire. Cependant, comme celui-ci est jugé excessif, ce n'est pas cette solution qui a été retenue. Une série d'interventions sectorielles ont été financées par l'emprunt de 120 milliards de l'été dernier qui commençait par prélever du pouvoir d'achat avant d'en redistribuer et, de ce fait, agissait à l'encontre du but poursuivi. Par ailleurs, des mesures fiscales comme celles tendant à relancer l'activité dans le secteur immobilier ont été plus que compensées par l'alourdissement des droits de mutation (intervenu avec discrétion en même temps que l'emprunt Balladur). D'une analyse qui, nous allons le voir maintenant, paraît erronée, ont été déduites des mesures incohérentes.

Nous parlons d'analyse erronée car la baisse de la consommation des ménages ne peut être la cause de la crise actuelle. Pour s'en convaincre, partons du constat suivant : le nombre des chômeurs a crû de 380000 à la fin de 1972 à plus de 3 millions aujourd'hui (sans tenir compte des chômeurs sortis des statistiques officielles), et cela de façon presque linéraire pendant deux décennies. *A priori*, une telle évolution pourrait peut-être s'expliquer par des facteurs sociologiques – l'arrivée des femmes sur le marché de l'emploi – ou démographiques – le baby-boom de l'après-guerre. Cependant, un second constat doit également être pris en considération. Il s'agit de la quasi-stagnation, pendant la même période, du nombre des emplois occupés en France. Comme elle correspond à une augmentation de la consommation des ménages de 75 % en valeur réelle pendant la même période, il est absurde de faire de celle-ci la cause d'une évolution qui ne peut s'expliquer que par des raisons structurelles à l'œuvre sur la longue durée.

Les coûts du travail

Parmi de telles raisons, les plus plausibles ont trait aux coûts du travail, soit directs, tels que le SMIC ou les charges qui pèsent sur les salaires, soit indirects, les plus lourds étant imputables à la réglementation des conditions d'embauche et, surtout, de licenciement. Là où de tels coûts sont plus légers, le marché du travail est plus souple et le chômage, n'évoluant pas dans le seul sens de la hausse, présente des cycles avec des hausses en période de récession et des baisses sensibles durant les reprises. Ainsi, aux Etats-Unis, il a connu, depuis 1972, trois pointes aux environs de 9 %-10 %, et quatre creux vers 5 %-6 %. Or, dans ce pays, comme dans ceux d'Extrême-Orient dont le développement est rapide, le salaire minimum, s'il existe, est relativement bas et les entreprises peuvent continuellement ajuster leur personnel aux demandes du marché.

En France, en revanche, le SMIC, auquel s'ajoutent des charges sociales dépassant la moitié des rémunérations effectivement perçues, fait qu'une personne sans qualification n'a que peu de chances de trouver un emploi, car elle devra produire une valeur d'au moins 10000 francs par mois pour justifier sa présence dans une entreprise. Comme ce sont les jeunes et les femmes qui représentent les groupes les moins qualifiés, donc les moins productifs, c'est sans surprise que l'on constate que ce sont aussi ceux qui fournissent les plus gros contingents de chômeurs. Bien entendu, les charges sociales exorbitantes que nous connaissons ne s'appliquent pas qu'au seul SMIC, mais au facteur travail en général. Et favorisent par là les modes de production intensifs en capital, donc l'utilisation de machines plutôt que celle d'êtres humains, lorsque ce n'est pas la délocalisation vers l'étranger.

Les coûts entraînés par les obstacles posés aux licenciements sont très difficiles à quantifier car ils varient avec les situations spécifiques. Il n'est cependant pas rare qu'ils représentent, par employé, plusieurs années de salaire. Par conséquent, les firmes françaises, qui tiennent nécessairement compte de ces coûts dans leurs calculs économiques, n'embauchent que lorsque leurs perspectives apparaissent comme suffisamment brillantes pour que les risques d'avoir à congédier du personnel leur paraissent négligeables.

Les maux de l'économie française

Ainsi, les difficultés imposées aux licenciements provoquent un effet de crémaillère : des emplois anciens se perdent lorsque des firmes sont en difficulté ou sont liquidées, mais peu d'emplois nouveaux apparaissent, même en période de relative prospérité. Il ne faut donc pas s'étonner de voir, comme nous l'avons rappelé plus haut, le nombre des emplois stagner en France depuis vingt ans alors qu'outre-Atlantique, où le marché de l'emploi est beaucoup moins rigide, il a augmenté de moitié pendant la même période.

Malheureusement, en plus d'un coût du travail excessif, l'économie française souffre aussi d'autres maux. Citons, sans prétendre être exhaustifs, un système de Sécurité sociale à la fois onéreux et pervers dont les déficits, en s'accumulant, alourdissent les prélèvements obligatoires et accentuent les difficultés des entreprises. Citons aussi les trois couches superposées de collectivités locales, dont les dépenses en croissance rapide depuis la décentralisation ne sont pour ainsi dire pas contrôlées ; des entreprises publiques qui, à l'instar des combinats légués à la Russie par le système soviétique, ont vu, il y a longtemps, s'achever leur âge d'or et sont maintenues artificiellement en vie en attendant une hypothétique privatisation salvatrice. Nous voyons ainsi s'empiler les milliards que les pouvoirs publics prélèvent, pour des raisons de rentabilité politique, mais sans aucun souci d'efficacité économique, sur ce qu'il reste comme producteurs de richesses.

Ces causes structurelles du chômage sont aujourd'hui aggravées par une politique monétaire empoisonnée conduite pour des raisons également politiques : l'application des accords de Maastricht. Comme les taux d'intérêt à court terme sont encore trop élevés par rapport à ceux que demanderait une politique monétaire neutre (ni inflationniste ni déflationniste), et qu'il faut, de toute façon, de six à dix-huit mois pour qu'un changement de politique exerce ses effets dans ce domaine, il est facile de prévoir que l'année 1994 ne connaîtra pas une reprise économique significative.

L'analyse que nous venons d'esquisser repose sur la théorie économique classique. Si elle est judicieuse, le reflux du chômage ne peut être obtenu qu'au prix de réformes radicales. Or il paraît évident qu'à l'heure actuelle l'opinion publique, syndicats et partis de gauche en tête, rejette de telles réformes. Cela explique que la droite, de son côté, refuse de les envisager. Il est donc à craindre que l'emploi continue à se dégrader indéfiniment.

▶ Florin Aftalion est économiste, professeur à l'ESSEC. Son dernier ouvrage, *les Taux d'intérêt* (avec Patrice Poncet), est paru aux PUF.

SOLIDARITÉ

Avec les Algériennes

Nous publions ci-dessous de larges extraits d'un appel du collectif international « Solidarité avec les femmes algériennes, pour la démocratie et la paix civile ».

NOMBRE de femmes algériennes ont combattu pendant la guerre de libération, acquérant ainsi pour toutes des droits de citoyennes à part entière, droits qui leur sont, en principe, garantis par la Constitution algérienne. Mais, devenues otages des manœuvres politiques et idéologiques, les femmes ont vu leur statut petit à petit remis en cause. Il a été bafoué par la promulgation en 1984, contre leur volonté et malgré leur mobilisation, d'un code de la famille inique, instituant une tutelle patriarcale absolue qui a réduit beaucoup d'entre elles, parmi les plus démunies, à la misère morale et matérielle.

Aujourd'hui, une étape de plus a été franchie : leurs libertés vitales sont menacées par les diktats de la terreur et de la mort.

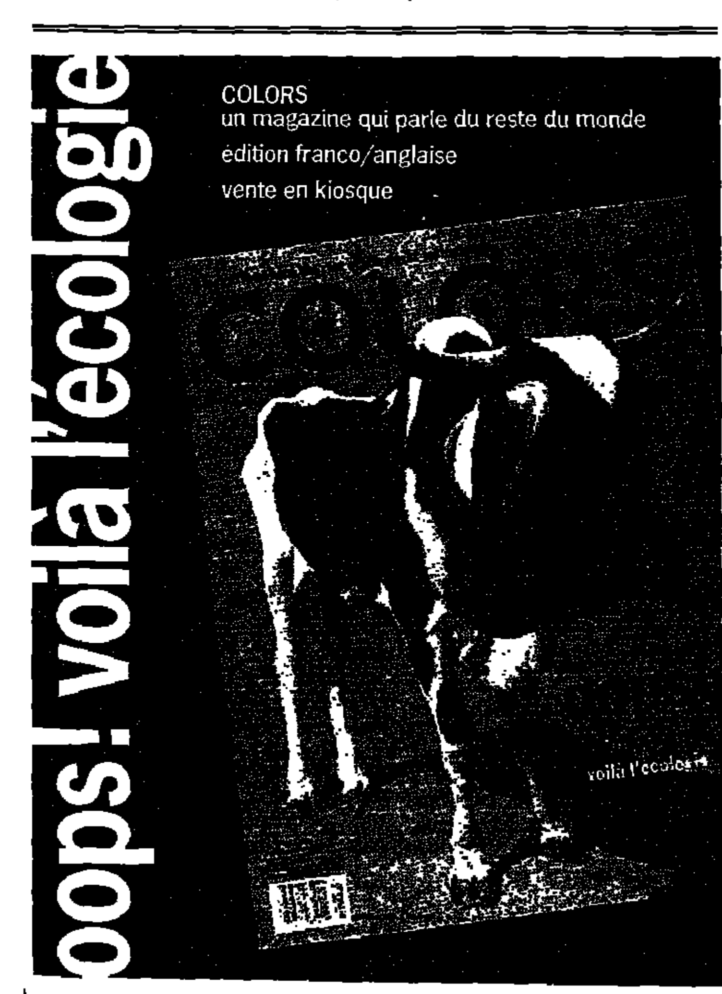
Un grand nombre d'entre elles, en majorité salariées ou femmes des couches moyennes, ont pris des responsabilités publiques dans le mouvement associatif, portant à un haut degré la conscience civique, la solidarité, les valeurs de la démocratie. Elles le font maintenant au péril de leur vie. A cette énergie créative et cohésive, le terrorisme intégriste et mafieux répond par des assassinats, la terreur et un ultimatum absurde et d'un autre âge : le voile ou le linceul.

C'est parce qu'elles sont massivement génératrices de médiations sociales et culturelles, parce que, beaucoup, ayant une conscience aiguë des exploitations économiques, idéologiques et politiques, sont porteuses d'un projet de rénovation, que les assassins veulent réduire les femmes au silence, leur interdire l'espace public, les éliminer physiquement. Au même titre que sont assassinés des enseignants, des poètes, des médecins, des chercheurs, des journalistes, des étrangers, au même titre que sont détruits des trains, des écoles, des réseaux téléphoniques. C'est de plus en plus clairement l'intelligence, la communication, l'information dont on veut faire table rase en Algérie.

Des femmes algériennes ont entamé une résistance pacifique face aux balles et aux couteaux. Elles tentent de briser la peur et le repliement. Des milliers ont choisi la rue du printemps pour affronter la nuit cauchemardesque qu'on prétend imposer au peuple algérien. Aux côtés des hommes, ni force d'appoint, ni masse de manœuvre pour des politiques usées et des démarches aventuristes, des citoyennes algériennes se mobilisent pour dire NON à tous les intégrismes, pour une Algérie qu'elles veulent plurielle, démocratique, ouverte sur le monde.

Il est du devoir de toutes et de tous, ici et ailleurs de par le monde, de leur apporter un soutien multiforme, de leur manifester une solidarité concrète, de faire connaître leur engagement et celui de l'ensemble des démocrates algériens.

▶ Cet appel a notamment reçu le soutien d'Elisabeth Badinter, Hélène Cixous, Assia Djebar, Antoinette Fouques, Marie-Claire Mendès France, Ariane Mnouchkine, Michelle Perrot et Madeleine Rebérioux. (Renseignements : c/o « Les Nanas beurs, 70, rue Casteja, 92100 Boulogne. Tél. : 46-21-07-29.)



HOMOSEXUELS

L'injonction de Jean-Paul II

Jean-Paul II a récemment estimé que l'homosexualité était un « désordre moral » qui n'est pas « moralement admissible ». Auteur dramatique, élevé dans la religion catholique, voyant toujours dans l'Eglise une « compagnie rassurante » mais assumant publiquement son homosexualité, Jean-Marie Besset lui répond.

par Jean-Marie Besset

ON peut dire qu'on n'aime pas la neige, qu'on n'aime pas la campagne, qu'on n'aime pas les homosexuels. Il est ainsi des antipathies un peu vaines. Le pape n'est pas de cet avis. Il juge que les homosexuels ne sont pas un phénomène aussi inévitable que le temps qu'il fait. Il estime qu'on doit changer ça. Il ne dit pas encore comment. Mais il dénonce le mal, il l'isole, il le désigne à la vindicte publique, encore et encore, plus précisément.

A la lecture du « catéchisme universel », forte somme qui s'est bien vendue l'an passé, on s'était émerveillé qu'en une paire de siècles l'Eglise ait découvert chez des *« personnes humaines »* des *« tendances homosexuelles »* et reconnaisse que cela existait. Las, ce n'était que pour mieux condamner la *« pratique homosexuelle »*, taxée de *« désordre moral »* en jargon vaticanesque, expression que la rue pouvait immédiatement convertir en *« sale pédé »*, monnaie d'échange commode.

Période mystique

Le 20 février dernier, en parole et par écrit, le saint-père a précisé sa pensée : ce qui constitue un *« désordre moral »*, c'est que deux hommes vivent paisiblement en couple, c'est que deux femmes partagent un foyer. Et que le Parlement européen prétende protéger ces modes de vie, voilà ce qui n'est pas *« moralement admissible »*. Or voici qu'en Occident seulement nous sommes des dizaines de millions dans ce cas. L'Église dirait : *« des multitudes »*. Que propose le pape pour changer cela? Que signifie *« inadmissible »*?

Rien encore. Et la plupart des commentateurs se sont empressés d'enterrer la condamnation dans des entrefilets de bas de page. Au journal de 20 heures de France 2, Paul Amar l'annonçait d'une mine ironique. C'est faire deux poids, deux mesures. Soit, en effet, les propos du chef de l'Eglise ont un sens, une infuence, un impact ; soit ils n'en ont pas. Mais, d'une part, reconnaître à Jean-Paul II, un rôle primordial et décisif dans la chute du communisme soviétique et, d'autre part, le trouver inoffensif dès lors qu'il dénonce comme *« mal moral »* le comportement naturel de millions de citoyens occidentaux, c'est faire preuve d'incohérence.

Je ne suis pas un catholique édifiant. Petit garçon, j'ai été un enfant de chœur exemplaire. A la sacristie, nous vaquions à nos occupations sous le portrait couleur de Paul VI. Adolescent, et sans doute par esprit de contradiction avec mes parents qui, eux-mêmes élevés dans des institutions religieuses, nous ont toujours gardés, mon frère et moi, à l'école de la République, j'ai connu ma grande période mystique. De quatorze à dix-sept ans, je fus une sorte de buisson ardent : messe des jeunes, retraites au monastère, bout de chemin avec le mouvement charismatique, idée de me faire prêtre... jusqu'à ce que je tombe amoureux d'un de mes camarades de lycée qui, lui, se moquait autant de mes bondieuseries que de mes sentiments à son égard. Depuis ce temps, maturité et sortie du placard aidant, je me suis éloigné de la religion. Oh, pas très loin au demeurant, ni plus ni moins, me semble-t-il, que la plupart de mes concitoyens.

J'assiste aux mariages et aux enterrements. Je vois dans l'Eglise et sa continuité une compagnie rassurante dans les circonstances les plus tragiques de l'existence. Et, sans être sûr de partager un spécifique *credo*, je sais gré au catholicisme d'avoir été une influence formatrice et culturelle au cours de mon enfance. Bref, je suis catholique à cause des chants, des noms et des vitraux, à la manière du narrateur de *la Recherche* découvrant le profil de Mme de Guermantes dans la chapelle de Gilbert le Mauvais. Et, commodité et habitude aidant, je me voyais bien me faire enterrer un jour dans la religion de mon baptême.

Parole théocratique

Or tout ceci est remis en cause par les nouvelles du soir, qui m'empêchent de dormir. Parce que le vague « compagnon de route » du catholicisme que je suis vit par ailleurs, depuis quatorze ans, avec le même garçon (enfin, homme, maintenant). Parce que, de vingt à trente-quatre ans, nous avons grandi ensemble. Une vie de couple ni moins ni plus exemplaire que celle de nos amis hétéros, ni plus ni moins *« désordonnée »* assurément, avec ses grandeurs et ses faiblesses, bien que sans enfants. Mais enfin, il y a les filleuls et les filleules, les nièces et neveux à venir. Et il y a aussi ses parents et mes parents, nos grand-mères. En un mot, une famille, rien de plus banal. Rien de plus magnifique. Une réalité partagée par des millions de personnes. Or, désormais, des millions de catholiques homosexuels, de par le monde, sont plongés dans le désarroi. Et, sans parler de catholiques, des millions de couples homosexuels sont exaspérés à l'idée de continuer à subir vexations, menaces et actes de violence, à cause d'incitations à l'intolérance lancées par une soi-disant haute autorité morale dont les propos sont relayés par CNN.

Car ce que j'attends du prélat romain, si ma vie lui est incompréhensible en raison de son âge, de sa formation, de ses croyances et de ses origines, c'est qu'il adopte à mon endroit la même indifférence sympathique dans laquelle je tiens, moi, la religion catholique. Le vicaire du Christ parle de façon théocratique, or il est également chef d'Etat. Il faut que la République lui réponde par la voie la plus séculaire. Ce sera l'occasion de retrouver une distance un peu gallicane. Que M. Balladur, qui s'est dépensé sans compter pour sauver les Musulmans de Sarajevo et s'affaire à secourir les Français d'Algérie, ordonne à notre ambassadeur au Saint-Siège de « protester formellement » contre ces incitations à la haine touchant un grand nombre de nos nationaux. L'Etat français a appris qu'il doit protéger ses juifs (à cause de Vichy), ses beurs (à cause de l'Algérie), il n'a pas encore l'air de savoir qu'il doit aussi protéger ses homosexuels.

Nous sommes quelque deux millions de Français et Françaises (1) – pour avancer un chiffre conservateur – à vivre tranquillement avec une personne de notre propre sexe. C'est à vous, M. Balladur, d'assurer notre sécurité, de nous garder des effets diffus et pernicieux, de l'injonction papale par sa possible influence sur le législateur en matière de société civile. Déjà, en Amérique, la résolution du président Clinton de permettre aux homosexuels de servir dans l'armée a été réduite à un absurde compromis directement inspiré du distinguo entre inclination et conduite homosexuelle. C'est un peu comme si on lisait sur un écriteau : « Les ours sont tolérés dans nos montagnes, mais il leur est interdit d'hiberner. » Cette hypocrisie-là, et d'autres à venir, trouvent aujourd'hui leur source dans l'intransigeance dogmatique romaine.

(1) Les chiffres généralement admis par les sociologues spécialisés en sexologie donnent des pourcentages de la population globale voisins de 10 % pour les hommes et de 8 % pour les femmes. Ce sont des extrapolations. Les enquêtes sont peu fiables, comme le montre, récemment, le dérisoire 1,4 % *« ayant eu un rapport sexuel gai au cours des cinq dernières années »* obtenu auprès de 15000 Anglais sondés. Ce chiffre revient à dire qu'il n'y aurait que 420000 homosexuels en Angleterre... C'est-à-dire un peu moins que la clientèle de la discothèque londonienne gaie Heaven... où il y aurait donc surtout des touristes!

▶ Jean-Marie Besset est auteur dramatique. Sa pièce *Ce qui arrive et ce qu'on attend* se joue à Paris depuis un an.

Les Serbes poursuivent leur offensive contre Gorazde

Les forces serbes ont réussi à percer les lignes musulmanes et ne sont plus qu'à 5 kilomètres de Gorazde, ville de Bosnie orientale qui est censée bénéficier de la protection de l'ONU, a déclaré mardi un porte-parole militaire des Nations unies.

Des colonnes de chars et de canons serbes arrivent du sud de l'enclave musulmane, qui subit un assaut en règle depuis une semaine, au prix de 52 morts et 250 blessés jusqu'ici, pour la plupart des civils, a ajouté le porte-parole. Selon des responsables du Haut Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés (HCR), quelque 2 000 personnes ont fui devant les Serbes, abandonnant treize villages dont huit étaient en flammes, pour tenter de gagner Gorazde.

La poche musulmane de Gorazde, qui abrite 65 000 personnes, a été décrétée «zone de sécurité» il y a un an, mais seuls quatre observateurs ont pu avoir accès à la ville. L'ONU, qui négociait les conditions d'un déploiement de troupes dans la région, avait annoncé récemment qu'un millier de casques bleus ukrainiens devraient y arriver d'ici la mi-avril.

«Les forces serbes ont progressé de 5 à 10 kilomètres dans la vallée de la Drina en venant du sud. Il s'agit de zones qu'elles ont conquises ou que l'on s'attend à voir tomber sous peu», a dit le commandant Rob Annink, porte-parole de la FORPRONU. Il a toutefois noté que les Serbes approchaient maintenant d'un bastion fortement défendu de l'armée gouvernementale bosniaque, appelé la «Gradina», et dont il leur serait beaucoup plus difficile de s'emparer.

Les Serbes affirment ne pas chercher à s'emparer de Gorazde et se contenter de riposter aux attaques musulmanes. *«J'ai ordonné hier une contre-attaque depuis Cajnice, car les forces musulmanes de Gorazde persistent à vouloir opérer une jonction avec leurs unités de Sarajevo»*, a dit le général Manojlo Milovanovic, chef d'état-major de l'armée de la République serbe autoproclamée de Bosnie.

Le général Michael Rose, chef de la FORPRONU en Bosnie, comptait se rendre ce mercredi à Gorazde, bien qu'il n'ait pas reçu le feu vert des Serbes.

A Paris, Médecins sans frontières a demandé que la protection de l'enclave de Gorazde *«soit effectivement assurée, comme le prévoient les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies»*. Dans un communiqué, l'organisation humanitaire se dit *«très inquiète pour l'avenir des 60 000 habitants de l'enclave, dont 30 000 dans la ville* (...).. *Selon les informations recueillies sur place par notre équipe, les villages situés sur la rive gauche de la Drina sont en feu et la population fuit pour trouver refuge dans Gorazde.»* – *(Reuter.)*

Selon le chef d'état-major américain

L'aviation de l'OTAN ne peut intervenir

WASHINGTON

de notre correspondant

La passivité des Etats-Unis devant les combats de Gorazde confirme l'extrême réticence de l'administration Clinton à étendre à d'autres villes de Bosnie-Herzégovine la protection accordée à Sarajevo. De fait, les responsables américains n'ont cessé, depuis le début de la semaine, de dire qu'ils ne comptaient rien faire pour enrayer l'avance des forces serbes sur Gorazde, pourtant l'une des six «zones de sécurité» décrétées par les Nations unies il y a près d'un an. Le chef d'état-major américain, le général John Shalikashvili, a répété, mardi 5 avril, ce qu'avait dit la veille le président Bill Clinton : pas question d'une intervention aérienne de l'OTAN pour arrêter l'offensive des milices serbes.

Pas de «feu vert» donné aux Serbes

Les circonstances ne sont pas réunies pour une telle intervention, a-t-il observé, énonçant deux arguments à l'appui de son propos. D'une part, les armes lourdes ne seraient guère utilisées par les Serbes contre Gorazde ; cela distinguerait la situation dans cette ville de celle qui avait prévalu à Sarajevo, cible régulière des artilleurs serbes (faut-il comprendre qu'une offensive à l'arme légère serait acceptable ?). Une grande chaîne de télévision américaine a contredit le chef d'état-major, affirmant qu'une cinquantaine de chars serbes, retirés des alentours de Sarajevo, étaient aujourd'hui en action autour de Gorazde.

D'autre part, a poursuivi le général Shalikashvili, une intervention aérienne serait sans effet contre des assaillants qui opèrent par petits groupes et alors que le personnel de la FORPRONU à Gorazde – pour l'instant, une poignée d'observateurs – n'est pas attaqué par les Serbes. Un peu plus tard, un porte-parole du département d'État a expliqué, à l'instar de certains représentants de la force de protection de l'ONU sur place (FORPRONU), que Gorazde n'était nullement sur le point de tomber.

Craignant que ses déclarations ne soient mal interprétées, le général Shalikashvili s'est senti obligé de préciser que la réaction américaine ne signifiait pas que les Etats-Unis adressaient une manière de «feu vert» aux Serbes pour qu'ils occupent (et *«purifient»*) certaines localités de l'est de la Bosnie. Il faut croire que la précision était utile.

A l'ONU à New-York, l'ambassadeur bosniaque, Mohamed Sacirbey, a accusé la FORPRONU de minimiser la gravité de la situation à Gorazde et d'avoir laissé entendre que les milices serbes n'avaient fait que réagir à des hostilités déclenchées par les forces gouvernementales. Réuni d'urgence, le Conseil de sécurité n'a pu s'entendre, mardi soir, sur un simple projet de «déclaration» manifestant *«sa profonde préoccupation»* devant l'offensive contre Gorazde et la campagne d'«épuration ethnique» menée par les Serbes dans deux autres villes de Bosnie, Banja-Luka et Prijedor. Motif : le représentant russe s'est opposé à toute mention de la situation à Banja-Luka, où les Serbes multiplieraient les atrocités contre les Musulmans et les Croates *(voir ci-contre le reportage de Jean-Baptiste Naudet)*.

ALAIN FRACHON

Des «casques bleus» de Biélorussie. – Le secrétaire général des Nations unies Boutros Boutros-Ghali, arrivé mardi 5 avril à Minsk, a indiqué, après ses premières rencontres avec des responsables, qu'il n'excluait pas la possibilité d'une participation d'un contingent biélorusse aux opérations de l'ONU en ex-Yougoslavie. – *(AFP.)*

La guerre en Bosnie-Herzégovine

L'horreur à Banja Luka



Suite de la première page

Sa fiancée a appelé un ami à l'aide, un voisin serbe. Il est venu avec un pistolet (seuls les Serbes peuvent avoir des armes). Il a tiré, les soldats sont partis. Son ami l'a emmené à l'hôpital de la ville où les médecins ont refusé de le soigner : *«Ils m'ont dit : «Demande à Caritas!»* (l'organisation de secours catholique).

Ils l'ont violée. Elle a quatorze ans. D'abord, ils ont tailladé le corps de son grand-père au couteau. Personne n'est venu à leur secours. *«On entend des cris, des explosions, des tirs, mais on ne peut rien faire, on reste enfermé toutes les nuits à attendre son tour»*, disent les réfugiés. Le grand-père est mort d'hémorragie. la jeune fille est réfugiée à Gasinci. Elle ne veut pas parler. Elle est albanaise. Elle se considère comme déshonorée. Depuis le début de l'année, la campagne de «nettoyage ethnique», qui dure depuis le début de la guerre en Bosnie (deux ans), s'est intensifiée dans la région de Banja-Luka : par la terreur, les tortures, le meurtre, le viol, le vol, le pillage, les passages à tabac, les humiliations, la famine, les mitraillages, l'incendie des maisons. Il ne s'agit pas de «revanche à chaud». La région n'est pas une zone de guerre. Elle est depuis longtemps totalement contrôlée par les forces séparatistes serbes de Bosnie. Au mieux, c'est une «revanche à froid», pour des soldats tués sur la ligne de front. Le plus souvent ce sont des meurtres «payants» : les biens de la victime vont à l'assassin.

Une politique délibérée

Et c'est avant tout une politique délibérée, quasi officielle, soutenue par une campagne dans les médias de la «République» (autoproclamée) pour forcer les «minorités» à quitter les prétendus «territoires serbes» où elles étaient parfois majoritaires avant. Toutes les mosquées de Banja-Luka, certaines vieilles de plusieurs siècles, ont été détruites à l'explosif. Leurs emplacements, ainsi que les cimetières musulmans, sont souvent transformés en parkings par les autorités serbes locales. Quand Vinko s'est rendu au commissariat pour raconter comment il avait été agressé au couteau, au marteau, les policiers lui ont répondu : *«Tu n'as rien à faire ici. Tu es croate. Tu fermes ta gueule ou tu te barres»*, raconte-t-il.

L'Office des migrations (officiel) est ouvert. Le candidat au départ doit signer en cyrillique les *«formalités»* de *«départ volontaire»* (comme de «donner» ses biens à la «République») et acquitter une somme passée de quelques centaines de deutschemarks à plus de 1 000 par personne aujourd'hui, selon les réfugiés, qui n'ont droit d'emporter que quelques vêtements.

Les témoignages sont précis, concordants, nombreux. Même si les réfugiés ne parlent pas facilement, même entre eux : les femmes violées, les hommes battus jusque dans les rues, ont honte. Et tous ont peur de représailles contre la famille restée sur place (1). Avant d'être interdits de séjour, les journalistes avaient pu constater eux-mêmes, sur place, les pratiques en cours à Banja-Luka (*le Monde* du 17 juin 1993). Le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) a tiré la sonnette d'alarme. Les Musulmans, les Croates, eux, rajoutent, à la tombée de la nuit, des planches devant les portes et les fenêtres. Avant la guerre, ils étaient dans cette région près d'un demi-million de «non-serbes» (350 000 Musulmans et 180 000 Croates). Aujourd'hui, il en resterait à peine 80 000 (50 000 Musulmans et 27 000 Croates), selon une estimation du HCR.

Humiliations et travail obligatoire

Ils les humilient pour qu'ils partent. Dans la rue principale de Banja-Luka, il y a un graffiti : *«Interdit aux chiens et aux Musulmans.»* A la gare routière, un panneau – officiel, celui-là – précise que les Musulmans n'ont pas le droit de prendre le bus. *«Les professeurs, les intellectuels, les personnalités de la ville doivent balayer les rues, ramasser les ordures»*, raconte un Musulman, technicien dans les télécommunications, qui s'estime heureux d'avoir dû creuser des tranchées pour les lignes téléphoniques. *«A Banja Luka, ceux qui refusent le travail obligatoire sont enfermés dans l'ancienne caserne de l'armée yougoslave, battus, torturés. Par exemple, les pieds sur un réchaud»*, raconte un Musulman, ingénieur électronicien. Les gens commencent à se présenter volontairement aux services du travail obligatoire. Sino, *«en cas de rafle, ils peuvent vous tuer sur place»*, expliquent les réfugiés. Pour y échapper, l'un d'eux est resté chez lui, sans sortir, pendant deux ans. Une minorité a pris des noms serbes, avec des faux papiers, pour tenter d'y échapper, en vain souvent.

Pour le travail obligatoire, F., un jeune Musulman de vingt ans, a eu moins de chance. Cet hiver, il a dû creuser, à plusieurs reprises, pendant quinze jours, des tranchées sur la ligne de front, sous la garde armée de la police militaire. *«C'était dangereux. Et le plus terrible, c'était de ne pas savoir qui allait vous tuer.»* Les siens, les tireurs bosniaques ou les geôliers serbes? *«Tous les soirs, ils criaient le nom de l'un d'entre nous. Ils le battaient. Ils m'ont mis un de leur drapeau sur la tête, puis ils m'ont tapé le visage contre une chaise. J'ai eu de la chance. Certains sont restés invalides. Ils ne mobilisent pas les Musulmans pour se battre, car ils n'ont pas confiance en eux»*, explique-t-il. Pendant son «STO», il a perdu 7 kilos. Mais pour lui, ce ne fut pas le pire. *«Le pire moment, ce fut quand ils sont rentrés chez moi un soir, et après m'avoir mis le pistolet dans la bouche en criant «je vais te tuer!», ils ont pris mon enfant de onze mois et il lui ont mis un couteau sous la gorge»*.

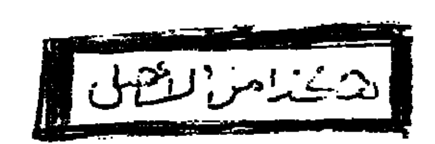
Ils disent toujours en partant des maisons : *«Nous reviendrons. On verra la prochaine fois.» «Et ils reviennent toujours»*, dit un réfugié. Pour beaucoup, vivre dans cette région, *«même si les choses semblent normales, c'est pire que d'être sous les bombes à Maglaj ou à Gorazde»* (enclaves musulmanes assiégées par les Serbes). *«Car on se sent complètement isolés, abandonnés. Nos plus proches amis sont les avions de l'OTAN* (qui survolent la Bosnie). *On aimerait qu'ils nous bombardent, que quelque chose change»*, explique un réfugié. *«Ils ne veulent pas que nous partions tous car ils ont peur d'une intervention militaire, et nous leur servons de bouclier»*, dit-il. *«Ils ont besoin de nous pour travailler»*, estime un autre.

Ils ont brisé l'âme de Z. Professeur de serbo-croate avant la guerre, cette femme d'une quarantaine d'année avait *«mille amis serbes»*. Aujourd'hui, elle souffre. Ce n'est pas tant son pied qui lui fait mal. C'était fin janvier, la nuit comme toujours, quelqu'un a frappé à la porte, son mari a ouvert. Et un soldat a commencé à tirer. Une balle a transpercé le visage de son mari; une autre s'est fichée dans son pied à elle. Sa pire douleur, c'est d'*«avoir vu des amis, des voisins, venir chez moi comme ennemis: des enfants qui vous insultent, à qui vous ne pouvez rien dire; d'avoir vu que, sur tous mes amis serbes, seuls cinq ont encore osé me parler»*. Aujourd'hui, reprend-elle, *«nous sommes sans passé. La tombe de mon père est là-bas, comme notre maison, depuis tant de générations»*. Elle voudrait y retourner un jour. Avec un tank *«pour faire la justice»* ou *«simplement pour les regarder droit dans les yeux»* : elle ne sait plus.

«Ils» ne sont pas «les Serbes» mais «des Serbes». Vinko a été sauvé par son ami. Z *«se souviendra toujours»* qu'une de ses amies (serbe) est venue tous les jours la voir à l'hôpital. *«C'est bon*, dit-elle, *de savoir qu'il reste des gens bien.»* L'ingénieur électronicien a été dire au-revoir, clandestinement, aux amis serbes qui lui sont restés fidèles. *«Peut-être beaucoup plus de Serbes sont pour nous, mais ils ont peur de la police, de l'armée»*, disent les réfugiés. Mais *«Banja-Luka est devenu la région de la mort pour les Musulmans et les Croates»*, juge Vinko, *«il faut qu'ils partent»*. *«La seule issue, c'est le départ»*, estiment les rescapés, *«puisque l'Europe dit qu'elle ne peut nous défendre, nous protéger»*. Ils s'en souviendront, mais ils n'ont pas compris pourquoi.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(1) Les noms propres ont été omis ou changés à la demande des témoins.



EUROPE

RUSSIE

L'ONU soutient l'accord signé entre Géorgiens et Abkhazes sous l'égide du Kremlin

Au lendemain de l'accord, signé lundi 4 avril en présence de M. Boutros Boutros-Ghali, entre les Géorgiens et les Abkhazes, les Russes ne cachaient pas leur satisfaction, expliquant qu'il s'agissait là d'un « modèle de bonne coopération » entre Moscou et l'ONU pour la solution des conflits dans l'ex-URSS. Le secrétaire général de l'ONU reprenait la formule à son compte, se félicitant en outre de ce que Boris Eltsine lui ait promis de régler « dans les prochaines semaines » les arriérés russes dus à l'organisation mondiale.

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

La satisfaction des dirigeants russes est évidente : c'est à Moscou qu'Abkhazes et Géorgiens ont finalement signé des documents qu'ils refusaient d'avaliser depuis octobre dernier à Genève et le mois dernier encore à New-York. Les « séparatistes » abkhazes ne voulaient pas reconnaître l'intégrité territoriale de la Géorgie, alors que Tbilissi insistait sur le retour en Abkhazie de tous les réfugiés géorgiens, estimés au moins à deux cent mille. L'impasse semblait totale. Des combats meurtriers avaient même repris fin mars entre formations abkhazes et groupes armés géorgiens qui se préparent toujours à une « reconquête » de l'Abkhazie.

Si le Kremlin n'a pas eu de mal à convaincre les protagonistes de venir signer ces accords, et au moment même de la visite du secrétaire général de l'ONU, c'est que l'armée russe, présente des deux côtés, a si bien joué son rôle que les uns comme les autres sont maintenant entièrement « dans la main » de Moscou. Les Abkhazes, les « alliés » initiaux de la Russie contre l'« impérialisme » géorgien, mais aussi les Géorgiens eux-mêmes, qui ont dû joindre la CEI et céder officiellement des bases militaires à la Russie. Il est d'ailleurs significatif, comme l'a relevé la *Niezavissimaïa Gazeta*, que les représentants de l'ONU, tuteurs officiels des négociations, et ceux de la CSCE n'aient pas été admis à toutes les réunions préparatoires organisées par les seuls Russes.

Selon les documents signés lundi, parvenus au *Monde*, il s'agit d'abord d'un accord approuvé par les Abkhazes, les Géorgiens, la Russie et le HCR sur les modalités du retour des réfugiés géorgiens en Abkhazie. Le second accord, cosigné par l'ONU, la Russie et la CSCE, préfigure un règlement politique : les termes d'intégrité territoriale de la Géorgie n'y figurent plus, même si les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui affirment ce principe sont rappelées et que la Russie s'y tient toujours.

« Hymne, emblèmes et drapeaux »

Le texte précise même que l'Abkhazie *« aura sa propre Constitution et ses lois, ainsi que les symboles étatiques appropriés – hymne, emblème et drapeau »*. De plus, les deux participants s'engagent une nouvelle fois à un cessez-le-feu et appellent au *« déploiement rapide d'une force de paix »* et à *« une participation d'un contingent militaire russe dans la force de paix de l'ONU »*.

Cette formulation ambiguë tient au cœur du problème : quelles forces de paix, et sous quel commandement, vont-elles intervenir dans cette ex-République soviétique pour permettre un retour des réfugiés ? Edouard Chevardnadze avait toujours réclamé l'envoi de forces de l'ONU et avait même obtenu une déclaration en ce sens du président Clinton. Commentant lundi les accords de Moscou, il a déclaré : *« C'est le maximum* [de concessions] *que nous pouvions faire à ce jour, et le minimum nécessaire pour obtenir l'arrivée de troupes des Nations unies en Abkhazie. »* Le chef de l'Etat géorgien n'a donc pas perdu tout espoir, même s'il avait eu la semaine dernière des mots amers sur l'inefficacité des observateurs de l'ONU présents depuis des mois sur le terrain.

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU a fait également preuve d'un certain optimisme en annonçant trois rencontres pour la poursuite de ces négociations, et notamment une, dès vendredi prochain à Genève, pour étudier la possibilité du déploiement d'une force de l'ONU et préparer la requête adressée au Conseil de sécurité.

Ce qui peut vouloir dire qu'il retient la proposition déjà faite cette année par M. Boutros-Ghali : l'envoi en Géorgie d'un contingent multinational sous contrôle de l'ONU de deux mille cinq cents hommes, dont moins de 30 % de Russes. *« Deux à trois pays occidentaux »* ont déjà donné un accord de principe à leur participation, a d'ailleurs affirmé mardi le signataire géorgien des accords, M. Alexandre Kavsadze. L'autre option qu'avait retenue M. Boutros-Ghali était l'envoi, non pas de forces mais de simples observateurs de l'ONU, auprès de troupes d'interposition purement russes. Intervenant lundi devant la presse à Moscou, le secrétaire général a cependant expliqué qu'il y avait d'autres *« formules »* envisageables.

La Russie ne paraît guère favorable à ces deux solutions déjà avancées : la première, celle du « tout ONU », ôterait à Moscou le contrôle d'opérations se déroulant dans ce que ses dirigeants considèrent comme leurs *« espaces stratégiques »* ; la seconde priverait les *« forces de paix »* russes du label de l'ONU et de son financement.

Cette incertitude, comme celle liée à l'anarchie qui règne sur place dans les deux camps, fait que le retour effectif des réfugiés géorgiens n'est pas pour demain, à supposer que le cessez-le-feu soit observé. Et Russes et Cosaques pourront continuer à acheter en Abkhazie les maisons abandonnées par les Géorgiens.

SOPHIE SHIHAB

TADJIKISTAN : ouverture de négociations à Moscou. – Envisagées à plusieurs reprises depuis des mois *(le Monde* du 29 mars), les négociations entre le gouvernement du Tadjikistan et l'opposition en exil se sont finalement ouvertes, mardi 5 avril à Moscou. Elles sont menées sous l'égide du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et en présence du ministre russe des affaires étrangères.

OTAN : Moscou veut un « accord spécial ». – Boris Eltsine a déclaré, mercredi 6 avril, que Moscou entendait obtenir de l'OTAN un accord particulier dans le cadre du Partenariat pour la paix. *« Nous pensons à un accord spécial avec l'OTAN qui prenne en compte le rôle et la place de la Russie dans les affaires mondiales et européennes, la puissance militaire et le statut nucléaire de notre pays »*, a précisé le président russe. Le ministère des affaires étrangères avait indiqué, mardi, que la Russie signerait le 21 avril, à Bruxelles, son adhésion au Partenariat pour la paix. – *(AFP.)*

TURQUIE : l'Allemagne envisage d'arrêter ses livraisons d'armes. – *« Nous allons sans doute devoir à nouveau réfléchir à l'opportunité de poursuivre les livraisons d'armes »*, a déclaré, mardi 5 avril, le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel. Chargé de la politique étrangère au Parti social-démocrate (SPD), Karsten Voigt, a affirmé, mardi, avoir *« des indications claires »* selon lesquelles les Turcs font usage de ces armes contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). M. Kinkel, qui attend *« des preuves concrètes »*, a néanmoins envoyé une lettre à son homologue turc, Hikmet Cetin, pour lui demander d'examiner rapidement la question. Après une première suspension des livraisons, la Turquie s'était engagée en juin 1992 à n'utiliser ces armes que dans le cadre de l'OTAN. – *(AFP.)*

ITALIE

M. Berlusconi a rompu les négociations avec M. Bossi

ROME

de notre correspondante

Enfermé dans sa villa d'Arcore, près de Milan, Silvio Berlusconi a résisté plusieurs jours aux attaques de plus en plus vives d'Umberto Bossi. Mardi soir, il a craqué. M. Berlusconi n'a sans doute pas supporté la dernière définition que lui a réservée son allié-ennemi de la Ligue du Nord : *« Berluskaiser »*, un homme qui veut le pouvoir pour lui seul, un despote. D'autant qu'Umberto Bossi s'apprête à ouvrir ses propres consultations, en rencontrant les représentants d'autres partis pour leur soumettre le projet d'une Italie fédérale. Il parle ouvertement d'un gouvernement chargé de préparer une nouvelle Constitution, conduit par une personnalité au-dessus de la mêlée.

C'en est trop pour M. Berlusconi, qui prend acte de la *« trahison »* de M. Bossi et décide de rompre toute négociation. Il est temps, déclare le *« Cavaliere »* qui convoque les journalistes dans sa villa, que le président de la République ouvre officiellement les consultations, qu'il désigne une personnalité issue de Forza Italia – qui ne peut être que lui-même – le mouvement qui a conduit l'alliance des droites à la victoire. Dans ce cas, M. Berlusconi présenterait son programme et son gouvernement directement devant le Parlement. A moins de retourner devant les électeurs, il n'existe aucune autre solution, fait valoir le *« Cavaliere »*.

Le troisième allié du Pôle des libertés, Gianfranco Fini, du MSI-Alliance nationale (néo-fasciste), parle aussi de nouvelles élections. Enfin, pour Massimo D'Alema, le numéro deux du PDS (ex-PCI), Silvio Berlusconi a voulu faire croire qu'il parviendrait, au lendemain des élections, à gommer les incompatibilités entre ses alliés et lui. Toujours selon M. D'Alema, il reste à s'assurer qu'il n'existe, au Parlement, aucune majorité alternative à celle de droite. – *(Intérim.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Les généraux de la police défient le chef de l'Etat

Les trois généraux de la police accusés par la commission Goldstone d'avoir tenté de déstabiliser le pays *(le Monde* du 22 mars) ont accepté, mardi 5 avril, de demeurer à l'écart du service. Mais il s'agit d'une attitude provisoire, car ils refusent, en réalité, d'admettre leur suspension prononcée par le président Frederik De Klerk.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Rien ne décrit mieux l'essoufflement et la décrépitude de l'actuel pouvoir politique que cette affaire des généraux qui, avec l'aide de leur supérieur, le chef de la police, défient ouvertement un chef de l'Etat bien en peine de réagir. Le 18 mars, à l'issue d'une conférence de presse explosive, le président De Klerk suspendait trois des plus hauts responsables de la police, les généraux Basie Smit, Johan Le Roux et Krappies Engelbrecht, accusés d'avoir fourni des armes à l'Inkatha, pour combattre le Congrès national africain (ANC), et d'avoir tenté de déstabiliser le pays en organisant les attaques de groupes armés anonymes.

Ces accusations, rapportées par la commission du juge Richard Goldstone, chargée d'une mission permanente d'enquête sur la violence, étaient suffisamment graves pour que le chef de l'Etat annonce solennellement la création d'une commission d'enquête internationale.

Depuis, cette commission, qui compte dans ses rangs un officier de police judiciaire français, le commissaire principal Gilles Aubry, s'est mise au travail.

Mais deux des trois fonctionnaires suspendus, les généraux Le Roux et Smit, ont refusé de reconnaître la sanction qui les frappait. S'estimant accusés sur la base de *« ragots »* et de *« simples rumeurs »*, ils ont contre-attaqué en continuant de venir au bureau.

Prudemment, le président De Klerk a battu en retraite et confié l'affaire au ministre de la loi et de l'ordre, Hernus Kriel ; lequel, non moins courageusement, s'en est remis au chef de la police, le général Johan van der Merwe, dont le général Smit est l'adjoint direct.

Le général van der Merwe n'a pas tardé à endosser l'argumentation de ses subordonnés, estimant que ces derniers ne pouvaient faire l'objet d'une sanction administrative sans qu'au préalable ils aient été reconnus coupables par un tribunal.

Après plusieurs jours de négociations, les deux généraux récalcitrants, bons princes, ont quand même accepté de quitter leur bureau jusqu'au 5 avril. Ils ont prévenu qu'ils reprendraient leur fauteuil si aucun fait nouveau susceptible de conforter les accusations portées contre eux n'était produit à cette date.

Difficultés à venir pour l'ANC

Mardi matin, ponctuels, ils étaient à leur poste, expliquant qu'ils en avaient reçu l'ordre du général van der Merwe en personne. Ce dernier expliquait que la commission Goldstone ne lui avait transmis aucun fait lui permettant de sanctionner ses deux adjoints.

En fin de journée, et après une nouvelle négociation, les deux généraux acceptaient de se retirer à nouveau du service, *« volontairement »*, en demandant au procureur général de revoir le dossier. *« Nous reconsidérerons rapidement notre position à la lumière de ce nouvel examen »*, ont-ils promis.

Lundi, la commission Goldstone a annoncé qu'elle disposait d'éléments *« nouveaux et substantiels »* pour nourrir ses premières accusations.

En attendant d'en connaître un peu plus sur le contenu d'un dossier que les meilleures sources s'accordent à qualifier de *« lourd »*, toute la classe politique sud-africaine aura surtout noté le silence étonnant du président De Klerk, dont les décisions ont été ouvertement ignorées par les chefs de la police.

La fronde des généraux est d'ailleurs de mauvais augure pour l'ANC, qui sera bientôt en charge de l'Etat.

L'organisation de M. Mandela, qui n'a réagi qu'avec retard à l'affaire, comme si elle craignait de jeter de l'huile sur le feu, a tout lieu de s'interroger sur les difficultés qu'elle aura à mettre à son service les cadres d'une police formée principalement pour la combattre.

GEORGES MARION

L'organisation d'élections paraît impossible au Kwazulu

La commission électorale indépendante (IEC), qui est chargée de garantir la liberté des activités politiques, a estimé, mardi 5 avril, que l'organisation d'élections est impossible *« dans le climat politique actuel »* au Kwazulu. *« La police sud-africaine et celle du Kwazulu ne semblent pas en mesure de garantir le déroulement libre et impartial du scrutin »*, a indiqué l'IEC dans un communiqué, citant les conclusions d'un comité de travail composé de représentants de la commission et des gouvernements d'Afrique du Sud et du Kwazulu.

D'autre part, quelque vingt-cinq mille Zoulous ont ignoré l'état d'urgence proclamé la semaine dernière au Natal/Kwazulu, en manifestant armés, mardi, dans les rues d'Empageni, une ville blanche de la côte. Pas un seul incident n'a été signalé durant leurs trois kilomètres de marche, alors qu'une manifestation de Zoulous, le 28 mars, à Johannesburg, s'était soldée par la mort de cinquante-trois personnes dans la capitale économique et sa région. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Des contacts ont eu lieu entre l'armée et certains dirigeants islamistes

Une solution négociée, pour mettre un frein à la violence, est-elle encore possible ? Quelques-uns continuent à le croire. Le communiqué de deux représentants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), qui vient d'être publié à Alger, confirme en tout cas que des contacts ont été pris entre l'état-major et certains dirigeants islamistes.

Dans ce texte, parvenu mardi 5 avril au bureau local de l'AFP, Ali Djeddi et Abdelkader Boukhamkham, qui avaient été libérés de la prison militaire de Blida, le 23 février, précisent qu'une rencontre entre le général à la retraite Liamine Zeroual et des dirigeants islamistes emprisonnés a eu lieu, *« au moment où la Commission du dialogue national entamait ses travaux »* – c'est-à-dire à la fin de l'année dernière, avant que le général Zeroual, alors ministre de la défense, soit appelé à diriger l'Etat.

MM. Djeddi et Boukhamkham, qui ont respectivement siégé à la commission politique du FIS et à la direction du « Majlis » (sorte de conseil suprême), affirment que les dirigeants du FIS en détention ont trouvé *« prématurée et inefficace »* la proposition du général Zéroual de rédiger *« un appel au peuple, l'invitant au calme et à la tranquillité »*. En échange de cet *« appel »*, l'armée s'était notamment engagée à mettre les *« frères Abassi Madani et Ali Belhadj »* en résidence surveillée et à fermer les centres de sûreté du Sahara. Le président avait récemment reproché aux responsables islamistes de ne pas avoir *« tenu leurs promesses »*, sans en indiquer la nature ni leur contrepartie. La réponse de l'ex-FIS est une manière de renvoyer la balle. Les auteurs du communiqué se gardent bien, en effet, de totalement fermer la porte. La proposition qu'ils font au pouvoir se résume en trois points : la *« libération totale des dirigeants »* [du FIS], la *« possibilité d'une information complète sur la situation dans le pays »* et *« un contact direct et une large concertation avec le reste des dirigeants »* islamistes, car, soulignent-ils, *« nous ne pouvons pas décider sans l'avis de nos frères »*.

C. S.

KENYA : nouveaux troubles ethniques. – Le président Daniel arap Moi a décidé d'instaurer un couvre-feu dans le secteur de Burnt-Forest, dans l'ouest du Kenya, affecté par de nouveaux troubles ethniques, a annoncé mardi 5 avril la radio nationale. Selon la presse, ces affrontements entre Kalenjins (l'ethnie du président Moi) et Kikuyus (l'ethnie majoritaire) ont fait au moins onze morts en deux semaines à Burnt-Forest, et des centaines de personnes ont fui dans les communes voisines. – *(AFP.)*

TOGO : l'opposition boycotte l'Assemblée nationale. – Les députés de l'opposition ont boycotté, mardi 5 avril, la séance de l'Assemblée nationale, qui a dû être suspendue faute de quorum, afin de protester contre la décision de la Cour suprême d'invalider l'élection de trois de leurs quarante-trois députés. Officiellement installée le 21 mars, l'Assemblée nationale ne s'est plus réunie depuis. Les élections législatives de février devaient aboutir à la désignation d'un premier ministre issu de l'opposition, mais celui-ci n'a toujours pas été nommé. – *(AFP.)*

NIGER : exactions contre les femmes au nom de l'islam. – La radio nationale a annoncé, mardi 5 avril, que des groupes de jeunes gens se réclamant de la défense de l'islam ont mis à sac, lundi, à Maradi, à 550 kilomètres à l'est de Niamey, les habitations occupées par des prostituées, et pris à partie toutes les femmes dont ils jugeaient la tenue vestimentaire indécente. Comme lors d'incidents similaires, en 1992, les assaillants ont dénoncé la dégradation des mœurs en affirmant qu'elle provoquait les catastrophes naturelles – notamment la sécheresse. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE

M. Balladur a assuré que « la France est attachée aux droits de l'homme » à la veille de sa visite à Pékin

« La France est attachée aux droits de l'homme, elle est la patrie des droits de l'homme et elle ne peut rester indifférente à aucune situation. Je n'ai pas davantage à en dire ce soir devant vous », a déclaré, mardi 5 avril sur France 3, Edouard Balladur. Le premier ministre s'est refusé à dire s'il rencontrerait des dissidents lors de son voyage officiel en Chine, où il est attendu jeudi 7 avril.

M. Balladur ne rencontrera pas en tout cas le plus célèbre des dissidents chinois, Wei Jingsheng, placé en résidence surveillée sans droit de visite, comme l'a confirmé mardi la police pékinoise à sa famille (*le Monde* du 6 avril). Les policiers ont en effet expliqué que M. Wei avait *« violé la loi chinoise et commis de nouveaux crimes alors qu'il a été libéré sur parole et qu'il est toujours privé de ses droits politiques »*. Washington a immédiatement *« déploré »* cette arrestation et exprimé son *« inquiétude »* aux autorités chinoises.

Pour sa part, l'association Reporters sans frontières a rappelé que *« vingt-quatre journalistes chinois ne verront pas Edouard Balladur »*, car ils *« croupissent dans des geôles »*, et que certains sont même *« gravement malades »*. Reporters sans frontières a demandé au premier ministre français d'*« intervenir auprès des autorités chinoises afin qu'elles libèrent, sans condition, tous les journalistes encore emprisonnés, dont la plupart le sont pour avoir osé demander la démocratisation du régime »*.

Une vidéo sur les dissidents pour 150 dollars...

PÉKIN

de notre correspondant

Prenez un dissident. Mettez-le à sa place normale : en prison. Maintenez-le à l'ordinaire alimentaire simple de ces lieux. Venu le Nouvel An lunaire, laissez sa famille célébrer la fête avec lui avec un large assortiment de victuailles qu'elle aura elle-même apportées. Le dissident sourit et mange de bon appétit. Filmez la scène. Enregistrez un commentaire. Vous tenez un « document » que vous proposerez aux chaînes de télévision étrangères pour 150 dollars américains (la deuxième monnaie chinoise) les cinq minutes.

C'est l'exercice auquel s'est livré Pékin. Certes, le producteur a une raison sociale distincte du régime, les Editions des cinq continents. Mais on ne connaît pas, en Chine, beaucoup de firmes de vidéo qui aient accès aux prisons. Et qui se fassent distribuer par le bureau d'information du Conseil des affaires d'Etat.

Le précédent de Tiananmen

L'affaire est une réédition, en plus cher, d'une opération déjà réalisée lors de la répression du soulèvement de Tiananmen en 1989. Les autorités avaient alors diffusé des cassettes vidéo destinées à démontrer que ce n'étaient pas les soldats qui avaient tiré sur la foule, mais celle-ci qui leur avait lancé des cocktails molotov et des pierres. L'opération vidéo-dissidents vise, elle, à prouver que les prisonniers politiques sont bien traités, contrairement aux affirmations de certains de leurs proches. Et, au passage, à ramasser un peu de monnaie.

F. D.

CAMBODGE : Phnom-Penh durcit le ton contre les Khmers rouges. – Le prince Ranariddh, copremier ministre cambodgien, a réaffirmé, mardi 5 avril, sa volonté de négocier avec les Khmers rouges, mais sur des bases différentes, les maquisards ayant *« perdu le territoire qu'ils contrôlaient »* à l'issue d'offensives gouvernementales. Il a accusé d'autre part la Thaïlande d'avoir aidé le dirigeant khmer rouge Pol Pot à fuir lors de l'attaque de l'armée royale contre la base de Païlin. *« Je peux vous montrer une photo de Pol Pot prenant la fuite sur une route goudronnée à l'intérieur de la Thaïlande »*, a-t-il précisé. – *(AFP, Reuter.)*

INDE : de nombreux blessés lors d'une manifestation contre le GATT. – Des dizaines de personnes ont été blessées, mardi 5 avril, à New-Delhi, lorsque la police a dispersé un rassemblement d'au moins cent cinquante mille personnes qui manifestaient contre le récent accord du GATT. Les protestataires avaient répondu à l'appel des partis de gauche et de syndicats hostiles à l'accord, dont l'opposition affirme qu'il va ruiner les agriculteurs. Le parti d'opposition BJP (nationaliste hindou), qui accuse le gouvernement de brader la souveraineté indienne en adhérant au GATT, a prévu un rassemblement le 6 avril. – *(AFP.)*

PAKISTAN : un attentat contre des chrétiens fait un mort. – Un chrétien pakistanais a été tué et trois autres blessés par balles, mardi 5 avril, à Lahore. Les victimes, accusées de blasphème contre le prophète Mahomet – un délit passible de la peine de mort au Pakistan – rentraient chez elles à l'issue de l'une des audiences de leur procès. Elles ont été attaquées par trois hommes à moto qui se sont enfuis. La police a attribué l'incident à des musulmans fanatiques. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALLEMAGNE

Accusations posthumes contre Franz Josef Strauss

En position délicate avant les prochaines échéances électorales, la CSU, branche bavaroise du Parti chrétien-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl, doit faire face, depuis la fin de la semaine dernière, à un nouveau scandale qui ternit l'image de Franz Josef Strauss, son chef charismatique disparu en 1988, dont les actuels chefs de la CSU revendiquent tous l'héritage politique.

L'un des nombreux amis du défunt, le richissime homme d'affaires Eduard Zwick, a révélé au magazine *Der Spiegel* comment le ministre-président de Bavière était intervenu en sa faveur, au début des années 80, pour lui éviter des poursuites pour fraude fiscale, en échange d'une copieuse contribution aux caisses de la CSU. M. Zwick affirme aussi avoir largement financé des fêtes privées pour Franz Josef Strauss et le soupçonne d'avoir mis à l'abri une coquette fortune dans la discrète banque Pictet de Genève. Franz Josef Strauss avait déjà été accusé d'avoir accepté en tant que ministre-président une rente de 300 000 deutschemarks (environ 1 million de francs) par an simplement pour gérer les intérêts d'une fondation pour victimes de la poliomyélite. Ce scandale n'est que le dernier en date d'une série d'affaires dans lesquelles de hauts dirigeants de la CSU sont apparus comme des politiciens vénaux, entretenant des relations ambiguës avec les grands industriels de leur région. – *(AFP.)*

CHILI

Le président Frei en conflit ouvert avec le chef de la police

Le président chilien Eduardo Frei a exigé, mardi 5 avril, la démission du chef de la police militaire (carabiniers), le général Rodolfo Stange, accusé d'avoir couvert l'assassinat de trois dirigeants communistes en mars 1985. Trois anciens carabiniers ont été condamnés à la prison à perpétuité pour ce meurtre (*le Monde* du 5 avril). A deux reprises, le général Stange a refusé de se plier à la demande du gouvernement et de démissionner. M. Frei a averti mardi qu'en cas de refus persistant du général Stange, il réunira *« au moment opportun »* le Conseil de sécurité nationale, composé des présidents du Sénat et de la Cour suprême, ainsi que des commandants en chef des armées, dont le général Pinochet. Cette affaire constitue la première crise sérieuse pour le président Frei, depuis son arrivée au pouvoir, le 11 mars. – *(AFP.)*

TCHAD

La période de transition est prolongée d'un an

Le Parlement provisoire tchadien, le Conseil supérieur de transition (CST), a décidé de prolonger d'un an la période de transition censée prendre fin en avril, repoussant d'autant l'organisation des premières élections pluralistes, qui devaient avoir lieu en 1994.

Le CST a dressé, dimanche 4 avril à N'Djamena, un bilan *« globalement négatif »* de l'année écoulée, selon l'expression de son président, Lol Mahamat Choua. Les recommandations de la Conférence nationale souveraine (CNS) réunie début 1993 n'ont pas été exécutées, les foyers de rébellion persistent, et ni la loi électorale, ni le recensement ne sont prêts.

La transition s'est en effet rapidement enlisée en raison d'un conflit entre le président Idriss Déby et le premier ministre issu de la CNS, Fidel Moungar, finalement renversé en octobre par le Parlement, à l'instigation du chef de l'Etat. Les dossiers n'ont guère progressé sous le gouvernement de son successeur, Delwa Kassire Koumakoye, ce qui amène des membres du CST à se demander si le colonel Déby *« a respecté son engagement pris solennellement devant la CNS de faciliter la transition »*. – *(AFP.)*

Accord sur le retrait libyen de la bande d'Aozou

La Libye commencera à retirer ses soldats et ses fonctionnaires de la bande d'Aozou le 15 avril, et les opérations de retrait prendront fin le 30 mai, en vertu d'un accord rendu public mardi 5 avril à N'Djamena, qui avait été signé la veille entre le Tchad et la Libye, à Syrte, à l'issue d'une semaine de négociations.

Selon un communiqué commun, publié en même temps que le texte de l'accord, *« la partie libyenne a réaffirmé sa ferme volonté de mettre en application l'arrêt de la Cour internationale de justice »*, rendu le 3 février à La Haye, qui confirmait la souveraineté du Tchad sur cette bande de territoire désertique de 114 000 km^2, occupée par la Libye depuis 1972. *« La cérémonie officielle de remise du territoire se déroulera le 30 mai 1994 dans le poste administratif d'Aozou »*, précise l'accord.

TUNISIE

Un observateur d'Amnesty International indésirable à un procès

Les autorités tunisiennes ont interdit à Donatella Rovera, observateur d'Amnesty International, d'assister, mercredi 6 avril, à Sousse, au procès d'un militant du Parti communiste des ouvriers tunisiens (PCOT), a annoncé l'organisation humanitaire. Condamné par contumace, en 1992, pour appartenance à une formation illégale, Hamma Hammami, qui a été torturé en prison selon Amnesty, est accusé d'avoir agressé un policier et d'avoir falsifié des papiers d'identité.

Pour sa part, dans une lettre ouverte au président Ben Ali, l'organisation américaine Human Rights Watch-Middle East exprime sa *« consternation relative à l'arrestation de plusieurs hommes politiques et d'un militant en faveur des droits de l'homme ainsi qu'aux restrictions et interdictions imposées à la presse étrangère »*.

La France face à l'Asie

II. – L'imbroglio chinois

Alors qu'Edouard Balladur se rend en Chine et qu'Alain Juppé vient d'achever une tournée dans la région, nous poursuivons la publication d'une série d'articles sur les relations entre la France et les pays extrême-orientaux. Après avoir évoqué les difficultés que rencontre Paris à se doter, pour l'Asie, *d'une stratégie combinant politique, économie et culture* (*le Monde* du 5 avril), nous faisons ici le point sur les relations franco-chinoises.

PÉKIN

de notre correspondant

Quand Paris renoua avec Pékin au début de 1994, ceux qui avaient espéré que la France soit sinon l'initiatrice du moins l'un des chefs de file pour l'élaboration d'une nouvelle donne dans les relations de la communauté internationale avec la Chine continentale durent se rendre à l'évidence : Paris, après avoir été pendant quatre ans en pointe des pays décidés à remettre les pendules à l'heure face à Pékin, rentrait dans le rang, cherchant à protéger l'acquis de ses ventes d'armes à Taïwan. C'est, vu d'ici, le sens du recours liturgique à la reconnaissance de la Chine par de Gaulle en 1964, même si, derrière les mots, s'expriment en privé d'autres intentions.

Nonobstant les déclarations ronflantes en cette trentième année de relations diplomatiques entre Paris et Pékin, la France n'a jamais eu d'authentique politique chinoise. A Edouard Balladur, attendu à Pékin cette semaine, de déterminer si la France veut s'en doter.

Cette carence s'est manifestée par la complaisance dont a longtemps bénéficié la Chine à Paris avant que l'on commence à s'apercevoir, puis à s'inquiéter, des profits économiques qu'elle tirait de l'habile et incessant rappel de la *«décision historique»* du général, thème flatteur mais dépourvu de retombées précises. Ainsi, à l'aube de la crise des ventes d'armes à Taïwan, en est-on arrivé à un inquiétant constat sur l'état des relations entre Paris et Pékin, aggravées depuis le drame de Tiananmen : la France ne recueillait plus, depuis longtemps, les fruits de son geste grandiose, qui avait ouvert la voie à la reconnaissance internationale du régime fondé par Mao Zedong.

De 1985 à 1992, la France a fourni à la Chine, pour s'approvisionner en équipements technologiques en particulier, une douzaine de milliards de francs de crédits privilégiés. Elle est le deuxième donneur d'aide de ce type à Pékin, derrière le Japon. Pourtant, elle n'est que le onzième fournisseur de la Chine, avec une part de marché qui représente 1,6 % des importations de Pékin. Inversement, la Chine est le quinzième client de la France, avec 9 milliards de francs, soit 0,6 % du total des ventes françaises à l'étranger. L'image est particulièrement sombre si l'on compare ces chiffres avec la position de la France dans le commerce mondial : quatrième «grand» avec 260 milliards de dollars, devant la Chine (196 milliards).

MERCI D'ÊTRE VENU !

PANCHO

L'exemple de l'automobile

Il existe, certes, des correctifs à apporter à ce tableau. L'explosion économique de la Chine du Sud a apporté un ballon d'oxygène aux exportations françaises à Hongkong. Celles-ci, qui ont augmenté de 30 % l'an passé pour atteindre 11 milliards de francs, sont composées, à hauteur de 40 %, de produits qui sont réexportés vers le continent. Les perspectives d'avenir paraissent brillantes, sauf catastrophe économique en Chine même.

Autre correctif, la faute du déséquilibre entre les résultats politiques et économiques n'est pas imputable à la seule Chine, mais également à la faiblesse de l'investissement français : seul 0,25 % des 100 milliards de francs d'investissements de la France dans le monde sont implantés en Chine. Ils l'ont été le plus souvent grâce à l'assistance financière, ce qui signifie que la Chine a été principalement utilisée, dans la politique économique française, pour subventionner indirectement les industries exportatrices dans le but, notamment, de soutenir l'emploi. Cette politique a conduit Paris à enregistrer sur la Chine, par l'intermédiaire de la COFACE, un montant supérieur à 34 milliards de francs d'encours, somme qui place Pékin au premier rang des pays dont, s'ils s'effondraient, le contribuable français devrait rembourser la dette.

Sur un plan comparable, la France est le membre de l'Union européenne qui soutient le plus ses entreprises en Chine, alors que l'Allemagne y obtient quatre fois plus de contrats. Tous n'ont pas le caractère prestigieux de la centrale nucléaire de Daya Bay, inaugurée en février sans grands remerciements aux pays qui l'ont construite et financée.

L'automobile est un exemple frappant d'un choix d'implantation français qui paraît aller à contre-courant des forces qui animent le développement industriel de l'Asie. La France a attaqué le marché chinois par des modèles en milieu de gamme qui n'ont aucune chance d'attirer les convoitises d'un public de nouveaux riches aux goûts ostentatoires. Résultat : toute l'automobile de luxe est allemande et américaine.

Dans les deux villes que M. Balladur visitera, Pékin et Shanghaï, la présence française est loin d'être aussi visible que celle des autres grands partenaires économiques de la Chine, qu'il s'agisse de l'Allemagne, des Etats-Unis ou du Japon. On le voit dans le domaine de la consommation courante. Deux produits alimentaires représentatifs – le pain produit par une firme intitulée Vie de France émanant des Grands Moulins de Paris, et le yaourt produit par Danone – ont réussi à se tailler une niche bien identifiée sur un marché de l'alimentation étrangère, donc *«exotique»* pour les Chinois, pourtant dominée massivement par l'Amérique et ses fast-foods. On trouve du cognac, pas toujours authentique, dans nombre de villes de province. Mais les produits français, sur le nouveau marché de la consommation qui s'adresse à la partie en pointe du public, sont rares.

Sur le plan culturel, Paris a beau multiplier les manifestations de prestige, le public ne suit guère. Les expositions artistiques n'ont pas réussi à entamer le monopole de l'anglais, sauf à considérer que quinze à vingt mille étudiants apprenant le français dans les écoles et universités représentent un succès. *«Ils sont dix mille à l'Alliance française à Hongkong»*, s'exclamait récemment l'ambassadeur de France à Pékin, François Plaisant. A Canton, cent ; à Shanghaï, cent cinquante...

Si la coopération scientifique et technique est, dans l'ensemble, bien reçue, elle manque de ce punch typique des diplomaties américaine, allemande ou japonaise, qui ont tendance à intégrer l'action culturelle dans une stratégie économique. A Pékin, le Goethe Institut allemand est une vitrine très appréciée. Le Japon vient d'ouvrir un imposant centre culturel pour la jeunesse. L'élection d'un président aux Etats-Unis est devenue une messe célébrée, liaisons télévisées par satellite aidant, par des milliers d'étudiants chinois à l'invitation de l'ambassade américaine.

Par contraste, l'ambassade de France, qui, à la différence de la Chine populaire à Paris, n'a pu récupérer ses prestigieux locaux d'avant l'avènement du Parti communiste, végète dans de modestes et tristes bâtiments chinois. Un projet de nouvelle ambassade est au point mort. Le centre culturel ne dispose pas d'une salle de spectacles. Ses fêtes épisodiques sont l'occasion de déploiements massifs de policiers qui scrutent le visage des arrivants. A Shanghaï, jadis surnommée le Paris de l'Extrême-Orient, le bilan culturel est encore plus négatif.

Comment en est-on arrivé là ? Essentiellement du fait d'une perception erronée du pouvoir chinois, vu, du côté français, comme un partenaire sentimental dont la fréquentation devrait se passer des règles de prudence observées avec d'autres pays. La France et la Chine se sont entendues pendant de longues années pour se mettre mutuellement en valeur sur la scène internationale, au point que le *«dialogue politique»* cher aux deux capitales a pris le pas sur toute autre considération. Jusqu'à ce que Pékin provoque, en 1989, avec les événements de Tiananmen, la première désillusion sérieuse, amenant l'opinion française à renier une passion pour la Chine qui avait conduit bien des faiseurs d'opinion, hommes politiques et intellectuels, à fermer les yeux sur les aspects les plus sombres de la *«dictature du prolétariat»* maoïste.

Un mode de décision passionnel

La réaction française au massacre de Pékin témoigna de la persistance du mode passionnel sur les décisions politiques et privilégia les considérations morales là où il aurait fallu une stratégie d'ensemble incluant les droits de l'homme pour ce qu'ils représentent politiquement. A l'inverse, l'absence d'émoi manifestée par le gouvernement français face aux tribulations récentes de dissidents pourtant aussi connus en France qu'un Wei Jingsheng (totalement ignoré voici encore quelques années aux Etats-Unis) témoigne d'un désintérêt pour la question qui laisse perplexes bien des intellectuels chinois, habitués, ces dernières années, à plus de fermeté de la part de Paris. Silence étonnant quand on songe que Jacques Chirac avait été le premier homme politique occidental à demander, lors d'une visite en 1978 en tant que maire de Paris, la libération de prisonniers politiques.

C'est là que M. Balladur, second chef du gouvernement français à effectuer une visite officielle en Chine en seize ans, doit faire en sorte que son geste marque le point de départ d'une nouvelle approche de la question qui mette fin au faux débat opposant droits de l'homme et intérêts économiques. Car la défense des droits de l'homme en Chine, comme ailleurs, doit être comprise non seulement dans l'intérêt de la morale mais pour ce qu'elle fait progresser la cause du droit en général, lequel joue également pour les affaires.

La Chine s'est engagée, en rentrant dans la communauté des nations, à respecter des règles auxquelles la France est attachée, fondées sur des valeurs qu'elle n'a pas encore traduites en législation sous le prétexte d'une différence culturelle qui n'est reconnue à nul autre Etat. Si les Chinois jouissent aujourd'hui d'une liberté individuelle sensiblement plus grande que lorsque Raymond Barre, alors premier ministre, faisait, en 1978, le voyage à Pékin, toute remise en cause publique du système, toute action politique restent soumises au fait du prince.

C'est le même comportement qui prévaut dans les affaires économiques, même si Pékin a commencé de se doter d'une législation nettement plus complète dans ce domaine que dans celui des libertés fondant l'Etat de droit. C'est à la France, parmi les nations occidentales, qu'il incombe de pousser la Chine dans ce chemin, dans l'intérêt bien compris du développement économique du pays comme de sa présence sur un marché en pleine expansion.

FRANCIS DERON

Prochain article :

III. – Au Japon, un vieil héritage à revaloriser

Taïwan : de lourdes absences...

«Les Américains ne sont pas idiots. Ils ont investi à Taïwan dans ce qu'il y a de plus sûr : la jeunesse. Des milliers de gens comme moi ont reçu leur éducation supérieure aux Etats-Unis, qui seront toujours ma première référence étrangère.» Le jeune diplomate qui parle ainsi replace en terrain ferme le débat essentiel sur les rapports que l'Occident peut entretenir avec le monde chinois.

L'enseignement transcende les fâcheries politiques, porte sur le long terme. Autant, donc, regretter le peu d'efforts déployés par la France et la Chine non communiste pour développer les relations sous cet angle depuis que Paris, un peu avant les autres pays européens, a rétabli avec Taïpeh des rapports qualifiés de non gouvernementaux, mais bien réels.

Il y a, à Paris, 1 300 à 1 500 étudiants de Taïwan. On pourrait s'en féliciter. Malheureusement, ils ne sont pas susceptibles de promouvoir les intérêts économiques français, puisque 98 % d'entre eux sont... des jeunes filles en attente de mariage. Selon un diplomate taïwanais, 95 % d'entre elles sont inscrites dans des disciplines littéraires et artistiques, allant, dans les cas les plus en prise sur l'activité économique, jusqu'à la haute couture. Sur le «marché» de la formation de cadres, la France est absente dans tous les domaines où elle peut espérer des retombées : technologie, recherche, droit, politique...

Voici quelques années, un groupe de pionniers avait lancé avec succès une émission d'enseignement du français à la télévision, «Salut les copains». Mais, depuis, il n'y a pas eu de suivi qui puisse faire espérer la constitution d'une «clientèle», sinon francophone, du moins francophile. Fin 1993, le président Lee Teng-hui nous avait confié qu'il verrait bien l'ouverture à Taïpeh d'une Maison de la France prestigieuse, dont la vocation serait d'infléchir l'attrait culturel que représente Paris pour les jeunes Taïwanais vers des activités économiques. L'argent ? *«Pas de problème, il se trouvera facilement ici»*, avait-il répondu. Une piste à suivre.

A armes égales

Car le terrain taïwanais, même s'il est plus ouvert que celui du continent, n'est pas des plus simples. Si les ventes par la France de frégates, puis de Mirage 2000, ont constitué des premières que Taïwan a appréciées, rendant, un temps, les Français presque aussi populaires que les Américains, d'autres réalisations ont jeté un jour fâcheux sur les capacités de l'industrie française. Le métro léger VAL que Matra a construit à Taïpeh est l'objet de sarcasmes pour les nombreuses imperfections qui en ont différé la mise en service. La faute en incombe plus aux sous-traitants locaux qu'au constructeur français, qui a obtenu réparation en justice. Mais l'épisode n'a rien fait pour confirmer l'excellence technologique de la France sur le plan des relations publiques.

La France a également pâti d'une certaine propension à continuer à considérer les gouvernants taïwanais comme les souverains omnipotents qu'ils furent longtemps, mais qu'ils ne sont plus aujourd'hui face à des réalités démocratiques encore trop souvent ignorées à Paris. Ainsi, les ministres sont sous la surveillance permanente d'un Parlement à la recherche de la moindre trace de dessous-de-table, et hésitent à engager leur responsabilité de crainte de susciter des soupçons, mêmes injustifiés. Ceci explique, en partie, les lenteurs dans la mise en route des grands projets d'équipement sur lesquels la France estime être bien placée. Par ailleurs, Taïwan, tout en appliquant un sens chinois de la négociation qui n'a rien à envier à la rapacité continentale, met peut-être trop d'espoirs dans les décisions françaises en matière de vente d'armes.

Il reste qu'avec une représentation officieuse qui se présente comme une ambassade, la France n'est pas sans atout. A condition de se donner les moyens de ses espérances en matière de pénétration économique, elle peut se battre à armes égales avec la plupart de ses concurrents. Il lui faut surtout prendre en compte les mutations économiques qui amènent aujourd'hui l'île à rechercher sur le continent les bases de son avenir.

Pour cela, comme l'ont bien compris certains milieux d'affaires américains, il faut abandonner l'optique manichéenne consistant à jouer une Chine contre l'autre, pour envisager le monde chinois comme un ensemble multipolaire aux rapports interactifs. Révision qui suppose une réflexion politique dans laquelle doit être incluse la question du statut international d'une île mise au ban des nations depuis que Pékin occupe la place de la *«seule Chine»* dans les instances mondiales. Si la France doit avoir une politique asiatique, elle peut difficilement faire l'économie de cette réflexion.

F. D.

PROCHE-ORIENT

Adieux israéliens à Gaza-la-rebelle

Les militaires israéliens font leurs bagages à Gaza en prévision de leur retrait, tant attendu par les Palestiniens et par eux-mêmes

GAZA

de notre envoyé spécial

«Adieu Gaza! Shalom Gaza!» Le bonheur à l'état pur. Oui, pour la première fois sans doute depuis vingt-sept années, le bonheur a fait irruption mardi 5 avril, dans le plus improbable des lieux de Gaza-la-rebelle, au grand quartier général de l'armée israélienne. Fauteuils, ordinateurs, bureaux, fichiers, classeurs, c'est toute la logistique de l'occupation qui s'en va, mal emballée, dans une noria de poids lourds surchargés. Ici, c'est un mirador d'acier blindé qu'une grue couche lentement sur une remorque. Là ce sont des chars d'assaut, des camions, des jeeps. Sous le soleil de la Méditerranée, les soldats d'Israël préparent leur départ. Et ils ne cachent pas leur joie.

«Ah! vous ne pouvez pas comprendre, soupire le caporal Ronen derrière ses Ray Ban teintées. *C'est tellement bon de quitter cet enfer! Ils sont durs, les Arabes, vous savez!»* Le constat n'est pas politique, simplement l'expression d'un grand soulagement: *«C'est fini! On s'en va!»* A quinze sur une jeep, garçons et filles mélangés, ils chantent, se congratulent, rient aux éclats. Les caméras tournent, les appareils photo cliquètent. L'officier n'est pas content, mais tant pis.

«Eh bien, vous n'êtes pas heureux de plier bagage?», demande quelqu'un. *«Moi? D'abord, nous ne sommes pas encore partis et ensuite j'ai du travail.»* Le major Sharon Grinker ne dit pas la vérité. Il est content, lui aussi. Cela se voit. Mais il a raison. L'armée n'est pas encore partie. Toutes les troupes combattantes restent sur place jusqu'à la signature tant attendue de l'accord *définitif* sur la *mise* en œuvre de l'autonomie à Gaza et à Jéricho.

Au Caire, les diplomates continuent de s'activer. A Rafah, à la frontière avec l'Egypte, et à Jéricho, tout près de la Jordanie, la fête a commencé. Des centaines de Palestiniens, avec fanfares et tambourins, oriflammes quadricolores et portraits géants de Yasser Arafat, sont venus accueillir les premiers éléments de la garde prétorienne du président de l'OLP. Israël, en signe de bonne volonté et aussi pour permettre à M. Arafat de reprendre rapidement la situation en mains dans les territoires autonomes, a accepté le retour de cinquante-quatre militants. Tous ou presque sont membres du Fath, l'organisation personnelle d'Abou Ammar (nom de guerre d'Arafat).

Préparer le retour d'Arafat

Onze d'entre eux étaient des activistes recherchés par l'armée et ils avaient réussi à fuir en Egypte ces derniers mois. Les autres, *pour l'essentiel*, ont été bannis des territoires occupés dans les années 80 pour *«activités anti-israéliennes»*. Ils sont passés par Alger, *Amman ou* le Caire. Ils ont fini à Tunis, dans l'entourage rapproché du «vieux». Ils ont constitué et dirigé le «*comité* de suivi des territoires occupés», celui qui gérait, à distance, les soubresauts de l'Intifada. Ils sont les fidèles des fidèles du président et leur tâche est claire.

Il s'agit de reprendre en main les bureaux du Fath à Gaza et Jéricho. Il s'agit de réorganiser les militants, de préparer l'arrivée du «vieux» et d'abord de faire *remonter sa cote personnelle* auprès de populations brutalisées et méfiantes. A Jérusalem-Est, Ryad Malki, le chef de file cisjordanien du FPLP de Georges Habache – membre de l'OLP, mais opposé à «ce» processus de paix, – est sûr que *«les Israéliens et Arafat se sont entendus pour ne faire rentrer que les militants du Fath»*. L'homme, et il n'est pas le seul, craint ouvertement que le «président de la Palestine» ne mette rapidement en place *«une dictature à la syrienne»* dans les territoires «libérés».

Au quartier général de l'armée, à Gaza, le major Grinker ne veut pas se prononcer là-dessus. Mais c'est sûr, lui comme d'autres craint le bain de sang. *«Bientôt, ce sera leur affaire.»* Pour l'heure, le militaire a d'autres soucis. Ici, on déménage, on ravale. *«Nous allons leur donner des bâtiments impeccables*, promet Grinker. *Peintures neuves, lignes téléphoniques, plomberie, vitres, tout est remis à neuf.»* La caserne, bâtie par les Britanniques au cœur de la ville, puis occupée par l'armée égyptienne avant d'héberger celle d'Israël, ne sera jamais belle. Mais elle va connaître une seconde jeunesse, c'est juré.

En attendant, comme dit une jeune et élégante femme soldat, *«c'est le grand* balagane». En hébreu, quelque chose comme «pagaille», en moins châtié... Entre les allées de la caserne, les embouteillages se multiplient. *Tout excités, certains soldats, au* volant de leur jeep, utilisent les haut-parleurs fixés à l'avant du véhicule pour dire leur plaisir : *«Bye-Bye Gaza!»*

Mohamed Frei, vingt-deux ans, chômeur, n'en revient pas d'être là. Depuis des années qu'il habite la ville, il mourait d'envie de s'approcher du grand portail de la caserne. Interdit. Jusqu'à présent, les seuls Palestiniens qui passaient la porte le faisaient menottes aux poignets. Prisonniers en instance de procès – le *tribunal militaire est tout à* côté – ou suspects ramassés dans une rafle, entassés dans les cellules à l'arrière de la caserne en attendant d'être transférés ailleurs.

Aujourd'hui, profitant du sésame d'un ami journaliste, Mohamed est là, tout près de ces soldats qui ont son âge et sans doute ses aspirations : un bon travail, *une fiancée*, une journée tranquille à la plage: *«C'est génial de les voir partir. Vraiment, c'est mieux pour nos deux peuples, vous comprenez.»* Avec un peu de chance, le divorce israélo-palestinien permettra peut-être la réconciliation israélo-arabe.

Il n'y a plus de miradors

A l'extérieur de la caserne, autre grande première, des familles palestiniennes entières, femmes voilées et enfants geignards, se sont collées aux grilles pour observer le spectacle à travers les interstices des panneaux de plastique. Cela aussi, d'habitude, était interdit. Le soldat de garde, là-haut dans son mirador, avait tôt fait d'éloigner les curieux d'un geste sec de son arme. Mais il n'y a plus de miradors.

Hassan, douze ans, haut comme trois pommes, les yeux pétillant de malice, attend sur le trottoir avec ses copains. *«Alors? Vous ne jetez pas de pierres aujourd'hui?»* Sourires gênés. *«Ben non. Ils nous tireraient encore dessus, vous savez...»* De fait, traverser la bande de Gaza à bord d'une jeep de la police des frontières, aujourd'hui encore, n'est pas de tout repos. Les volées de pierres n'ont pas cessé; *peut-être «un peu moins lourdes que d'ordinaire»*, remarque notre accompagnateur. Et le chauffeur de lancer en riant : *«Et s'ils ne voulaient pas qu'on s'en aille?»*

PATRICE CLAUDE

IRAK : Washington accuse Bagdad d'offrir des primes pour le meurtre d'étrangers. – Deux gardes de l'ONU ont été blessés, dont un grièvement, mardi 5 avril, dans une embuscade tendue sur la route menant de Souleimaniyé à Erbil, dans le Kurdistan irakien. Les Etats-Unis ont accusé le régime irakien d'offrir des primes pour le meurtre de représentants de l'ONU ou de journalistes étrangers. Selon le porte-parole du département d'Etat, Michael McCurry, ces primes s'élèveraient, depuis le 1er mars, à 10 000 dollars par tête. – *(AFP.)*

Difficultés aux négociations du Caire. – L'OLP a, mardi 5 avril, accusé Israël de retarder la conclusion d'un accord sur l'autonomie à Gaza et Jéricho en refusant de fixer une date précise pour son retrait de ces régions et de libérer la totalité des quelque 10 000 prisonniers palestiniens. Mais le chef de la délégation israélienne aux pourparlers du Caire, Amnon Shahak, n'en a pas moins estimé qu'il y avait eu *«des progrès majeurs»*. *«Nous sommes loin du départ et approchons de la fin»*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

BRÉSIL

Le scandale des loteries clandestines éclabousse le monde politique

RIO-DE-JANEIRO

de notre correspondant

En poste depuis moins d'une semaine, le secrétaire de la police civile de l'Etat de Rio-de-Janeiro, Jorge Mario Gomes, a présenté, mardi 5 avril, sa démission : c'est la première victime d'un énorme scandale lié au *«jogo de bicho»* («jeu de la bête»), cette loterie clandestine dont les principaux chefs ont été condamnés en mai 1993 à six ans de réclusion, au terme d'un procès historique.

Lors d'une perquisition dans les bureaux de Castor de Andrade – le seul des quatorze «parrains» condamnés qui ait réussi à obtenir sa mise en liberté en raison de son âge et de supposés problèmes cardiaques –, les enquêteurs ont découvert, dans les livres de comptabilité de l'organisation mafieuse, la liste des personnalités politiques, mais aussi des policiers, des juges, des journalistes, qui percevaient des mensualités allant jusqu'à 15 000 dollars pour couvrir ou faciliter ces jeux.

Le gouverneur de l'Etat de Rio, Nilo Batista, qui a succédé le 2 avril à Lionel Brizola (candidat aux élections générales d'octobre), ainsi que le maire de la ville, César Maia, sont soupçonnés d'avoir bénéficié de cette manne, tout comme le secrétaire de la police civile de l'Etat et plusieurs députés. Au total, selon les déclarations du procureur Rogerio Nascimento au *Jornal do Brasil*, les documents saisis *«mettent directement en cause une centaine de personnes»*.

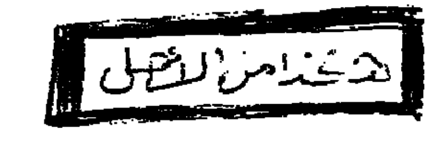
L'enquête a aussi mis à jour les relations existant entre les patrons de la loterie clandestine et les cartels colombiens de trafiquants de drogue, ainsi que le montage de plusieurs enlèvements crapuleux. Tolérée depuis des dizaines d'années, la loterie clandestine emploie plus de vingt mille personnes, ce qui a justifié le refus du gouverneur de procéder à la fermeture, demandée par la police, des lieux de paris qui fonctionnent toujours aux quatre coins de la ville.

Ce nouveau scandale s'ajoute à une liste déjà longue : détournements de fonds et surfacturations opérés par des députés de la commission du budget, fraudes et malversations au sein de l'organisme de sécurité sociale INSS, retombées des affaires de corruption qui ont conduit à la destitution du président Fernando Collor de Mello. Chaque soir ou presque, le présentateur vedette de la chaîne de télévision SBT, Boris Casoy, répète qu'il *«est nécessaire de nettoyer le Brésil»*. Mais la plupart de ces affaires sont toujours enlisées dans de multiples problèmes de procédure.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

HAÏTI : les Etats-Unis condamnent le regain de violence. – L'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince a publié, mardi 5 avril, un communiqué condamnant *«la recrudescence des violences et des intimidations»* en Haïti. Le texte rappelle que la mission civile conjointe de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains vient de dénombrer soixante et onze meurtres dans la capitale depuis le 31 janvier, et constate que *«ni l'armée ni la police ne mènent d'enquête»* sur ces violations des droits de l'homme qualifiées d'*«inacceptables»*. – *(AFP.)*

MEXIQUE : nouvelles révélations sur l'assassinat de Luis Donaldo Colosio. – Selon plusieurs témoignages directs publiés, mardi 5 avril, par différents journaux mexicains, les quatre hommes arrêtés à la suite de l'assassinat, le 23 mars, du candidat à la présidence Luis Donaldo Colosio feraient partie d'un mystérieux «groupe Tucan», formé par une cinquantaine d'anciens policiers, proches du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir. Tous les membres du groupe auraient été recrutés par l'un des quatre inculpés, Rodolfo Rivapalacio, membre du PRI chargé de la sécurité lors du meeting où M. Colosio a été tué. – *(AFP.)*



L'ouverture de la session parlementaire après le retrait du CIP

Le gouvernement est déterminé à poursuivre l'application de la loi quinquennale sur l'emploi

■ EMPLOI. La session parlementaire de printemps s'est véritablement ouverte, mardi 5 avril à l'Assemblée nationale, par une communication du gouvernement, sur la politique en faveur de l'emploi des jeunes. Le débat devrait rebondir, dès lundi 11 avril, à l'occasion de la discussion de la motion de censure que le groupe socialiste a décidé de déposer contre la loi quinquennale sur l'emploi, dont M. Giraud a assuré qu'elle serait appliquée.

■ CRITIQUES. Critiqué par sa majorité après la crise ouverte par la mise en place du contrat d'insertion professionnelle et le retrait des décrets controversés, M. Balladur, devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale, mardi, mis en garde ceux qui parieraient sur un échec de son gouvernement.

■ EUROPÉENNES. Le choix de Dominique Baudis par l'UDF comme candidat de la confédération aux élections européennes est mal ressenti par le RPR, qui aurait mieux accepté de soutenir, en M. Deniau, un chef de file plus sensible que M. Baudis à l'« euroscepticisme ».

Bousculé par cinq semaines de manifestations, contraint de reculer dans l'affaire du contrat d'insertion professionnelle, contesté dans les rangs de la majorité, promis à une rentrée parlementaire houleuse, le gouvernement a décidé de faire front. Le premier ministre a donné le ton, mardi 5 avril, devant le groupe parlementaire RPR. Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, a enfoncé le clou, quelques minutes plus tard devant l'Assemblée nationale, lors de la communication du gouvernement sur l'emploi des jeunes.

Les critiques n'ont pourtant pas manqué. Celles, prévisibles, de l'opposition comme celles, attendues, de la majorité. A gauche, en effet, l'affaire est entendue. De Julien Dray (Essonne, PS) exhortant le gouvernement à *« abandonner la loi quinquennale* [sur l'emploi], *véritable machine de guerre anti-sociale »*, fondée sur le postulat que *« le coût exorbitant du travail »* serait la seule cause du chômage, à Alain Bocquet (Nord, PC) soulignant que *« même orpheline du CIP, la loi quinquennale conserve toute sa force d'agression »* et qu'il faut donc *« l'abroger sans attendre »*, de Michel Berson (Essonne, PS), pour qui cette loi est *« intrinsèquement mauvaise »*, à Georges Sarre (Paris, R. L.), dénonçant *« cet instrument de régression sociale »*, *« chapelet de mesures ponctuelles, parfois contradictoires, et réactionnaires »*, l'opposition est unanime.

Motion de censure socialiste

Pour que les choses soient bien claires et aller au-delà de ce que Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée, a qualifié de *« débat tronqué »*, les députés socialistes ont décidé de déposer une motion de censure sur la loi quinquennale sur l'emploi. Cette motion, qui pourrait être déposée avec les députés communistes, devrait être discutée lundi 11 avril, juste après le retour de Chine du premier ministre, à qui elle pourrait offrir l'occasion de resouder la majorité autour du gouvernement.

Cela ne sera pas inutile. Les dégâts provoqués, dans les rangs de la majorité, par la crise de ces dernières semaines sont, en effet, loin d'être effacés, même si Jean Glavany, porte-parole du PS, dénonçait volontiers, dans les couloirs du Palais Bourbon, le *« culot »* des députés de la majorité qui avaient, comme un seul homme, voté la loi quinquennale en octobre dernier.

Ainsi Claude Goasguen (Paris, UDF) a-t-il exprimé un sentiment largement partagé : *« Nous ne sommes pas satisfaits de la façon dont la « retraite » du CIP a été menée ! Nous ne sommes guère satisfaits, non plus, de la mesure* [de remplacement] *que vous avez annoncée. Nous ne saurions aussi être satisfaits quand vous semblez fuir le débat de fond. Nous sommes décidés à vous soutenir dans la réforme : ne vous réfugiez donc pas derrière le « blocage de la société » »*, devait-il lancer au ministre du travail, avant de lui apporter *« dans son propre intérêt »*, *« un soutien plus critique et plus vigilant »*. Et Jean-Pierre Delalande (Val-d'Oise, RPR) enchaînait, en écho : *« Pourquoi le gouvernement n'écoute-t-il pas davantage sa majorité, surtout lorsqu'elle est large et qu'elle lui est acquise ? »*

Michel Giraud ne céda rien ou presque devant cette fronde. Tout juste a-t-il concédé aux orateurs de la majorité qu'il avait entendu *« leur message »* et qu'il le faisait sien : *« L'exigence d'un plus grand souci d'écoute entre le gouvernement et le Parlement. »* De même, il a reconnu que le contrat d'insertion professionnelle *« a certainement souffert non seulement de son manque de simplicité, mais aussi peut-être d'une insuffisance d'explication »*. Mais ce fut tout au chapitre de l'autocritique.

Et pour tenter de mettre un terme à ce que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, devait qualifier, lors d'un entretien, mardi 5 avril, au journal de TF 1, de *« psychodrame »*, le ministre du travail a préféré faire front sur toute la ligne. *« La loi quinquennale est en marche. La volonté du gouvernement de la mettre en œuvre est totale. En effet, si le gouvernement n'a jamais souhaité passer en force, particulièrement dans un domaine où la négociation sociale est l'indispensable préalable, son devoir, mon devoir, est de poursuivre l'œuvre pour laquelle la majorité a été élue. » « Je suis déterminé à en poursuivre l'application »*, a martelé M. Giraud, avant de préciser que les décrets relatifs à la pérennisation des crédits d'impôt-apprentissage, aux crédits d'impôt-formation, aux contrats de retour à l'emploi, aux emplois consolidés pour cinq ans après CES et à l'aide au temps partiel choisi seront publiés cette semaine. Bravache, il concluait : *« Tout indique, n'en déplaise à l'opposition, que nous sommes sur la bonne voie. »*

GÉRARD COURTOIS

« On nous a dit de la fermer... »

Il allait voir ce qu'il allait voir. Ils lui diraient ses quatre vérités. Une semaine, déjà, qu'ils se répandaient en critiques et en remarques acerbes sur sa gestion gouvernementale. Cette fois, ils l'auraient sous la main et ils pourraient lui parler en face. D'ailleurs, ils l'avaient convoqué. La rentrée parlementaire devait avoir, mardi 5 avril, un fâcheux côté « conseil de discipline » pour Edouard Balladur, sommé de venir s'expliquer devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale.

De ce huis clos d'une heure, les députés néogaullistes sont sortis étrangement silencieux, s'empressant de traverser la salle des Quatre-Colonnes du Palais-Bourbon, où l'on guettait vainement, sur leurs visages, les signes du pugilat tant annoncé. Les proches de Jacques Chirac, comme Eric Raoult (Seine-Saint-Denis), pointaient ostensiblement l'index sur les lèvres devant les micros tendus. François Baroin (Aube), autre petit soldat du président du RPR, lâchait dans un sourire : *« On nous a dit de la fermer. »* Elisabeth Hubert (Loire-Atlantique) consentait quelques paroles convenues : *« Il nous a dit qu'il fallait être unis. »* Encore plus elliptique, Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) se contentait de lâcher : *« Il nous a dit qu'il fallait que la majorité le soutienne et qu'il savait que c'était difficile. »* Plus ironique, Philippe Auberger (Yonne) résumait d'une formule l'intervention du premier ministre : *« En bref, tout le monde est méchant, sauf lui. »*

De fronde, de révolte, il n'était plus question. D'ailleurs, la mine ravie du porte-parole du gouvernement, ministre du budget, Nicolas Sarkozy, venait apporter aux méchantes rumeurs le plus ferme démenti. *« L'ambiance a été excellente. Le groupe RPR a reçu un premier ministre RPR, venu expliquer que l'on pouvait être fier de son bilan. Il n'y a pas eu d'accusation »*, annonçait-il. Lorsque M. Balladur avait rappelé à la majorité qu'il comptait *« sur son soutien et sur l'union, il a été applaudi »*, ajoutait M. Sarkozy. A croire que, convoqué pour expliquer ses défaillances, le premier ministre s'en était sorti avec les félicitations du jury...

« Responsable de la majorité »

Edouard Balladur avait pris soin, auparavant, de bien définir les limites de l'épreuve à laquelle on entendait le soumettre. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre dans un premier temps, il n'avait pas jugé utile de se rendre, dans la matinée, devant la formation restreinte du bureau du groupe RPR. Ensuite, il avait lui-même fixé les règles de sa « convocation », en ne consentant qu'à un très bref débat après sa propre intervention devant les députés néogaullistes. Quant à son discours, il était destiné à couper court d'office aux velléités de contestations.

Reconnaissant trois *« échecs »* – la réforme de la loi Falloux, le conflit d'Air France et le contrat d'insertion professionnelle (CIP) –, le premier ministre s'est étonné d'entendre des critiques, à la fois, sur les projets et sur leur retrait, sur le manque de réformes et sur les réformes. Encadré, à sa droite, par Jacques Chirac, président du RPR, et à sa gauche, par Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, M. Balladur a rappelé à la majorité qu'elle avait perdu lorsqu'elle s'était divisée – allusion aux élections présidentielles de 1981 et de 1988.

Il a évoqué implicitement la perspective de la prochaine élection présidentielle en prévenant qu'il serait *« illusoire »* de croire qu'un échec de son action profiterait à un autre candidat de droite au printemps 1995. *« Je suis responsable de mon gouvernement devant la majorité*, a-t-il indiqué, *mais je suis, aussi, responsable de la majorité. Devant les difficultés, je suis ouvert au dialogue et hostile aux divisions. »*

Le premier ministre a fait une allusion à peine voilée aux interventions du secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, Jean-Louis Debré, député de l'Eure, en déplorant que l'action du gouvernement soit critiquée la veille ou les jours mêmes des manifestations. Il a tenu à préciser qu'il *« assume »* l'ensemble de l'action de son gouvernement et, donc, qu'il n'est pas dans ses intentions de rechercher des responsabilités en dehors des siennes. Il a aussi tenu, a précisé son entourage, à promettre *d'« aider »* les nouveaux élus de mars 1993 à se faire réélire. *« Le but*, a conclu le premier ministre en guise d'avertissement, *c'est de réussir ensemble, car si nous échouons, ce sera ensemble. »*

Pas de « petit doigt sur la couture »

Dans le modeste quart d'heure qui leur était imparti, une poignée de députés, parmi lesquels aucun ténor, se risquaient à donner leur avis. En résumé, tout cela était la faute des médias, responsables de la caricature du « SMIC-jeunes », et des défaillances de communication du gouvernement... Sur ce constat partagé, le premier ministre et sa majorité rejoignaient ensuite, tranquillement, l'hémicycle, où Michel Giraud, ministre du travail, s'apprêtait à présenter les modifications législatives proposées par le gouvernement à la loi quinquennale sur l'emploi *(lire par ailleurs)*.

La rentrée parlementaire pouvait, dès lors, retrouver ses accents familiers. Bernard Pons, le président du groupe RPR, majoritaire, expliquait devant la presse que, selon la formule convenue, *« la solidarité ne sera jamais défaillante pour l'action de redressement du pays engagée par le premier ministre »*, mais que *« le groupe RPR n'entend pas rester silencieux, le doigt sur le couture du pantalon »*. Charles Millon, au nom de l'allié UDF, faisait entendre sa petite musique particulière, en affirmant que son groupe apportera un *« soutien vigilant et exigeant »* au premier ministre. Il appelait, au passage, M. Balladur à *« changer de méthode »*. *« Il faut une politique de proximité, qui ne peut pas être édictée par des cabinets ministériels »*, ajoutait M. Millon.

Le groupe socialiste annonçait, de son côté, une motion de censure sur la loi quinquennale sur l'emploi, destinée à *« mettre la majorité devant sa responsabilité »*. La majorité, justement, faisait mine de se réjouir de ce *« cadeau »* des socialistes, qui allait lui permettre de se montrer parfaitement soudée autour du premier ministre. Il ne restait plus, au président de l'Assemblée nationale et au président du groupe PS, Martin Malvy, assis à un coin de table salle des Pas-Perdus, qu'à s'entendre pour fixer au lundi 11 avril l'examen de cette motion de censure. La routine d'une rentrée parlementaire, en quelque sorte.

PASCALE ROBERT-DIARD

M. Balladur déclare avoir voulu « éviter les divisions inutiles » en retirant le CIP

S'exprimant pour la première fois publiquement depuis le retrait du contrat d'insertion professionnelle (CIP), Edouard Balladur a admis, mardi 5 avril au journal de 19 h 30 de France 3, qu'*« il y avait eu une incompréhension entre une partie de la jeunesse et le gouvernement »*. Il a expliqué que s'il avait annulé le CIP, c'était par fidélité à sa *« conception des choses »* qui est de *« rassembler le plus possible les Français »* et d'*« éviter les divisions inutiles »*.

Se déclarant *« inquiet »* de la violence qui a marqué certaines manifestations, le premier ministre a déclaré : *« Il est extrêmement dangereux dans une société d'avoir recours à la violence. Nous avons eu dans Paris et dans un certain nombre de villes de province des scènes de violence inadmissibles, dont, d'ailleurs, l'immense majorité des jeunes qui manifestaient n'étaient pas responsables. »* Il a ajouté : *« C'est le signe que nous avons désormais dans notre pays et, notamment, dans un certain nombre de villes, des problèmes de cohésion morale, sociale et nationale que nous devons traiter. »* Aussi, pour lui, *« avec le chômage et l'emploi, avec la formation des jeunes, le problème des grandes villes et de l'intégration dans la société française et dans ses valeurs est le problème le plus important pour notre avenir »*.

M. Balladur a affirmé, aussi, que l'application générale de la loi quinquennale sera effective *« d'ici un mois et demi »*, une fois tous les décrets parus. Il a précisé qu'il avait *« demandé qu'on vérifie très soigneusement désormais que les intéressés sont informés préalablement, peuvent donner leur avis, bref que les choses peuvent se faire dans la concertation »*.

L'hommage des députés à Yann Piat

M. Séguin demande que soient assurés aux élus « les moyens de leur responsabilité et de leur indépendance »

Personne n'y a invité, personne ne l'a demandé. Mardi 5 avril, il s'est imposé comme une évidence, ce long moment de silence en hommage à Yann Piat, député du Var assassinée le 25 février. Un silence d'une rare intensité, dans l'hémicycle du Palais-Bourbon bondé, figé, presque au garde-à-vous. Comme après une sonnerie aux morts.

Quelques instants auparavant, d'une voix sourde, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, avait conclu son éloge funèbre en s'adressant directement aux deux filles de Yann Piat, présentes dans les tribunes : *« Notre Assemblée s'efforcera de vous accompagner toutes deux sur les chemins que vous choisirez, en vous apportant un peu de ce que votre mère aurait souhaité vous faire partager. Je ne puis vous assurer, en revanche, parce que cela n'est pas en son pouvoir, que ce crime abominable ne restera pas impuni. Du moins puis-je vous promettre, en son nom, que la mort de votre mère ne restera pas sans suite. »* Au-delà de l'évocation des quarante-quatre années de la vie chahutée, batailleuse, passionnée du député assassiné, au-delà de *« la révolte »*, de *« l'émotion et du trouble »* que provoque ce crime, M. Séguin avait lancé cette mise en garde solennelle : *« Chacun sent que cette tragédie, dans sa démesure même, ne représente que le symptôme d'un mal terrible que nous devons éradiquer. (...) Au-delà des tensions locales poussées à leur paroxysme, sont en cause notre démocratie, nos institutions et nos mœurs publiques. »*

Le président de l'Assemblée nationale a souligné que cette disparition tragique impose deux réflexions. La première touche aux relations entre les élus et l'argent : *« Pourquoi ne pas reconnaître que la démocratie, comme la liberté, comporte un coût ? Pourquoi ne pas braver l'impopularité et l'hypocrisie pudibonde des démagogues, en assurant enfin aux élus nationaux les moyens de leur responsabilité et de leur indépendance ? »* La seconde porte sur *« le rôle et la place de l'Etat dans notre pays »*. *« Ne nous y trompons pas ! En même temps que le député, se sont l'Etat et son autorité qui étaient la cible des tueurs »*, a souligné M. Séguin, avant que le premier ministre n'évoque, brièvement, sa *« révolte »* devant ce *« crime contre la démocratie »*.

G. C.

M. Gonnot (PR) est élu président de la commission de la production

François-Michel Gonnot (UDF-PR), député de l'Oise, jusqu'à présent vice-président de la commission de la production et des échanges, en est devenu, mardi 5 avril, le président, succédant à André Santini (UDF-PSD), député des Hauts-de-Seine, désigné en mars 1993. Le groupe UDF a décidé que ce poste devait revenir à un membre du Parti républicain. Toutes les autres commissions ont reconduit leurs présidents.

[Né le 15 avril 1949 à Arpajon (Essonne), M. Gonnot, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, journaliste, est adjoint au maire de Compiègne depuis 1983, député depuis 1988 et conseiller régional de Picardie depuis 1986.]

Les partenaires sociaux ont repris leurs négociations sur la formation professionnelle

Rendue encore plus d'actualité, après l'affaire du contrat d'insertion professionnelle et le retrait des décrets, la négociation entre les partenaires sociaux sur la formation professionnelle a repris mardi 5 avril. Alors que ces discussions sont nécessitées par la mise en place de la loi quinquennale, la première séance avait eu lieu le 8 février et la signature éventuelle d'un accord était envisagée pour le mois de juillet.

En conséquence, l'ordre du jour de la rencontre a été modifié, pour porter sur l'insertion professionnelle des jeunes. Syndicats et patronat se sont livrés à un premier examen de la filière de formation en alternance, issue d'un accord interprofessionnel datant de novembre 1983, et qui était à l'époque constituée de trois formules, le contrat de qualification, le contrat d'adaptation et le stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP), ce dernier ayant été ensuite remplacé par le contrat d'orientation. La séance a été l'occasion de rappeler *« l'intérêt du paritarisme »*. Les partenaires sociaux, qui avaient modifié le dispositif par un nouvel accord en juillet 1991, puis par un avenant consacré à l'apprentissage, en janvier 1992, doivent maintenant tenir compte de la nouvelle situation. Le CNPF et FO, au moins, envisagent qu'un préaccord intervienne sur la formation des jeunes et l'alternance avant que toute la négociation n'aboutisse. Dans la loi quinquennale, le CIP était appelé à remplacer le contrat d'adaptation et le contrat d'orientation. L'un et l'autre, maintenant prorogés d'un an, devront certainement faire l'objet d'un ajustement d'ordre législatif. Les partenaires sociaux doivent se retrouver le 10 mai pour une troisième séance, mais un groupe de travail se réunira le 2 mai pour réfléchir à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification.

A. Le.

Adoption du projet de loi sur l'informatisation du livre foncier en Alsace-Moselle. – L'Assemblée nationale a adopté, mardi 5 avril, en première lecture, à l'unanimité des présents RPR et UDF (le PS et le PC n'ayant pas pris part au vote), un projet de loi relatif à l'informatisation du livre foncier du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, présenté par le garde des sceaux Pierre Méhaignerie et défendu par le ministre délégué aux relations avec l'Assemblée nationale, Pascal Clément. Ce livre foncier, géré par les magistrats, est l'équivalent du fichier immobilier tenu, dans les autres départements, par les conservateurs des hypothèques.

et la préparation des élections européennes

L'UDF a désigné M. Baudis (CDS) comme candidat à la direction de la liste commune de la majorité

Par un vote à bulletins secrets, les membres du bureau politique de l'UDF ont désigné, mardi 5 avril, Dominique Baudis (CDS), député de Haute-Garonne et maire de Toulouse, comme chef de file pour les élections européennes. M. Baudis a obtenu 18 voix contre 15 à Jean-François Deniau (PR), député du Cher et ancien ministre. Il y a eu un bulletin blanc.

Le bureau politique comprend trente-quatre membres. Siègent dans cette instance le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, le secrétaire général, François Bayrou (CDS), ministre de l'éducation nationale, le président du Sénat, René Monory (CDS), le président du groupe de l'Assemblée nationale, Charles Millon (PR), et le vice-président, Jacques Barrot (CDS), *le président du* groupe des Républicains et Indépendants du Sénat, Marcel Lucotte, le président du groupe de l'Union centriste du Sénat, Maurice Blin, et le président du Rassemblement démocratique et européen du Sénat, Ernest Cartigny. Siègent, en outre, les représentants des groupes parlementaires européens, Yves Galland (rad.) et Nicole Fontaine (CDS). Chaque formation politique de la confédération dispose de deux représentants : Gérard Longuet et Alain Madelin (PR); Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson (CDS); Aymeri de Montesquiou et Didier Bariani (Parti radical); Max Lejeune et André Santini (PSD); Hervé de Charette et René Garrec (clubs Perspectives et Réalités); Pierre-André Wiltzer et Philippe Mestre (adhérents directs).

Douze membres sont élus par le conseil national : Gilles de Robien (PR), Dominique Baudis (CDS), Jean-Claude Gaudin (PR), Jean François-Poncet (CDS), Charles Baur (PSD), Bernard Stasi (CDS), Willy Diméglio (PR), Jacques Dominati (PR), Jean-Claude Casanova (adhérent direct), André Rossinot (radical) et Jean-Pierre Cantegrit (radical). Enfin, Alain Lamassoure (PR), ministre délégué aux affaires européennes, a pu, lui aussi, participer au vote.

Le bureau politique a entendu les deux candidats, MM. Deniau et Baudis, et pris connaissance d'un sondage de notoriété et d'intentions de vote les concernant. Il est passé, ensuite, au scrutin, sans explications de vote des participants, ce qui rend difficile l'analyse du résultat.

Le maire de Toulouse et le président du conseil général du Cher pouvant compter sur l'appui de leur formation respective, le CDS et le PR, dont le poids s'équilibre, ce sont les «petites» composantes qui ont fait la décision. M. Giscard d'Estaing n'a pas indiqué de préférence personnelle.

CLÉS/ *Chronologie*

Partisan d'une liste unique de la majorité aux élections européennes, Edouard Balladur laisse entendre, le 15 juillet 1993, qu'il n'exclut pas d'en prendre la tête. Dès le printemps, deux ministres, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy, avaient pressé le premier ministre de prendre une telle initiative.

■ **Le 12 août**, Edouard Balladur lève, toutefois, l'ambiguïté en déclarant qu'il n'envisage plus de s'engager dans la campagne afin de ne pas voir son «*action compliquée*». L'entourage du premier ministre avance alors le nom d'Alain Juppé. Cette hypothèse est plutôt mal reçue par l'UDF. Cependant, M. Balladur écarte, le 4 janvier dernier, l'idée que les ministres puissent faire partie d'une liste unique qu'il continue d'appeler de ses voeux.

■ **Le 8 janvier**, deux délégations du RPR et de l'UDF se rencontrent pour la première fois afin de confronter leurs projets respectifs sur l'Europe. Alors que certains députés du RPR avancent le nom de Jacques Chirac comme tête de liste – le maire de Paris déclinera l'invitation –, l'UDF pose le préalable d'un accord sur un projet commun. En réalité, la confédération libérale est divisée sur le principe d'une liste unique : Charles Millon y est hostile, tandis que des ministres, tels Gérard Longuet ou Hervé de Charette, y sont favorables.

■ **Le 10 mars**, l'UDF et le RPR se mettent d'accord sur un projet commun sur l'Europe à l'issue d'une rencontre entre leurs présidents, MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac. Les deux formations annoncent qu'elles présenteront une liste unique, dont l'UDF souhaite toujours prendre la tête. La confédération est divisée entre les partisans de Dominique Baudis (CDS) et ceux de Jean-François Deniau (PR). L'affaire est tranchée, le 5 avril, lors de la réunion de son bureau politique.

« Redistribution des cartes »

Suite de la première page

M. Chirac s'était vu opposer une fin de non-recevoir, mais il s'était, tout de même, rallié à cette hypothèse en suggérant le nom du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Pour sa part, le chef du gouvernement, après avoir tergiversé sur la question, avait demandé à ses ministres de se tenir en dehors de cette affaire, écartant ainsi sans ménagement M. Juppé. Toutefois, à la fin de l'an dernier, il ne poussait guère à la constitution d'une liste unique (*le Monde* daté 5-6 décembre 1993).

La désignation de M. Baudis a été rondement menée, mardi, au bureau politique de l'UDF. Avant même le vote des trente-quatre membres du bureau, Jean-François Deniau (UDF-PR) a donné l'impression qu'il pressentait sa défaite. Peu avant 20 heures, le député du Cher a quitté les locaux de la confédération libérale en compagnie de son directeur de cabinet, Hugues Dewavrin. Ils avaient la mine fermée.

M. Deniau venait de prononcer une ultime plaidoirie pour convaincre les dirigeants de l'UDF qu'il était bien le mieux placé pour conduire une liste commune aux deux formations de la majorité, le 12 juin prochain, aux élections européennes. Objet d'une grosse campagne de promotion orchestrée par le Parti républicain, il était donné, depuis des semaines, favori de la compétition qui l'opposait à Dominique Baudis (UDF-CDS). Profitant d'une résurrection pascale inespérée, le maire de Toulouse a réussi, cependant, à inverser la tendance et à l'emporter sur le fil. Une demi-heure après 20 heures, l'affaire était entendue.

Quatre éléments ont joué, *in extremis*, en faveur de M. Baudis. Avec René Monory et Jean François-Poncet, le député de Haute-Garonne a eu des agents électoraux efficaces, sans compter Hervé de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, qui, dit-on, n'est pas resté insensible à l'image de renouvellement offerte par le maire de Toulouse. Ce dernier, de l'avis de Jean-Pierre Raffarin, secrétaire général adjoint et porte-parole de l'UDF, a fait une *«intervention excellente»* devant ses pairs, après M. Deniau. De plns, M. Baudis avait un troisième atout dans la manche : un sondage. Réalisée les 24 et 25 mars par la SOFRES auprès de mille personnes, cette enquête ne lui donne guère d'avance dans les intentions de vote – 36 % contre 34 % à M. Deniau –, mais elle consacre son avantage sur le plan de la notoriété. Il devance son concurrent de 20 points dans l'électorat RPR-UDF – 45 % contre 25 % – et de 16 points dans l'ensemble de l'électorat – 36 % contre 20 %. Le dernier élément était la grogne des trois représentants du PSD, après la mise à l'écart d'André Santini, par le PR, de la présidence de la commission de la production de l'Assemblée nationale.

Les deux principales forces, le PR et le CDS, s'équilibrant *grosso modo*, ce sont les «petites» formations (PSD, radicaux, adhérents directs, clubs Perspectives et Réalité) qui ont permis à M. Baudis de faire la différence. D'autant plus qu'un ultime facteur a pu irriter certains au dernier moment : l'insistance avec laquelle le RPR a fait savoir à l'UDF que le seul candidat vraiment acceptable pour les néogaullistes était M. Deniau. Au RPR, on ne démentait pas que Jacques Chirac l'avait rappelé, en tête à tête, à Valéry Giscard d'Estaing. On aurait voulu sciemment provoquer un réflexe de défense et d'indépendance de l'UDF, sans pour autant susciter l'ire de son président, qu'on n'aurait pas procédé différemment.

Embarras pour M. Balladur

La remise en question du principe d'une liste commune RPR-UDF, si elle se confirme, ne pourrait que gêner le premier ministre. M. Balladur ne «plane» plus dans les sondages et, selon l'expression d'un proche de M. Chirac, *«la magie»* balladurienne ne fonctionne plus. Certains sont même convaincus que l'hypothèse de la candidature présidentielle de M. Balladur va disparaître d'elle-même du paysage. Depuis plusieurs mois, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, s'est assigné pour tâche de pilonner l'Hôtel Matignon, en tentant, si l'on comprend bien sa démarche, de faire passer trois messages : le maire de Paris est le candidat naturel des néogaullistes; le tournant s'effectuera en 1995, car il n'a pas eu lieu en 1993; le RPR, qui n'est pas «mouillé» dans la gestion gouvernementale, survivra, quoi qu'il arrive, à l'épisode Balladur.

Agacé par ce tir de barrage, le premier ministre a répété encore, mardi 5 avril, devant le groupe RPR de l'Assemblée, que le gouvernement et la majorité réussiront ensemble... ou échoueront ensemble. Cette analyse n'étant pas celle faite au RPR, certains stratèges sont fondés à penser que le moment est venu de mettre en avant le parti, en refusant de se soumettre à une candidature Baudis comme chef de file européen. Cependant, le risque est de tomber sous le coup d'une accusation de division, alors que le RPR et l'UDF cohabitent dans le même gouvernement. Cela faciliterait, également, la tâche de M. Balladur dans sa dénonciation du jeu des partis.

Il faudra donc bien une réunion du bureau politique du RPR pour faire une évaluation précise de la situation et pour peser tous les arguments avant de se lancer dans une telle aventure.

OLIVIER BIFFAUD

M. Jospin est surpris par le choix de M. Baudis. – Lionel Jospin, interrogé mardi 5 avril, sur France 3, sur le choix de Dominique Baudis par l'UDF comme candidat à la direction de la liste de la majorité aux élections européennes, s'est dit *«un peu surpris de voir choisir une personnalité qui a défendu tout à fait l'Europe de Maastricht»*. *«Je ne pense pas que c'est avec cette tonalité qu'on doit poser les problèmes de l'Europe»*, a dit l'ancien ministre socialiste, en rappelant qu'il avait, pour sa part, défendu un *«oui critique»* au traité de Maastricht, *«un non au non»*.

POLITIQUE

La réunion du comité national du PCF

Robert Hue propose aux formations de gauche d'élaborer un « pacte unitaire pour le progrès »

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, a proposé, mercredi 6 avril, devant le comité national, d'engager une série de discussions avec l'ensemble des forces de gauche et écologistes dans l'espoir d'élaborer un « pacte unitaire de progrès ».

Encouragé par le succès du mouvement des jeunes contre le contrat d'insertion professionnelle et par les résultats, jugés satisfaisants, des élections cantonales, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, s'est décidé à pousser les feux. Il l'a fait une première fois, le 31 mars, en invitant le comité national à réfléchir *« d'urgence »* aux moyens à mettre en œuvre pour ouvrir *« une perspective de progrès »* (*le Monde* du 2 avril).

Surtout, il a concrétisé sa volonté de prendre *« une initiative forte »*, pour offrir un débouché politique au mouvement social, en proposant, mercredi 6 avril, lors d'une nouvelle réunion du comité national, de renouer le dialogue avec l'ensemble des forces de gauche et écologistes, mais aussi avec les syndicats, les associations et les communautés religieuses, autour d'une série de thèmes tels que l'emploi, le développement économique, la démocratie, l'environnement, la construction européenne ou le nouvel ordre international. Cette démarche de longue durée doit permettre d'élaborer un *« pacte unitaire de progrès »*.

Depuis son accession au poste de *« premier dirigeant »* du PCF, M. Hue n'a eu de cesse d'appeler de ses vœux *« une construction politique nouvelle »*, sans pouvoir jusqu'à maintenant en préciser ni les contours, ni le contenu. Le manifeste du Parti communiste, adopté en janvier dernier lors du vingt-huitième congrès, est lui-même très vague sur cette *« construction »*.

L'ouverture aux « refondateurs »

« Il n'est pas d'issue politique favorable au peuple qui soit envisageable sans une nouvelle construction politique, associant dans une majorité au Parlement et dans un gouvernement toutes les forces de gauche, de progrès pour mettre en œuvre avec le peuple la politique de changement choisie par lui », affirme le manifeste avant de préciser, aussitôt, que *« les conditions d'un tel rassemblement ne sont évidemment pas créées »*.

Comment sortir, en effet, de la politique du *« rassemblement avec les gens »*, c'est-à-dire, en fait, d'une attitude d'isolement vis-à-vis des autres forces de progrès, sans renouer avec la stratégie d'union de la gauche ? La direction communiste bute sur cette difficulté depuis la rupture du programme commun, en 1977. *« L'initiative que sera amené à prendre Robert Hue implique de dire comment traiter les socialistes. Ce qui n'est pas une mince affaire pour les communistes »*, reconnaissait Philippe Herzog, membre du bureau national et probable numéro trois sur la liste du PCF aux élections européennes, avant le comité national du 6 avril.

Il faut un minimum de cohérence, expliquait-il, entre la perspective politique et la future campagne européenne. *« Il y a conflit avec la ligne du Parti socialiste, mais la société nous pousse tous à bouger*, a-t-il affirmé devant le comité national. *Par-delà les « oui » et les « non » à Maastricht, nous devrons travailler avec rigueur pour répondre aux demandes pressantes d'une société dans l'angoisse. »*

De leur côté, les « refondateurs » ont lié ces deux questions, avant même la réunion du comité national, en opposant un refus collectif de participer à la liste des européennes, si celle-ci *« perpétue la vieille conception du rassemblement autour du parti »*. Aussi, alors qu'elle souhaitait présenter une liste reflétant la pluralité des communistes et ouverte, comme par le passé, à des personnalités non communistes, la direction a-t-elle été contrainte de différer la publication du rapport d'Alain Bocquet sur les élections européennes et celle de la liste elle-même.

A la veille de la nouvelle réunion du comité national, les refondateurs maintenaient leurs exigences. S'ils jugent *« positive »* la démarche de M. Hue et s'ils sont *« prêts à prendre leur place dans la nécessaire bataille interne »* que celle-ci implique à leurs yeux, ils attendent que l'ouverture du dialogue avec les forces de gauche trouve un début d'application dans la campagne des européennes.

JEAN-LOUIS SAUX

GAUCHE : M. Rocard affirme que l'élection présidentielle est « gagnable ». – Dans un entretien à paraître dans *VSD*, Michel Rocard déclare qu'il serait *« absurde »*, pour lui, de dire qu'il est *« sûr de gagner »* l'élection présidentielle, mais que cette élection, à ses yeux, est *« gagnable »*. Le premier secrétaire du Parti socialiste *« met la barre au minimum à 20 % »*, pour les élections européennes, *« ce qui*, dit-il, *compte tenu du caractère de cette élection et de notre situation, confirmerait notre redressement »*.

Dans un entretien à l'hebdomadaire « Minute »

M. Vasseur (UDF) estime que « la France a besoin d'un électrochoc »

Après trois centristes – Bernard Bosson, ministre de l'équipement, Jean Mouton, maire de Pierrelatte et président du conseil général de la Drôme, et Dominique Baudis, maire de Toulouse (*le Monde du* 10 décembre) –, un autre représentant de la majorité a choisi de donner un entretien à l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*. Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais et porte-parole du Parti républicain, y déclare, dans le numéro daté du 6 avril : *« Plutôt que de morphine, la France, si elle veut tenir son rang, a besoin d'un électrochoc. »*

Interrogé sur les deux jeunes Algériens résidant à Lyon et expulsés vers l'Algérie à la suite des manifestations contre le contrat d'insertion professionnelle, M. Vasseur se félicite de cette décision : *« Ces deux jeunes étaient non seulement des immigrés en situation irrégulière, mais, aussi, des casseurs. C'est-à-dire qu'ils bafouaient toutes les règles du droit. Je ne vois donc pas ce qu'il y a de scandaleux à leur expulsion. »*

Minute avait publié, la semaine dernière, un entretien avec Michel Jobert, ancien ministre des affaires étrangères sous le septennat de Georges Pompidou et ancien membre des gouvernements de Pierre Mauroy au début des années 80.

SONDAGES : M. Mitterrand devant M. Balladur. – Pour la première fois depuis mars 1993, François Mitterrand recueille davantage d'opinions favorables (48 %, soit une hausse de 1 point en un mois) qu'Edouard Balladur (42 %, soit une baisse de 5 points), dans le « baromètre » Gallup que publie *l'Express* (daté 7 avril), après une enquête réalisée les 31 mars et 1er avril auprès de 945 personnes. Cette chute de la popularité du premier ministre est confirmée par un sondage de l'IFOP, publié dans *Globe* (daté 6 avril) et réalisé les 24 et 25 mars auprès de 982 personnes. Il indique que si M. Balladur reste le *« meilleur candidat de la droite »* à l'élection présidentielle pour 29 % des Français, il perd 6 points en un mois. Jacques Chirac, en revanche, reste stable avec 17 %.

COMMUNICATION

Création d'une filiale et entrée dans General Magic

France Telecom Multimédia mise sur les partenariats

En créant une nouvelle filiale destinée à coordonner ses activités dans le multimédia, France Telecom affirme sa volonté de travailler en partenariat, et d'être attentif au marché pour vendre des services plus que des réseaux.

France Telecom développe deux approches complémentaires du multimédia. La première consiste à mettre en cohérence ses investissements de réseaux à moyen ou long terme, et elle devra, sur ces sujets, s'inspirer des conclusions de la mission Théry, attendues pour juillet. La seconde, basée sur le partenariat et le marché, est beaucoup plus pragmatique et à court terme, explique le premier patron de la nouvelle filiale France Telecom Multimédia (FTM), Gérard Eymery, qui vient de laisser la présidence de Cogecom (holding des filiales de France Telecom) à Marc Dandelot, un proche de Gérard Longuet, ministre de l'industrie.

« Il faut partir du marché, des usages, pour construire des partenariats non exclusifs, minoritaires, pragmatiques », insiste Gérard Eymery, qui tire les leçons des difficultés commerciales rencontrées par les grands programmes à base technique ou politique comme le câble ou les satellites. *« Nous sommes reconnus dans le monde, nous avons des réseaux à large bande, des satellites, des fibres optiques... nous maîtrisons la technique, mais ce sont les usages qui comptent. Il nous faut donc une stratégie d'offre groupée, réseau + service, une stratégie de valeur ajoutée. »*

Cette stratégie sera définie par un comité d'orientation, présidé directement par Marcel Roulet. FTM, structure légère, ne se substituera pas aux différentes filiales ou services – direction commerciale, délégation aux services de l'image, TDF, VT-COM, Cogecom – qui continueront à porter concrètement les projets.

« Produits et usages dominants »

« Les partenariats doivent se bâtir à partir des produits et des usages dominants, et seront portés par les filiales de « métiers ». Car nous pensons que les nouveaux services multimédias doivent enrichir progressivement l'offre dominante. » Or cette offre, en France, c'est la télévision (98 % des foyers) et le Minitel (30 % des ménages, 6,5 milliards de francs d'activité, 24 000 services).

Enrichir l'offre du câble signifie accélérer la pénétration de nouveaux services sur les 6,5 millions de prises déjà installées. Le premier sera le paiement à la séance, avec le lancement de Telcarte (*le Monde* du 2 avril). Mais Gérard Eymery suit aussi attentivement les projets de chaînes de télé-achat, de télé-jeux, ou de « guide TV ». *« Notre logique est de rentabiliser le câble avec des services adaptés, de fidéliser le client par une offre élargie. »* Une logique qui ne perd pas de vue la déréglementation annoncée pour 1998.

Quant au Minitel, il doit lui aussi évoluer, *« passer à la vitesse supérieure »*. Pas seulement au sens propre, avec une vitesse accélérée, l'affichage de photos (26 partenariats existent déjà pour des services de téléchargement de fichiers, de tourisme, de loisirs...), etc. Mais en termes de services enrichis et diversifiés. Et aussi avec une ergonomie améliorée : c'est le sens de l'entrée de France Telecom dans General Magic, cette entreprise californienne où l'opérateur public français rejoindra à égalité d'autres actionnaires prestigieux : ATT, Philips, Sony, Matsushita, Motorola, Apple, NTT.... General Magic prépare les concepts télématiques de demain, les logiciels et langages d'interrogation qui sous-tendront les services futurs, quel que soit leur support. La participation de France Telecom sera comprise entre 1 et 2 %.

« La question n'est plus celle des terminaux, et nous servirons probablement les trois types possibles : décodeur de télévision, téléphone à écran, micro-ordinateur communicant, explique Gérard Eymery. *L'important pour nous est d'être dans les services, et pour les alimenter, de multiplier les partenariats en amont. »*

Une stratégie grand public

Films, photos, jeux vidéo, patrimoine... Des accords existent déjà avec des agences photo comme Gamma ou Sygma ; le protocole signé avec la Réunion des musées nationaux (RMN) doit examiner *« dans une optique commerciale »* ce qu'il convient de numériser en priorité pour exploiter au mieux les fonds patrimoniaux. Mais FTM voit au-delà de ces projets, songe à des liens renforcés avec US West (son partenaire américain pour la télématique).

Et Gérard Eymery se félicite que France Telecom ait pris une participation dans Havas, car il imagine déjà comment les filiales du groupe peuvent devenir autant de partenaires alimentant de nouveaux services : jeux ou éducation avec la CEP et Larousse, marketing avec l'Office d'annonces (ODA), voire tourisme...

Démarrer des partenariats souples, évoluer avec les usages des clients, dans une optique de service commercial : le discours tranche volontairement avec un certain colbertisme qu'on a souvent reproché dans le passé à France Telecom. D'ailleurs, Gérard Eymery n'hésite pas à le dire : *« Ma crainte, c'est un nouveau plan câble. »* La stratégie vise d'entrée le grand public. *« Cela permet de démarrer plus vite »*, explique-t-il. Y a-t-il pour autant un marché ? C'est la seule question à se poser, selon Gérard Eymery. La réponse viendra des expériences.

CAROLINE MONNOT et MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Les « autoroutes de l'information » aux Etats-Unis

Southwestern rompt avec Cox

NEW-YORK
de notre correspondant

Décidement, le projet de *« super-autoroute de l'information »* cher à Al Gore, vice-président des Etats-Unis, tourne de plus en plus au cauchemar, comme un Eurotunnel.

Mardi 5 avril, la compagnie de téléphone régionale Southwestern-Bell a annoncé qu'elle renonçait à son mariage (un partenariat de 4,9 milliards de dollars, soit environ 28 milliards de francs) avec la société de télévision par câble Cox Cable. La rupture de cette alliance intervient après l'abandon, en février, d'un autre grand mariage entre une compagnie de téléphone, Bell Atlantic, et une société de télévision par câble, Tele-Communications Inc. (TCI), le numéro un du câble aux Etats-Unis (*le Monde* du 23 février).

Comme dans le cas de Bell et TCI, Southwestern et Cox ont indiqué qu'ils renonçaient à leur partenariat à cause du poids des réglementations, notamment la baisse de 7 % que la Commission fédérale pour les communications (FCC, instance de régulation aux Etats-Unis) impose aux sociétés de diffusion par câble. Ce contrôle des prix *« réduit d'une manière significative la capacité des deux partenaires à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés »*, a ainsi expliqué Jim Kahar, l'un des vice-président de la compagnie régionale de téléphone. *« Nous avons soigneusement analysé les sept cents pages de règles publiées par la FCC et en avons conclu que l'industrie du câble ne serait pas capable d'engendrer le profit attendu. »*

De son côté, James Robbins, président de Cox Cable (1,7 million d'abonnés dans dix-sept Etats du pays) a commenté cet abandon en expliquant que *« le climat réglementaire actuel allait freiner le développement des technologies modernes de communication aux Etats-Unis »*. Le message est destiné, de toute évidence, à la Maison Blanche.

E. I.

Dans un rapport rédigé par sa commission sida

L'Académie de médecine se prononce en faveur d'un assouplissement du secret professionnel pour le partenaire d'un séropositif

L'Académie de médecine vient d'adopter à l'unanimité un rapport rédigé, sous la présidence du professeur Roger Henrion, par sa commission sida qui se prononce en faveur d'un assouplissement du secret professionnel pour le partenaire d'un séropositif. Elle prend ainsi position sur l'une des questions essentielles soulevées par la progression de cette maladie épidémique sexuellement transmissible qu'est le sida. Intitulé « Secret professionnel et sida », ce rapport avait été tenu confidentiel durant plusieurs semaines.

Le rapport de l'Académie de médecine aborde l'ensemble des questions que pose, face à cette nouvelle menace infectieuse, le respect de la notion de secret médical, clé de voûte de l'exercice de la médecine et du respect des libertés individuelles. Pour le docteur Raymond Villey, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins, le secret médical est à la fois *« le symbole du respect du médecin pour son malade et le symbole du respect de la société pour l'individu »*. Il est aussi l'indispensable garant de la confiance qui s'impose, dans le colloque singulier entre le médecin et le malade, celui qui entend et celui qui souffre. Prenant position sur l'un des sujets les plus délicats – *« Faut-il respecter ou non le secret médical vis-à-vis du partenaire sexuel d'une personne séropositive? »* –, l'Académie nationale de médecine vient alimenter une polémique dont les pouvoirs publics ne pourront pas longtemps faire l'économie.

Le secret médical est en France défini par l'article 11 du code de déontologie. *« Le secret couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris »*, note cet article. Le nouveau code pénal a aggravé les sanctions prévues contre ceux qui violeraient ces dispositions. Ainsi l'article 226-13 prévoit des peines d'un an d'emprisonnement et de 100 000 francs d'amende. Des exceptions sont toutefois prévues, notamment en cas de sévices infligés à des mineurs ou de violences sexuelles.

La principale difficulté pour le corps médical est de parvenir à concilier les articles définissant et encadrant le concept de secret professionnel et l'article 63 du code pénal (article 223-6 du nouveau code),qui précise : *« Quiconque pouvant empêcher par son action immédiate, sans risque pour lui ou pour les tiers, soit un crime, soit un délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient volontairement de le faire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende. »* Cette antinomie entre dispositions déontologiques et pénales est aggravée par les articles 221-6 et 223-1.

S'il n'est pas opposable au patient, le secret médical s'impose en France au praticien vis-à-vis des proches ou de la famille. En d'autres termes, le médecin ne peut révéler aux proches, à la famille, l'état de santé du malade, même si celui-ci le réclame. Dans le cas précis de l'infection par le virus du sida, il arrive que la femme ou l'homme séropositif souhaite l'aide du médecin pour annoncer son infection à son conjoint ou à sa famille.

Des repères bouleversés

Mais cette aide est actuellement impossible. *« Le médecin peut simplement aider son patient à faire cet aveu difficile en sa présence,* peut-on lire dans le rapport de l'Académie de médecine. *De même le secret ne se partage pas entre médecins* (...). *Rien n'autorise en principe un médecin à donner des renseignements sur les malades dont il a la responsabilité à un autre médecin* (...). *Ceci n'est pas toujours simple dès lors qu'il s'agit d'une infection par le virus du sida. Il est en effet habituel que plusieurs médecins soient impliqués dans la surveillance et dans le traitement d'un patient. »*

La mortalité observée chez les personne atteintes d'un sida déclaré, le risque de transmission par voies sexuelles de cette infection virale et, pour reprendre l'expression de l'Académie de médecine *« l'existence fréquente de particularités de vie à l'origine de l'infection dont la connaissance va souvent de pair avec celle de la maladie »*, ont bouleversé les repères et les convictions.

« Peu à peu sont apparues des divergences manifestes entre le respect absolu du secret dans certaines circonstances, au mépris parfois de l'intérêt du malade lui-même ou de son entourage, et son inobservation flagrante dans d'autres, d'où un véritable malaise dont les médias se sont fait l'écho », lit-on encore dans le rapport, qui ajoute : *« Les partisans les plus déterminés de la transparence et de la communication intégrale des dossiers au patient lui-même, sinon à son conjoint, voire à sa famille, qui étaient souvent les plus grands opposants à ce qu'ils considéraient comme l'expression la plus achevée d'un pouvoir médical abusif, sont soudain devenus les plus farouches défenseurs du secret le plus absolu. »*

Au terme d'une longue analyse sur les différents aspects de cette question (en milieu hospitalier, en médecine du travail, vis-à-vis de la recherche et des compagnies d'assurances), l'Académie de médecine conclut à la nécessité de renforcer le secret professionnel dans certains cas et, dans d'autres, de *« l'assouplir »*. *« Le médecin devrait pouvoir être délié du secret professionnel par son patient vis-à-vis d'une ou des personnes choisies par ce dernier, autorisation donnée par écrit afin d'aider le patient à faire une révélation délicate et sortir de son isolement »*, estime l'Académie de médecine. Elle précise en outre : *« La révélation du diagnostic d'infection à VIH chez l'enfant entraîne de fait la révélation de l'infection de sa mère, parfois méconnue du père. Si le père, qu'il soit naturel ou légitime, sollicite des informations sur la santé de son enfant, le médecin ne devrait pas pouvoir opposer un quelconque secret médical, le père ayant un droit à l'information concernant son enfant. »*

L'Académie estime aussi que le médecin devrait pouvoir être délié du secret professionnel vis-à-vis des parents d'un adolescent mineur infecté par le virus du sida. Enfin, elle précise : *« Sans aucune obligation et à titre exceptionnel, en tout dernier recours, et après avoir apprécié toutes les conséquences éventuelles de son acte, le médecin devrait pouvoir, en son âme et conscience, avec toute l'humanité désirable, décider de lever le secret professionnel vis-à-vis d'un futur conjoint, d'un conjoint, ou d'un partenaire, sans tomber sous le coup d'une condamnation pénale. En une telle nécessité, l'article 63 du code pénal, repris dans l'article 223-6 du nouveau code pénal, devrait primer l'article 11 du code de déontologie. Le médecin isolé devrait pouvoir, s'il le désire, s'adresser à deux ou trois médecins spécialement compétents en ce domaine, choisis sur une liste établie par les autorités responsables, pouvant apprécier et attester la gravité du péril. »*

Cette position sera transmise au ministère en charge de la santé. Pour sa part, le docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins, remettra prochainement à Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la santé, le rapport rédigé par la Commission sur le secret professionnel, créée par Bernard Kouchner, qu'il présidait.

On indique de bonne source que les conclusions de cette commission ne coïncident pas avec celles de l'Académie de médecine. Reste, face aux contradictions du code pénal et du code de déontologie médicale, le dilemme auquel sont de plus en plus fréquemment confrontés les praticiens qui ont des patients séropositifs, et qu'ils doivent résoudre dans la solitude.

JEAN-YVES NAU

Selon un sondage

63 % des Français déclarent ne pas avoir subi le test de dépistage

Réalisé par la SOFRES, un sondage publié dans *le Figaro* du mercredi 6 avril (1) révèle que 63 % des Français n'ont pas subi le test de dépistage de l'infection par le virus du sida. Chez les 18-24 ans, 31 % seulement déclarent avoir pratiqué ce test. Ce pourcentage s'élève à 59 % chez les 25-34 ans. Pour 52 % des personnes interrogés et pour 71 % des 18-24 ans, le sida est la maladie qui effraie le plus, loin devant le cancer. 63 % pensent être *« à l'abri »* du sida, tandis que 58 % craignent d'être infectés dans l'éventualité d'une transfusion sanguine. 19 % déclarent connaître une personne séropositive ou malade du sida et 12 % éprouver encore de la peur vis-à-vis des malades.

74 % des personnes interrogées se disent en outre favorables au dépistage obligatoire annuel de l'infection par le VIH parmi *« certaines catégories à risques »* et 64 % estiment que les campagnes d'explication dans les collèges et lycées constituent l'un des moyens les plus efficaces d'information et de prévention. 16 % des personnes interrogées jugent enfin que l'on parle trop du sida, 54 % qu'on en parle suffisamment, et 92 % approuvent la promotion des pouvoirs publics sur les préservatifs.

(1) Sondage effectué les 24 et 25 mars auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus.

A propos de l'évolution de l'épidémie

Le professeur Escande dément les propos parus sous son nom dans « le Quotidien du médecin »

Le professeur Jean-Paul Escande, chef du service de dermatologie de l'hôpital Tarnier (Paris), a démenti, dans un communiqué transmis à l'AFP mardi 5 avril, *« les propos parus sous* (son) *nom dans le* Quotidien du médecin (et repris dans *le Monde* du 5 avril, NDLR) *qui laissent penser qu'* (il) *minimise l'importance du sida et de la mobilisation pourtant plus que jamais nécessaire pour limiter la diffusion de la maladie »*. *« Le sida est un drame (...) le pire est devant nous »*, affirme le professeur Escande, ajoutant que les propos rapportés par le journal médical *« sont à l'opposé des préoccupations du médecin que je suis, responsable directement de la santé de plus de 500 patients »*.

Selon le *Quotidien du médecin*, le professeur Escande estimait que l'épidémie de sida était *« enrayée »* et que la maladie ne constituait pas *« un danger pour la planète »*.

LUTTE CONTRE L'AVORTEMENT : hommage du pape au professeur Lejeune. – Jean-Paul II a rendu hommage au biologiste français Jérôme Lejeune, ancien responsable de Laissez-les vivre, décédé dimanche 3 avril (*le Monde* du 5 avril). C'était un *« grand chrétien du vingtième siècle »* et un *« défenseur ardent de la vie »*, écrit le pape dans une lettre au cardinal Jean-Marie Lustiger, dont la teneur et la longueur sont exceptionnelles pour une personnalité laïque. En soulignant le *« charisme »* de son *« frère Jérôme »*, le pape renouvelle ses attaques contre *« les instances humaines et les Parlements démocratiquement élus qui usurpent le droit de pouvoir déterminer qui a le droit de vivre et, inversement, qui peut se voir dénier ce droit sans faute de sa part »*. – (AFP.)

MÉDECINE

Une « première » en Europe

Un essai de thérapie génique anticancéreuse a débuté à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière

L'équipe du professeur David Klatzmann (hôpital de la Pitié-Salpêtrière, Paris) a indiqué, mardi 5 avril, qu'elle commence un essai clinique de thérapie génique anticancéreuse. Cet essai, le premier du genre jamais réalisé en Europe, portera sur seize patients atteints de mélanome malin (cancer de la peau).

Certes, il ne s'agit pas de la première tentative de thérapie génique anticancéreuse jamais entreprise dans le monde : plusieurs équipes, dont celles des professeurs Steven Rosenberg et Gary Nabel aux Etats-Unis, ont déjà commencé d'explorer cette voie. Mais l'essai mené par l'équipe du professeur Klatzmann (1) n'en constitue pas moins une « première » dans la mesure où il s'agit du premier essai mondial de traitement du mélanome malin métastatique avec des gènes « suicides ». Sa mise en œuvre fait suite aux résultats encourageants que cette même équipe avait obtenus, chez l'animal, en utilisant cette méthode (*le Monde* daté 1er-2 mai 1993).

Schématiquement, la thérapie génique consiste à utiliser de l'ADN pour modifier le patrimoine de certaines cellules, ici des cellules cancéreuses. Initialement, les premières tentatives avaient concerné essentiellement des maladies génétiques causées par le mauvais fonctionnement ou l'absence d'un gène (dans ce cas, le traitement consiste à remplacer le gène anormal ou absent par un gène normal). Lancée par plusieurs équipes, en particulier celles de G. B. Elion et de Michael Blaese aux Etats-Unis et celle de David Klatzmann à Paris, l'idée d'utiliser un gène suicide revient à introduire dans les cellules à traiter des séquences génétiques capables d'assurer la production d'une protéine toxique et ainsi de tuer les cellules cibles.

Dans un premier temps, les gènes étudiés pour cette utilisation étaient ceux qui ont sous leur contrôle la production de certaines toxines bactériennes comme la toxine diphtérique. Le seul problème est que, si cette toxine est d'une redoutable efficacité, sa grande toxicité en rend l'utilisation « thérapeutique » dangereuse. C'est la raison pour laquelle le gène utilisé dans l'essai parisien est celui qui fabrique une enzyme virale (la thymidine kinase du virus herpes simplex de type 1). La présence de cette enzyme dans la cellule cancéreuse a pour conséquence de transformer des médicaments habituellement non toxiques en produits hautement toxiques pour la cellule.

La tolérance du traitement

Sur la base de ce principe, un protocole très astucieux a été mis au point. Le traitement se réalise en deux étapes : dans un premier temps, le gène suicide est introduit dans les cellules cancéreuses ; dans un second temps, une semaine plus tard, le malade est traité avec un médicament comme l'aciclovir ou le ganciclovir. Conséquence : les cellules cancéreuses qui expriment le gène suicide, et elles seules, sont détruites lors de l'administration du médicament.

Chez l'animal, cette méthode thérapeutique a permis d'obtenir la disparition complète de métastases hépatiques expérimentales ou de mélanome malin respectivement chez le rat et la souris. Avant d'être expérimenté sur l'homme, l'essai que s'apprête à mettre en œuvre le professeur Klatzmann a été approuvé par la commission du génie génétique, la commission du génie biomoléculaire, le groupe d'experts de sécurité virale de l'Agence du médicament et par le comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale.

Il s'agit d'un essai de phase 1-2 dont l'objectif principal est d'étudier la tolérance au traitement. Au total, seize patients doivent être inclus dans cet essai thérapeutique au rythme d'environ un par mois. Ses promoteurs espèrent que, en dépit du faible nombre de patients, l'on pourra également dans quelques mois se faire une idée de l'efficacité du traitement. Un essai du même type devrait être entrepris par la même équipe à la fin de l'année prochaine, mais cette fois-ci dans le traitement du sida.

FRANCK NOUCHI

(1) Ce protocole est coordonné par David Klatzmann (professeur d'immunologie à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière) en collaboration avec les professeurs Serge Herson et François Baillet et les docteurs Patrick Cherin (Institut Curie) et Gilbert Bensimon.

JUSTICE

Trafic de faux papiers et hébergement d'« itinérants » du FIS

Des membres présumés d'un réseau de soutien aux islamistes algériens ont été interpellés

Un millier de faux papiers algériens, un fusil d'assaut et des munitions, ainsi que des documents émanant du Front islamique du salut (FIS), ont été dernièrement découverts à Lille et en région parisienne à la suite du démantèlement d'un réseau lillois de trafic d'héroïne. Deux sympathisants présumés du FIS ont été mis en examen pour *« association de malfaiteurs, infraction en relation avec une entreprise terroriste »*, par le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière.

Les révélations d'un trafiquant d'héroïne, interpellé à Lille par le SRPJ local, ont mis la police sur la piste des islamistes. Opérant sur commission rogatoire d'un magistrat lillois, les enquêteurs avaient d'abord démantelé le réseau de trafic de drogues, saisissant deux cents grammes d'héroïne et une forte somme d'argent. Pendant sa garde à vue, le trafiquant est passé aux confidences, « balançant » les noms et les adresses de personnes aidant, selon lui, le FIS.

Perquisitionnant le 21 mars dans un appartement lillois, les enquêteurs ont mis la main sur quelques centaines de cartes d'identité algériennes vierges, ainsi que sur des fausses attestations de service national algérien. Un mouvement clandestin actif en Algérie pouvant être impliqué, le parquet du tribunal de Lille a alors avisé la quatorzième section, spécialisée dans les dossiers terroristes, du parquet de Paris.

Le 22 mars, l'enquête s'est déplacée vers la région parisienne : au domicile d'un habitant de Persan-Beaumont (Val-d'Oise), né en région parisienne et de nationalité française, les policiers ont découvert des tampons humides de l'Etat algérien, un fusil d'assaut et des cartouches de neuf millimètres, ainsi que des documents émanant du FIS. L'homme est aussi fortement soupçonné d'avoir hébergé des membres « itinérants » du mouvement islamiste algérien.

Confiée à la sixième division de la police judiciaire chargée de la « répression des atteintes à la sûreté de l'Etat et des menées subversives », l'enquête du juge Bruguière devra préciser l'ampleur du soutien apporté aux clandestins du FIS par leurs complices interpellés dans l'Hexagone.

E. In.

DÉFENSE

A l'arsenal de Toulon

M. Mitterrand a assisté à l'éloge funèbre des dix marins du sous-marin nucléaire « Emeraude »

TOULON

de notre correspondant

Dans l'enceinte de l'arsenal de Toulon, un dernier hommage a été rendu, mardi 5 avril, aux dix marins victimes de l'accident survenu à bord du sous-marin nucléaire d'attaque *Emeraude* le 30 mars dernier. Le chef de l'Etat, chef des armées selon la Constitution, et le ministre de la défense participaient à cette cérémonie en présence des familles des disparus et de près de 3000 personnes.

François Mitterrand, arrivé par hélicoptère de la base aéronavale d'Hyères, est venu s'incliner seul devant les dépouilles. Grave, le visage blême, le président de la République s'avance vers les dix cercueils disposés face à la mer, recouverts d'un drapeau tricolore et encadrés d'une garde d'honneur composée de six hommes en tenue d'apparat gantés de blanc, chacun ayant une main posée sur la bière. Le ciel est lourd, le vent souffle en rafales. A quelques encablures de là, sous un ciel pesant, se détachent les silhouettes grises des sous-marins *Saphir* et *Doris*, qui rappellent, silencieux, le sacrifice de *« ces hommes qui font douter de la vie »*, comme le soulignera le Père Albertini, aumônier de l'escadrille des sous-marins dans son homélie.

A ses côtés, le pasteur Unger, aumônier régional de la marine, et Mgr Madec, évêque de Toulon, vont célébrer cet office dépouillé auquel participent de nombreuses personnalités parmi lesquelles le contre-amiral Patrick Lecointre, représentant le premier ministre, l'amiral Alain Coatanea, chef d'état-major de la marine, et l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées.

« Respect et silence »

Au premier rang, les familles des défunts s'enferment dans un recueillement et une émotion comme avivée encore par le temps. Il fait froid. La musique des équipages de la flotte interprète la marche funèbre. François Léotard prononce un hommage funèbre à l'attention de cette communauté de sous-mariniers *« faite de respect et de silence, à l'image de ce que la France doit à ceux qui sont morts en mer »*, et exprime aux disparus *« la reconnaissance et l'admiration de la France »*.

M. Mitterrand a épinglé les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume sur les cercueils des deux officiers avant de conférer la médaille militaire aux huit officiers mariniers également disparus.

Après que le chef de l'Etat s'est entretenu avec chaque famille en deuil, les cercueils sont portés jusqu'aux fourgons mortuaires qui quittent, l'un après l'autre, l'enceinte de l'arsenal pour rejoindre ce dernier coin de terre où les hommes des profondeurs reposeront à l'issue de leurs obsèques, mercredi 6 avril, dans l'intimité familiale.

JOSÉ LENZINI

Dans un entretien au « Quotidien »

M. Léotard estime que « l'arme nucléaire ne se partage pas »

L'arme nucléaire ne peut être partagée avec des alliés dans un cadre européen et elle doit rester sous responsabilité nationale. C'est, en substance, ce que François Léotard, ministre de la défense, réaffirme avec force dans un entretien au *Quotidien* du mercredi 6 mars.

« Je crois que l'Europe est l'un des enjeux fondamentaux de cette fin de siècle, explique M. Léotard. *Mais je crois également que l'outil nucléaire doit rester entre les mains nationales. Il est la gestion de l'épouvante et, de ce fait, il ne peut être partagé, même s'il est destiné à ne pas servir. (...) Il n'y a actuellement que des pouvoirs nationaux. Arriverons-nous un jour à un pouvoir unique, politique et légitime en Europe ? Je le souhaite, mais je ne le vois pas dans un avenir proche. (...) L'utilisation – et même la gestion – de l'arme nucléaire ne peut être que le fait d'un système très centralisé, d'une responsabilité unique. »*

Après s'être interrogé sur le point de savoir si on peut étendre la dissuasion à d'autres pays, le ministre de la défense répond : *« La grande leçon que je retiens du général de Gaulle, c'est que, seuls, les dirigeants d'un pays peuvent apprécier où est l'intérêt suprême de ce pays et quand il est menacé. Au moment de l'épreuve, une nation n'a pas d'amis. »*



JUSTICE

Une décision du tribunal administratif

Les deux jeunes Algériens de Lyon n'auraient pas dû être expulsés

Le tribunal administratif de Lyon a prononcé, mercredi 6 avril au matin, un sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion infligé «en urgence absolue» à Mouloud Madaci et Abdel Hakim Youbi, deux jeunes Algériens interpellés lors d'une manifestation anti-CIP, le 21 mars à Lyon. Les magistrats ont contesté la réalité de la *«nécessité impérieuse pour la sécurité publique»*, qui avait motivé la décision d'expulsion prise par le ministre de l'intérieur.

Le tribunal administratif avait été saisi par les avocats des deux jeunes gens, pour demander le sursis à exécution et l'annulation de l'arrêté d'expulsion, avant que celui-ci ne soit exécuté. Mercredi, les juges n'ont pas tranché sur la légalité de la décision d'expulsion mais ont estimé *a posteriori* qu'elle n'aurait pas dû être exécutée. Suivant les conclusions du commissaire du gouvernement, le tribunal a estimé que les jets de pierre contre les policiers reprochés aux jeunes Algériens ne relevaient que de la *«petite délinquance»* et que la réalité du vol et du recel n'était pas corroborée par les pièces du dossier. Selon le jugement, il n'y avait donc pas de *«nécessité impérieuse»* à l'expulsion. Il ajoute que cette dernière a causé un préjudice aux deux jeunes qui n'ont pu être jugés sur les faits qui leur sont reprochés par le tribunal correctionnel. Les juges ont aussi estimé que les moyens allégués par les défenseurs des jeunes gens justifiaient un examen sur le fond pouvant aboutir à l'annulation de l'arrêté d'expulsion. Cette décision, qui conforte la position des avocats des deux jeunes gens, toujours retenus dans la zone internationale du port d'Alger, devrait logiquement aboutir à leur rapatriement en France, au moins jusqu'à leur jugement par le tribunal correctionnel.

La position du ministère de l'intérieur dans cette affaire devient d'autant plus délicate que la Commission européenne des droits de l'homme a invité, mardi, le gouvernement français à *«formuler ses observations écrites sur la recevabilité et le bien-fondé de la requête»* déposée par les défenseurs des deux jeunes Algériens. La Commission, qui a examiné en urgence la requête des avocats des deux jeunes Algériens, n'a demandé aucune mesure conservatoire.

Ph. Be.

Le procès de l'ancien chef milicien devant la cour d'assises des Yvelines

L'embarras du confesseur de Paul Touvier

Au procès de Paul Touvier, mardi 5 avril, devant la cour d'assises des Yvelines, à Versailles, le témoignage le plus marquant a été celui du Père Roland Ducret, dominicain, ancien confesseur de l'accusé, qui s'est interrogé sur la responsabilité de l'Eglise dans l'engagement de l'ancien milicien. La cour a également entendu deux sœurs de Paul Touvier et un ancien premier ministre, Pierre Messmer. Elle devait rendre sa décision, mercredi 6 avril, sur l'audition d'Edouard Balladur, cité comme témoin par la défense.

Le Père Roland Ducret est à confesse. Depuis trois heures, il parle comme on murmure. Et sa voix ne forme plus qu'un long coulis chuchoté et chaviré dans cet immense confessionnal aux allures de cour d'assises... Ce dominicain de soixante-douze ans témoigne *mezza voce* de l'évolution tant espérée de la *«conscience de croyant»* de son ancien fidèle, Paul Touvier, croisé pour la première fois en 1953.

Sous l'élégance sinueuse des phrases, le Père Ducret commence pourtant sa déposition comme on tire une rafale de mitraillette : *«Si je devais refaire mon attestation pour une grâce, je ne le referais pas»*, souffle-t-il d'un trait. Et d'une voix de messe, le dominicain donne ses raisons : il n'avait pas assez songé, dans les années 60, aux filles et fils des victimes désireux d'obtenir justice ; il s'était beaucoup trop avancé en engageant son *«honneur de prêtre»*, mélangeant à plaisir les affaires civiles et religieuses ; enfin, il a compris la nécessité de ce procès, car *«s'il y a un crime contre l'humanité, il doit être jugé pour que personne d'autre ne puisse être tenté de faire la même chose en espérant l'impunité»*.

«Une certaine lâcheté de l'Eglise»

Dans sa cabine de verre, Paul Touvier se rembrunit. C'est la deuxième fois qu'un prêtre se dédit à son sujet. La deuxième fois qu'un allié d'hier, nimbé de la gloire de l'Eglise, rompt devant la cour les liens autrefois tissés. La semaine passée, déjà, le président Henri Boulard avait donné lecture d'une lettre du Père Blaise Arminjon, ancien provincial des jésuites, qui, en trois lignes, démolissait une longue amitié en affirmant avoir rédigé une attestation de faveur *«sous la pression d'un personnage important»*, ne mesurant *«que plus tard* [son] *imprudence»*...

Le Père Ducret n'ira pas aussi loin dans l'autocritique. *«Je ne peux pas mettre en doute la sincérité de Paul Touvier dans les entretiens qu'il a eus avec moi*, explique-t-il. *Les victimes, c'est l'évidence, lui rongent le cœur et l'âme. Il n'y a pas d'hésitation là-dessus. Il avait entrepris une remise en cause radicale et, en même temps, je suis dans le plus grand désarroi...»* Le désarroi d'un confesseur qui pressent bien n'avoir jamais tout à fait réussi à faire le tour de la conscience de l'accusé. Le président Boulard se tourne vers Paul Touvier : *«Que dites-vous des propos du Père Ducret ? – Je suis surpris*, répond-il. *– De quoi ? – De son attitude. – Vous attendiez autre chose ? – La vérité. – Il ne l'a pas dite ? – Si. – Alors pourquoi être surpris ? Parce qu'il a indiqué qu'il ne referait pas aujourd'hui une attestation en votre faveur ? – Oui.»*

Le désarroi du prêtre augmente. Il évoque alors, avec des phrases ponctuées de blancs et de soupirs, la fusillade des sept juifs à Rillieux et le *«naufrage de la conscience de Paul Touvier, l'insupportable condamnation de soi-même dans la durée, les tentatives pour sortir de l'impasse et la droiture des intentions»*. *«Les accusateurs sont-ils les fils de la Résistance ?* demande le dominicain à la cour. *Ont-ils l'héroïsme du présent ?»*

Questions vite délaissées pour un rapide procès de l'Eglise catholique des années 40. *«Mon Eglise a abandonné Paul Touvier à son sort*, relève le Père Ducret. *Or il y a eu, dans le lointain passé, des paroles de mon Eglise qui ont entraîné Paul Touvier. L'Eglise a apporté son soutien massif au maréchal Pétain. Bien sûr, mon Eglise n'était pas tout entière dans le soutien à Pétain. Il y a eu le concile, son* aggiornamento. *Mais enfin ! Mon Eglise est fille de l'Eglise de 40 ! Qu'elle fasse un examen de conscience ! Et là, dans cette enceinte, je ressens une certaine lâcheté de l'Eglise.»*

«Lent cheminement de la conscience»

Le président préfère les examens de conscience personnels. Précisément, il demande au confesseur son avis sur les annotations antisémites dont l'accusé est coutumier dans son journal intime. Le Père Ducret, à la dérive, délivre une analyse improvisée : *«Je crois que les sentiments antisémites, chez Paul Touvier, sont assez épidermiques... C'est une soupape de sûreté par rapport aux contraintes de cette conscience qui est culpabilisée.... Mais je ne crois pas que la fusillade de Rillieux s'inscrive dans une logique antisémite. C'est une logique de sauve-qui-peut imposée par Werner Knab, le chef de la Gestapo. Je ne crois pas que la logique de Paul Touvier soit une logique de «solution finale». Cela, je ne le crois pas.»*

Bref, Paul Touvier fait de l'antisémitisme comme d'autres font des bons mots : *«Ce sont des paroles qui échappent..., qui amusent.»* Le président Boulard : *«Elles vous amusaient aussi ? – Mais, monsieur le Président, je ne suis pas du tout porté de ce côté-là... – N'était-ce pas l'occasion de faire remarquer à Touvier que ses propos étaient déplacés ? – Il fallait une conversion plus profonde pour maîtriser ces remarques-là. Nous devions travailler sur un champ de réflexions infiniment plus vaste...»*

Tandis que le Père Ducret, éprouvé, accepte la chaise que lui avance un huissier, Mᵉ Joë Nordmann, doyen des parties civiles, se lève pour citer un florilège de la prose antisémite et négationniste de l'accusé, injuriant ici un prélat, pestant là contre le culte du souvenir autour des camps d'extermination, plaignant encore le sort de Rudolf Hess, l'un des adjoints de Hitler, emprisonné jusqu'à sa mort. Le président à Touvier : *«Qu'en dites-vous ? – Je n'ai rien à dire. – C'est bien vous qui avez rédigé ces notes ? – Bien sûr. – Vous maintenez ? – Il n'est pas question de faire une réponse !»*

Le Père Ducret, lui, veut bien en risquer une : *«C'est un homme accablé qui remue des pensées, qui se fait plaisir, disons... On pourra dire que je me suis laissé complètement berner de A jusqu'à Z. Mais je pense que c'est peut-être plus compliqué que cela, qu'il y a d'autres explications, un psychisme qui résiste, une recherche d'exutoire.»*

L'avocat général Hubert de Touzalin, pour sa part, se déclare profondément *«interpellé»* : *«Vous nous dites que Touvier était sur la voie d'un* «lent et exigeant cheminement de la conscience» *et je me demande, peut-être avec trop d'audace : Ce cheminement est-il seulement commencé ? Vous nous dites :* «C'est compliqué.». *Je me demande au contraire si les choses ne sont pas beaucoup plus simples !»*.

Il ne restait plus à Mᵉ Jacques Trémolet de Villers qu'à protester. Protester pour la forme. Protester pour le principe. Protester pour tenter de dissiper l'effet désastreux de ces relents d'une vieille haine contre les ennemis d'hier et... d'aujourd'hui. *«Touvier est un homme pourchassé, reclus, qui écrit pour lui-même*, s'enflamme-t-il. *Il est poursuivi depuis 1975 par un nombre considérable d'associations qui portent dans leur intitulé le nom de* «juif». *On peut comprendre qu'il laisse échapper un mouvement d'humeur ! Mais revenons à l'essentiel : le problème qui est posé est celui de l'intention d'un homme en 1944. Et vous cherchez à qualifier ces faits-là à partir de réactions épidermiques en date de 1986 ! Alors, je suis content, car si vous n'avez que cela, c'est peu !»*

Le temps était venu pour Marguerite Gaillard, soixante-seize ans, et Jeanne Lormeau, soixante-dix ans, deux sœurs de l'accusé, de témoigner de leur vie marquée, brisée. Au temps de leur adolescence, au temps de leur jeunesse, elles avaient cru au maréchal Pétain. – *«J'avais la plus grande admiration pour lui, je l'ai toujours, d'ailleurs»*, indique l'aînée – et elles avaient adhéré à la Milice. A en croire Jeanne Lormeau, ce n'était qu'un groupe de jeunes, des copains qui ne rêvaient que de baignades et de balades en forêt. Pour les Touvier, c'était aussi une affaire de famille : *«Tout le monde a signé. C'était normal. C'était dans notre lignée, notre anticommunisme primaire, diront certains.»* Et puis la belle histoire prit les couleurs d'une guerre civile avec des morts, encore des morts.

Le jour de ses vingt ans, le 30 juin 1944, Jeanne Lormeau se rappelle avoir vu son frère arriver à Chambéry, *«pâle comme la mort»*. La fusillade de Rillieux avait fauché, la veille, sept juifs sur ses ordres. Rillieux : *«Une horreur de plus parmi les autres horreurs.»* Non, une horreur à part. Une horreur indélébile. Une horreur qui s'appelle un crime contre l'humanité. De ces crimes dont l'ancien premier ministre Pierre Messmer est venu dire à la barre qu'on ne peut les oublier.

LAURENT GREILSAMER

POLICE : le commissaire Féval retourne en prison. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a infirmé, mardi 5 avril, l'ordonnance de mise en liberté sous contrôle judiciaire rendue en faveur du commissaire Philippe Féval, le 16 mars, par le juge d'instruction parisien Jean-François Ricard. Ecroué une première fois, le 3 février, après sa mise en examen pour complicité d'infractions à la législation sur les stupéfiants (*le Monde* du 5 février), le commissaire devra donc retourner en prison. L'ancien numéro deux de la brigade de répression du banditisme (BRB) est soupçonné d'avoir averti l'un de ses indicateurs, Roland Plégat, mis en examen depuis lors pour trafic de drogues, d'une enquête menée sur lui par l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants.



SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Les premières conclusions de la commission Schléret

La sécurité des élèves en danger dans plus de cent établissements

Chargée d'établir *« l'état des besoins de sécurité des établissements scolaires publics et privés »*, la commission présidée par Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, devait achever ses travaux, jeudi 7 avril. Mais M. Schléret a préféré différer jusqu'au 19 avril la remise de son rapport à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, pour compléter son inventaire. Il est cependant d'ores et déjà avéré que plus de trois cents bâtiments, dans au moins une centaine d'établissements, présentent des risques majeurs pour la sécurité des élèves.

Le rapport de la «commission Schléret» suffira-t-il à effacer l'effet désastreux de la mission Vedel sur l'état du patrimoine des établissements privés (*le Monde* du 11 décembre 1993)? Au plus fort de la polémique provoquée par le passage en force de la réforme de la loi Falloux devant le Parlement, le premier ministre, Edouard Balladur, avait annoncé, le 22 décembre dernier, la création d'une commission chargée d'évaluer l'ensemble des besoins de sécurité pour tous les établissements scolaires, publics et privés. Avec à sa tête Jean-Marie Schléret, député (UDF) de Meurthe-et-Moselle et ancien président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

Prévention du risque d'incendie

Ce groupe de travail (1) a commencé ses travaux quelques jours à peine après la manifestation du 16 janvier qui avait réuni, à Paris, environ 600 000 défenseurs de l'enseignement public. Trois mois plus tard, il s'apprête à rendre son rapport, dans un climat apaisé qui, au dire même de la plupart des participants, a régné durant la quasi-totalité des travaux de la commission. En visitant le plus grand nombre possible d'établissements, le groupe s'est attaché à mieux définir la notion de sécurité d'un patrimoine composé de 6 633 collèges, 2 332 lycées, 1 729 lycées professionnels et environ 700 établissements agricoles.

Depuis la catastrophe du collège Pailleron en 1973 qui provoqua la mort de vingt personnes, la prévention du risque d'incendie reste la préoccupation essentielle. Or, il n'est pas, loin de là, totalement écarté. Sur un millier d'établissements à structures métalliques construits entre les années 60 et 80 selon un procédé industriel normalisé, il en reste encore 114, à ce jour, soit de type «constructions modulaires», soit de type «Bender», dont la démolition devrait être réclamée. Lorsqu'ils sont dotés d'un internat, ces établissements ont été classés dans la catégorie *« à hauts risques »* sur l'échelle établie par la commission, afin d'aider l'État et les collectivités locales à hiérarchiser leurs priorités d'intervention.

Un premier inventaire réalisé sur les deux tiers des 30 000 bâtiments scolaires existants de collèges et de lycées – chaque établissement compte plusieurs bâtiments –, révèle que 229 bâtiments publics et 110 privés cumulent l'essentiel des risques. Dans une moindre mesure, 573 bâtiments privés et 911 publics nécessitent une intervention urgente. Cette première classification doit néanmoins être approfondie et suppose, affirme le rapport, une visite plus fréquente des installations par les commissions de sécurité, dont le rythme de passage, tous les deux ou trois ans, n'est pas toujours scrupuleusement observé. Enfin, il faut noter que la commission n'a pu, faute de temps, examiner que 6 000 des 60 478 écoles maternelles et primaires.

La prévention contre l'incendie n'est pas seule concernée. Le rapport évoque aussi l'absence de contrôle de la structure des bâtiments après leur mise en service, ainsi que les *«défauts d'entretien qui finissent par imposer des réhabilitations lourdes»*. La maintenance des machines dans les ateliers, le stockage de produits toxiques et certaines installations sportives défectueuses, tout comme les abords immédiats des établissements, mériteraient également des mesures de protection et de prévention renforcées. Enfin, sans pour autant vouloir dresser des *« forteresses »*, M. Schléret suggère d'en finir avec *« l'angélisme »* des établissements ouverts à toutes les intrusions extérieures, souvent à l'origine de dépradations multiples.

Carences et vides juridiques

Parmi les autres mesures, la commission a aussi examiné l'ensemble des textes juridiques et les procédures qui, depuis les lois de décentralisation de 1986, ont réparti les rôles entre l'Etat et les collectivités locales. En constatant, ici ou là, des carences ou des vides juridiques, elle en arrive à souhaiter, dans un souci de clarification, une remise à plat des compétences et des responsabilités respectives.

Pour M. Schléret, ce rapport *« initial »* doit trouver son prolongement dans un groupe d'études permanent, dont le rôle pourrait être de favoriser l'information et la prévention afin d'inscrire la sécurité dans les priorités de l'école. En dépit de l'insistance de ses représentants, le cas spécifique des établissements privés n'a pas été pris en compte : le rapport se contente de les inclure dans l'inventaire général.

Forts des conclusions du rapport, les organisations syndicales (FSU, FEN et SGEN-CFDT) ainsi que les parents d'élèves (FCPE) ont, dans une contribution spécifique, demandé des mesures d'urgence avec les crédits correspondants (les 2,5 milliards sur cinq ans prévus risquent de ne pas suffire). Elles suggèrent, en outre, que ce travail d'expertise soit étendu aux établissements d'enseignement supérieur. *« Tout cela devra aboutir inévitablement à une loi de programmation »*, préconise déjà un responsable syndical. *« Faute de quoi nous n'accepterons pas que le travail intéressant et indispensable qui a été accompli ne soit qu'un alibi. »*

MICHEL DELBERGHE

(1) Ce groupe est composé d'une quarantaine de membres (parlementaires, représentants des élus, des collectivités locales et des administrations, des syndicats d'enseignants et des associations de parents d'élèves...).

SPORTS

FOOTBALL : le championnat de France

Le Paris-Saint-Germain s'effondre à Nantes

Le Paris Saint-Germain, en tête du championnat de France de première division, a été battu par Nantes (3-0), mardi 5 avril, au stade de La Beaujoire, lors de la trente-troisième journée. Les Parisiens, qui détenaient le record absolu de vingt-sept matches consécutifs sans défaite en championnat (et de trente-sept rencontres, toutes compétitions confondues) n'avaient pas perdu depuis le 15 août 1993. Ils avaient alors été battus 1-0 par l'Olympique de Marseille. Vainqueur, mardi 5 avril, d'Angers (2-1), l'OM revient à cinq points du PSG.

Les résultats

*Nantes b. Paris-SG 3-0
*Monaco et Lens........................ 0-0
*Le Havre b. Martigues 2-0
*Cannes b. Auxerre 2-1
Montpellier b. *Strasbourg 1-0
*Lille b. Caen 3-1
*Toulouse et Metz 2-2
*Bordeaux b. Sochaux 4-1
*Marseille b. Angers 2-1
*Saint-Etienne-Lyon programmé le 6 avril.

Classement : 1. Paris-SG, 50 pts; 2. Marseille. 45; 3. Bordeaux, 41; 4. Auxerre, 40; 5. Nantes, 39; 6. Cannes et Montpellier, 37; 8. Monaco, Lens et Lyon, 35; 11. Saint-Etienne, 33; 12. Strasbourg, 31; 13. Sochaux, 30; 14. Metz, 29; 15. Lille et Caen, 27; 17. Le Havre, 26; 18. Martigues, 23; 19. Toulouse, 20; 20. Angers, 18.

CULTURE

DANSE

HERMAN SCHMERMAN de William Forsythe au Châtelet

Le cadeau de Sylvie Guillem

Les cinq danseurs du premier mouvement d'*Herman Schmerman* paraissaient, mardi 5 avril au Châtelet, difficiles à surpasser. En pas de cinq, ou en variation individuelle, ils alignent jusqu'au vertige tours en l'air et entrechats, sûrs d'eux, déesses et dieux descendant de l'Olympe sur les tempos emballés du Hollandais Thom Willems. Mais quand la toile de fond prend les couleurs de la nuit, surgit la reine des étoiles : Sylvie Guillem, avec à ses côtés Marc Spradling. Elle avance, de cette démarche très croisée des danseuses, que copient en vain les mannequins des défilés de mode. Justaucorps transparent de tulle noir osé, les jambes nues, sexy, pâle, moderne sylphide au corps sculpté, elle va incarner la danse, la métamorphoser.

La ballerine s'apprête à lancer un défi : aucune des images habituellement employées pour qualifier le style de Forsythe, déhanchements, saccades, ruptures, et même «classique hard», expression qu'elle a elle-même inventée, n'ont plus de raison d'être ce soir. S'appuyant sur ses démarrages foudroyants, elle étire ensuite le mouvement, enveloppant d'une langueur inattendue la légendaire rapidité, parfois la brutalité, du chorégraphe américain. Tout en retenue, elle gomme les effets trop spectaculaires. Restent l'énergie et la forme.

En 1987, quand il donna à Sylvie Guillem le rôle de soliste dans *In the Middle Somewhat Elevated*, chorégraphie qu'il créait pour l'Opéra de Paris à la demande de Rudolf Noureev, Forsythe offrait à la danseuse un cadeau royal : la Guillem naissait, avec éclat, au contemporain. Sept ans plus tard, familiarisée avec la technique et le vocabulaire du créateur, elle n'hésite pas à les détourner vers le classique, à les modeler sur sa personnalité, voire, à coup de ralentis suaves, à montrer l'envers de la «mécanique Forsythe». Un prêté pour un rendu.

DOMINIQUE FRÉTARD

► Même programme (avec deux autres reprises, *Enemy in the Figure* et *Quintett*) jusqu'au 9 avril, 20 h 30, au Châtelet. Sylvie Guillem ne danse pas les 8 et 9 avril. De 55 à 190 F. Tél. : 40-28-28-40. Prochain programme Forsythe dans cette même salle : *As a Garden in this Setting*, les 11, 13 et 14 avril. La chronique de Michel Braudeau, en page II du supplément «Arts et spectacles», est consacrée à William Forsythe.

ARTS

Appel à la grève dans les musées nationaux

Plusieurs syndicats des personnels des musées nationaux ont appelé à une *«grève reconductible»* à partir du mercredi 6 avril, pour appuyer notamment des revendications sur les conditions de travail, le statut et les salaires. *«De très sérieuses perturbations, allant jusqu'à la fermeture complète, sont à prévoir aux musées du Louvre, d'Orsay, Picasso, de Pau, aux châteaux de Versailles, d'Azay-le-Rideau, aux Archives nationales, etc... »*, annonce-t-on aux syndicats CFDT, CGT, FEN et FO du ministère de la culture.

Ce mouvement concerne les agents des musées nationaux, des monuments historiques de l'Etat, des domaines nationaux, des écoles d'art et des Archives nationales. Les syndicats soulignent le *«mauvais déroulement des carrières et les conditions de travail difficiles. Les trois quarts des personnels gagnent moins de 7 300 francs par mois et leurs tâches deviennent toujours plus astreignantes, sans aucune compensation»*.

► Renseignements : Réunion des musées nationaux, tél. : 40-13-48-00.

La saison 1994-1995 à l'Opéra de Paris

Points de suspension

La saison 1994-1995 de l'Opéra de Paris sera placée sous le signe du *«redressement financier»*, a déclaré mardi 5 avril, au cours d'une conférence de presse, Jean-Paul Cluzel, directeur de Bastille et Garnier.

Seul patron de l'établissement regroupant Bastille et Garnier, pour la saison de transition qui précède l'arrivée, en août 1995, d'Hugues Gall, M. Cluzel se retrouvera pendant cette période face à une situation sans précédents : le Palais Garnier sera fermé pour travaux à partir de l'été 1994 jusqu'au 1er mars 1996. Le coût de cette première tranche de réaménagements est évalué à 130 millions de francs. La totalité des travaux prévus pourraient représenter une enveloppe de 350 millions. L'ensemble des productions de ballet et d'opéra se replieront donc pendant une saison et demie dans la seule salle de la Bastille. Résultat : les ballettomanes et les lyricomanes parisiens devront se partager 170 représentations, en tout et pour tout, au cours de la saison à venir, alors que celle qui se termine en juin prochain leur aura proposé au total 300 soirées, lyriques ou chorégraphiques.

Les temps sont à l'austérité alors même que la subvention de fonctionnement allouée par l'Etat à l'Opéra de Paris pour les deux salles confondues reste bloquée aux alentours de 490 millions de francs. Un plan social, qui sera communiqué à la mi-avril aux personnels (au nombre de 1 200 permanents et de 815 contrats à durée déterminée à temps plein) prévoit 100 suppressions d'emplois et un nombre de licenciements secs *«limité»*. M. Cluzel a annoncé un déficit de 40 millions en 1993 (chiffre contesté par les syndicats) et déclaré qu'il entendait ramener ce déficit à 26,5 millions en 1994. La CGT, dans des slogans affichés à la Bastille, a dénoncé *«une grande gabegie, une succession de directions incompétentes, un plan social pour le petit personnel et des directions qui partent avec les honneurs»*.

Pour la saison lyrique 1994-1995, M. Cluzel a annoncé 87 représentations. Neuf ouvrages seront donnés en alternance, dont seulement deux nouvelles productions maison : *Simon Boccanegra* de Verdi en ouverture, mise en scène Nicolas Bieger, direction Myung-Whun Chung; *Lucia di Lammermoor* de Donizetti, mise en scène Andrei Serban, direction alternée Murizio Beniniu et Roberto Abbado, avec, également en alternance, June Anderson et Mariella Devia dans le rôle-titre. Une production viendra de Turin (*la Damnation de Faust*, mise en scène Ronconi, direction Chung), une autre est une co-production de Vienne et Berlin (*Iphigénie en Tauride*, direction Graeme Jenkins, mise en scène Achim Freyer, avec Carol Vaness); *E Capuleti e I Montechchi* de Bellini, direction Campanella, mise en scène Carsen, viendront de Genève. Reprise de *la Flûte enchantée* et de *Madame Butterfly* revus par Robert Wilson, ainsi que des increvables *Noces de Figaro* de Mozart dont Giorgio Strehler ne signe plus, depuis longtemps, la mise en scène.

Le ballet se produira au cours de 77 représentations qui seront toutes des reprises : *Lac des cygnes* et *Roméo et Juliette* chorégraphiés par Noureev, en début et en fermeture de saison; programme Kylian/Balanchine/Graham en janvier; *Magnificat* de Neumeier; *Nijinska/Nijinski*, *Giselle* dans les décors minimalistes de Loïc Le Groumellec. Le Ballet effectuera de nombreuses tournées. Myung-Whun Chung dirige dès ce mois d'avril cinq représentations de *Salomé* en Corée du Sud.

Au cours de cette saison 1994-1995, tous les spectacles lyriques seront retransmis sur les antennes de France Musique. Dès le 25 mai prochain, dans ce même souci d'ouverture, la nouvelle production de *la Tosca*, avec Placido Domingo et Carol Vaness, sera diffusée sur grand écran la place de la Bastille et dans cinquante salles de cinéma en région, grâce à une retransmission par satellite en haute fidélité.

A. R.

► Le prix des places reste inchangé : entre 60 et 570F pour le lyrique; entre 50 et 370F pour le ballet. Une nouvelle répartition des catégories permettra de proposer à chaque représentation 1 000 places à moins de 200F. Locations par téléphone : 44-73-13-00 (Bastille) et 47-42-53-71 (Garnier).

INSTITUT

Mort de Henri Gouhier, historien de la philosophie

Henri Gouhier, historien de la philosophie, doyen d'âge de l'Académie française, est mort à Paris jeudi 31 mars, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

De cette carrière exemplaire, aussi précoce que chargée d'honneurs, on retiendra surtout la trentaine de volumes publiés, dont le premier fut l'œuvre d'un tout jeune homme et le dernier celui d'un homme de quatre-vingt-quinze ans. Nulle hésitation pourtant dans le livre de 1924 sur la pensée religieuse de Descartes; nulle faiblesse dans le livre sur Etienne Gilson de 1993. Pendant presque soixante-dix ans, Henri Gouhier aura toujours exercé à un niveau d'excellence son métier d'historien de la philosophie, avec autant de fécondité que de modestie réelle.

De lui-même, il disait avoir tôt compris qu'il n'était pas un créateur mais que, en revanche, il ne s'estimait pas incapable de recréer les pensées des autres. Recréer : c'est une notion qu'il utilisait pour expliquer la musique et le théâtre, arts «à deux temps», celui de la création et celui de l'exécution. Et il montrait fort bien que le «recréateur» (l'interprète ou l'acteur) a tout à la fois le devoir de fidélité et le devoir d'originalité, faute de quoi il trahit ou ennuie.

Henri Gouhier a été, pour la plus grande satisfaction de ses lecteurs, le «recréateur» d'un certain nombre de grands philosophes : Descartes, Malebranche, Pascal, Fénelon, Rousseau, Maine de Biran, Auguste Comte, Bergson. Pour lui, une philosophie, c'était l'œuvre d'un homme situé à un certain moment du temps et de l'espace, et dans laquelle ce «milieu» se réfractait, de façon originale et insistante.

Une démarche originale

Dès ses thèses sur Malebranche (1926), Henri Gouhier avait compris ce qui ferait l'originalité de sa démarche : ni dévoiler l'architecture rationnelle d'un système; ni, comme tant d'autres, rechercher les sources d'une doctrine; mais, en tâchant de se replacer dans le point de vue du philosophe, comprendre comment celui-ci voyait le «milieu» culturel et intellectuel dans lequel il se trouvait.

Henri Gouhier travailla principalement à ce qu'il appelait *«l'histoire philosophique du sentiment religieux»*, c'est-à-dire l'histoire du sentiment religieux dans ses métamorphoses philosophiques. Il estimait que la philosophie est un débat avec deux grands types de vérités ou de certitudes : la science et la religion. Ce sont elles qui font le monde que le philosophe se donne pour tâche de penser; la philosophie n'est pas un processus endogène, elle organise et donne sens à des notions et des valeurs créées en dehors d'elle. *«L'univers remis à neuf par la science, l'homme ressuscité par la foi, telles sont les deux sources continuellement recréatrices de la pensée philosophique.»*

On évoquera pour finir l'autre partie de son œuvre, celle consacrée au théâtre. Il a dit à plusieurs reprises sa passion d'enfant découvrant sous le chapiteau de la grande place d'Auxerre *le Monde où l'on s'ennuie*, de Pailleron, ou *le Cheminot*, de Richepin. Plus tard, évidemment, il préféra Artaud et écrivit sur lui un beau livre, *Antonin Artaud et l'essence du théâtre* (1975), qui faisait pendant à son essai *le Théâtre et l'existence* (1952).

FRANÇOIS AZOUVI

[Né à Auxerre, le 5 décembre 1898, Henri Gouhier a été élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de philosophie en 1921, diplômé de l'Ecole pratique des hautes études en 1924, docteur en philosophie en 1926. Il fut successivement professeur au lycée de Troyes, à l'université de Lille, et enfin à la Sorbonne, de 1941 à 1968. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1961, de l'Académie française depuis 1979. La plupart des livres d'Henri Gouhier ont été publiés chez Vrin.]

Une gentillesse exquise

La psychologie de l'intellectuel français, environ depuis la guerre, s'est durcie : l'«autre» a tort, il doit se rendre, se taire. Arrogance et intolérance triomphent, avec l'à-peu-près.

Henri Gouhier illustrait une mentalité tout autre. Comme ses contemporains Jankélévitch, Wahl, Marcel, Gandillac, son premier mouvement était d'entrer dans les vues de l'interlocuteur avec douceur, s'excusant presque d'avoir à rectifier un fait, une citation. Haute et flexible comme celle de Jankélévitch, la voix traduisait cette affabilité fondamentale, non dénuée d'humour, qui a longtemps illuminé les jurys de théâtre et les séances de l'Académie, où Henri Gouhier était assidu et très écouté. Membre de la commission du dictionnaire, il y montrait des scrupules et un perfectionnisme émouvants.

Cette précision et cette prévenance n'étaient pas seulement le fait d'un caractère. Elles étaient la conséquence et le moyen d'une curiosité, d'un éclectisme, incluant les œuvres les plus éloignées des philosophes spiritualistes du dix-septième siècle, sa famille; par exemple, les théâtres de la cruauté et de l'absurde. Les mises en scène les plus extravagantes de ces dernières années ne l'effarouchaient pas.

Henri Gouhier était la preuve vivante qu'un même esprit, qu'un même langage, peuvent se saisir de Descartes et d'Artaud, de Maine de Biran et de Beckett, avec autant d'acuité, de bonheur.

La confiance ainsi témoignée à la raison et à notre langue était source, chez lui, de sérénité souriante, de gentillesse exquise.

BERTRAND POIROT-DELPECH

Un collège en grève contre l'insécurité

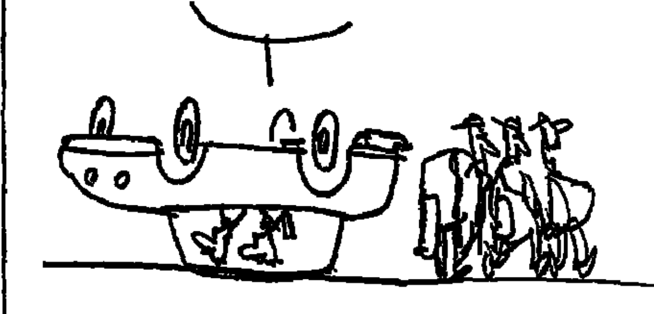
La situation d'un établissement de Saint-Denis témoigne du flou des politiques en faveur des quartiers défavorisés

« L'*ARAPÈDE*, explique Bernard Duattis, principal du collège Garcia-Lorca à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), *c'est le nom que donnent les pêcheurs de Sète à la patelle, coquillage marin en forme de chapeau chinois qu'il est très difficile d'arracher du rocher où elle a élu domicile.* » A Saint-Denis, M. Duattis et sa femme, professeur de lettres, qui s'accrochent, depuis six ans, à leur collège de la cité des Francs-Moisins, se sentent comme des arapèdes. A trois reprises, le principal a essuyé des jets de pierre sur les vitres de son appartement. En juin 1993, une balle de 22 long riffle a décroché un tableau de sa chambre à coucher... Dimanche 20 mars, une bouteille incendiaire a été jetée dans son bureau personnel, qui donne sur la rue. Début d'incendie, dégâts matériels. Depuis plusieurs années, la violence, les conduites agressives, constituent le lot quotidien de Garcia-Lorca et de ses environs. Le 16 mars déjà, une surveillante, assise dans un abribus de la ligne 170, avait été frappée à plusieurs reprises par un ancien élève, récemment exclu du collège. Alors, le 21 mars, après le dernier incident en date, en signe de protestation, personnels de l'établissement et parents d'élèves se sont partagé les rôles : pendant deux semaines, les premiers ont fait grève les lundi, mardi et mercredi, les seconds ont occupé les lieux les jeudi et vendredi. Mais des cours ont néammoins été assurés pour les élèves de troisième qui en ont le plus besoin. Deux semaines de protestation à demander l'invraisemblable : le classement de Garcia Lorca en « zone sensible ». Car ce collège de Saint-Denis, malgré les balles de 22 long riffle et les bouteilles incendiaires, n'est toujours pas jugé « sensible ».

Garcia-Lorca illustre parfaitement le flou des différentes politiques menées en faveur des établissements des quartiers défavorisés, qui débouchent toutes sur l'attribution de moyens financiers ou humains supplémentaires. Avec le temps, les dispositifs destinés à lutter contre l'échec scolaire, contre la violence et l'insécurité, ou ceux destinés, plus globalement, à l'amélioration des conditions de vie, se sont superposés, sans véritable articulation, aboutissant parfois à des aberrations. Pour l'éducation nationale, un établissement situé en zone d'éducation prioritaire (ZEP) peut, de surcroît, être classé sensible. Car les établissements sensibles sont, de fait, généralement confrontés à des problèmes d'échec scolaire. Mais qu'il soit ou non considéré comme sensible, un établissement peut aussi bénéficier de financement au titre de la politique de la ville, dans le cadre des « contrats de ville », conclus entre l'Etat et les communes.

L'adhésion du quartier

Ainsi, Garcia-Lorca est classé ZEP et bénéficie pour cela d'un poste d'enseignant supplémentaire (sur un effectif global d'une quarantaine), et d'un demi-poste de surveillant. Mais il n'est pas classé sensible – il aurait alors trois enseignants et deux surveillants supplémentaires, ainsi qu'un deuxième conseiller principal d'éducation. Cependant, au regard de la politique de la ville, il apparaît au troisième rang des établissements les plus défavorisés et devrait donc obtenir, à ce titre, quelques subsides supplémentaires...



La question se pose donc : comment devient-on, administrativement, un collège ou un lycée sensible ? Instauré dans l'urgence en mai 1992 par une circulaire conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'intérieur (circulaire Lang-Quilès), le classement en zone sensible ne répond toujours pas, selon l'aveu même de la direction des lycées et collèges, à des critères précis, objectifs, valables d'une académie à une autre (le classement en ZEP s'effectue, lui, théoriquement, selon les caractéristiques socioprofessionnels de la population qu'il accueille).

Comment s'étonner dans ce cas des disparités rencontrées entre un établissement classé sensible dans l'académie de Poitiers et un établissement de Seine-Saint-Denis, où la situation est la plus préoccupante ?

En 1992, une première liste de 88 établissements a été dressée dans l'urgence par le ministère de l'éducation nationale, sur proposition des recteurs des cinq académies les plus touchées par les phénomènes de violence (*Aix-Marseille, Créteil, Lille*, Lyon et Versailles). En 1993, la liste a été élargie à 167 collèges et lycées, répartis dans 18 académies, sans pour autant qu'aient été définis clairement les critères d'accès à la catégorie « sensible ». Dans l'académie de Créteil, par ailleurs, la liste des 30 établissements sensibles n'a pas été revue depuis 1992. Et faute de moyens financiers supplémentaires attribués par le ministère, précise-t-on au rectorat de Créteil, celle-ci ne peut être allongée.

Sur le terrain, les résultats encourageants finissent parfois par se retourner contre l'établissement et l'équipe qui le fait vivre. Le collège Garcia-Lorca illustre bien ce paradoxe. Animé par une équipe pédagogique dynamique, il mène à bien son projet d'établissement : réduction des heures de cours de 55 à 45 minutes, afin de créer des ateliers de soutien personnalisé, mise en œuvre de classes de quatrième et troisième à pédagogie différenciée, ouverture d'un club « écoute-parole » à l'heure du déjeuner où interviennent enseignants, médecins et conseillères du planning familial... ; Un signe qui ne trompe pas, malgré les conditions de travail difficiles, les enseignants sont de moins en moins nombreux à vouloir quitter les Francs-Moisins. Le collège comptait 59 % de nouveaux professeurs en 1991, 51 % en 1992, et seulement 29 % en 1993.

La forte adhésion du quartier à leur démarche est parmi leur plus belle réussite. Après l'incendie du 20 mars, 250 personnes ont participé à deux réunions d'information. Parents, responsables d'associations du quartier, anciens élèves, « grands frères » sont venus dire combien ils étaient attachés à « leur » collège, rouage essentiel de la paix sociale dans le quartier. De sorte que, ensemble, ils ont manifesté le 31 mars et qu'aujourd'hui « l'affaire » du classement en zone sensible dépasse largement le simple cadre du collège. C'est tout un quartier qui défend son école. Le 7 avril, les enseignants de l'ensemble de la ZEP des Francs-Moisins seront de nouveau en grève, pour revendiquer une dotation supplémentaire en personnel éducatif. Et s'ils n'obtiennent pas leur classement en zone sensible d'ici à la rentrée de Pâques (la demande a été appuyée par l'inspection académique), ceux de Garcia-Lorca ont d'ores et déjà prévenu qu'ils ne reprendraient pas les cours.

JEAN-MICHEL DUMAY

La justice fait école

« Quoi ! Tout ça pour un baladeur ! » L'élève, en classe de troisième technologique au collège Albert-Camus de Neuilly-sur-Marne, n'en croit pas ses yeux. *« T'as vu ! T'as vu !*, dit-il à son voisin. *Trois mois minimum pour avoir volé un baladeur ! C'est dingue, non ? »* Son doigt n'a pas décollé du grand livre rouge, qui reproduit une série d'articles du Code pénal.

Depuis le printemps 1993, l'exposition itinérante « 13/18 questions de justice », élaborée par des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) de Seine-Saint-Denis, plonge les collégiens et les lycéens dans des abîmes de perplexité. Le rituel est immuable. Une entrée sans désordre sous le portique de l'exposition, labyrinthe de cartons décorés au pochoir. Des coups d'œil plus ou moins longs sur une dizaine de panneaux sur les droits et les devoirs de chacun : *« Un nom, une filiation, une nationalité », « le droit d'être protégé », « de s'exprimer », « d'être défendu », « d'être entendu »*. On regarde rapidement les photos, on reconnaît parfois le tribunal de Bobigny, on prend note. On retient des adresses. Contraventions, délits, crimes : on fait le tri.

Puis vient le temps du jeu, car « 13/18 questions de justice » est conçue comme un jeu pour adolescents de 13 à 18 ans. Sur deux pupitres s'étalent une douzaine de petits tas de panneaux en cartons aux bordures colorées. Les jaunes correspondent au Code pénal, les verts au Code civil. Très vite, par grappes, les élèves s'agglutinent devant les tas et s'arrachent les cartons. Sur les verts, on peut lire la vie de tous les jours : *« Quand ai-je le droit de passer mon permis ? », « A quel âge ai-je le droit de m'asseoir à l'avant ? », « d'ouvrir un compte en banque ? », « Ai-je le droit de quitter le domicile familial ? »* La réponse figure au verso.

Donner des repères

Les cartons jaunes semblent attirer davantage l'attention, celle des garçons surtout. Là, il faut chercher la réponse dans le grand livre rouge. *« Un élève menace un autre de le frapper s'il ne lui porte pas son cartable. Voir paragraphe 31. »* Les situations parlent d'elles-mêmes. *« Les pneus de plusieurs voitures ont été crevés dans la cité »*... On se passe les cartons, on s'exclame : menaces sur un surveillant *(« cinq jours à deux mois »)*, un proviseur *(idem)*, un juge *(« faut être fou pour insulter un juge ! »)*. Une jeune fille a entrepris de noter sur un carnet tous les articles concernant le viol. Un grand à boucle d'oreille et casquette n'en revient pas que l'on puisse, *« pour ça »*, en prendre pour douze à vingt ans. Un autre a repéré l'article correspondant à l'extorsion de fonds qu'il a de lui-même rebaptisé *« raquette »*, faute d'orthographe à l'appui.

Puis c'est le moment fort. Didier Richard, éducateur à la PJJ de Noisy-le Grand, entame la discussion. Chaque élève a choisi deux cartons : un jaune, un vert. Le professeur de français, qui accompagne, écoute, silencieux, dans un coin. Il n'y a pas de sujet tabou. Mariage, contraception, avortement, émancipation, fréquentations, engagement dans l'armée, travail, fugues. Est-on d'ailleurs encore à l'école ? Les sujets abordés correspondent aux préoccupations des 13-18 ans. Ils font écho à leur vie de tous les jours. Question : *« Comment appelle-t-on celui qui vend de la drogue ? »* Eclats de rire : *« Ahmed ! »* Autre question : *« Qu'est-ce qu'un délit ? »* Réponse, sérieuse : *« C'est quand ça saigne »*... Ou encore : *« Combien de temps les flics peuvent-ils vous garder pour contrôle d'identité ? »*. Réponse en chœur : *« Quatre heures »*.

« La dernière fois, se souvient un élève, *les stups* [la brigade des stupéfiants] *m'ont fouillé devant le collège.*

– Il paraît que les keufs [les policiers], *pour fouiller, doivent garder les gants,* demande un autre.

– Et les vigiles ?

– Si vous êtes fouillé par des vigiles, vous pouvez, avec vos parents, aller voir le directeur du magasin. Ils n'en ont pas le droit.

– Tu parles, mon père, il cherchera même pas à comprendre ! »

Un élève pose alors une question sur l'adoption. Esprit d'escalier. *« Est-ce qu'on peut être abandonné par ses parents ? »*, demande un autre. Souvent, les questions tournent autour de la violence. *« Ai-je le droit de me défendre si je me fais agresser ? »* Et l'éducateur d'expliquer la règle et de conseiller de se mettre sous la protection d'un adulte. *« Et ça suffit vraiment pour que le type ne recommence pas ? »* Un jour, les éducateurs ont glissé un carton sur un cas de racket dont ils avaient eu connaissance dans une classe. Les victimes se sont reconnues et ont entendu le message : *« Le racket se développe parce que tout le monde se tait. »* Ils ont parlé. Et le racketteur a été exclu.

Viol, drogue, recel, racket : tout passe ici à la moulinette des idées reçues sur les droits et les devoirs de chacun. La leçon est claire : pour être mineur on n'en est pas moins citoyen. Pour le dire, la justice est là et donne des repères. Parfois, la séance prend des allures de cours de philo. *« La justice peut aussi être injuste, n'est-ce pas ? »* Pas un élève n'a entendu la sonnerie. La séance devait durer une heure et demie. Mais les élèves sont restés une bonne heure de plus. A tester les limites et les interdits, à jauger les codes qu'ils croyaient faits pour les seuls adultes ou qu'ils ignoraient, tout simplement. Pour information, un élève de quatrième avait demandé le matin même : *« Dites, qu'est-ce qu'on risque si on casse une vitrine dans une manif ? »*

J.-M. Dy

BIBLIOGRAPHIE

Université, le temps du doute

SOS UNIVERSITÉ
de Catherine Bédarida
Editions du Seuil,
225 pages, 120 F.

Dans l'enseignement supérieur, aujourd'hui, la cadence du changement est plus soutenue encore que pendant les *golden sixties*. Il ne s'agissait, alors, que d'accroître les effectifs d'étudiants. Les transformations nécessaires actuellement sont à la fois plus complexes, plus radicales et plus controversées.

Depuis quinze ans, la plupart des grands systèmes d'enseignement supérieur ont dû procéder à l'évaluation des établissements, s'adapter à la décentralisation, diversifier leurs sources de financement, restructurer leurs troisièmes cycles et professionnaliser leurs formations. Dans ce tourbillon, la France n'a pas fait exception. C'est même l'enseignement supérieur français qui, au début des années 70, s'est engagé, le premier, dans une politique ambitieuse d'enseignement de masse.

Comme le fait remarquer Catherine Bédarida dans *SOS Université*, l'accroissement des effectifs est allé de pair avec une augmentation sensible des responsabilités, notamment pédagogiques, laissées aux établissements. Il fallait bien répondre aux besoins particuliers des étudiants issus de la « première génération » à faire des études supérieures. Là encore, le phénomène de l'étudiant « première génération » n'est pas limité à la France, tant s'en faut. Ce sont les établissements où le dispositif d'orientation est le plus élaboré et où il est, surtout, intégré aux cursus des étudiants – comme aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Suède – qui ont pu, le plus rapidement, faire face aux problèmes de cette nouvelle catégorie d'étudiants. Or, si l'on en juge par les chiffres présentés dans ce livre, en France, le taux d'encadrement du personnel non enseignant est l'un des plus bas d'Europe du Nord. Et cette faiblesse constitue un sérieux handicap pour l'amélioration des performances des établissements universitaires.

La professionnalisation des programmes, le rôle des régions, les relations des universités avec le monde industriel et économique et enfin, *last but not least*, les difficultés d'ajustement des formations aux exigences d'un marché de l'emploi en plein désarroi : autant d'enjeux pour l'Université française comme pour ses voisines européennes. *SOS Université* présente une analyse sans complaisance d'un système d'enseignement supérieur qui, sans être tout à fait convaincu de la nécessité absolue du changement, tente par tous les moyens d'échapper à l'immobilisme. Comme d'autres systèmes d'Europe occidentale, il est confronté à un choix délicat : faut-il freiner les évolutions mécaniques, qui s'imposent sous la poussée du nombre, pour entreprendre une réforme en profondeur ? Ou bien faut-il accompagner le mouvement et se contenter de retouches et d'ajustements ? Cette alternative est compliquée encore par la concurrence de plus en plus vive entre les établissements d'enseignement supérieur aux niveaux national et international. Les changements doivent-ils être décidés et appliqués d'un coup, au risque de tout chambouler ? Faut-il, au contraire, les faire germer progressivement en les faisant d'abord reposer sur des initiatives locales ? La Grande-Bretagne a choisi la première solution et la France semble pencher plutôt vers la seconde. Un renversement inhabituel des rôles.

GUY NEAVE
directeur de recherche.
Association internationale des universités

REPÈRES

RYTHMES SCOLAIRES. La semaine de quatre jours est plébiscitée par les enseignants et les parents d'élèves, selon une enquête publiée par le ministère de l'éducation nationale. Expérimentée depuis la rentrée 1991, la semaine scolaire étalée sur quatre jours, laissant le mercredi et le samedi libres, concerne aujourd'hui près de 16 % des élèves du primaire dans 48 départements. Les trois quarts des parents et des enseignants concernés ne souhaitent pas revenir à l'ancien système. 60 % des parents pensent en outre que cette organisation a des effets bénéfiques sur le travail scolaire des enfants. Les enseignants en sont moins sûrs, puisque moins de la moitié d'entre'eux (42 %) partagent cet avis. En réalité, d'après l'évaluation conduite par le ministère, il semble qu'il n'y ait aucun effet de cette nouvelle organisation sur les performances scolaires des élèves. Une majorité d'enseignants (57 %) sont persuadés que cela entraîne une moindre fatigue de leur élèves et surtout une meilleure résistance à la fatigue pour eux-mêmes (82 %).

▶ **« La semaine de quatre jours ». Les dossiers d'*Education et formations*, nº 37, mars 1994. Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), ministère de l'éducation nationale, 26 pages, 80 francs.**

LOI EN BD. Le très sérieux *Journal officiel* se lance dans la pédagogie. A l'occasion du Salon du livre, le JO a édité une bande dessinée à destination des enseignants de collège et de leurs élèves de 13 à 15 ans, retraçant l'histoire d'une loi et les différentes étapes de sa conception jusqu'à sa promulgation, *via* le *Journal officiel*. C'est un dessinateur de *Fluide glacial*, Héran, qui a été choisi. La BD est interactive, le lecteur est impliqué dans le déroulement de l'intrigue et doit choisir, à chaque étape, parmi différentes procédures.

▶ **Disponible gratuitement au *Journal officiel*, Boîte à BD, 26, rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15.**

ÉLECTIONS. Les 196 délégués étudiants des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) ont élu, mardi 29 mars, leurs huit représentants au conseil national (CNOUS). Avec 49 voix sur 171 votants et 162 suffrages exprimés, l'UNEF-ID (proche du Parti socialiste), en progression de huit voix, conserve ses deux sièges, de même que l'UNI (proche du RPR) avec 39 voix (+4) et la Fédération des associations générales (FAGE) avec 34 voix (+4). En revanche, l'UNEF (proche du parti communiste) perd 14 voix et ne détient plus qu'un siège au lieu de deux précédemment. Ce siège revient aux délégués des « corpos » de la liste Lien, présente pour la première fois, avec 14 voix.

IUP. Cinq instituts universitaires professionnalisés (IUP), des universités Lille-I, Montpellier-I, de Poitiers et La Rochelle, se sont associés pour organiser des épreuves communes d'admissibilité dans leurs établissements en ingénierie du commerce et de la vente et en sciences de gestion. Ces épreuves s'adressent aux titulaires d'un baccalauréat qui ont validé une année d'études supérieures. L'objectif des IUP est de former des professionnels à bac + 4, qui ont un diplôme d'ingénieur-maître. Un tiers de leur formation a lieu en entreprise.

▶ **Renseignements : IUP de La Rochelle. Tél. : 46-00-31-00.**

PRÉSIDENT. Yves Loubatières, professeur de mathématiques, a été élu président de l'université Montpellier-I, le 25 mars dernier, par 72 voix sur 126 votants, en remplacement de Jacques Demaille, qui occupait ces fonctions depuis avril 1989.

[Né le 24 juin 1948 à Montpellier (Hérault), Yves Loubatières, professeur de mathématiques à Montpellier-I, est docteur d'Etat en mathématiques et ancien maître de conférences en informatique].

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat
directeur éditorial
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat
délégué auprès du directeur général
Michel Tatu
conseiller de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Jean-Yves Haberer s'explique, les milieux financiers internationaux le jugent

Jean-Yves Haberer, ancien président du Crédit lyonnais, refuse le rôle de bouc émissaire après l'annonce d'une perte de 6,9 milliards de francs en 1993 de l'établissement public et de la mise en place par l'Etat d'un plan de sauvetage de la plus grande banque française. Il affirme avoir agi à la tête du Crédit lyonnais de 1988 à 1993 en fonction des vœux de son actionnaire principal, l'Etat. Il considère que la banque a été victime d'une conjonction de circonstances malheureuses. A savoir, la gigantesque escroquerie MGM (Metro Goldwyn Mayer)-Sasea qui lui a coûté plus de 10 milliards de francs et une récession dont l'ampleur l'a surpris, d'autant qu'elle était aggravée par la politique monétaire française.

■ VU DE L'ÉTRANGER : DES ENNUIS PRÉVISIBLES. Aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Allemagne, les milieux financiers n'ont pas été surpris par l'ampleur des pertes du Crédit lyonnais, pas plus qu'ils n'ont été choqués par l'opération de sauvetage de l'Etat. C'est à Londres, dans la City, que les déboires de la banque du boulevard des Italiens ont fait le plus grand bruit.

Le plaidoyer de l'ancien président du Crédit lyonnais

Suite de la première page

Jean-Yves Haberer a été un des plus brillants grand commis de l'Etat de sa génération. Tour à tour directeur de cabinet de Michel Debré aux affaires étrangères et à la défense et directeur du Trésor de 1978 à 1982, il a servi l'Etat pendant suffisamment de temps pour savoir qu'un dirigeant d'entreprise publique n'est pas assuré d'aller au bout d'un mandat de trois ans. *«Si on m'avait demandé de démissionner du Crédit lyonnais, je l'aurais fait.» «J'ai fait pendant cinq ans ce que l'actionnaire m'a demandé de faire.» «La philosophie de l'actionnaire a changé, aujourd'hui on veut vendre, mais ce qu'on m'a demandé de 1988 à 1993 ce n'était pas cela.»*

Le soutien de Pierre Bérégovoy

Au passage, Jean-Yves Haberer rend un nouvel hommage à Pierre Bérégovoy : *« Un homme d'Etat courageux, pragmatique, lucide et fidèle, c'est suffisamment rare en politique pour être souligné.»*

Son soutien, Pierre Bérégovoy ne le lui a jamais retiré, au point de le faire apparaître aux yeux de ses concurrents et de l'opposition d'alors comme le banquier du pouvoir. Ce que Jean-Yves Haberer a toujours contesté. Le fait est qu'en dehors du cas épineux de Bernard Tapie, les dirigeants des principaux grands groupes que le Crédit lyonnais a portés à bout de bras (Pinault, Lagardère, Hersant) et ses plus fidèles clients comme Bouygues *ou Bernard Arnault, ne sau*raient passer pour des hommes de gauche...

La ligne de défense de Jean-Yves Haberer s'articule autour de deux thèmes : la stratégie du Crédit lyonnais correspondait aux vœux de l'Etat et la banque a été victime d'une conjonction de circonstances malheureuses, à savoir la gigantesque escroquerie MGM-Sasea et une récession sans précédent. La crise de l'immobilier, la multiplication des défaillances d'entreprises et le niveau des taux particulièrement élevés, à la suite de la politique *«économiquement et socialement trop risquée»* de la Banque de France, *ont touché de plein fouet* le Crédit lyonnais. *«Mais pour Pierre Bérégovoy, une banque* a fortiori *publique n'était pas une entreprise comme une autre. Elle avait vocation à montrer l'exemple et à soutenir les entreprises fragiles.»* Un exemple? Sans l'intervention du Lyonnais, le groupe privé Hachette aurait fait faillite. C'est dans cette politique que s'inscrivent des prises de participations significatives dans le capital d'entreprises publiques comme l'Aérospatiale et Usinor-Sacilor.

Pour autant, Jean-Yves Haberer ne nie pas avoir commis des erreurs, dont deux ont pesé lourd : l'escroquerie MGM-Parretti-Sasea, qui a coûté plus de 10 milliards de francs à la banque, et une mauvaise appréciation de la conjoncture et de l'ampleur de la récession. S'agissant de l'affaire MGM-Sasea, Jean-Yves Haberer, qui se targue de ne pas être *«un tueur»*, avoue qu'il aurait pu ne pas en assumer *la responsabilité*, en sanctionnant les erreurs commises. *«On a mis trois mois à me dire que l'on avait financé indirectement Giancarlo Parretti alors que j'avais donné l'ordre de ne pas le faire.»* Cet aveu fait, il en vient au tableau «apocalyptique» de la situation des comptes du Crédit lyonnais. *«On ne peut pas dire que la banque est en quasi faillite alors qu'elle a perdu 7 % à 8 % de ses fonds propres et que le transfert de 40 milliards de francs de créances équivaut à 2 % du total de son bilan.»* Et de souligner que d'autres très grandes banques dans le monde – la Citibank aux Etats-Unis et la Barclays en Grande-Bretagne – ont perdu au cours des dernières années une part bien plus importante de leurs fonds propres que le Crédit lyonnais, sans que leurs dirigeants sautent. Tout en se gardant d'accabler son prédécesseur, Jean-Maxime Lévêque, et de mettre en avant l'héritage, il n'en constate pas moins qu'en utilisant la méthode de son successeur, Jean Peyrelevade, il aurait pu faire apparaître une perte du Crédit Lyonnais à son arrivée en 1988 et aurait sans doute obtenu une recapitalisation. *«Il se posait déjà à l'époque un problème de fonds propres beaucoup plus important qu'aujourd'hui»*, affirme Jean-Yves Haberer, qui reconnaît volontiers l'habileté de négociateur de Jean Peyrelevade, son successeur, qui, jouant Matignon contre Bercy, a obtenu *finalement* le double de ce que le Trésor était prêt à lui accorder à l'origine.



Quant à la commission d'enquête qu'il a réclamée, Jean-Yves Haberer ne veut pas juger de sa composition. Mais il se montre sceptique sur l'efficacité d'une commission parlementaire, surtout en période pré-électorale. Au-delà, la question la plus épineuse sera de savoir comment ladite commission, qui devrait être créée dans les quinze jours, va faire pour ne pas enfreindre le secret bancaire et pour ne pas évoquer des domaines dans lesquels la banque est engagée dans des procédures judiciaires aux États-Unis et en Suisse. Oui, décidément combatif, Jean-Yves Haberer...

ÉRIC LESER

Londres : un échec attendu

LONDRES

correspondance

«Le Napoléon de la banque a subi son Waterloo» : si l'hebdomadaire dominical *The Independent on Sunday* a choisi un parallèle cher aux Britanniques en évoquant la gestion de Jean-Yves Haberer, le scandale du Crédit lyonnais n'a pas surpris la City. *«Cela fait longtemps que nous nous méfions du Crédit lyonnais, pris de gigantisme, accumulant trop de risques dans des secteurs jugés dangereux comme l'immobilier ou les loisirs»*, explique-t-on à la banque Goldman-Sachs.

«Le projet banque-industrie à l'allemande était condamné à l'échec en France en raison de l'absence de considérations commerciales de la part du Crédit lyonnais, une banque publique totalement coupée de la réalité des affaires», ajoute James Alexander, analyste chez Kleinwort-Benson.

Pragmatique, terres à terre, se méfiant des grands concepts cartésiens, la première place financière du Vieux Continent préfère se référer à la gestion prudente de la Société générale, voire de la BNP, plutôt qu'à la folie des grandeurs du Crédit lyonnais.

Les déboires du Lyonnais ont fait grand bruit dans la City. Le Lyonnais est très présent à Londres avec notamment sa filiale Capital Market, la banque d'affaires formée dans la foulée de la déréglementation de 1986 et qui compte plus de 900 employés.

Dans les années 80, le Crédit lyonnais a multiplié les prêts aux magnats déchus, comme Robert Maxwell et les frères Reichman (Olympia & York), promoteurs du complexe de bureaux Canary Wharf, dans le quartier des docks, aujourd'hui placé sous administration financière.

L'avenir? L'attentisme est de rigueur, comme le note Sheila Garrard (Lehman Brothers) : *«Tout ce que nous pouvons faire en ce moment, c'est de considérer que le nouveau président va procéder à un grand chamboulement et non pas se contenter de remettre de l'ordre dans la maison.» «Peyrelevade ne me paraît pas l'homme de la situation.*

N'a-t-il pas poursuivi une politique expansionniste qui a coûté cher en tant que patron de l'UAP? Il aurait mieux valu un banquier expert en consolidation», note un autre analyste. Paradoxalement, nombre de spécialistes sont favorables à la création d'une commission d'enquête à l'anglo-saxonne, à condition qu'elle fasse toute la lumière sur la responsabilité des pouvoirs publics.

MARC ROCHE

New-York : l'Etat actionnaire a fait son devoir

NEW-YORK

de notre correspondant

Les financiers américains s'intéressant aux banques européennes n'ont été surpris ni par l'ampleur des pertes du Crédit lyonnais, ni par l'opération de sauvetage de l'Etat, ni par le limogeage, *a posteriori*, de son président, Jean-Yves Haberer. Ils estiment en général que le nettoyage mené par la nouvelle direction va constituer un plus pour la banque.

«La plupart des banquiers américains connaissaient depuis longtemps les problèmes du Lyonnais aux Etats-Unis – avec Metro Goldwyn Meyer notamment – et en Europe», explique William Acworth, un observateur du monde bancaire du groupe de publications spécialisées American Banker Newsletters. Les pertes rendues publiques début mars à Paris ne sont que *«la reconnaissance d'une réalité économique que personne ne pouvait ignorer»*, ajoute le responsable d'un fonds de pension américain qui gère plus de 1 milliard de dollars (5,8 milliards de francs) en France.

Dans ces conditions, le plan de sauvetage annoncé par le gouvernement est plutôt bien accueilli. Que l'Etat intervienne pour sauver une banque ne choque pas : *«Il l'a fait en Scandinavie et même chez nous pour les caisses d'épargne»*, rappelle un banquier américain. *«En France, l'Etat a toujours utilisé les banques pour aider certains secteurs, comme la sidérurgie ou l'immobilier, aujourd'hui, c'est la banque qu'il doit aider»*, commente le gestionnaire de fonds de pension. *«L'Etat français, l'actionnaire, s'occupe de sa banque, c'est ce que nous attendions»*, explique Katharine Rossow, de la banque d'affaires Salomon Brothers. Si elle comprend bien la fureur des banques privées françaises à l'égard de ce privilège accordé ainsi au Lyonnais, elle estime qu'il faudra beaucoup de temps et une restructuration profonde avant que la banque ne retrouve une santé suffisante pour pouvoir être privatisée. Les agences américaines de notation – Moody's et Standard and Poors – ont annoncé une révision de leur appréciation de la banque, mais elles attendent, avant de juger, d'y voir plus clair dans les changements en cours.

Le limogeage de Jean-Yves Haberer ne provoque pas plus d'émoi que de surprise. Les financiers américains sont habitués au *«licenciement»* des patrons affichant de mauvais résultats. *«Un règlement de comptes politique»*, commente pourtant un observateur. *«On ne peut pas dire qu'il n'y avait pas de contrôle sur le management*, explique pour sa part et avec beaucoup de diplomatie Katharine Rossow, *mais plutôt que le contrôle n'était pas suffisant.»*

ERIK IZRAELEWICZ

Francfort : joie cachée

FRANCFORT

de notre correspondant

Pas d'inquiétude pour l'avenir mais une joie cachée : tel est le sentiment de la communauté financière de Francfort sur la déconfiture du Crédit lyonnais. Personne ne doute du redressement de la grande banque française : l'Etat français est actionnaire, et cela suffit à rassurer. Aucune consigne n'a été donnée par les directions des banques pour changer quoi que ce soit dans les relations existantes avec le Crédit lyonnais qui demeure *«une des institutions financières européennes les plus grandes»*, selon un banquier allemand.

Reste donc la *Schadenfreude*, la joie cachée. Car devant la stratégie d'expansion menée par M. Haberer, les interrogations, sinon les réprobations retenues, étaient nombreuses ces dernières années, dans une communauté financière allemande marquée par la prudence conservatrice. *«Qu'on puisse mener une politique de développement mondial si agressive sans capital propre devait conduire à des déboires»*, analyse un banquier de la place. La chute n'était pas certaine mais, *«elle ne surprend pas»*, confie un autre. Cela démontre, pour un troisième, *«que le soutien de l'Etat n'est pas une bonne garantie de succès. Mieux vaut la propriété privée»*.

Le Crédit lyonnais a illustré la chronique francfortaise quand il a divorcé, il y a deux ans, de la Commerzbank, avec laquelle une liaison du type de celle unissant la BNP et la Dresdner Bank était en train de se nouer. M. Haberer a rompu pour mener une politique de développement solitaire, à l'image de la Deutsche Bank, considérée sans aucun doute comme un modèle à suivre et qui était devenue la grande rivale pour la première place des banques européennes. Après de multiples épisodes, le Lyonnais avait acquis en Allemagne, en novembre 1992, une majorité du capital de la BfG Bank, ancienne banque des syndicats tombée en déconfiture et qui amorçait son redressement. La majorité plus une des actions aura été payée 2,1 milliards de marks (1).

«Un montant élevé mais une occasion à ne pas manquer» : tel avait été le jugement général porté à Francfort sur cette opération qui n'avait pas été mal accueillie officiellement, mais qu'on ne pouvait officieusement s'empêcher de considérer comme une intrusion dans la chasse gardée allemande. En 1993, la BfG Bank est sortie du rouge *«malgré la conjoncture»*, en affichant un résultat net de 26 millions de marks. Pour cette année, le chiffre de 100 millions de marks est attendu. Au bout du compte, cet investissement allemand n'est certainement pas le moins fructueux fait par l'ancien PDG.

ÉRIC LE BOUCHER

(1) Un mark vaut actuellement 3,41 francs.

Genève : apparente neutralité

LAUSANNE

de notre correspondant

Si les milieux financiers helvétiques s'intéressent aux déboires du Crédit lyonnais, c'est surtout par rapport à son rôle dans l'affaire SASEA, la plus importante banqueroute de l'histoire économique suisse.

Pour le reste, les banquiers interrogés à Genève, Bâle ou Zurich se cantonnent dans leur traditionnelle neutralité. *«Nous ne pouvons pas nous prononcer sur un dossier français que nous connaissons mal»*, répond Germain Hennet, secrétaire de l'Association suisse des banquiers à Bâle.

«En général, nous ne nous exprimons ni sur les succès ni sur les insuccès d'une autre banque», renchérit André Lou Sugar, porte-parole du Crédit suisse (C. S.) à Zurich.

Un peu plus disert, un banquier privé de Genève voit dans les tribulations du Lyonnais *«la folie des grandeurs sinon la soif de pouvoir d'un de ses dirigeants qui a voulu en faire une banque d'affaires alors que ce n'était pas sa vocation»*.

«Il s'agit d'abord d'une histoire d'homme»

Le même banquier estime qu'il *«s'agit d'abord d'une histoire d'homme et que la législation financière française n'est pas en cause»*.

Pareille affaire pourrait-elle se produire en Suisse? *«En tout cas, pas de cette manière»*, répliquent nos interlocuteurs, en faisant valoir que les trois grandes banques helvétiques sont entièrement privées et à l'abri des interférences de l'Etat.

Les seuls établissements dépendant de l'Etat en Suisse sont les banques cantonales, certaines ayant enregistré des pertes ces dernières années pour avoir inconsidérément prêté. Le dernier grand scandale remonte à 1977, dans la filiale du Crédit suisse à Chiasso.

Pour Mᵉ Marc Bonnant, avocat de Florio Fiorini, l'ancien administrateur de SASEA, il *«ne serait pas élégant»* de se féliciter des nouveaux déboires du Crédit lyonnais.

«Je ne crois pas, indique-t-il, *que ce soit la procédure conduite à Genève qui a servi de détonateur sur la conduite plus ou moins erratique du Crédit lyonnais. Mais je constate que mon client est en prison tandis que M. Haberer, également inculpé de banqueroute simple, ne l'est pas encore. A ce titre, Fiorini devrait être élargi.»*

Mᵉ Bonnant a l'intention de demander prochainement la mise en liberté provisoire de son client.

JEAN-CLAUDE BUHRER



Après la mise en cause de la gestion de Jean-Yves Haberer

Les députés vont débattre de la création d'une commission sur le Crédit Lyonnais

La commission des finances de l'Assemblée nationale ne commencera que le mercredi 13 avril a examiner la possibilité de créer une commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais. C'est à cette date qu'elle désignera un rapporteur qui devra étudier les deux demandes déposées : celle de Bernard Pons, au nom du groupe RPR qu'il préside, qui souhaite une commission de neuf membres ; celle de François d'Aubert (UDF-PR), qui propose une commission de trente députés devant enquêter *« sur la situation et les erreurs de gestion du Crédit lyonnais et sur le contrôle de la banque par les autorités de tutelle et surveillance »*. En estimant qu'une enquête sur la situation du Crédit lyonnais était nécessaire, Jacques Barrot, président de la commission des finances, a précisé le 5 avril qu'il s'agissait moins *« de rechercher des boucs émissaires que de comprendre les dysfonctionnements entre les autorités de tutelle et les entreprises nationalisées »*.

La procédure de création d'une commission d'enquête impose l'examen des propositions de résolution par une commission permanente, puis, sur rapport de celle-ci, un débat et un vote en séance plénière de l'Assemblée nationale.

Actuellement, au Palais-Bourbon, une commission d'enquête sur la SNCF, constituée en décembre dernier après l'adoption d'une proposition de résolution présentée par M. Pons (*le Monde* du 22 décembre 1993), analyse *« les causes des dysfonctionnements actuels des transports ferroviaires »* pour proposer *« des orientations de nature à clarifier les missions de service public »*. Déjà le Sénat avait, en décembre 1988, à l'initiative de Charles Pasqua, alors président du groupe RPR, créé une commission de contrôle chargée d'examiner *« l'action des organismes publics ayant trait à des opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées »*. En fait, il s'agissait d'enquêter sur la tentative de raid sur la Société générale menée par Georges Pébereau avec, notamment, l'appui de la Caisse des dépôts.

C. B.

Deux candidats en lice pour la présidence du Crédit national

Le gouvernement devrait désigner dans les tout prochains jours le successeur de Jean-Yves Haberer à la présidence du Crédit national. Il resterait de fait deux candidats en lice : Michel Prada, le président du CEPME (Crédit d'équipement des PME), qui semble tenir la corde, et Thierry Aulagnon, directeur adjoint du Trésor et ancien directeur de cabinet de l'ancien ministère de l'économie Michel Sapin.

Les jeux ne sont pourtant pas encore faits. D'abord parce que le bilan de M. Prada à la tête du CEPME est loin de faire l'unanimité. L'institution financière spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises perd de l'argent depuis 1992. Victime notamment de la multiplication des défaillances d'entreprises et de la disparition des prêts bonifiés, le CEPME a dû être recapitalisé de 1 milliard de francs une première fois en 1992 et le sera à nouveau d'une somme équivalente. Mais le départ de M. Prada laisserait libre la présidence du CEPME. Le gouvernement, qui n'a pas renoncé à sa technique de chaises musicales, envisagerait de proposer le poste à Jean Pascal, chef du service des affaires monétaires et financières à la direction du Trésor.

M. Peyrelevade boude l'Association professionnelle des banques

Le président du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, a annoncé, mercredi 6 avril sur la radio BFM, que sa banque ne participerait plus, *« pour l'instant »*, aux activités de l'Association française des banques (AFB). M. Peyrelevade, déplorant les critiques de la profession sur le plan de redressement du Lyonnais, a fait part officiellement de sa décision dans une lettre au président de l'AFB, Michel Freyche.

M. Peyrelevade a déclaré qu'il avait espéré, en prenant la tête du Lyonnais, *« une certaine sympathie confraternelle »* de la part des membres de la profession. *« J'ai trouvé que je manquais un peu de cette sympathie et que dans ces conditions-là, pour l'instant, je ne voyais plus très bien ce que j'allais faire dans les instances professionnelles »*, a-t-il ajouté.

A Francfort

L'Institut monétaire européen a loué l'immeuble d'une filiale du Crédit lyonnais

L'Institut monétaire européen (IME), embryon de la banque centrale européenne de demain, a trouvé un immeuble où s'installer à Francfort : il a loué l'ancienne tour de la BfG, banque allemande, filiale du Crédit lyonnais.

Francfort est le siège de l'IME depuis le 1er janvier dernier, mais ne s'y était pas encore installé, faute de locaux, a annoncé mardi 4 avril le service de presse de l'institut implanté provisoirement à Bâle.

L'installation définitive dans ces locaux se fera le 1er novembre prochain.

SOCIAL

A destination de Paris, fin mai

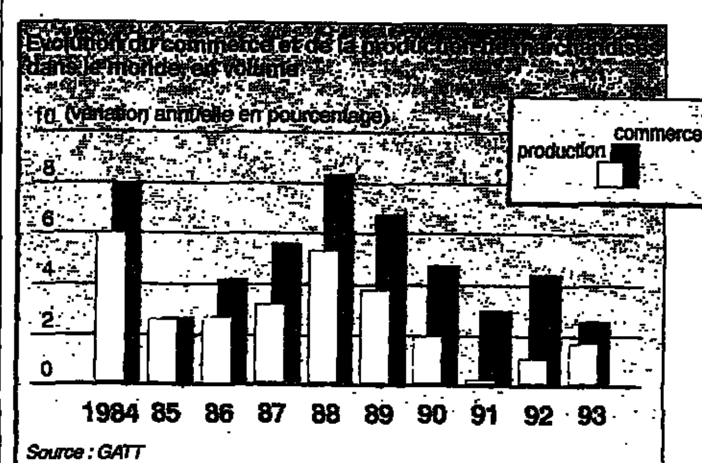
Une marche nationale contre le chômage part de Carmaux (Tarn)

La première des cinq marches nationales contre le chômage devait partir de Carmaux (Tarn), mercredi 6 avril. D'autres marcheurs se mettront en route de Narbonne (Aude), le 11 avril ; de Brest (Finistère), le 17 avril ; de Strasbourg et de Mulhouse, le 1er mai ; de Calais et de Lille, les 8 et 10 mai. Tous ces cortèges devraient converger sur la région parisienne entre le 20 et le 22 mai, après 150 étapes, et feront ensemble, avec les marcheurs de l'Ile-de-France, le tour des banlieues pendant une semaine. Les organisateurs, regroupés au sein du collectif « Agir ensemble contre le chômage », espèrent que des milliers de personnes, chômeurs ou salariés, participeront ensuite aux défilés prévus dans Paris pour les 28 et 29 mai.

Le principe de cette marche nationale avait été arrêté lors des assises nationales du collectif, les 15 et 16 janvier à La Plaine Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Parmi les revendications, figure la réduction du temps de travail à 35 heures par semaine, avant le passage aux 30 heures hebdomadaires, pour créer des emplois.

CONJONCTURE

La croissance du commerce mondial s'est ralentie en 1993



En 1993, la croissance du commerce mondial de marchandises s'est sensiblement ralentie. Elle n'a pas dépassé 2,5 % (à 3 600 milliards de dollars, soit 21 000 milliards de francs), contre 4,5 % l'année précédente, selon les statistiques publiées, mercredi 6 avril, par le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Prévisible, cette chute est à mettre sur le compte d'une récession particulièrement sévère en Europe et au Japon. Ces statistiques confirment qu'à l'image des années précédentes le commerce mondial a crû plus rapidement que la production (un peu moins de 2 % pour celle-ci en 1993) bien que l'écart se soit sensiblement réduit.

FINANCES

Net redressement de Wall Street

Wall Street a effectué un très net redressement, mardi 5 avril, mettant ainsi un terme à une semaine quasi ininterrompue de baisse. La Bourse new-yorkaise a terminé la séance sur un gain de 2,3 %, soit la progression quotidienne la plus importante depuis le 23 décembre 1991. Si la tension à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme, continue depuis trois séances, avait sensiblement pesé sur le marché des actions, le fléchissement de ces mêmes taux, revenu à 7,28 % contre 7,40 % lundi soir, a permis au marché de rebondir.

Par ailleurs, le recul de 1 % de l'indice composite, censé préfigurer l'évolution de l'économie américaine, pour le mois de février, la première depuis sept mois, a contribué à convaincre les investisseurs que les risques d'une surchauffe de l'économie génératrice d'inflation étaient exagérés.

Lors d'une émission télévisée, le président Bill Clinton a déclaré, mardi, que le marché boursier et les marchés monétaires avaient *« réagi avec excès »* à la récente hausse des taux d'intérêt et a souhaité qu'ils *« se stabilisent »*.

ETRANGER

La monnaie de nouveau fortement dévaluée

Lancement en Turquie d'un plan d'assainissement de grande envergure

Le premier ministre de Turquie, Tansu Ciller, dévoilant mardi 5 avril, au cours d'une conférence de presse, un plan d'assainissement ambitieux et sévère comportant notamment une nouvelle et importante dévaluation de la livre turque, a demandé à la population de faire des sacrifices pour tenter de redresser l'économie du pays.

ISTANBUL

de notre correspondante

En une journée, les Turcs ont vu leur pouvoir d'achat considérablement réduit. D'une part, la banque centrale a annoncé une nouvelle dévaluation de 28 % de la livre par rapport au dollar, après celle décidée le 26 janvier (de 13,6 %). Mardi, 1 dollar valait 32 053 livres turques, au lieu de 23 078 la veille. Désormais, la parité de la devise nationale sera fixée par la banque centrale en tenant compte des taux affichés par dix grandes banques, publiques, privées et étrangères. *« Il pourrait encore y avoir des fluctuations »*, a déclaré Mme Ciller à la chaîne de télévision CNN.

Pour augmenter les recettes rapidement, des augmentations de prix immédiates des produits contrôlés par l'Etat ont été annoncées, parallèlement au gel des salaires et au blocage des recrutements. Ainsi les prix des produits pétroliers ont augmenté de 45 % à 90 % alors que l'augmentation du sucre, de l'alcool et du thé se situait entre 50 % et 100 %.

Le premier ministre a insisté sur le fait que la *« potion amère »* devrait être bue par tous. Les contribuables et les entreprises devront payer cette année un impôt supplémentaire unique, dont le taux n'est pas encore connu. Des taxes supplémentaires sur les véhicules de luxe et les résidences secondaires seront également introduites pour répartir le fardeau sur l'ensemble de la population.

Au cours du premier trimestre de la *« nouvelle ère »* annoncée par Mme Ciller, le gouvernement espère limiter à 295 millions de dollars (environ 1 700 milliards de francs) le déficit budgétaire qui avait été estimé à 1,5 milliard de dollars. Le gouvernement affichera désormais ses cibles monétaires et fiscales tous les trois mois.

Mais c'est le programme de restructuration du secteur public qui risque de créer le plus de tensions sociales puisque Mme Ciller est déterminée à accélérer les privatisations qui pourraient rapporter cette année 3,5 milliards de dollars. En gros, le plan prévoit la privatisation de toutes les entreprises jugées rentables, les autres devant être fermées et leurs actifs vendus, causant la perte de dizaines de milliers d'emplois. *« Mme Ciller a fait un FMI, sans le FMI »*, explique un diplomate européen.

Premières manifestations

« Ces mesures vont à l'encontre des intérêts de notre peuple. Ils vont augmenter le chômage, la pauvreté ainsi que les troubles sociaux et politiques », a déclaré le dirigeant syndical Bayram Meral, condamnant le plan du gouvernement. Son syndicat, Turk-Is, *« fera avaler ce remède amer à ceux qui l'ont préparé, »* a-t-il ajouté. Les premières manifestations, pacifiques, ont eu lieu dans plusieurs chantiers navals qui seront, avec une grande partie des mines de Zonguldak et les aciéries de Karabuk, les premières cibles de ces mesures.

La population semble cependant avoir accepté le plan d'austérité avec un certain fatalisme, convaincue, après des semaines de confusion et d'insécurité, que des mesures radicales étaient nécessaires (*le Monde* du 29 janvier). Les milieux d'affaires ont également réagi positivement, mais avec prudence. *« L'ordonnance est correcte, mais ses objectifs ne seront réalisés que si les mesures sont appliquées sans concession »*, a déclaré Sedat Aloglu, président de la Fondation pour le développement économique (IKV).

Le programme de redressement a causé des réactions paradoxales sur la scène politique. Le dirigeant de l'ANAP, parti de centre-droite qui aurait dû approuver les mesures prises par le gouvernement, s'est senti obligé de jouer son rôle d'opposant en critiquant les mesures alors que les sociaux-démocrates du SHP, principal parti de gauche et partenaires minoritaires de la coalition, ont promis de soutenir les mesures introduites par Mme Ciller.

Il est certain que ce plan de restructuration fondamental correspond dans l'ensemble à ce que le secteur privé prônait depuis des années. Il est dommage que le gouvernement ait attendu pour l'appliquer d'être placé le dos au mur. Les semaines à venir révéleront, selon les termes d'un diplomate occidental, si *« le malade va guérir, avec ce remède de cheval, ou s'il va mourir d'être guéri »*.

NICOLE POPE

Dans un rapport d'information parlementaire

Les députés se montrent favorables à l'insertion d'une clause sociale dans les accords de commerce

A l'automne dernier, le député Patrick Devedjian (RPR) avait fait scandale en publiant de son propre chef un bref rapport – sur l'organisation du libre-échange – dans lequel il se faisait l'avocat d'un accord avec les Etats-Unis pour conclure le cycle de l'Uruguay (*le Monde* du 15 octobre 1993). On se souvient du tollé suscité à droite comme à gauche par cet avocat passionné du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Six mois plus tard, force est de constater que les tensions sont bien retombées et que l'acte final du cycle de l'Uruguay, à la veille d'être paraphé, le 15 avril à Marrakech (Maroc), ne déchaîne plus les passions, au contraire. Témoin le rapport d'information sur *« les résultats du cycle de l'Uruguay du GATT »* présenté par le député Patrick Hoguet (UDF), mercredi 6 avril, à l'occasion d'une déclaration gouvernementale à l'Assemblée nationale sur ce même thème.

L'accord conclu à Genève, le 15 décembre 1993 et qui sera paraphé à Marrakech par les cent vingt pays signataires, est *« le moins mauvais possible* [...]. *L'accord est acceptable, car il est conforme aux intérêts de la France, qui est le quatrième exportateur mondial et a tout à gagner à un développement des échanges et à des marchés plus ouverts, à condition que soient garantis des conditions de concurrence équitables et le respect du droit en matière de règlement des différends »*, écrit le rapporteur.

Une idée chère

Les membres de la commission ne se contentent pas en fait d'approuver les conclusions de l'acte final du cycle de l'Uruguay ; ils préconisent d'aller au-delà de telle façon que la France et l'Union européenne puissent à Marrakech *« faire entendre fermement leurs voix sur les problèmes qui n'ont pas été réglés dans le cycle de l'Uruguay »*.

Ces problèmes ne manquent pas. Certains – l'aéronautique, les services financiers, l'acier, les transports maritimes... – *« restent en suspens dans l'accord lui-même »*. D'autres – le dumping social, l'environnement, les variations monétaires – n'ont jamais été pris en compte. *« L'actuelle absence de consensus sur ces questions n'est pas une raison pour ne rien faire »*, écrit le député UDF d'Eure-et-Loire qui s'en prend vertement au directeur général du GATT, Peter Sutherland, l'accusant d'attentisme.

« L'insertion d'une clause sociale dans les accords de commerce » fait partie des idées chères à la mission parlementaire. Elle permettrait, peut-on lire dans le rapport, d'*« assurer le respect des droits de l'homme, en ce qui concerne notamment l'interdiction du travail des enfants, du travail forcé, ou le respect de la liberté syndicale ou de négociation collective »*. Au sein de l'Union européenne, la France est *« déjà soutenue par l'Italie et la Grèce »* et, plus mollement, par l'Allemagne tandis que la Grande-Bretagne campe sur une position de refus.

Plus important, les Etats-Unis et le Canada sont sur des positions voisines de celles de Paris tant et si bien que le rapporteur Patrick Hoguet préconise d'*« utiliser la tribune que constituera la conférence ministérielle de Marrakech pour faire avancer l'idée de l'introduction d'une clause sociale »*. Ironique clin d'œil de l'histoire, les Etats-Unis, adversaire commercial d'hier, ne disent pas autre chose aujoud'hui.

J.-P. T.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Progression de 14,3 % des immatriculations en mars

Sous l'effet cumulé de la reprise économique et des mesures gouvernementales en faveur de l'automobile, les immatriculations se sont accrues en France de 14,3 % en mars. Pour les trois premiers mois de l'année, la progression est de 12,5 % (453 600 véhicules immatriculés). Selon le CCFA (Comité des constructeurs français d'automobiles), ce volume de vente est comparable à celui qu'aurait représenté le premier trimestre 1993 affecté par les immatriculations anticipées de la fin 1992.

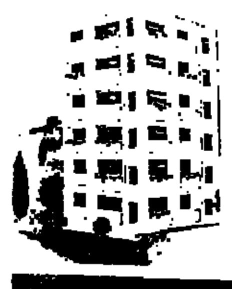
Grâce à la Xantia, Citroën poursuit son ascension avec une croissance de 46,9 % en mars, et Peugeot fait mieux que la moyenne (+ 19,6 %). En revanche, Renault est à présent un peu à la traîne (+ 8,4 %). Sur les trois premiers mois de l'année, les marques françaises améliorent très légèrement leur part de marché (62 % contre 60,3 % pour l'année 1993).

TRAVAUX PUBLICS

Quatre-vingt-onze projets débloqués par l'administration

La quasi-totalité des projets présentés il y a un an par la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) comme susceptibles de créer des emplois à court terme, et qui avaient été bloqués par l'administration ne le sont plus, a indiqué mardi 5 avril le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson.

Sur les 98 projets présentés, 91 sont aujourd'hui débloqués ou lancés et font l'objet d'un projet de financement. Ces 91 projets représentent 12,7 milliards de francs, a précisé M. Bosson, qui faisait le bilan des douze premiers mois de son action à la tête du ministère.



Le Monde

IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS,
RARE, SUR SEINE, VUE NOTRE-DAME. 80 m² DE CHARME. Serge Kayser. 43-29-60-60 recherche appts originaux

MARAIS HOTEL-DE-VILLE 2 P. 60 m². impec., 3e asc. soleil, calme. 1 450 000 F VALETTE 45-61-44-37.

5e arrdt

PANTHÉON 75 m²
Duplex de charme. 2 300 000 F. 45-67-80-91.

SORBONNE 4-5 P.,
115 m², ét. élevé, p. de t., balcons, soleil, sans vis-à-vis. H K. : 43-36-12-13

6e arrdt

6e, CHERCHE-MIDI, dble séj., + 1 ch., 63 m², cft, px élevé, cse aménagements, revalements neufs, vue dégag. Tél. : 45-48-20-88 (rép.)

Entre St-Suprce-Mabillon, 4e, asc., soleil, séj + 3 chbres, gde cuis., 3 bns, excell. état, park., proche, 4 950 000 ferme. Serge Kayser - 43-29-60-60

QUAI MALAQUAIS sur Seine, élégant 4 pces, 165 m², beau volume, à rénover, 7 500 000 F. Tél. : 40-49-08-30.

VANEAU, 2 P.,
cheminée, poutres, très bon état, 1 000 000 F. CASSIL RIVE GCHE - 45-66-43-43

9e arrdt

Me LIÈGE 128 m², beau 5 P., p.de.t., 2e, asc. balc., 2 850 000 F service. VALETTE 45-61-44-37.

10e arrdt

PLACE DES FÊTES
Immeuble construit en 1981, RUE DE PIXERECOURT, 2 pces, 3 et 4 pièces, à partir de 15 000 f/m² entièrement rénovés.
PREBAIL
43-80-35-04.

11e arrdt

17, R. EMILE-LEPEU (11e), les avantages du neuf avec le charme, *le caractère et les volumes du vieux.* du studio au 4 p. en duplex avec loggia et terrasse, s/place, tous les mercredis, de 14 h à 17 h et ts les samedis et dimanche de 11 h à 13 h et 14 h à 19h, renseign. au 48-34-52-12

12e arrdt

2 p. + gde terrasse, 25 m² env., récent, dernier ét., 895 000 RDS. 48-08-72-72

13e arrdt

Montsouris, imm. 76, s/r. et jard., 3-4 p., 80 m², parf. ét., park., urg. 1 650 000 F. 43-35-18-36

TOLBIAC, PRÈS XIVe,
p. de t., studette, 19 m², très clair, ensoleillé, 323 000 F. FONCIA. 45-44-55-50

14e arrdt

Me Gaîté, à sais., p. d. t., 2 p. à rafr., ss vis-à-vis, c. sép., sol., calme, 740 000 F. 43-35-18-36

Près DENFERT, bel imm. 3 p., 86 m², vue superbe, s/Observatoire, 2 300 000 F. 46-44-98-07

Raspail, bel imm. anc., asc., vérit. atel. art., 50 m², à rafr., calme, soleil. 43-35-18-36

St-Jacques, std, ét. él., sol., calme, 3-4 p., 100 m² (liv. 38), 2 bs, balc., park. dble. 43-35-18-36

15e arrdt

Me LOURMEL, 3 P. 67 m², R-de-C. + s/sol. Bon am. 800 000 F VALETTE 45-61-44-37

RUE CROIX-NIVERT, (Félix-Faure), 3 p., 65 m², ét. élevé, asc., balcon, soleil, dégagé, parking. H.K. : 43-36-12-13

VAUGIRARD, STUDIO,
7e ét., asc., calme, clair, bon état, 660 000. CASSIL RIVE GAUCHE - 45-66-43-43

16e arrdt

AUTEUIL 2 P., 4e asc. imm. 1930, bon état, 1 365 000 F VALETTE 45-61-44-37.

17e arrdt

Etoile, vrai atelier, 65 m², 5,4 m haut. sous plaf., étage élevé, ascenseur, balcon. Verdure, dégagé, vue, calme. H. K. 43-36-12-13.

19e arrdt

RUE MANIN, PROCHE BUTTES-CHAUMONT, superbe 2 p. en duplex, cuisine équipée. Tél. : E.C.I. - 42-49-56-90

78 - Yvelines

VERSAILLES R. D. Proximité parc, propr. vend, dans bel imm. ancien entièrement rest. avec asc., 1 appart. 100 m², 4 pces, tt cft, 2 600 000 F. Exceptionnel duplex, 217 m², 7 pces, tt cft. Pour rens. : 39-50-30-26.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, CHEZY, R + 2
Napoléon-III, 6 ch, jardin impeccable, 2 parkings H.K. 43-36-12-13

NEUILLY-JATTE,
beau 4 p., gd balcon sur jard., dble box. 39-52-93-24

Investissez à Paris-Ouest studios neufs rentabilité : 8,9 % gestion locative assurée 42-93-38-63

NEUILLY-SABLONS
élégants duplex, 80 et 92 m², vue panoramique, à partir de 2 490 000. 47-04-88-18

NEUILLY-ST-JAMES vue sur Seine, petit immeuble, haute qualité, terrasses, jardins
29 000 F/m²
neuf livraison sept. 1995 BATIRENTE – H. K. 43-36-12-13

hôtels particuliers

NOGENT, BOIS, RER, s/terr. 700 m², h. p. 19e, 400 m² habit., divisibles, travx, 6,5 MF (SCI) F. CONTI. 43-46-63-09

maisons individuelles

MOUGINS, village très belle, prop. 2 000 m² terrain, 240 habitations, 4 ch., 4 bains, vue, pisc., gar., 4 500 000 F. Tél. : 92-92-81-51

Région parisienne

NOISY-LE-GRAND Proche du centre en secteur calme et agréable, t. b. maison récente sur ss-sol total comp. : garage 2 voit., lingerie, cave, poss. aménager salle de jeux. En r.-de-j., vs entrez ds un superbe séj. de 50 m², accès sur le jardin av. 2 terrasses est-ouest, jolie cuis. contemp. équip., ch. en r.-d.-c. av. s. d. b. En ét. : 3 ch., dressing, dégag., mezz., frais de notaire réduits, prix : 1 980 000 F. Tél. : 43-04-93-97 après 19 h - 40-65-28-20 avant 18 h.

FONTENAY/BOIS
Propriét. vend VASTE MAISON de caractère tt. cft + combles + box Le tout : 300 m² environ + cour jardin Exceptionnel : 1 850 000 F Tél. : 42-65-11-66

VERSAILLES MONTREUIL
Maison 1900 meulière, charme, 200 m², hab., séj., s. à manger, 6 chbres, s/sol, gar., jard., 400 m² 4 400 000 F St-Louis Immobilier 39-02-38-10

villas

HENDAYE PLAGE (64)
30 m plage., vue mer, appt tot. rén. 70 m² + terrasse 20 m², 3 ch., 2 s. d'eau. cuis./bar. Totalement équip. 15 000 F/m². Tél. : (1) 49-29-00-96 (rép.)

propriétés

RÉGION G. SAND (36)
Excel. prop. 7 000 m², arborés (vieux chênes), constr. 1978, 5 ch., 3 sdb. séj. 120 m², chem., bur. 30 m², sols marbre, terrasses pierre, 12 kms ville ppale. 1 900 000 F. Tél. : (1) 49-29-00-96 (rép.)

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grandes surfaces. Évaluation grat. sur demande 46-22-03-80 43-59-66-04

CABINET VALETTE rech. pr investisseurs STUDIOS et APPTS Paris 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e. Paiement comptant. 45-61-44-37.

EMBASSY SERVICE
Rech. pour clients étrangers appts haut de gamme Paris résidentiel et hôtels part.
(1) 47-20-40-03

locations non meublées offres

Paris

11e VOLTAIRE. Beau 2 P., 5e étage, imm. récent, gd balc., park., 5 000 F h.c. PARTENA 42-66-36-53

12e DUGOMMIER, beau 3 P. tout confort, 4 990 F, h.c. PARTENA – 47-42-07-43

14e R. ALÉSIA, 2 pces sur gd jardin, sans vis à vis, 3e étage, asc. loyer 3 950 + ch. 750 F, chauffage inclus. CASSIL RIVE GAUCHE. 45-66-43-43.

15e COMMERCE, 3 pces, 80 m², 5e étage, asc. s/cour arborée, 7 500 H. Ch. Tél. : 42-66-36-53.

8e ÉTOILE standing, superbe 4 pces, 140 m², grd p. de t., 14 400 H.Ch., Tél. : 42-66-36-65.

Convention, récent studio, tt cft, clair, 4e étage, 3 900 F C.C. 47-83-65-61. Apr. 19 h.

TROCADÉRO, voie privée, 2 p., 50 m², rénové, sur jardin + gde cuis., + s. d. b., + cave, 5 500 F + ch. 40-75-61-21

Vue sur les Invalides, 90, bd Latour-Maubourg, F3, 94 m², 3e ét, 13 988 F T.C.C. AGIFRANCE 49-03-43-02.

16e IÉNA GRAND STAND. Beau studio, tt. cft. 6e étage 3200 F hors charges. 47-42-07-43

bureaux

Locations

16e av. FOCH, à louer hôtel part. à usage profes. 42-80-38-72, porte 208.

8e, 40, rue Monceau à louer locaux mixtes 250 m² environ. Profes. et habit. 22 000 F mens. H.C. Libre suite. 42-80-38-72 Poste 208.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50.

propositions commerciales

TECHNOP AG
Sandbücel - CH 9424 Rheineck
Entreprise commerciale à vocation européenne dont le siège est en Suisse

ayant de bonnes relations avec des grossistes du **domaine non alimentaire**

recherche représentations exclusives en zone germanophone d'articles non alimentaires orientés sur le marché. (Bricolage, centre de loisirs et de construction, foyer et passe-temps.)

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE
FNAIM

Achats

L'AGENCE EUROPÉENNE rech. APPARTEMENTS Paris Rive Droite - Rive Gauche Tél 42-93-60-50

Vous vendez un logement avec ou sans confort à Paris. Adressez-vous à un professionnel FNAIM IMMO MARCADET 42-51-51-51

Location

PASSY 73 m², gd dble séjour + chbre, 7 900 F net, box possible. YVESSAC - 45-25-73-10

Ventes

3e MARAIS R. SAINTONGE 70 m² 1 160 000 F
Appt 3 pces à rénover PARTENA - 42-66-36-53

Luxembourg b. im. anc. s/cour. Id pied ter. ou prof., 3 p., 71 m² à rafr 1 800 000 F - 43-35-18-36

AFF. DU JOUR
4 p., dernier ét., asc., 5e 1 780 000 F - 43-36-17-36

PARIS 6e petit immeuble 191 m², RDC + 1 ét., 2 485 000 F Tél - 42-37-57-47

PARIS 12e, dép. retr. cède lds hôtel 2 **, 30 nos, b. empl. Px inter Ecr no 4248441 MGC 94, rue Doudeauville 75018 PARIS qui transm.

RUE DE CLISSON
Recent, stdg studette tt cft, gd balc., s/jard 380 000 F FONCIA - 45-44-55-50

15e FRONT DE SEINE EXTRAORDINAIRE S/SEINE
BEAU STUDIO
ét élevé, lux prestations, park., 830 000 F PARTENA - 42-66-36-53

CAULAINCOURT, très bel imm. anc., stand., 3 P., 75 m² sud, 3 m. sous plafond, 1 800 000 F. Tél 42-54-86-36

Petit budget
Me Marx-Dormoy Studio confort 260 000 F
Me Stalingrad 2 P., 31 m² à rénover 300 000 F
Proche Marché Dejean 3 P., à renover - 490 000 F
Me Crimée - 3 P., 50 m² tt cft - balcon 540 000 F
IMMO. MARCADET 42-51-51-51

VERSAILLES GLATIGNY
Maison récente 160 m² séj. 40 m², 6 chbres, nombreux rangements gar jard 560 m², 3 300 000 F

VERSAILLES MONTREUIL
Maison 1900 meulière charme 200 m² hab. séj., s. à manger, 6 chbres, s/sol gar., jard 400 m², 4 400 000 F Saint-Louis Immobilier Tél : 39-02-38-10

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

JURISTE – 26 ans – 3e cycle droit privé – 1 an d'expérience en recouvrement.
CHERCHE : emploi salarié chez avocat ou mandataire judiciaire Paris, région parisienne – (Secteur BCO/TL/2555).
RESPONSABLE EXPORT – 30 ans – Ecole de commerce international – trilingue anglais, allemand – 4 ans d'expérience – produits cosmétiques et mode.
PROPOSE : ses compétences à PME-PMI orientée vers international (Secteur BCO/TL/2556).
ASSISTANTE CONTROLEUR DE GESTION – 23 ans – DESS contrôle de gestion et AUDIT à l'IAE de Paris – 1 an d'expérience – anglais courant (1 an en Grande-Bretagne) – maîtrise des tableurs et TTX.
PROPOSE : ses compétences à entreprise de service – mobilité totale – (Secteur BCO/TL/2557).
STYLISTE MODÉLISTE – 27 ans – 2 ans d'expérience en stylisme-modelisme féminin.
PROPOSE : ses compétences à maison haute couture, créateur, fabricant pour création et patronage – (Secteur BCO/TL/2558).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27
FAX : 42-81-25-62

Ingénieur agro + 3e cycle, gestion agroalimentaire, ch emploi chargé d'études ou marketing industriel. L. KRAUSS. AFFOR. 17, rue Saint-Joseph, 75002 PARIS.

Secrétaire de direction, anglais courant, haut niveau, 15 ans exp., recherche emploi stable Tél. : 42-28-38-87 (rép).

Secrétaire de rédaction, anglais courant, haut niveau, 15 ans exp., rech. emploi stable. 42-28-38-87 (rép.)

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie. ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo. Autre grand choix.

boxes - parking

(14e) MONTPARNASSE, imm. stg. plusieurs parkings à vdre, prix intéress. 43-35-18-36

Locations

CONVENTION-DESNOUETTES. 2 boxes fermés. Propriétaire. 48-88-85-15

LE MONDE DES CARRIÈRES

DOM-TOM – ÉTRANGER Nbrx emplois disponibles Dem. une doc. sur la revue. Fonctions (04) BP 344 75365 Paris Cedex 08

C.P.C.V. organisme protestant de formation recherche son
DÉLÉGUÉ NATIONAL
FONCTIONS PRINCIPALES Contacts avec administration et Monde associatif (notamment protestant), gestion du siège national ; liaison Inter-Régions C.P.C.V. Salaire selon convention collective no 3246 Envoyer CV à : C.P.C.V. ORGANISME PROTESTANT DE FORMATION 47, rue de Clichy, 75311 Paris Cedex 09

capitaux propositions commerciales

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE créant son réseau de distribution en France, recherche organisations de vente/grossistes/importateurs. Nous fabriquons des lampes à huile de haute qualité et souhaitons vendre ce produit aux magasins de cadeaux, d'art de la table, aux fleuristes, aux orfèvres, aux bijoutiers ainsi que dans la gastronomie et les collectivités. Pour convenir d'un futur entretien ou pour de plus amples renseignements, écrivez à CDI, Mlle Lenz, Paulusstrabe 27-31, D-33428 Harsewinkel. Fax . 19-49-52-47-32-77

ENTREPRISE DE PRESSE MÉDICALE recherche
JOURNALISTE
Adresser lettre, c.v. sous no 8752 Le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

INSTITUT INTERNATIONAL UNIVERSITAIRE Grand-Ouest CONSEILLER PÉDAGOGIQUE F.L.E. Doctorat – Expérience, libre après 22 août. Ecrire – Monde Publicité No 8750 133, avenue des Champs-Elysées. 75409 PARIS Cedex 08

REVUE PÉTROLIÈRE cherche
JOURNALISTE
Familier questions pétrolières. Adresser C.V. à : APRC 7, av. Ingres, 75016 Paris

Entreprise Suisse romande recherche pour poste fixe
INGÉNIEUR QUALITÉ DOMAINE SPATIAL
Votre profil : Formation en électronique (ou équivalent) ; *Une première expérience dans* la qualité domaines spatial, avionique, etc., – Fr/ang, – 25 à 35 ans. BISSERVICE SA. CP 235 CH-2001 Neuchâtel Donato Dufaux. Tél. : (19) 41-38-25-28-00

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

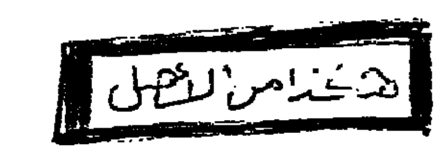
Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
7e ARRONDISSEMENT		
1 PIÈCE 34 m², 4e étage	80-82, rue Saint-Dominique SAGGEL VENDÔME - 47-42-44-44 Commission	3 360 + 614,56 2419,20
11e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 92 m², r.-de-ch. parking	7, impasse Carrière-Mainguet AGIFRANCE - 43-71-48-17 Frais de commission	6 112 + 1 067 4 349,30
15e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 45 m², 6e étage	21, rue des Cévennes SAGGEL VENDOME - 47-42-44-44 Commission	4 850 + 605,51 3 492
17e ARRONDISSEMENT		
5-6 PIÈCES 155 m², r.-de-ch.	7, rue Puvis-de-Chavannes ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	14 120 + 2 453 10 437
19e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 75 m², 7e étage parking	45 bis, rue d'Hautpoul AGIFRANCE - 42-08-37-14 Frais de commission	6 366 + 1 024 4 530,04
20e ARRONDISSEMENT		
4-5 PIÈCES Im. nf, 102 m² + terr. duplex, 4e ét.	51, rue Planchat ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	11 000 + 1 375 8 190
3 PIÈCES Im. nf, 71 m² + terr., 3e ét., poss. park.	51, rue Planchat ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	6 200 + 775 4 464
2 PIÈCES Imm. neuf, 52 m², 3e ét., poss. park.	51, rue Planchat ESPACE GTF - 48-00-89-89 Honoraires de location	4 500 + 562 3 510
78 – YVELINES		
4 PIÈCES 92 m², 1er ét. parking	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX 3, allée des Epines AGIFRANCE – 30-44-01-13 Frais de commission	3 335 + 1 081 2 730
92 – HAUTS-DE-SEINE		
3 PIÈCES 96 m² + terr. 53 m², 4e ét., 2 park.	BOULOGNE 112, rue de Silly AGIFRANCE – 49-03-43-78 Frais de commission	10 162 +1 129 7 552
2 PIÈCES récent standing, 54 m², 1er ét., parking	SÈVRES 9, av. de la Division-Leclerc SAGGEL VENDÔME - 46-08-80-36 Commission	3 980 + 790 2 866
93 – SEINE-SAINT-DENIS		
3 PIÈCES 66 m², 3e ét., près lac Enghien	ÉPINAY-SUR-SEINE 2, avenue Gallieni SAGGEL VENDOME - 46-93-91-63 Commission	4 320 + 808 3 110

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de





SAGGEL VENDÔME
GROUPE UAP



VIE DES ENTREPRISES

Alors que les négociations se poursuivent sur la vente de Victoire

Les résultats de Suez se redressent

Après une année noire, en 1992, où la Compagnie financière de Suez, affectée par de multiples acquisitions et par la crise immobilière, a subi les premières pertes de son histoire (1,869 milliard de francs), le groupe que préside Gérard Worms amorce son redressement. Le bénéfice pour 1993 s'élève à 1,575 milliard de francs. *« L'amélioration est de près de 3,5 millliards »*, précise un communiqué du groupe publié le 5 avril. *« Suez a ainsi parcouru plus de la moitié du chemin qui doit le ramener à une rentabilité satisfaisante. »*

Ce redressement apparaît dans le résultat d'exploitation qui, après une perte de 610 millions en 1992, est redevenu bénéficiaire de 1,610 milliard de francs. Mais la crise immobilière pèse toujours sur les comptes du groupe qui a encore dû provisionner 5 milliards de francs. A l'inverse, la politique de cessions d'activités et de recentrage a permis de dégager 2,9 milliards de francs de résultat exceptionnel.

Si la Banque Indosuez, Victoire ou la Société générale de Belgique ont amélioré leurs résultats, Crédisuez, devenu le pôle immobilier du groupe *« apporte une contribution négative de 2,26 milliards de francs »*. La Compagnie y injectera donc 2 milliards pour renforcer les fonds propres de cette filiale.

Selon Suez, *« l'amélioration des résultats du groupe devrait se poursuivre en 1994 »*. Le recentrage touche à sa fin. Commentant les résultats le 6 avril, M. Worms a indiqué qu'il espérait conclure les négociations sur la vente de Victoire avant l'été.

Après la saisie du parquet par la COB

Une information judiciaire est ouverte contre l'ancien PDG du Comptoir des entrepreneurs

Le parquet de Paris a obtenu à la mi-mars une information judiciaire pour présentation de faux bilan, informations fausses ou trompeuses, délit d'initié, rachat par une société de son capital, contre Jean-Jacques Piette, ancien PDG du Comptoir des entrepreneurs (CDE). Le juge d'instruction parisien Jean-Pierre Zanoto est chargé du dossier.

Cette information judiciaire fait suite à deux rapports de la Commission des opérations de Bourse (COB) qui avait été saisie par les commissaires aux comptes de la société, à la suite de transactions jugées *« curieuses »* (« le Monde-l'Économie » du 15 février). Ainsi une filiale immobilière, la CIABA, avait été déclarée vendue en avril 1992 à une société Real Investissement pour un montant de quelque 133 millions de francs payables en décembre 1992.

Or, le 16 décembre 1992, Real Investissement effectuait une augmentation de capital du montant exact de la transaction entièrement souscrite par une filiale du CDE.

Real Investissement n'avait donc pas déboursé un centime, ce qui provoqua une lettre des commissaires aux comptes au procureur de la République et à la COB. Le CDE aurait également ouvert un compte au Luxembourg qui n'apparaît pas dans les comptes de la société et dont M. Piette avait la signature. A partir de ce compte, le CDE aurait essayé de racheter un nombre important de ses propres actions pour mieux contrôler le capital social, ce qui est illégal.

La COB a enfin enquêté pour rechercher un éventuel délit d'initié lors du rapprochement qui avait été décidé entre le Comptoir des entrepreneurs et la société Novalliance.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CESSION

LA SCOA se retire de la distribution automobile en France. – La Société commerciale d'Afrique de l'Ouest a cédé son holding DIACE, c'est-à-dire son réseau de concessions automobiles en France, à PGA Motors. Confrontée à des pertes de l'ordre de 700 millions de francs, la SCOA, contrôlée par le groupe Paribas, va pouvoir réduire son endettement de 200 millions de francs grâce à cette opération. DIACE avait enregistré un chiffre d'affaires de 1,7 milliard de francs en 1993, exercice déficitaire. Le repreneur PGA Motors est un groupe de distribution automobile bien implanté dans l'ouest de la France. Cette acquisition, dont le prix n'a pas été dévoilé, devrait lui permettre de devenir l'un des premiers distributeurs automobile français.

RÉSULTATS

CSEE : baisse de 53 % du bénéfice net en 1993. – La Compagnie de signaux et d'équipements électroniques (CSEE) a réalisé l'an dernier un bénéfice net (part du groupe) après survaleurs de 48,2 millions de francs, en baisse de 53 % par rapport aux 103,6 millions de l'exercice 1992. Hors survaleurs et éléments exceptionnels, le résultat net a plus que doublé à 111,7 millions de francs contre 43,5 millions, note le groupe français d'électronique professionnelle et militaire. La CSEE a connu une forte progression de son chiffre d'affaires, qui a augmenté de 43 % à 2,07 milliards de francs contre 1,45 milliard, et du carnet de commandes, qui a progressé de 38 % à 2,55 milliards de francs (hors commandes éventuelles liées au TGV sud-coréen) contre 1,85 milliard.

CERUS : réduction des pertes. – Cerus, le holding français de Carlo De Benedetti, a annoncé, mercredi 6 avril, une réduction de ses pertes nettes consolidées l'an dernier, à 251 millions de francs contre 1,545 milliard en 1992. L'endettement financier net consolidé a été également fortement réduit, à 108 millions de francs contre 1,452 milliard fin 1992. L'équipementier automobile Valeo a contribué pour 206 millions de francs aux résultats de Cerus et la filiale espagnole Cofir pour 26 millions. Les pertes du groupe bancaire Duménil Leblé ont été ramenées de 1,342 milliard de francs en 1992 à 363 millions en 1993. *« Cerus est désormais en situation d'amorcer son redémarrage »*, a commenté M. De Benedetti.

SNECMA : *en perte.* – Le motoriste français SNECMA a enregistré une perte nette consolidée (part du groupe) de 804 millions de francs en 1993, légèrement supérieure aux pertes de 1992 (794 millions). Ces mauvais résultats affectent particulièrement la maison mère dont les pertes nettes s'élèvent à 692 millions de francs en 1993 contre 593 millions, l'année précédente. Le chiffre d'affaires du groupe a reculé de 14 % à 19,56 milliards de francs, celui de la maison mère de 20 % en s'établissant à 10,85 milliards. Ces mauvais résultats s'expliquent par un effondrement du marché de l'aviation civile qui représente 65 % du chiffres d'affaires du groupe. Par ailleurs, SNECMA a consacré en 1993 plus de 30 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement de nouveaux programmes (GE90, CFM56, M88...).

CGEA (Générale des eaux) : en hausse. – La CGEA (Compagnie générale d'entreprises automobiles), filiale de la Générale des eaux spécialisée dans la propreté urbaine et le transport routier de voyageurs, a enregistré en 1993 un bénéfice net consolidé de 56,4 millions de francs (+ 13,9 %), a annoncé récemment son PDG, Henri Proglio. Le chiffre d'affaires a progressé de 8,9 % (+ 5 % à périmètre constant) à 8,52 milliards de francs. Pour 1994, M. Proglio prévoit une hausse de 3 % du chiffre d'affaires en France, la part à l'étranger progressant davantage avec l'acquisition de deux entreprises dans le secteur propreté, l'une en Catalogne (120 millions de francs de chiffre d'affaires), l'autre en Allemagne (330 millions de francs).

NOMINATION

ONA International : Jean-Jacques Delort nommé président. – Jean-Jacques Delort, ancien président du Printemps, a été nommé président de Omnium Nord Africain International. L'ONA est la principale entreprise marocaine avec 20 000 salariés et 13,5 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1993. Sa filiale ONA International a pris l'an dernier le contrôle d'Optorg, une entreprise de commerce international qui réalisait 90 % de son chiffre d'affaires en Afrique, et que l'ONA a diversifiée depuis dans l'agroalimentaire. Le conseil d'administration d'Optorg a nommé Gilles Denisty, un ancien directeur général des activités alimentaires de Prisunic, à la tête d'Optorg.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINT-GOBAIN

SAINT-GOBAIN EN 1993

CONFIRMATION DU RÉSULTAT NET de 1,31 MILLIARD DE FRANCS

Le Conseil d'Administration de Saint-Gobain réuni le jeudi 31 mars 1994 a approuvé les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 1993. Les principales données consolidées définitives du Groupe se résument ainsi :

En millions de francs	1993	1992
Chiffre d'affaires	71 539	74 007
Résultat d'exploitation	4 978	6 414
Résultat courant des sociétés intégrées	1 713	3 820
Résultat net du Groupe	1 284	2 590
Résultat net	1 314	2 377
Autofinancement	6 369	7 864
Investissements industriels	4 216	5 077
Investissements totaux	6 384	6 576
Total des fonds propres	38 154	38 946
Endettement net	15 056	18 085
Effectifs (au 31 décembre)	92 348	100 373

Le chiffre d'affaires du Groupe diminue de 3,3 % à structure réelle et de 3,2 % à structure comparable et en francs français. Les ventes se répartissent ainsi : France marché intérieur 25 %, exportations à partir de la France 12 %, autres pays d'Europe 37 %, pays hors d'Europe 26 %.

Le résultat d'exploitation, en retrait de 22 %, s'entend après des dotations aux amortissements en hausse de 5 % et des frais généraux en diminution.

Le résultat courant des sociétés intégrées diminue de 2 107 MF, après des revenus de participations non consolidées stables, une charge nette de financement en baisse de 30 % et des charges hors exploitation en augmentation de 1 318 MF en raison de l'importance des mesures de restructuration.

Le résultat net du Groupe comprend un produit sur réalisation d'actifs de 813 MF, en hausse de 501 MF grâce à la plus-value dégagée sur la cession de l'activité compteurs d'eau, une provision pour impôts de 773 MF en baisse de 34 %, et une dotation de 393 MF aux amortissements des écarts d'acquisition, contre 309 MF en 1992.

Le résultat net, en baisse de 45 %, atteint 1 314 MF et, hors plus ou moins-values nettes sur cession d'actifs, 680 MF. Rapporté au nombre total de titres émis au 31 décembre 1993 (72 569 807 actions), il représente un bénéfice par action de 18,1 F contre 34 F au 31 décembre 1992 (69 993 279 actions).

L'autofinancement, en baisse de 19 %, couvre largement les investissements industriels, qui ont été réduits de 861 MF.

L'endettement net du Groupe diminue de plus de 3 milliards de francs, après la baisse de 2,4 milliards de l'exercice précédent. Il atteint 39 % des fonds propres, contre 46 % à la fin de 1992. Après l'augmentation de capital qui a été réalisée en mars 1994, ce ratio s'établit à 28 % environ.

Le Conseil d'Administration a également arrêté les comptes sociaux de la Compagnie de Saint-Gobain, société mère (holding) du Groupe. Ces comptes se soldent par un bénéfice de 1 672 MF, contre 1 416 MF en 1992.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale de la Compagnie, qu'il a convoquée pour le 16 juin 1994, de distribuer 1 052 MF contre 1 015 MF l'an dernier. Le dividende revenant à chaque action serait de 14,50 F, identique à celui de l'an dernier. Il s'y ajouterait un avoir fiscal de 7,25 F, soit un total de 21,75 F par action. Comme les années précédentes, il serait proposé d'offrir aux actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en actions du dividende. Le détachement du coupon de dividende aurait lieu le 27 juin 1994.

Service des Relations avec les Actionnaires

Tél. (1) 47-62-33-33

Minitel 3615 code GOBAIN - 3616 code CLIFF

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 avril ↑ Poursuite de la reprise

La tempête qui avait agité les marchés financiers ces derniers jours semble passée, la Bourse de Paris confirmait nettement mercredi 6 avril la reprise enregistrée mardi en fin de séance. En hausse de 1,01 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 1,19 % à 2 129,29 points.

Le marché est plus actif que les jours précédents. L'amélioration vient sans conteste des Etats-Unis, où Wall Street a gagné 2,3 % mardi soir après la réduction des taux à long terme, celui des bons du Trésor à 30 ans revenant à 7,28 % contre 7,41 % la veille. Cette meilleure tenue du marché obligataire est intervenue après l'annonce d'une baisse de 0,1 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer l'évolution de l'économie dans les mois à venir. Les risques de surchauffe susceptibles de relancer l'inflation semblent donc maîtrisés, estiment les analystes.

Mercredi, la Bundesbank a baissé son taux marginal de trois centièmes de point à 5,73 %. La baisse avait été de quatre centièmes de point la semaine passée. Le MATIF est ferme avec un gain de 0,52 % du contrat notionnel échéance juin. Le Bund allemand progresse de 0,36 %. Les investisseurs manifestent à nouveau leur intérêt pour les grandes valeurs de la cote qui avaient beaucoup souffert la semaine précédente.

Bertrand Faure est en hausse de près de 5 %, Pechiney International de 4 % et Poliet de 4 % après l'annonce d'une hausse de 24,5 % des résultats du groupe en 1993. Suez réagit favorablement au retour au bénéfice de la compagnie en 1993 (bénéfice de 1,5 milliard). L'action progresse de 3,7 %.

NEW-YORK, 5 avril, ↑ Vif rebond

Après une semaine et demie de baisse quasi ininterrompue, Wall Street s'est envolée mardi 5 avril, soutenue par un repli des taux d'intérêt à long terme sur le marché obligataire. L'indice Dow Jones a terminé à 3 675,41 points, en hausse de 82,06 points, soit un rebond de 2,3 %, soit le gain le plus important depuis le 23 décembre 1991. Le volume des transactions a été très élevé avec quelque 366 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été presque sept fois plus nombreuses que celles en baisse : 2 153 contre 323, alors que 334 actions sont restées inchangées.

Les taux d'intérêt à long terme se sont repliés pour la première fois après trois séances consécutives de hausse, après l'annonce d'une baisse de 0,1 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, censé préfigurer l'évolution de l'économie dans les mois à venir. Cette baisse, bien qu'attendue par les experts, est la première depuis sept mois, et a été interprétée par les marchés comme un signe de ralentissement de la reprise économique, ce qui éloigne les craintes inflationnistes.

Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans a reculé à 7,28 % contre 7,40 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 5 avril
Alcoa	72 1/8	72
Allied Signal Inc.	36 5/8	37
American Express	27 1/4	28 7/8
ATT	51	51 7/8
Bethlehem Steel	19 1/2	20 7/8
Boeing	44 1/4	45 3/8
Caterpillar Inc.	113 1/4	116 1/4
Chevron	93 5/8	95 3/8
Coca-Cola	40 1/4	40 1/2
Disney Corp.	42 3/4	42 7/8
Du Pont de Nemours	52 5/8	54
Eastman Kodak	44	43 3/4
Exxon	60 3/4	61 1/8
General Electric	98	98 7/8
General Motors	54 5/8	57 3/8
Goodyear Tyre	39 1/2	40 3/4
IBM	53	53 3/8
International Paper	66	67
McDonnell Douglas	107 5/8	108 1/8
Merck and Co	29 1/8	30 1/8
Minnesota Mining	98	99 1/8
Morgan (J.P.)	60	60 1/2
Philip Morris	49 3/8	49 7/8
Procter Gamble	52 1/2	54 1/2
Sears Roeb. and Co.	44 1/4	46 3/4
Texaco	62 1/4	63
Union Carbide	22 7/8	25 1/8
United Tech.	62 1/4	65 5/8
Westinghouse El.	11 3/4	11 7/8
Woolworth	12 7/8	14 3/4

LONDRES, 5 avril, ↑ Reprise

Déprimé à l'ouverture par la chute de Wall Street lundi 4 avril, le Stock Exchange a terminé la séance en hausse mardi, encouragé par la fermeté du marché à terme et obligataire, puis par la forte reprise de la Bourse américaine à l'ouverture. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a clôturé en hausse de 29,8 points, à 3 116,2 points, soit une progression de 0,9 %. Il avait perdu jusqu'à 39,4 points en début de matinée et la capitalisation boursière avait alors chuté de plus de 5 milliards de livres. Environ 706 millions de titres ont été échangés contre 719,8 millions jeudi.

Les opérateurs craignaient une hausse des taux d'intérêt américains en raison des nombreuses créations d'emplois annoncées vendredi aux Etats-Unis, lorsque les marchés boursiers étaient fermés à New-York et à Londres.

Du côté des valeurs, l'assureur Hogg Group a gagné 17 pence à 182, soutenu par des rumeurs d'une OPA de la part du groupe bancaire HSBC Holdings. Parmi les autres assureurs, Commercial Union a gagné 19 pence à 592, General Accident 24 pence à 644 et Guardian Royal Exchange 10 pence à 191.

VALEURS	Cours du 31 mars	Cours du 5 avril
Allied Lyons	5,18	5,43
BP	3,60	3,61
BTR	3,61	3,68
Cadbury	4,86	4,73
Glaxo	5,99	6,05
GUS	6,05	6,09
ICI	7,90	7,83
Reuters	19,55	19,26
RTZ	8,21	8,35
Shell	6,58	6,60
Unilever	10,15	10,17

TOKYO, 6 avril, ↑ Progression

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse mercredi 6 avril, l'indice Nikkei progressant de 133,53 points, soit 0,7 %, pour terminer la séance à 19 696,74 points, cette légère hausse étant considérée comme une conséquence de celle enregistrée la veille à Wall Street et de la baisse du yen. L'indice Topix a gagné 11,58 points mercredi, à 1 600,41 points. Le volume des échanges a atteint 350 millions d'actions, contre 223,01 millions la veille.

Selon les courtiers, les investisseurs étrangers sont revenus sur le marché après les congés de Pâques, entraînant dans leur sillage quelques investisseurs nationaux institutionnels.

VALEURS	Cours du 5 avril	Cours du 6 avril
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 610	1 630
Fuji Bank	2 200	2 220
Honda Motors	1 700	1 680
Matsushita Electric	1 690	1 710
Mitsubishi Heavy	663	667
Sony Corp.	6 000	5 990
Toyota Motors	2 000	1 990

CHANGES

Dollar : 5,8515 F ↑

Mercredi 6 avril, le deutschemark était stable à 3,4176 francs, sur le marché des changes parisiens, contre 3,4177 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar poursuivait sa progression à 5,8515 francs, contre 5,7895 francs mardi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	5 avril	6 avril
Dollar (en DM)	1,6976	1,7131

TOKYO	5 avril	6 avril
Dollar (en yens)	102,95	104,34

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (6 avril) .... 6 1/16 % - 6 3/16 %

New-York (5 avril) .... 3 9/16 %

BOURSES

PARIS

	31 mars	5 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 081,94	2 100,25
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 457,83	1 466,63
Indice SBF 250	1 419,69	1 426,47

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	4 avril	5 avril
Industrielles	3 593,35	3 675,41

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	31 mars	5 avril
100 valeurs	3 086,40	3 116,20
30 valeurs	2 439,10	2 462,50

FRANCFORT

	31 mars	5 avril
Dax	2 133,11	2 158,29

TOKYO

	5 avril	6 avril
Nikkei Dow Jones	19 563,21	19 696,74
Indice général	1 588,83	1 605,61

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8555	5,8575	5,8850	5,8885
Yen (100)	5,5979	5,6026	5,6495	5,6563
Ecu	6,5997	6,6050	6,5941	6,6023
Deutschemark	3,4160	3,4170	3,4183	3,4206
Franc suisse	4,0494	4,0537	4,0672	4,0745
Lire italienne (1000)	3,5284	3,5319	3,5085	3,5138
Livre sterling	8,6099	8,6158	8,6238	8,6332
Peseta (100)	4,2293	4,2323	4,2080	4,2139

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16	4 3/16	4 5/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16	8 1/16	8 5/16
Livre sterling	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 15/16	8 3/16	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16
Franc français	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,60 % (2133,90)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	5890	5810	-1,36
30/07/93	B.N.P. (T.P)	1055	1051	-0,38
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1020	1020	—
24/10/93	Renault (T.P.)	2490	2531	+1,65
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2400	2360	-1,67
15/07/93	Saint Gobain(T.P.)	1258	1280	+1,91
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1170	1170	—
16/07/93	Accor 1	693	687	-0,87
01/07/93	Air Liquide 1	822	820	-0,24
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	664	677	+1,96
28/08/93	Alcatel Cable 1	528	533	+0,89
25/06/93	Alspi 1	375	371,40	-0,96
—	AGF-Ass.Gen.France	565	574	+1,59
21/07/93	Axa 1	1320	1316	-0,30
12/07/93	Bail Invest. 1	1039	1029	-0,96
30/03/94	Bancaire (Cie) 1	565	570	+0,88
15/06/90	Bque Colbert C2#	175	175	—
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	703	—	—
15/09/93	Berger (M) 2	1350	1350	—
21/12/93	Bertrand Faure 2	610	640	+4,92
17/01/94	BIC 1	1394	1366	-2,01
01/07/92	BIS 1	276	276	—
—	B.N.P. 1	252,90	255,50	+1,03
15/07/92	Bollore Techno.1	359,90	358,20	-0,47
17/05/93	Bongrain 1	3264	3260	-0,12
20/12/93	Bon Marche (Au) 1	801	818	+1,12
31/01/94	Bouygues 1	690	700	+1,45
28/06/93	BSN 1	842	855	+1,54
18/08/93	Canal + 1	976	982	+0,61
10/07/92	Cap Gemini Sogeti1	190	189	-0,53
15/06/93	Carnaudmetalbox 1	188	190	+1,06
30/04/93	Carrefour 1	4008	4054	+1,15
10/06/93	Casino Guichard 1	174,90	177	+1,20
10/06/93	Casino Guich.ADP 1	132	136	+3,03
21/06/93	Castorama Dl (Li)1	785	785	—
28/06/93	Caumartin Part(M)2	426	426	—
22/06/93	C.C.F. 1	246,50	247	+0,20
30/06/91	CCMC-Maragio(Ly) 2	87	87	—
21/06/93	Cegid (Ly) 1	580	589	+1,55
31/07/91	Centrest (Ny) 2	38	37,50	-1,32
01/07/93	CEP Communication1	491	490	-0,20
01/07/90	Cerus Europ.Reun 1	135,60	137	+1,03
30/03/94	Cetelem 1	1230	1270	+3,25
15/06/93	CGIP 1	1183	1224	+3,47
25/06/93	Chargeurs 1	1480	1480	—
03/11/93	Christian Dior 1	399,80	400	+0,05
30/06/93	Ciments Fr.Priv.B2	380	378	-0,53
15/07/93	Clarins 1	575	585	+1,74
05/07/93	Club Mediterranee1	411	412,20	+0,29
29/06/93	Colas 1	1116	1108	-0,72
21/09/93	CGP (Papiers)(Ly)2	728	—	—
15/07/92	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
14/06/93	Comptoir Moder. 1	1585	1620	+2,21
01/07/93	CPR Paris.Reesc. 1	469,70	475	+1,13
28/06/93	Cred.Fon.France 1	1180	1186	+0,51
15/06/93	Credit Local Fce 1	421,40	425,90	+1,07
01/07/93	Credit Lyonn.CIP 1	674	669	-0,74
01/06/93	Credit National 1	631	633	+0,32
—	CSEE 1	703	692	-1,56
28/12/93	Damart 1	5710	5940	+4,03

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17/06/93	Dassault-Aviation1	569	553	-2,81
06/05/92	Dassault Electro 1	428,90	423,10	-1,35
18/06/93	De Dietrich 1	2699	2730	+1,15
03/06/93	Degremont 1	576	572	-0,69
14/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	82,80	84,50	+1,93
23/08/91	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	120	120	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	388,80	400	+2,88
25/05/93	Docks France 1	713	715	+0,28
10/07/92	Dynaction 1	136	136,90	+0,66
05/07/93	Eaux (Gle Des) 1	2551	2610	+2,31
04/06/93	E.B.F 1	890	900	+1,12
01/07/93	Ecco 1	684	690	+0,88
31/12/93	Editage 1	1217	1225	+0,66
02/07/93	Elf Aquitaine 1	378	392,60	+3,86
03/06/93	Elf Sanofi 1	1008	1018	+1
12/07/93	Eridania Beghin 1	925	928	+0,32
02/07/93	Essilor Intl 1	725	725	—
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	519	525	+1,16
16/02/94	Esso 1	1049	1043	-0,57
08/12/93	Eurafrance 1	2121	2126	+0,24
23/02/93	Euro Disney 1	32,20	31,75	-1,40
03/09/93	Euro RSCG W.W 1	639	633	-0,94
06/04/94	Europe 1- 1 ■	1944	1940	-0,21
—	Eurotunnel 1	42,50	44,60	+4,94
—	Filipacchi Medias1	890	890	—
28/06/93	Finextel 1	149,30	150	+0,47
—	Fives-Lille 1	611	623	+1,96
29/07/93	Fromageries Bel 1	5500	5540	+0,73
30/06/93	Galeries Lafayet.1	2598	2630	+1,23
05/07/93	GAN 1	477	478	+0,21
15/06/93	Gascogne (B) 1	532	529	-0,56
20/07/93	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2125	2160	+1,65
12/07/93	Geophysique 1	575	575	—
14/02/94	Groupe Andre S.A.1	652	665	+1,99
25/06/93	Groupe De La Cite1	825	829	+0,48
09/08/93	GTM-Entrepose 1	475	477	+0,42
06/08/93	Guilbert 1	516	516	—
01/07/93	Guyenne Gascogne 1	1640	1665	+1,52
06/09/93	Havas 1	452,50	452	-0,11
30/09/93	IDIA 1	243	243,80	+0,33
30/07/93	Imetal 1	590	600	+1,69
07/07/93	Immeubl.France 2	615	620	+0,81
09/09/92	Immob.Phenix 1	181	185,40	+2,33
30/07/93	Ingenico 1	128,50	133	+3,50
01/09/93	Ins.Merieux Int. 1	2055	2085	+1,46
30/06/93	Interbail 1	512	511	-0,20
29/09/92	Intertechnique 1	649	647	-0,31
05/07/93	Jean Lefebvre 1	1240	1235	-0,40
31/03/94	Klepierre 1	740	725	-2,03
07/07/93	Labinal 1	851	862	+1,29
12/08/93	Lafarge Coppee 1	446,70	452	+1,19
13/07/93	Lagardere (MMB) C1	158,10	160	+1,20
02/08/93	Lapeyre C1	345	349,40	+1,28
06/07/93	Lebon 2	384	385	+0,27
01/02/94	Legrand 1	6090	6290	+3,28
01/02/94	Legrand ADP 1	4550	4510	-0,88
10/09/92	Legris indust. 1	273	268	-1,83

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/07/93	Locindus 1	1073	1050	-2,14
30/11/93	LVMH Moet Vuitton1	857	868	+1,28
20/07/93	Lyon.Eaux-Dumez 1	585	585	—
30/11/93	Marine Wendel 1	419,80	423	+0,76
08/07/93	Matra-Hachette 1	130,60	131,70	+0,84
04/07/90	Metaleurop 1	89,80	90	+0,22
29/06/90	Metrologie Intl 1	13,55	13,60	+0,37
07/07/93	Michelin 1	253,80	256,90	+1,22
14/09/92	Moulinex 1	136,40	138,90	+0,37
17/08/93	Navigation Mixte 1	1100	1138	+3,45
09/07/93	Nord-Est 1	153,50	156	+1,63
—	Nordon (Ny) 1	591	595	+0,68
—	Olipar 1	27,75	27,75	—
25/08/93	Oreal 1	1215	1225	+0,82
07/06/93	Paribas 1	438,50	446	+1,71
08/07/93	Pechiney CIP 1	418	417	-0,24
01/07/93	Pechiney Intl 1	192,20	201	+4,58
13/01/94	Pernod-Ricard 1	388,60	389	+0,10
05/07/93	Peugeot 1	865	876	+1,27
05/07/93	Pinault-Printemps1	951	980	+3,05
09/07/93	Plastic-Omn.(Ly) 1	785	781	-0,51
30/06/93	Polier	452	468,10	+3,56
10/06/93	Primagaz 1	990	999	+0,91
16/06/93	Promodes 1	1040	1055	+1,44
20/07/93	Publicis 1	500	505	+1
05/08/93	Radiotechnique 1	584	585	+0,17
05/07/93	Redoute(S.A.La)1	870	880	+1,15
01/10/93	Remy Cointreau 1	231	232,20	+0,52
01/07/93	Rexel 1	697	699	+0,29
30/07/93	Rhone Poulenc A 1	140	143,70	+2,64
25/06/92	Rochette (La) 1	40,80	42,30	+3,68
01/07/93	Roussel Uclaf 1	632	626	-0,95
09/07/93	Rue Imperiale(Ly)1	4600	4606	+0,13
15/06/93	Sade (Ny) 1	195	196	+0,51
07/07/93	Sagem 1	2759	2760	+0,04
30/07/93	Saint-Gobain 1	661	667	+0,91
07/07/93	Saint-Louis 1	1711	1714	+0,18
01/10/93	Salomon (Ly) 1	2072	2075	+0,14
30/09/93	Salvepar (Ny) 2	458,10	470	+2,60
07/07/93	Sat 2	2990	3005	+0,50
28/12/93	Saupiquet (Ns) 1	1280	1265	-1,17
21/07/93	Schneider 1	402	412	+2,49
—	SCOA act.regroup.	169,50	169,50	—
20/08/92	SCOR S.A 1	510	505	-0,98
09/08/93	S.E.B.1	540	560	+3,70
19/07/93	Sefimeg 1	533	522	-2,06
12/07/93	Selectibanque 1	174,50	174,10	-0,23
09/08/93	SFIM 2	1140	1190	+4,39
10/08/93	SGE 1	250	255	+2
05/08/93	Simco 1	597	600	+0,50
12/07/93	S.I.T.A 1	797	819	+2,82
30/09/93	Skis Rossignol 1	2023	2079	+2,77
06/07/93	Sligos 1	578	575	-0,52
07/06/93	Societe Gale A 1	638	649	+1,72
20/08/90	Sodecco (B) 2	68	68	—
25/05/92	Sodero (Ns) 2	58	60,50	+4,31
04/03/94	Sodexho 1	1050	1050	—

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
05/07/93	Sogerap (Ny) 2	154	156	+1,30
25/06/93	Sommer-Allibert 1	2400	2420	+0,83
30/06/93	Sophia 1	529	535	+1,13
13/05/93	Sovac 1	1880	1870	+0,54
31/07/91	Spie Batignolles 1	451	461	+2,22
15/07/93	Strafor Facom 1	637	633	-0,63
30/07/93	Suez 1	314,30	326	+3,72
25/06/93	Synthelabo 1	191,60	191,50	-0,05
13/07/93	Thomson-CSF 1	169,20	177	+4,61
14/06/93	Total 1	307,30	315	+2,51
05/07/93	UAP 1	178,50	181,90	+1,90
30/03/92	UFB Locabail 1	426	430	+0,94
30/09/93	UGC DA M1	290	293	+1,03
05/07/93	UIC 1	508	520	+2,36
30/07/93	UIF 1	620	618	-0,32
06/07/93	UIS 2	1131	—	—
10/06/93	Unibail 1	555	558	+0,54
08/07/93	Valeo 1	1336	1371	+2,62
16/07/92	Vallourec 1	288	288,90	+0,31
29/12/93	Via Banque 1	423	423	—
14/06/93	Worms & Cie 1	309	309	—
18/02/94	Zodiac 1	2260	2385	+5,53
28/06/93	Elf Gabon 1	1073	1073	—
15/12/93	American Barrick 1	141	144,30	+2,34
10/02/94	American Express 1	160	170,10	+6,31
02/05/94	A.T.T. 1	304,40	307,60	+1,05
14/01/94	Anglo American 1	233,50	235	+0,64
17/12/93	Amgold 1	450	462	+2,67
31/01/94	Banco Santander 1	273	270,10	-1,06
30/04/93	B.A.S.F. 1	1088	1100	+1,10
29/04/93	Bayer 1	1315	1343	+2,13
03/12/93	Blenheim Group 1	31,20	32,50	+4,17
18/03/94	Buffelsfontein 1	54,25	55,10	+1,57
15/02/94	Chase Manhattan 1	185	190,50	+2,97
27/05/93	Daimler Benz 1	2911	2990	+2,71
03/11/93	De Beers 1	122	124,80	+2,30
21/05/93	Deutsche Bank 1	2743	2758	+0,55
17/05/93	Dresdner Bank 1	1348	1389	+3,19
02/02/94	Driefontein 1	61,60	62,95	+2,19
14/03/94	Du Pont Nemours 1	303,20	315,90	+4,19
01/04/94	Eastman Kodak 1	255	255,90	+0,35
—	East Rand 1	6,95	7,05	+1,44
30/12/93	Echo Bay Mines 1	72,70	73,45	+1,03
01/06/93	Electrolux 1	260	285	+9,62
24/05/93	Ericsson 1	248	254	+2,42
10/03/94	Exxon Corp. 1	365	358,50	-1,78
01/03/94	Ford Motor 1	345	354,50	+2,75
17/12/93	Freegold 1	73	73,05	+0,07
30/03/94	Gencor Limited 1	10,40	10,60	+1,92
25/01/94	General Electric 1	573	588	+2,62
10/03/94	General Motors 1	330	337,80	+2,36
25/05/93	Generale Belgique1	452	—	—
11/04/94	Grd Metropolitan 1	39,20	40,55	+3,44
08/11/93	Guinness Plc 1	40,20	41,95	+4,35
06/04/94	Hanson Plc 1 ■	23,35	23,60	+1,07
28/02/92	Harmony Gold 1	30,60	31,30	+2,29
12/01/94	Hewlett-Packard 1	468,20	486	+3,80

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	Hitachi 1	51,95	52,65	+1,35
28/04/93	Hoechst 1	1150	1149	-0,09
10/03/94	I.B.M 1	309,60	312,50	+0,94
04/10/93	I.C.I 1	68,85	—	—
01/04/94	I.T.T. 1	492,10	508	+3,23
—	Ito Yokado 1	311	316	+1,61
—	Matsushita 1	94,20	95	+0,85
18/03/94	Mc Donald's 1	332	342	+3,01
01/04/94	Merck and Co 1	173,90	177,50	+2,07
12/03/94	Minnesota Mining 1	565	—	—
—	Mitsubishi Corp. 1	62,30	64	+2,73
10/03/94	Mobil Corporat. 1	427	—	—
14/01/94	Morgan J.P. 1	349	359	+2,87
01/06/93	Nestle SA Nom.1	4851	4889	+0,78
—	Nippon MeatPacker1	83,90	86,50	+3,10
25/05/93	Norsk Hydro 1	182	176,50	-3,02
25/05/93	Petrofina 1	1658	1678	+1,21
10/01/94	Philip Morris 1	290,30	290	-0,10
25/04/90	Philips N.V 1	156,90	162,10	+3,31
28/03/94	Placer Dome Inc 1	135,90	139,80	+2,87
15/02/94	Procter Gamble 1	311	—	—
15/07/93	Quilmes 1	322	322	—
01/02/94	Randfontein 1	52,80	53,60	+1,52
28/02/94	Rhone Poul.Rorer 1	185	187,20	+0,85
21/09/93	Royal Dutch 1	576	588	+2,08
06/08/93	R T Z 1	71,60	73,10	+2,09
—	Saatchi & Saatchi1	11,65	11,95	+2,58
—	Sega Enterprises 1	423,10	416	-1,68
18/03/94	Saint-Helena 1	53	52,60	-0,75
07/01/94	Schlumberger 1	310	315,40	+1,74
01/11/93	Shell Transport 1	56,10	58	+3,39
11/03/94	Siemens 1	2421	2440	+0,78
—	Sony Corporation 1	335	337	+0,60
—	Sumitomo Bank 1	117,80	119,70	+1,61
—	T.D.K 1	241,90	251	+3,76
17/02/94	Telefonica 1	72,90	73,50	+0,82
—	Toshiba 1	41,50	43,25	+4,22
30/12/93	Unilever 1	601	612	+1,83
10/03/94	Unit.Technologie 1	359,10	383,60	+6,82
18/03/94	Vaal Reefs 1	478	485	+1,46
04/06/93	Volkswagen A.G 1	1671	1745	+4,43
03/05/93	Volvo (act.B) 1	454,90	456	+0,24
18/03/94	Western Deep 1	204	210	+2,94
01/04/94	Xerox Corp. 1	547	—	—
—	Yamanouchi 1	112,20	112,50	+0,27
—	Zambia Copper 1	5,10	5	-1,96

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	116	3,773
CEPME 8,5% 88 CB	107,04	6,487
CEPME 9% 89 CA#	112,69	5,671
CEPME 9% 92-06 TSR	115,20	7,077
CFD (CCCE)9,7%90CB	118,45	1,595
CFD exCCCE8,6%92CB	114,10	1,296
CFF 10% 88-98 CA#	114,53	4,548
CFF 9% 88-97 CA#	109,06	4,582
CFF 10,25% 90 CA#	120,50	0,618
CLF 8,9% 88 CA#	112,95	7,632
CLF 9%88-93/98 CA#	109,47	1,578
CNA 9% 4/92 CB	117,80	8,310
CRH 8,6% 92-93 CB	111,60	8,621
CRH 8,5% 87-88 CA#	109,74	0,745
EDF 8,6% 88-89 CA#	111	1,178
EDF 8,6% 92 CA#	114,07	8,529
Emp.Etat 10,8%79	—	8,332
Em.Etat10,28%86 CA	107,95	0,703
Emp.Etat 8%7/93-97	100,44	4,340
Finansder 9%91CB#	117,65	3,230
Finansd.8,8%92 #CB	112,10	1,626
Flora9,75% 90 CA#	115,70	6,838
OAT 9,90%12/97 CA#	113,04	3,092
OAT TMB 81/99 CA	99,38	1,211
OAT 10% 5/00 CA#	119	8,803
OAT 01 TME CA	100,91	1,059
OAT 8,5%11/02 CA #	114	3,074
OAT 8,50% 19 CA #	117,66	3,796
OAT.8,50%92-23 CA#	118	8,058
PTT 11,2% 85 CB#	107,90	3,645
SNCF 8,8% 87-94CA	110,35	1,519
Lyon.Eaux 6,5%90CV	685	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	525	525
Bains C.Monaco 2	908	899
Bque Hypoth.Europ.	68	68
B.N.P.Intercont.2	396	396
Bidermann Intl	142	141,70
B T P (la cie) 2	30,40	30,40
Cambodge	985	986
Carbone Lorraine 2	735	720
Case Poclain 2	2,85	—
CBC 1	378	380
Centenaire Blanzy	372	378
Caragen Holding	20	—
Champex (Ny)	10,40	10,85
CIC Un.Euro.CIP 1	398	400
C.I.T.R.A.M. (B)	3580	—
Cpt Lyon Alem.2	410	419
Concorde-Ass Risq2	1190	1190
Constr.Met.Prov.	13,70	14,30
Credit Gen.Ind.	83,70	90,50
Darblay	600	580
Didot Bottin	700	665

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2785	—
Ecia 1	730	731
Ent.Mag. Paris	5870	—
Eridania Beghin CI	805	805
Fidei(ex immofice)2	363	358
Finalens	403	403
F.I.P.P.	214	214
FNAC 2	3150	—
Fonciere (Cie)	750	750
F.Euris (ex Loca.)	340	—
Foncina	539	540
France I.A.R.D	514	530
France S.A 1	2425	2430
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	908	915
Gerefin	398	—
Gevelot	903	910
G.F.C. 1	505	510
G.T.I (Transport)	490	495
Immobail 2	535	539
Immobanque 2	881	866
Im.Marseillaise 2 ■	7200	—
Invest.(Ste Cle.)	1930	—
Lille Bonnieres	1500	1500
Locafinanciere	500	500
Louvre 1	262	248
Lucia	170	—
Machines Bull 2	26,10	—
Mag.Uniprix	184	—
Metal Deploye	375,10	388
Mors 2	37,20	37,50
Navigation (Nie)	140	136
Optorg 2	330	—
Oreal (CI)	1008	—
Origny-Desvroise	1025	1030
Monoprix	1568	—
Paluel-Marmont	440	—
Parfinance	238	235
Paris Orleans	260	—
Piper Heidsieck	728	—
Porcher	382,20	—
Promodes (CI)	885	880
Rochefortaise Com.	175	182
Rosario 2	207	215
Rougier	557	567
S.A.F.I.C Alcan	216	206,10
Saga	580	595
Salins du Midi 2	508	508
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	920	914
S.I.P.H.	150	150,50
Sofal	458	—
Sofio	271	272
Sofitam	75	75
Sofragi	3755	—
Soudure Autogene	825	830
Sovabail	491	490
Taittinger 1	2980	2980
Tour Eiffel	322	—
Ufiner Cofrath	1790	1793
Vicat 2	530	530
Virax	150	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	532	—
Akzo Nobel Nv	636	—
Alcan Aluminium	129,40	131,10
Arbed	650	—
Asturienne Mines	146	145
Banco Pop. Espanol	805	—
Banque Regl.Inter.	40700	40900
Chrysler Corp.	330	338
C.I.R SPA	8,30	8,10
Commerzbank AG	1185	—
Dow Chemical Co.1	351,20	362,80
Fiat Ord.	23,50	23,05
G.B.L.(Brux.Lamb.)	720	750
Gevaert	1520	—
Glaxo Holdings Plc	54	55
Goodyear T.& R.Cy	235	238
Honeywell Inc.	188	—
Johannesburg Cons.	98	100
Kubota Corp.	36	35,85
Noranda Mines	102	97
Olivetti Priv.	9,90	—
Pfizer Inc.	315	317,80
Ricoh Cy.	42	—
Robeco	388	372,10
Rodamco N.V.	187	175,10
Rolinco	368,20	369,70
Saipem SPA	8,10	—
Sema Group Plc	34,10	34
SKF Aktiebolaget	103,10	105,20
Tenneco Inc.	310	—
Toray Ind.	36,30	35
West Rand Cons.	6	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	172	—
Bque Hydro Energie	345	—
Benedictine*	6280	—
Blanzy-Ouest*	2220	—
Brasseries Maroc	275,10	—
Calciphos*	81	—
Canadien Pacifique	88,20	—
CGH Cogenhor ach.*	7	—
Cie Industrielle*	6790	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	250,20	—
CEAC*	78	—
Fiat Fce nom.	150	—
Grace and Co.	235	—
Groupe Victoire*	1500	—
Guintoli	725	—
Table France*	349,60	—
Koninkl. Pakhoed	120	—
Lecteurs Monde+ *	181	—
Molex	144	—
Off.Com.Pharm. *	814	—
Partic.Percier *	202	—
Rorento	285,10	—
Salsa	215	—
St-Dominique(Fin)*	154	—
St Gobain Emball.*	1855	—
Schlumberger Ind.*	470	—
SEPR *	1088	—
SPR "B" nom.	301	—
Testut-Aequitas *	160,10	—
Waterman *	980	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	725	735
Bolaset (Ly)	271	—
C.A. Paris IDF 1	1053	1035
Calberson	405	425
Cardif SA 1	1190	1185
CEGEP #	156	159
CFPI	230	230
C.N.I.M 1	1434	1419
Codetour	289,50	289,90
Creeks	219	220
Dauphin OTA	319,70	329
Deveaux 2	1426	—
Labor.Dolisos	159	165,10
Editions Belfond	125	125
Europ Propulsion 2	392	392,10
Finabail	189	189
Finacor	222	219,90
G.L.M. S.A	1096	1125
Gravograph	219	216
I.C.C. 2	244	244
Idianova	69	70
Immob.Hotel. 2 #	298	293,10
Int. Computer	150	150
IPBM	73	73,05
N.S.C Schlum.Ny	1165	1165
Rallye(Cathiard)Ly	238	235
Seribo	521	518
Sopra	332	330
TF1-1	463	467
Thermador Hold(Ly)	595	595
Unilog	280	283
Viel et Compagnie#	259	268
Vilmorin et Cie#2	405	397

Sicav (sélection) 5 avril

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33128,69	33128,69
Actimonétaire D	31583,25	31583,25
Améri-gan	8492,08	8165,46
Amplia	310711,09	310711,09
Amplitude	826,05	801,99
Antigone Trésorerie	760400	760400
Arbitr. Court Terme	8430,41	8430,41
Associa Première	34358,34	34358,34
Associc	1140,71	1140,71
Atout Amérique	109,44	106,77
Atout Asie	115,65	112,24
Atout Futur C	593,04	578,58
Atout Futur D	584,07	569,82
Aurecic	1760,37	1709,10
Avenir Alizes	2054	2013,73
Axa Capital	212,28	206,10
Axa Court Terme	9326,05	9326,05
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1164,95	1131,02
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	953,37	925,60
Axa Europe	141,81	137,68
Axa Investiments	134,87	130,94
Axa NPI	158,50	153,88
Axa Ob.Fr.Exrans.	166,94	162,08
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	150,27	145,89
Axa Prem.Ex.Agepre	132,38	128,52
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	169,17	164,24
Axa Valeurs PER	164,46	159,67
Cadence 1	1108,65	1097,67
Cadence 2	1093,38	1082,55
Cadence 3	1088,15	1077,38
Capimonétaire	7250,93	7243,59
Capioblig	7718,01	7641,59
Capitacic	1597,88	1574,27
Cicamonde	1285,79	1248,34
Coexis	1577,40	1547,99
Comptevalor	4089,25	4083,13
Crédit Mutuel Capital	1500,44	1471,02 ◆
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	765,40	765,40 ◆
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap.	113,15	110,12
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis.	111,17	108,19
Cred.Mut.Ep.J	20176,93	20176,93
Cred.Mut.Ep.long.T	238,56	232,18
Cred.Mut.Ep.Monde	1360,72	1324,30
Cred.Mut.Ep.Quatre	1134,24	1103,88 ◆
Dieze	1697,84	1668,18
Drouot France	1070,41	1039,23
Drouot Sécurité	249,40	242,14
Ecocic	1282,14	1244,80
Ecupar	140,38	136,29
Ecur. Actions futur	205,54	199,55
Ecur. Capicourt	203,38	202,87
Ecur. Capitalisation	3068,80	3038,42
Ecur. Expansion	563600,79	562756,66
Ecur. Géovaleurs	2853,48	2770,37
Ecur. Investissement	171,79	166,79
Ecur. Monepremière	78246,34	78246,34
Ecur. Monétaire	22865,55	22865,55
Ecur. Trésorerie	2814,77	2814,77
Ecur. Trimestriel	2079,69	2059,09
Elanciel	132,69	128,83
Elicash	1636339,96	1636339,96
Emergence Poste	110,51	107,29
Energie	381,57	364,27
Eparcic	4216,73	4216,73
Eparcourt-Sicav	4439,01	4427,94
Epargne-Unie	1602,35	1563,27
Eafi Cash cap.	9179,55	9179,55 ◆
Euro Solidarité	1215,12	1203,09
Eurocic Leaders	1330,08	1291,34
Eurodyn	1482	1445,85

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8364,47	8042,76
Fonsicav	16925,31	16891,53
France-gan	14711,16	14145,35
France Garantie	288,70	288,12
France Obligations	503,76	498,77
[illegible]	560,79	544,45
[illegible]	140,01	135,93 ◆
[illegible]	1529,13	1484,59
[illegible]	40,60	40,60
[illegible]	50,81	50,06 ◆
[illegible]	253,62	249,87 ◆
[illegible]	238,82	231,04
[illegible]	226,62	221,09
[illegible]	5777,77	5692,38
[illegible]	17704,02	17704,02
[illegible]	1624,04	1576,74
[illegible]	16285,51	16285,51
[illegible]	1213,93	1184,10 ◆
[illegible]	1724,56	1724,56
[illegible]	109,05	108,78
[illegible]	116075,02	112694,19
[illegible]	17684,28	17509,19
[illegible]	591,66	580,06 ◆
[illegible]	203,07	197,16
[illegible]	339,43	334,41
[illegible]	2607,78	2603,87
[illegible]	11388,94	11388,94
[illegible]	36689,27	36517,98
[illegible]	1214,85	1191,03
[illegible]	2436,43	2412,31
[illegible]	887,20	867,18 ◆
[illegible]	847,51	822,83
[illegible]	223,42	218,91
[illegible]	10329,01	10228,74
[illegible]	79680,98	79680,98
[illegible]	41876,18	41876,18
[illegible]	47831,64	47831,64
[illegible]	16045,74	16813,71
[illegible]	36840	35730
[illegible]	333018	333018
[illegible]	21125,38	20916,22
[illegible]	13273,14	13141,72
[illegible]	2097,14	2041,01
[illegible]	215,82	210,04
[illegible]	147,44	143,49
[illegible]	9313,23	9294,64
[illegible]	513,77	500,02
[illegible]	1142,87	1112,28
[illegible]	1465,41	1428,19
[illegible]	1771,84	1724,42
[illegible]	9695,54	9695,54
[illegible]	158,99	154,73
[illegible]	1571,69	1529,63
[illegible]	1333,45	1297,76
[illegible]	68716,37	68716,37
[illegible]	1096,67	1085,75
[illegible]	11809,74	11809,74
Natio Valeurs	996,38	969,71
Nippon-Gan	8003,30	7855,38
Nord Sud Dévelop	1951,74	1947,84
Oblicic-Mondial	3178,98	3130,03 ◆
Oblicic-Régions	1169,39	1152,11
Oblitutur	3431,92	3357,93
Oblig. tres caté	212,34	209,20
[illegible]	1705,78	1689,29
Obliscurité Sicav	15095,21	15095,21
Oblitys	529,65	522,02
Oraction	1654,61	1624,01
Patrimoine Retraite	263,37	258,21
Pervalor	668,45	655,34 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1526,08	1496,81
Plénitude	173,83	168,77 ◆
Poste Croissance	3169,90	3166,73
Poste Gestion	76922,38	76922,38
Première Oblig.	11446,41	11440,69
Prévoy. Ecureuil	113,59	112,47
Priv'Associations	34151,52	34151,52
Proficius	1042,18	1022,75
Rentacic	174,97	172,38
Revenus Trimestr.	5540,93	5488,07
Revenu-Vert	1213,82	1191,19
St Honoré Vie & Santé	1189,21	1136,28
St Honoré Bons du Tr.	13010,82	12948,09
St Honoré Invest.	1009,91	964,11
St Honoré Pacifique	901,38	860,51
St Honoré Réal	17425,17	17355,75
Sécuricic	2008,01	2008,01
Sécuri-Gan	12845,61	12593,74
Sécuritaux	1610,25	1610,25
Sensivalor	31064,75	31064,75
SEVEA	106,11	103,52 ◆
SFI-CNP Assur	797,79	774,55
S.G. France opport. C	1650,16	1617,80 ◆
S.G. France opport. D	1636,12	1603,06 ◆
Sicav Associations	2133,57	2133,57
Sicav 5.000	515,71	501,91
S.I. Est	1606,49	1559,70
Slivafrance	833,61	811,30
Slivam	468,29	453,01
Slivarente	239,20	234,51
Slivinter	562,80	547,74
Sogenfrance C	1437,71	1409,52 ◆
Sogenfrance D	1367,02	1340,22 ◆
Sogepargne	335,01	331,69
Sogintor	1698,71	1665,40 ◆
Soleil Investissements	724,56	686,69
Solstice	2307,08	2301,33
State Street Act. Eur	12794,88	12382,18 ◆
State Street Act. Fr.	13146,69	12763,78
St. Str. Act.Japon	16723,13	15577,98
State Street Emer. Mts.	18421,16	17535,52 ◆
St.Street OAT Plus	13087,21	12830,60
Stratégie Actions	1037,14	987,25
Stratégie Rendement	1685,56	1632,58
Synthesis	13887,53	13419,15
Techno-Gan	6925,88	6659,42
Thesora	795,65	787,77
Tresor Plus	1545,78	1530,46
Trésor Trimestrial	1067,87	1057,38
Trésoricic	152366,73	152366,73
Trilion	5395,25	5335,01
Uni-Associations	121,32	121,32
Uni-Foncier	1572,52	1534,17
Unifrance	677,80	661,27
Uni-Garantie C	1458,76	1431,56
Uni-Garantie D	78424,93	78424,93
Uni Régions	1704,34	1662,77
Univar	270,41	270,41
Univers Actions	1649,74	1603,53
Univers Obligations	2030,49	1992,63
Valorg	2362,11	2359,75
Valreal	61970,18	61939,21
Winterthur St-Honoré	261,97	250,09

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7100	5,7895	5,45	5,95
Ecu	6,5855	6,5985	—	—
Allemagne (100 dm)	341,4100	341,7700	330	353
Belgique (100 F)	16,5735	16,5890	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	303,8900	304,3900	293	314
Italie (1000 lires)	3,5440	3,5480	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	86,9400	87,0600	83	91
Irlande (1 iep)	8,1920	8,1995	7,90	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,4795	8,4945	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3170	2,3255	2,85	3,35
Suisse (100 f)	404,8200	406,2800	389	411
Suède (100 krs)	72,9400	73,0300	68	77
Norvège (100 k)	78,5000	78,6600	74	83
Autriche (100 sch)	48,5130	48,5880	47	50
Espagne (100 pes)	4,1975	4,2070	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3300	3,3450	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,1257	4,1517	3,95	4,40
Japon (100 yens)	5,5518	5,6116	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/04
Or fin (kilo en barre)	71300	71750
Or fin (en lingot)	71600	72250
Napoléon (20f)	410	413
Pièce Fr (10 f)	298	—
Pièce Suisse (20 f)	411	415
Pièce Latine (20 f)	413	415
Souverain	525	524
Pièce 20 dollars	2505	2510
Pièce 10 dollars	1330	1340
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2650	2670
Pièce 10 florins	430	432

Matif (Marché à terme international de France)

5 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 159 100

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,64	122,84	121,40
Précédent	123,84	123,10	122,40

CAC 40 A TERME
Volume : 22 724

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2108	2096	2093
Précédent	2085	2088	2070,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

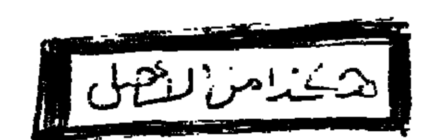
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Décès

– Mme Doris Bensimon,
son épouse,
Adolphe, Suzy et Jacqueline Azoula,
sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André David BENSIMON,
directeur honoraire de collège,

survenu le 29 mars 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Pantin dans l'intimité.

1, rue Pixerécourt,
75020 Paris.

– Saint-Laurent-de-la-Prée.

Berthe Garetier,
son amie,
Mme Jeanne Luneau,
sa tante,
Mme Jeanne Forge,
Stéphane, Pierrette, Antoine, Sophie, Chloé,
M. Pierre Luneau,
M. et Mme Pierre Proteau,
Marie-Cécile, Jean-Pierre,
Les familles Proteau, Balloge, Navaud, Desbrousses,
ses cousins,
Les familles Garetier,
Ainsi que ses nombreux et fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvette DARDANT,
agrégée de mathématiques,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu le 3 avril 1994, à la suite d'une très longue maladie.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 7 avril, à 15 heures, en l'église de Saint-Laurent-de-la-Prée, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes. Si vous le souhaitez, des dons à la Ligue contre le cancer honoreraient sa mémoire (3, rue des Voiliers, 17000 La Rochelle).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Pompes funèbres Gabet,
18, rue Amiral-Pottier,
17300 Rochefort,
Tél. : 46-99-03-41.

– *« Do not stand by my grave and weep,*
I am not here ;
I am in the thousand winds that blow
and the glint of diamond snow. »

Dale T. OLIVER,

est mort le 3 avril 1994, des suites du sida.

Frédéric Bichon,
5, rue Moret,
75011 Paris.

– Le président,
Le vice-président,
Et les secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de leur confrère,

Marcel BESSIS,

survenu le 28 mars 1994,

à qui l'on doit de remarquables travaux en hématologie, particulièrement l'étude, avec les nouvelles techniques microscopiques, des éléments du sang.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

(*Le Monde du 6 avril.*)

– Mme Henri Gouhier,
née Marie-Louise Dufour,
son épouse,
Alain et Eve Gouhier
et leurs enfants,
Béatrice et Paul Compain,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Henri GOUHIER,
de l'Académie française,
de l'Académie des sciences morales et politiques,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 31 mars 1994, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Le secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie française,
ont la tristesse de faire part de la disparition de leur confrère,

Henri GOUHIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,

décédé le 31 mars 1994, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

– Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Bernard Chenot,
Et les membres de celle-ci,
ont le regret de faire part du décès de leur confrère,

M. Henri GOUHIER,

élu à l'Académie le 19 juin 1961, dans la section de philosophie.

Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.

(*Lire page 14.*)

– Nice.

Mme Pierre Descuns,
M. et Mme Alain Fargis,
Le docteur et Mme Pierre-Yves Hébert,
Delphine et Denys Hébert,
Floriane Fargis,
Les familles parentes, alliées,
Et amies,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre DESCUNS,
neurochirurgien des hôpitaux,
professeur
de clinique neurochirurgicale,
officier de la Légion d'honneur.

Les obsèques auront lieu le jeudi *7 avril 1994, à 16 h 15*, en l'église Notre-Dame du Port, à Nice.

Fontanella 7, allée des Isnards,
avenue Urbain-Bosio,
06300 Nice.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Françoise GAUDIBERT,

survenu à Paris, le 1er avril.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 7 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8e.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Nathalie Marguerite Kerber,
Le docteur Serge Kerber et Jocelyne Kerber,
Colette Kerber,
Brunide et Pierre Merle,
Thierry et Stéphane Kerber,
Fabian Boisson,
Catherine Merle,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Chaïm KERBER,

survenu en son domicile, le 4 avril 1994.

Les obsèques auront lieu le jeudi 7 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymond Las Vergnas,
née Danielle Lorieux,
son épouse,
Marie-Laure et Olivier Las Vergnas,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Raymond LAS VERGNAS,
ancien doyen de la Sorbonne,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 25 mars 1994, à Paris-14e.

Selon les dernières volontés du défunt, l'incinération au cimetière du Père-Lachaise a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

150, avenue du Maine,
75014 Paris.

(Le Monde *du 1er avril.*)

– Le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, M. Bernard Chenot,
Et les membres de celle-ci,
ont le regret de faire part du décès de leur confrère,

M. Jérôme LEJEUNE,

élu à l'Académie le 21 juin 1982, dans la section de morale et sociologie.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 avril 1994.

– Le président,
Et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale de médecine,
ont la tristesse de faire part du décès de leur très estimé collègue, le

professeur Jérôme LEJEUNE,
de l'Institut,
membre de l'Académie nationale de médecine,
membre de l'Académie pontificale des sciences,
professeur à l'Institut de progenèse à l'université René-Descartes,

survenu le 3 avril 1994, à Paris, à l'âge de soixante-sept ans.

(Le Monde *du 5 avril.*)

– Pascale Comlan,
Et Tanit Beausson,
font part du décès de leur mère,

Anne SÉMERIE,

le 29 mars 1994.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 5 avril.

Décès de Jacqueline Lecanuet. – La veuve de l'ancien maire de Rouen, Jacqueline Lecanuet, est décédée, lundi 4 avril à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-six ans. Elle avait succédé à Jean Lecanuet comme conseiller général du deuxième canton de Rouen le 28 mars 1993, mais ne s'était pas représentée lors du renouvellement de mars dernier.

– Le docteur Jean-Claude Rey,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean-Claude REY,
née Claude Pavard,

survenu le 4 avril 1994.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Coutures (Maine-et-Loire), le jeudi 7 avril, à 15 heures.

37 *bis*, rue du Quinconce,
49100 Angers.

– Le Port-Marly (Yvelines). Vincelles (Yonne).

Jacques et Claude Le Leizour,
ses enfants,
Bruno Mer et Isabelle Le Leizour,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Pierre VENOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 (3 citations),
médaille de la Résistance,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 1er avril 1994, à Auxerre (Yonne), dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses et l'inhumation ont eu lieu à Vincelles (Yonne), sa paroisse.

29, route de Versailles,
78560 Le Port-Marly.

– Le conseil d'administration
Et le personnel de
Danone SA
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu après une brève et pénible maladie, de

M. Leo VERCRUYSSE,
administrateur,
directeur administratif et financier,

époux de Mme Josina Maes,

le 1er avril 1994, à l'âge de cinquante-trois ans.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Strombeek-Bever, sera célébré le vendredi 8 avril, à 10 heures, en l'église protestante, place du Nouveau-Marché-aux-Grains, 8, à Bruxelles.

Réunion à l'église à 9 h 45.

Avenue de Broqueville, 12 Bte 2,
1150 Woluwé-Saint-Pierre (Belgique).

– Le conseil d'administration de
Mecaniver SA
a la profonde douleur de faire part du décès, survenu après une brève et pénible maladie, de

M. Leo VERCRUYSSE,
secrétaire général,

époux de Mme Josina Maes,

le 1er avril 1994, à l'âge de cinquante-trois ans.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Strombeek-Bever, sera célébré le vendredi 8 avril, à 10 heures, en l'église protestante, place du Nouveau-Marché-aux-Grains, 8, à Bruxelles.

Réunion à l'église à 9 h 45.

Avenue de Broqueville, 12 Bte 2,
1150 Woluwé-Saint-Pierre (Belgique).

– Le conseil d'administration
Et le personnel de
BSN-Services SA
ont la profonde douleur de faire part du décès, survenu après une brève et pénible maladie, de

M. Leo VERCRUYSSE,
administrateur délégué,

époux de Mme Josina Maes,

le 1er avril 1994, à l'âge de cinquante-trois ans.

Le service religieux, suivi de l'inhumation au cimetière de Strombeek-Bever, sera célébré le vendredi 8 avril, à 10 heures, en l'église protestante, place du Nouveau-Marché-aux-Grains, 8, à Bruxelles.

Réunion à l'église à 9 h 45.

Avenue de Broqueville, 12 Bte 2,
1150 Woluwé-Saint-Pierre (Belgique).

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 5 avril,

Huguette SZULMAJSTER,

notre mère, nous quittait.

Une pensée aussi pour

Kissel SZULMAJSTER.

Anne, Claire, Claude,
inconsolés.

Souvenirs

– Pour

Georges LERMINIER,

7 avril 1978.

Soutenances de thèses

– Mlle Sabine Ortiz soutiendra une thèse le 8 avril 1994, à 10 h 45, à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Jussieu, tour 66, salle 408, sur le sujet : « Interaction de modes tridimensionnels résonants au sein d'une couche limite turbulente ».

MOTOCYCLISME

Yamaha TDM 850 : performances faciles

La moto change. Certains constructeurs prennent des risques et proposent des machines originales. La Yamaha TDM 850, apparue en 1991, est l'illustration d'une autre conception de la moto : moins agressive, plus douce, facile d'accès et néanmoins très performante.

Sa ligne est celle d'un trail : guidon large, haute fourche, suspensions à grand débattement, protection de carter, pots d'échappement relevés. Mais les pneus route en témoignent, elle n'est en rien destinée au tout-terrain, tout au plus aux chemins carrossables. La position de conduite très droite avec une selle à moins de 80 centimètres du sol en fait une moto accessible à pratiquement tous les gabarits. Les jambes s'inscrivent naturellement dans la découpe du gros réservoir. L'ergonomie des commandes est soignée, mis à part un starter difficilement accessible. Le confort du pilote a été privilégié, et la prise en main de la machine ne présente aucune difficulté.

Malgré sa cylindrée de 850 cm³, le moteur refroidi par eau démarre avec une louable discrétion. Avec leurs dix soupapes, les deux cylindres en ligne face à la route prennent des tours sans à-coup, mais avec vélocité. Le silence de fonctionnement, l'efficacité du carénage, et l'étagement de la boîte à cinq rapports ne permettent toutefois pas de juger des vitesses atteintes en quelques secondes. Cette impression trompeuse peut présenter un danger pour un pilote inexpérimenté. Heureusement, le freinage, assuré par deux grands disques à l'avant et un à l'arrière, ne pose aucune difficulté à doser.

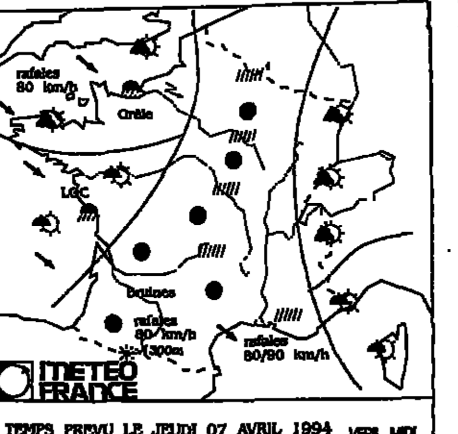
Sur route, grâce à son cadre en poutre d'aluminium, la TDM affiche un comportement exemplaire malgré un centre de gravité situé inhabituellement haut. La position très droite est aussi un atout dans la circulation urbaine pour anticiper les obstacles. Avec moins de 200 kilos, une ligne compacte et une direction très légère, la TDM est particulièrement agile au milieu de la circulation. Elle n'est jamais fatigante à piloter, pas plus sur de longs parcours que des petits trajets.

L'homogénéité et le confort de la TDM ont été salués par un réel succès commercial depuis son lancement. Yamaha avait pourtant pris un risque en présentant un modèle dont le caractère pouvait paraître « aseptisé » aux yeux des motards traditionnels. Ceux-ci risquaient d'attacher peu d'importance aux origines d'une machine inspirée des « superbikes » qui courent à moitié sur terre, à moitié sur bitume. Ils pouvaient simplement attacher un certain intérêt à un moteur mis au point sur le Paris-Dakar, qui développe 77 chevaux tout à fait respectables, et à un cadre qui a prouvé son efficacité sur les circuits. Yamaha essaie pourtant de vendre la TDM 850 à cette clientèle traditionnelle avec un modèle aux jantes rouges spectaculaires. Les autres coloris, gris et verts, sont plus conformes à l'usage raisonnable d'une machine qui témoigne d'une conception d'avenir de la moto, plus orientée sur le confort et la facilité d'accès que sur les performances pures.

CHRISTOPHE DE CHENAY

► **Prix clés en main : 55 950 F.**

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE JEUDI 07 AVRIL 1994 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – AVERSES – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – PLUIE OU BRUINE – ORAGES – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – NEIGE – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Jeudi : de la pluie et des giboulées. – Le matin, le ciel sera couvert sur une grande moitié ouest du pays, avec de la pluie et aussi de la neige sur le Massif central, au-dessus de 1 000 mètres, et à partir de 1 500 mètres sur les Pyrénées. En Bretagne, de fréquentes averses se produiront. Sur les autres régions, de la Champagne, à Rhône-Alpes, et à la Côte d'Azur, le ciel restera nuageux avant l'arrivée de la nouvelle perturbation.

En cours d'après-midi, les pluies gagnent les régions est du pays, avec de la neige au-dessus de 1 000 mètres sur le massif alpin, et des chutes de neige persisteront sur les Pyrénées au-dessus de 1 100 mètres. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel restera nuageux et la tramontane soufflera fort, pouvant atteindre 100 km/h en rafales en soirée. Partout ailleurs, les averses et les éclaircies alterneront.

Au cours de cette journée, les averses seront accompagnées par un vent de nord-ouest assez fort.

Les températures matinales seront comprises entre 0 et 2 degrés sur le Nord-Est, 2 à 4 degrés sur la région Rhône-Alpes, 4 à 6 degrés du Nord au Massif central, 6 à 8 degrés le long des côtes, et de 8 à 10 degrés sur le Sud-Ouest.

L'après-midi, elles seront comprises entre 8 et 14 degrés du nord au sud. Sur le pourtour méditerranéen et la Corse, elles seront comprises entre 14 et 16 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

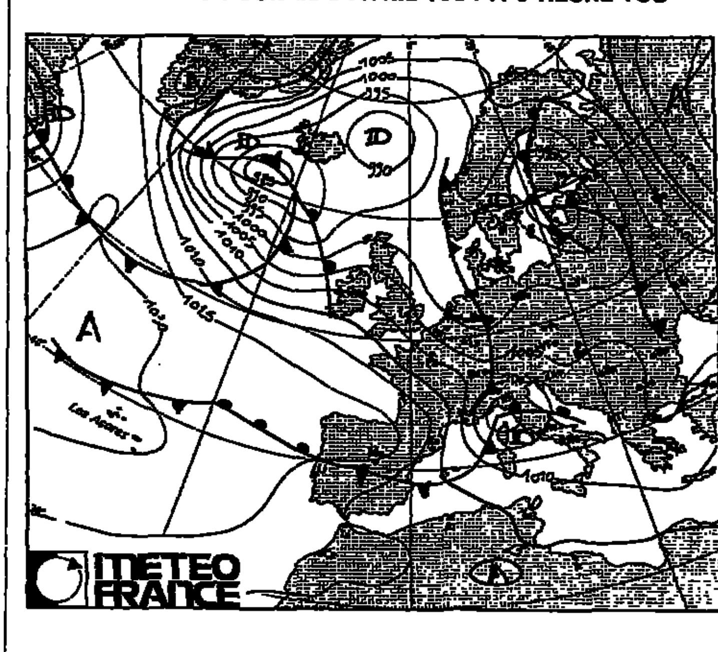
FRANCE	
AJACCIO	15/ 7
BIARRITZ	12/ 9
BORDEAUX	13/ 7
BOURGES	10/ 5
BREST	10/ 7
CAEN	11/ 5
CHERBOURG	7/ 6
CLERMONT-FER.	11/ 4
DIJON	9/ 3
GRENOBLE	12/ 3
LILLE	10/ 3
LIMOGES	9/ 4
LYON, BRON	10/ 4
MARSEILLE	14/ 5
NANCY, ESSEY	10/ 2
NANTES	12/ 7
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS.	11/ 4
PAU	11/ 6
PERPIGNAN	13/ 7
POINTE-A-PITRE	31/21
RENNES	12/ 6
ST-ÉTIENNE	9/ 2
STRASBOURG	10/ 1
TOULOUSE	11/ 6
TOURS	11/ 4

ÉTRANGER	
ALGER	21/ 6
AMSTERDAM	7/ 2
ATHÈNES	17/11
BANGKOK	36/28
BARCELONE	19/ 8
BELGRADE	11/ 6
BERLIN	9/ 1
BRUXELLES	6/ 2
COPENHAGUE	8/ 3
DAKAR	25/20
GENÈVE	8/ 2
ISTANBUL	19/ 8
JÉRUSALEM	28/15
LE CAIRE	34/19
LISBONNE	17/10
LONDRES	11/ 2
LOS ANGELES	18/12
LUXEMBOURG	6/ 0
MADRID	20/ 2
MARRAKECH	28/12
MEXICO	24/12
MILAN	16/–5
MONTRÉAL	8/–1
MOSCOU	10/ 1
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	32/19
NEW-YORK	15/ 6
PALMA-DE-MAJ.	19/11
PÉKIN	25/13
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	16/ 4
HONGKONG	28/21
SÉVILLE	25/ 9
SINGAPOUR	33/25
STOCKHOLM	3/ 1
SYDNEY	25/16
TOKYO	22/14
TUNIS	19/ 9
VARSOVIE	10/ 1
VENISE	11/ 5
VIENNE	11/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-04-1994 à 6 heures TUC et le 06-04-1994 à 6 heures TUC

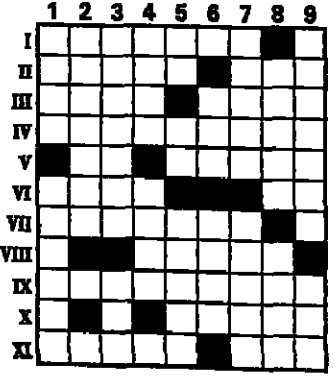
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6273



HORIZONTALEMENT

I. Résultat d'une soustraction. – II. En France. Porteur de charge. – III. Grand bahut. Etait considérée comme une commune mesure. – IV. A même de connaître l'ombre et la solitude. – V. Ce n'est pas par élégance qu'elle revêtit une robe à queue. Orientées. – VI. Haut fourneau. Symbole. – VII. Corps... sage. – VIII. Agréable à regarder. – IX. Plus elles nous font tordre et moins on a envie de rire. – X. Rafraîchit au plus haut niveau. – XI. Il est noble et généreux. Imite le brocard.

VERTICALEMENT

1. C'est passer par un temps qui modifie le verbe. Evêché. – 2. Grave menace pour une charpente. – 3. Déconnections. Toujours réglé avant même d'être commandé. – 4. Ne saurait coexister avec le plaisir. Foyer accueillant. – 5. Abréviation. Symbole. Abris pour pèlerins. – 6. Article. Pas très catholique quand il est baptisé. – 7. En Turquie. Travailler à l'œil en vue d'un meilleur rendement. – 8. Se tenaient à l'entrée. Brûlée, elle se retrouve souvent à l'ombre. – 9. Sont propriétaires de vastes pavillons. Camille, pour ses intimes.

Solution du problème n° 6272

Horizontalement

I. Largeurs. – II. Orienteur. – III. Cerne. Sée. – IV. Aneries. – V. Li. Eduens. – VI. Écu. Etres. – VII. Mont. Or. – VIII. Elie. Cent. – IX. Net. Cirée. – X. Eu. Eau. – XI. Asti. Ifs.

Verticalement

1. Localement. – 2. Arénicole. – 3. Rire. Unités. – 4. Genre. Té. Ut. – 5. Enéide. – 6. Ut. Estocie. – 7. Resserrerai. – 8. Sue. Ne. Neuf. – 9. Réussite.

GUY BROUTY

MERCREDI 6 AVRIL

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Claude Chabrol.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 *Journal*, La Minute hippique, Météo et Météo des neiges.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, Sophie Favier, Nathalie Simon, Laurent Baffie et Sam Z.
22.45 Magazine : Le Droit de savoir. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Violences 1994. Enquête sur un député assassiné ; Cités en état d'urgence : les nouvelles brigades du tigre.
0.05 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Louis Schweitzer, PDG de Renault.
1.25 Journal et Météo.
1.30 Série : Intrigues.
1.55 TF 1 nuit (et à 3.05, 4.00, 4.35).
2.10 Documentaire : Histoire de la vie.
3.15 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
4.10 Documentaire : L'*aventure des plantes*.
4.45 Musique.

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05).
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Sport : Football. Demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations, en différé de Tunis.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Deux fois vingt ans. De Livia Giampalmo.
22.25 Expression directe. UDF.
22.30 Première ligne. Justice en France : la justice passe. 2. Le procès, de Daniel Karlin, Philippe Boucher et Tony Lainé. *Deuxième volet d'une remarquable série documentaire diffusée sur La Cinq en juin 1991.*
0.10 Journal et Météo.
0.30 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.40 Moyen métrage : Histoire courte. Délit mineur.
2.00 Magazine : Bas les masques (rediff.).
3.10 Emissions religieuses (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 5.00).
4.15 24 heures d'info.

FRANCE 3

14.25 Documentaire animalier.
14.45 Le Magazine du Sénat.
14.55 *Questions au gouvernement* en direct de l'Assemblée nationale.
16.40 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Henri Salvador.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Destination France*, de Guy Deluchey : *L'Officiel des vacances*, d'Elisabeth Danger et Mireille Gignoux.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal *de la région*.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Invité : Nicolas Sarkozy.
22.25 Journal et Météo.
22.55 ▶ Mercredi chez vous.

CANAL PLUS

14.30 Série animée : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Malcolm et les ours. De Julien Meise.
15.00 Surprises.
15.10 Téléfilm : L'Enfant du mensonge. De Joyce Chopra.
16.40 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 4. Bruitages, effets sonores, de Lise Romanoff et Steven Rocha.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.15 Sport : Football. Saint-Etienne-Lyon, match de la trente-troisième journée du championnat de France de D 1, en direct, à 20 h 30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■ Film français de Claude Sautet (1992).
0.19 Documentaire : Pin-up.
0.20 Cinéma : Trust Me. ■■ Film américain de Hal Hartley (1991) (v.o.).
2.05 Documentaire : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood.
2.45 Surprises.

ARTE

19.00 Il était une fois... Les Œufs magiques.
19.35 Magazine : Mégamix.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Musica : Soirée ballet.
20.41 Documentaire : Portrait de Mats Ek. De Regina Heldecke.
21.25 Ballet : Le Lac des cygnes. Chorégraphie de Mats Ek. Avec Yvan Auzeli, Ana Laguna et le Ballet Cullberg. Musique de Tchaïkovski. Réalisation de Mans Reuterswärd et Mats Ek.
23.10 Musica journal.
23.45 Documentaire : Les Feux du music-hall. (65 min.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 1.10, 5.10).
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.35).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : Fenêtre sur femmes. De Don Kent.
22.30 Téléfilm : Complots de famille. De Franz Peter Wirth.
0.35 Magazine : Emotions.
1.00 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Maghreb. Avec Djamal Amrani, Mohamed Kacimi, Assia Djebar.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Folon (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. *Mémoire* à quatre temps. 2. Le temps où rouler le chapelet d'ambre d'un rêve cent fois égrené.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Jean-Michel Maulpoix (l'Ecrivain imaginaire).
0.50 Musique : Coda. Jeanne Loriod, la dame des ondes Martenot (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 février au Théâtre des Champs-Elysées) : Till l'Espiègle, de R. Strauss ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler ; Danses symphoniques op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre du NDR de Hambourg, dir. John Eliot Gardiner.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour tuba basse et piano, de Hindemith ; Quintette pour violoncelle et cordes n° 2 en fa majeur, de Reicha ; Nocturne pour piano, de Tchaïkovski.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le groupe Archimusic.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Les diplômes servent-ils encore à quelque chose ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le vrai coupable

AU fil des semaines, la télévision est en voie de démasquer le véritable coupable du chômage : c'est le chômeur. Croyait-il à l'impunité, le lascar ? Espérait-il continuer de s'abriter derrière la *crise, la récession, les plans sociaux*, tous ces jolis prétextes, pour jouir en toute quiétude des bienfaits du revenu minimum d'insertion ? Pas de chance ! La télévision veille.

Tous les chômeurs sont-ils coupables ? Non. Certains le sont davantage que d'autres. Ainsi le chômeur rigide, accroché à sa qualification, à sa région, à son clocher, à ses avantages en un mot, est-il par excellence le mauvais chômeur, infondé à se plaindre de son sort. Voilà ce que répète toute la journée, sur tous les tons, explicitement et implicitement, l'éphémère chaîne Télé-Emploi, occupante diurne du réseau d'ARTE. Certes, elle ne le dit pas de cette façon. Elle se contente de livrer aux chômeurs des idées, des trucs, des ficelles. Mais avec tant d'idées, de trucs, de ficelles, de recettes psychologiques pour « s'en sortir », ceux qui ne *« s'en sortent » pas, franchement*, n'y mettent-ils pas un peu du leur ?

Dans une si belle entreprise, TF 1 ne pouvait être en reste. Nouvelle émission édifiante, « Pourquoi pas vous ? » honorait ainsi un couple de chômeurs qui, avec l'aide de la municipalité, avait créé un « commerce multirural » dans un village des Côtes-d'Armor. *« Déménager et changer de métier ne leur fait pas peur »*, insistait le commentaire, nous montrant, dans une reconstitution musicale à la « Témoin n° 1 », le couple et ses enfants entassant ses bagages dans le coffre de la voiture. Deux autres jeunes femmes étaient proposées en modèle : la créatrice d'un club de promenade pour chiens, et une artiste-peintre sur bâches de chantiers.

Pour les encourager, les approuver, leur montrer la voie, TF 1 avait invité le rêve incarné : M. Gérard Bourgoin, parti de rien et devenu « numéro un de la volaille fraîche » en France. Héros de « la grande aventure de l'entreprise », M. Bourgoin raconta comment il avait embauché le groom du Ritz et en avait fait un directeur d'usine. Il félicita le couple « multirural » : sans doute ces pionniers n'avaient-ils gagné que 10 000 francs en cinq mois, mais *« nourris-logés, fiers d'eux-mêmes le matin »* : n'était-ce pas l'essentiel ? Pendant ce temps, sur l'écran, pleuvaient les offres d'emploi : *« 300 coiffeurs à domicile » ; « 180 personnes de vingt et un à quarante-cinq ans »* pour un hôtel ; *« 320 personnes, de mai à septembre »*, pour le Club Mediterrannée, etc. Ainsi défilaient – sans précisions de salaire, de lieu ou de qualification – de chimériques emplois pour chômeurs sans passé, sans exigences ni attaches. Il ne manquait à ce tourbillon multicolore que le ministre Michel Giraud, immortel inventeur des CIP, mais il est vrai qu'il avait eu une rude journée.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 7 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 9.00).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag. SOS fantôme.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. BC-BG ; But pour Rudy ; Les Bisounours ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.30 Feuilleton : Haine et passions.
10.15 Feuilleton : Hôpital central.
10.55 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Starsky et Hutch.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Ici bébé ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Bruno Wolkowitch.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.35).
20.00 Journal, La Minute hippique, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, en direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre *délégué à la santé*, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.45 Série : Peter Ströhm.
1.30 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
1.40 Journal et Météo.
1.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.05). La chasse à l'arc ; Des faisans, des lièvres et des jolis perdreaux ; Au clair de la lune, nature sous influence.
2.20 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.15).
2.25 *Documentaire* : Histoire de la vie. Le propre de l'homme.
4.25 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.

Le meilleur de la télé chaque semaine, dans le supplément radio-télé du *Monde*

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
7.40 Clip : Moi, je m'en sors (et à 13.35, 18.45).
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Thème : Tous contre le sida.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo, Loto, Journal, Bourse et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Tout l'monde est musicien. Avec Stone et Charden, Jean Amani, Annie Colette, Sylvain Lagoye, Charles Dumont, Régine, Jack Dieval, Annie Cordy, Jean-Claude Corbel, Simone Langlois, Génération.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.50 Série : Les Années collège.
18.15 Magazine : C'est tout Coffe.
18.55 Jeu : Un pour tous.
19.25 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.30).
19.59 Journal, Journal des *courses, Météo et Point* route.
20.50 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand en direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.50 Journal, Météo et Journal des courses.
1.10 Magazine : Le Cercle de minuit. *Présenté par Michel Field.* Invités : Luis Nucera (*Mes ports d'attache*) ; Roland Giraud, membre du jury du Festival de Cognac ; Marc Duret (*les Grandes Personnes*), au Théâtre de Poche ; Philippe de la Grenardière (*Morbidezza*) ; Pierre Alferi, traducteur du roman de John Donne (*Paradoxes et Problèmes*) ; Jean-Sylvain Bieth, à propos de son exposition au Musée d'art moderne de Villeneuve d'Asq ; Musique : Bratsch.
2.20 Série : Disparitions.
3,15 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.10 Dessin animé (et à 4.50).
4.20 24 heures d'info.
4.55 Documentaire : L'Aile et la Bête.

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjours les petits loups. Les Petits Malins ; Mine de rien ; Mimi Cracra ; Les Volbecs ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Tintin et les Picaros.
8.20 ▶ Continentales. Reportages : l'Espagne, le Portugal et l'Italie ; A 9. 20, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 10.00, Semaine thématique : Citoyens du monde. 2. Les Français et leur démocratie. Invité : René Rémond. Documents : Le droit de vote, de Patrice Gauthier ; Aux urnes citoyens, de Pierre Bonte, Didier Dahan, Bertrand Dechaumet et Sylvie *Millet* ; Monsieur le maire Yves Duteil, d'Olivier Lamour, Jean-Christophe Klotz et Marie-Madeleine Larigaldie ; Le Conseil constitutionnel, de Micheline Paintault.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Journée sida : l'accueil *réservé aux sidéens.*
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Les pannes de l'après-vente.
14.25 Série : La Grande Vallée.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Richard Bohringer.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez en direct de Valenciennes.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Groupe des six*, de Jean Roy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Tout le sport.
20.20 Dessin animé : Batman.
20.40 Keno.
20.50 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand en direct du Zénith. Avec la participation de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, les professeurs Montagnier, Chermann et Gallo, et de nombreux artistes.
0.40 Journal et Météo.
1.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

Le meilleur de la radio chaque semaine, dans le nouveau supplément radio-télé du *Monde*

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

6.59 Pin-up.
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 8.10

7.55 Ça cartoon.
8.10 Documentaire : Gosses de Rio contre le sida. De Sergio Foldenberg.
8.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
9.05 Cinéma : Hors saison. ■■ Film suisse de Daniel Schmidt (1992). Avec Sami Frey, Carlos Devesa, Ingrid Caven. *Un beau film sur les jeux de la mémoire, de l'imaginaire et de la nostalgie.*
10.35 Flash d'informations.
10.37 Surprises.
10.55 Téléfilm : La Vie en cadeau. De Claudia Weill, avec Gena Rowlands, Tyne Daly.

En clair jusqu'à 13.35

12.29 Pin-up.
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : La Joie de vivre. □ Film français de Roger Guillot (1992). Avec Michel Bouquet, Gwennola Bothorel, Patrick Catalifo. *Comédie de mauvais goût malgré la performance de Michel Bouquet.*
14.50 *Documentaire* : Elizabeth Taylor, princesse d'Hollywood. De Peter Haicks.
15.30 Surprises.
15.45 Cinéma : Gladiateurs. ■ Film américain de Rowdy Herrington (1991). Avec Cuba Gooding Jr., James Marshall, Robert Loggia. *Des scènes d'action et de boxe.*
17.25 Magazine : L'Œil du cyclone. La Fin du monde (rediff.).
17.50 Surprises.
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.

En clair jusqu'à 0.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.45 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Soirée présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, en direct du Zénith.
0.00 Flash d'informations.
0.05 Surprises.
0.19 Pin-up.
0.20 Cinéma : Panique chez les Crandell. □ Film américain de Stephen Herek (1991). Avec Christina Applegate, Joanna Cassidy, John Getz (v.o.). *Comédie bâclée, insipide et moralisante.*
2.00 Sport : Golf. 1re journée des Masters à Augusta, en direct.

ARTE

19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Les Fruits de l'exploitation. Les conditions de travail des ouvriers dans une plantation, de Barner Kersten.
19.45 Documentaire : Retour dans les ruines. Les Réfugiés bosniaques dans l'attente d'un retour, de Michael Koechlin.
20.20 8 1/2 Journal.
20.30 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Soirée en collaboration avec TF 1, France 2, France 3, Canal Plus, M 6 et RFO.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adraco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.05).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.50 ▶ Soirée spéciale : Tous contre le sida. Soirée présentée par Christophe Dechavanne et Frédéric Mitterrand, en direct du Zénith.
0.30 Six minutes première heure.
0.35 Magazine : Fréquenstar (et à 3.50). Présenté par Laurent Boyer.
2.30 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; Fidae 1992 Chili ; Nature et civilisation ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

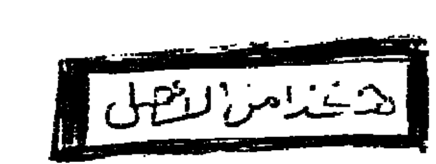
20.30 Fiction. Ma vie à l'écluse 32, de Jacques Perry.
21.30 Profils perdus. René Maheu, de l'individualisme à l'universalisme (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Mémoire à quatre temps. 3. Le temps où les fantômes agitent leur crécelle.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Marc Le Bot (la Partie du soprano solo dans le chœur).
0.50 Musique : Coda. Jeanne Loriod, la dame des ondes Martenot (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la Halle aux Grains à Toulouse) : Variations sur un thème de Haydn op. 56 a, de Brahms ; Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur op. 85, d'Elgar ; Symphonie n° 12 en ré mineur op. 117, de Chostakovitch, par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Gunther Herbig.
22.30 Soliste. Gyorgy Cziffra, piano.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour cor alto et piano en mi bémol majeur, de Hindemith ; Già la stagion d'amore, de Bononcini ; Quintette à vents n° 4 en ré mineur op. 88, de Reicha.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat. Concert : Randy Weston à *Monterey*.

Les interventions à la radio

RTL, Europe 1, France-Inter, RMC : 18 h 15 : Luc Montagnier, Arnaud Marty-Lavauzelle (« Spéciale Sidaction »).
O'FM, 19 heures : Jean-Paul Huchon (« Le grand O O'FM-*la Croix* »).



Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Chômage : « Erreur de diagnostic », par Florin Aftalion ; Homosexuels : « L'injonction de Jean-Paul II », par Jean-Marie Besset ; Solidarité : « Avec les Algériennes », un appel du Collectif international « Solidarité avec les femmes algériennes, pour la démocratie et la paix civile » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Le défi des généraux sud-africains

Suspendus par le président Frederik De Klerk pour avoir tenté de déstabiliser le pays en organisant des attaques de groupes armés anonymes et en fournissant des armes au mouvement zoulou Inkatha, trois généraux de la police sud-africaine ont refusé de reconnaître la sanction qui les frappait et ont continué à assurer leur service. Ce défi à l'autorité du président De Klerk est aussi de mauvais augure pour l'ANC de M. Mandela, qui devrait être bientôt en charge de l'Etat *(page 4)*.

La France face à l'Asie

Edouard Balladur, qui se rend en Chine à partir du 7 avril, sera le deuxième chef de gouvernement français en seize ans – après Raymond Barre en 1978 – à effectuer une visite officielle en Chine. Dans le cadre d'une série d'articles sur les relations de la France avec les pays extrême-orientaux, notre correspondant à Pékin évoque l'histoire des rapports franco-chinois, depuis la « *décision historique* » du général de Gaulle reconnaissant, en 1964, le régime de Pékin. Une histoire en forme d'imbroglio... *(page 6)*.

POLITIQUE

La loi quinquennale sur l'emploi contestée

Dès l'ouverture de la session parlementaire de printemps, c'est la loi quinquennale sur l'emploi qui a occupé le devant de la scène. Par la voix du ministre du travail, le gouvernement a affirmé sa détermination à en poursuivre l'application. Mais la majorité – que le premier ministre a appelé à l'union – et l'opposition n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard de M. Balladur. Le débat devrait rebondir dès lundi 11 avril à l'occasion de la motion de censure déposée par le PS *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Le procès de Paul Touvier

Après le week-end de Pâques, le procès de Paul Touvier a repris, mardi 5 avril, devant la cour d'assises des Yvelines à Versailles. Cette journée aura été marquée par le témoignage du Père Roland Ducret, ancien confesseur de l'accusé, qu'il a croisé pour la première fois en 1953. « *Si je devais refaire mon attestation pour une grâce, je ne le referais pas* », a-t-il dit. Affirmant comprendre la nécessité de ce procès, le dominicain a, cependant, souligné la responsabilité de l'Eglise dans l'engagement de l'ancien milicien *(page 13)*.

L'inventaire de la commission Schléret

Chargée d'établir « les besoins de sécurité des établissements scolaires publics et privés », la commission présidée par le député (UDF) Jean-Marie Schléret, qui devrait rendre son rapport définitif le 19 avril, a d'ores et déjà indiqué que plus de trois cents bâtiments, dont une centaine « de type Pailleron », présentent des risques majeurs pour la sécurité *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Un rapport parlementaire sur le GATT

A l'occasion d'une déclaration gouvernementale à l'Assemblée nationale sur les résultats du cycle de l'Uruguay du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), le député (UDF) Patrick Hoguet a présenté un rapport d'information parlementaire sur le même thème. « *L'accord est acceptable, car il est conforme aux intérêts de la France* », écrivent les membres de la commission. Mais ils suggèrent d'aller désormais au-delà, en défendant notamment « *l'insertion d'une clause sociale dans les accords de commerce* » *(page 18)*.

Austérité turque

Le premier ministre de Turquie, Tansu Ciller, a annoncé le lancement d'un plan d'assainissement ambitieux et sévère, comportant notamment une forte dévaluation de la livre turque. Insistant sur le fait que la « *potion amère* » devait être bue par tous, le premier ministre a appelé la population à faire des sacrifices. « *Mme Ciller a fait un FMI sans le FMI* », a commenté un diplomate européen, tout en s'interrogeant pour savoir si « *le malade va guérir avec ce remède de cheval, ou s'il va mourir d'être guéri* » *(page 18)*.

Services

Abonnements	VII
Annonces classées	18
Marchés financiers	20-21
Météorologie, Carnet	22
Motocyclisme	22
Mots croisés	22
Radio-télévision	23

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à X

Demain

Le Monde des livres

Après la littérature, les sciences humaines s'efforcent de penser le sida et les bouleversements qu'il entraîne, dans les consciences et dans la société. Nous consacrons un dossier à ce phénomène, à partir notamment des livres d'André Glucksmann et du sociologue Bernard Paillard.

Le numéro du « Monde » daté mercredi 6 avril 1994 a été tiré à 455 133 exemplaires

---

Annoncés par Edouard Balladur

Les travaux de rénovation du Centre Pompidou ne pourront commencer qu'en 1997

Le premier ministre, Edouard Balladur, a annoncé mardi 5 avril la refonte du Centre Georges-Pompidou. Le ministre de la culture, Jacques Toubon, devait détailler, mercredi, au cours d'une conférence de presse, le calendrier de ces travaux qui ne commenceront qu'en 1997.

Assistance clairsemée au Centre Pompidou pour l'hommage public que le premier ministre a rendu au deuxième président de la Vᵉ République. Avant une courte soirée poétique et musicale (*Intégrales* de Varèse et *Explosante fixe* de Pierre Boulez, dirigées par lui-même au pupitre de l'Ensemble InterContemporain), Edouard Balladur a salué en Georges Pompidou « *l'homme passionné de comprendre et de goûter son époque sous tous les aspects des lettres et des arts, dans ce lieu exceptionnel imaginé et voulu par lui* ». Mais ce « *lieu exceptionnel* » a beaucoup vieilli en dix-sept ans d'existence, et le premier ministre a profité de l'occasion pour annoncer le lancement d'une vaste campagne de travaux de rénovation. Travaux qui devaient être détaillés le lendemain par Jacques Toubon, ministre de la culture, au cours d'une conférence de presse.

C'est en liaison avec la Ville de Paris, a précisé M. Toubon, que les abords du Centre seront « *restructurés* » (*le Monde* du 17 février) à partir de septembre prochain : la piazza sera réaménagée, un parking pour les cars sera creusé, l'atelier de Brancusi sera reprofilé, et l'IRCAM pourra annexer les anciens bains-douches qui le jouxtent. Deux ans seront nécessaires pour mener à bien ces travaux qui devraient coûter 120 millions de francs. L'addition prévue pour la refonte du bâtiment est, elle, nettement plus élevée. 160 millions de francs seront réunis pour reconstruire les équipements techniques, à bout de souffle après leur utilisation intensive par 25 000 visiteurs quotidiens (au lieu des 5 000 escomptés au moment de l'inauguration du Centre). Il faut revoir la climatisation, les circuits électriques, les ascenseurs et les escalators, sans parler de l'état du bâtiment lui-même, fort dégradé pour avoir été négligé pendant sa courte existence.

Des fonctions sans changement

Ces indispensables réaménagements posent une question de fond. Ne fallait-il pas profiter de l'occasion pour redéfinir les tâches du Centre ? Après réflexion, le ministère a décidé de lui conserver l'ensemble de ses fonctions et de n'en modifier que la géographie. Ainsi le Musée national d'art moderne (MNAM), qui s'étend actuellement sur près de 11 000 mètres carrés, répartis sur les troisième et quatrième niveaux, occupera l'ensemble des quatrième et cinquième étages – en gagnant au passage 3 000 mètres carrés. Le troisième sera entièrement consacré aux expositions temporaires (grande galerie et Centre de création industrielle). La Bibliothèque publique d'information perdra son niveau supérieur pour se retrouver dans une mezzanine directement ouverte sur la rue. Les activités de spectacles (salles de cinéma, de théâtre et de danse) seront regroupées au niveau du parking avec deux salles destinées aux débats. Elles bénéficieront, elles aussi, d'un accès indépendant. La fosse du Forum sera comblée de façon définitive, et le plateau ainsi constitué sera destiné à l'accueil, aux librairies et au restaurant. Le sort des galeries contemporaines est inchangé. Renzo Piano, l'architecte du Centre (avec Richard Rogers), est chargé de piloter ces travaux.

L'enveloppe nécessaire à la refonte des fonctions du bâtiment est de 440 millions de francs. Compte tenu des études techniques et de programmation et des procédures administratives (appels d'offres), on assure au ministère de la culture que le chantier ne pourra pas s'ouvrir avant les premiers mois de 1997. Il devrait durer de vingt à vingt-quatre mois, sans fermeture totale du Centre. Ainsi, le Centre Pompidou, entièrement rénové, pourra affronter le vingt et unième siècle. Il est permis cependant de s'inquiéter d'une échéance si lointaine, propice à tous les dérapages et à toutes les remises en question.

E. de R.

A partir du 29 mai

La SNCF va supprimer son calendrier bleu-blanc-rouge pour les TGV

La SNCF persévère dans ses efforts pour reconquérir la clientèle découragée, l'an passé, par les déboires de Socrate et des prix jugés excessifs sur les trains à grande vitesse. Après l'annonce d'un virage commercial en janvier, Jacques Berducou, directeur des grandes lignes, devait présenter, mercredi 6 avril, trois nouvelles mesures visant à gagner 4 à 5 millions de clients supplémentaires à bord des trains.

La plus importante vise à supprimer, à partir du 29 mai, les contraintes liées au calendrier tricolore sur tous les TGV. Depuis 1979, les usagers de la SNCF pouvaient voyager moins cher à condition d'emprunter les trains les moins fréquentés. Ainsi, les trains classés « rouge » n'offraient pas de réduction commerciale et les trains de la période « blanche » la limitaient. Dans près de deux mois, cette classification disparaîtra et tous les trains seront accessibles aux voyageurs bénéficiant d'une réduction, avec une limitation, pour les TGV les plus demandés (niveau 3 et 4). Toutefois, même les jours d'affluence (pointes hebdomadaires), un minimum de 10 % des places sera proposé aux bénéficiaires de réductions.

La suppression du calendrier tricolore sur les autres trains des grandes lignes se fera en deux étapes. Le 29 mai, les jours « rouges » deviendront « blancs », offrant une réduction limitée à 20 % (sauf pour la carte Kiwi où elle est de 50 %). Il faudra attendre le 25 septembre pour que les contraintes liées au calendrier tricolore soient totalement supprimées sur 97 % des trains des grandes lignes.

Deuxième mesure : toujours à partir du 29 mai, les réductions, pour les TGV, seront calculées sur le prix total du billet de niveau 1 (trains les moins fréquentés), réservation et supplément vitesse compris. Les associations d'usagers s'étaient émues du fait que la réduction ne porte pas sur l'ensemble du prix du billet. Cette mesure équivaut à une baisse moyenne des prix de l'ordre de 3 % pouvant aller jusqu'à 20 % dans le meilleur des cas.

Troisième point : les TGV seront plus nombreux sur les nouvelles dessertes (liaison Lille-Lyon avec le contournement est de Paris, TGV Méditerranée, à grande vitesse jusqu'à Valence à partir du 3 juillet). La SNCF va mettre en œuvre sur ces lignes une nouvelle tarification (*le Monde* du 9 février) permettant des diminutions de prix pouvant aller jusqu'à 13 % pour les pleins tarifs et jusqu'à 30 % pour les tarifs commerciaux.

M. La.

Au moins cinq tués dans un attentat en Israël

Cinq personnes au moins ont été tuées et 35 autres ont été blessées lors d'un attentat à la voiture piégée, mercredi 6 avril, à proximité d'un arrêt d'autobus, à Afoula, dans le nord d'Israël, a indiqué la police.

« *La voiture piégée a explosé près d'un arrêt d'autobus alors que des passagers montaient à bord de l'un d'entre eux* », a déclaré à Radio-Israël un responsable des secours. Il a précisé que le bus était bondé de passagers au moment de l'explosion. Selon le chef de la police de la région nord, Yaakov Granot, les premières informations laissent penser qu'il s'agit d'un attentat suicide. La police a bloqué toutes les issues de la ville. Après le meurtre de 30 Palestiniens, le 25 février dernier à Hébron, par un colon juif, le premier ministre Itzhak Rabin avait mis en garde les Israéliens contre les risques d'attentats. – *(AFP, Reuter.)*

Dans un accident de la route

Le professeur Jean Bernard grièvement blessé et le recteur d'Orléans-Tours tué

Le professeur et académicien Jean Bernard a été grièvement blessé, mercredi 6 avril, et le recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Marie-Claude Oury, a été tuée dans un accident de voiture, sur l'autoroute A-10, entre Gidy et Artenay (Loiret). L'accident s'est produit alors que les conditions de visibilité étaient rendues très difficiles en raison d'un fort orage de grêle. Sept voitures et deux poids lourds sont entrés en collision, dont le véhicule où avaient pris place Jean Bernard, Mme Oury et un chauffeur.

Mme Oury, âgée de quarante-cinq ans, est morte sur le coup. Le professeur Jean Bernard, âgé de quatre-vingt-sept ans, a été dirigé vers l'hôpital d'Orléans-la Source, dans un état grave. Les deux personnalités se rendaient à un colloque à Romorantin (Loir-et-Cher) sur « les assises de l'enseignement des sciences de la vie et de la terre ».

Mme Oury avait été nommée recteur de l'académie d'Orléans-Tours le 19 mai 1993. Professeur de gestion spécialisé dans l'urbanisme et l'aménagement du territoire et ancien membre du cabinet de Jacques Valade, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, de 1987 à 1988, elle avait été vice-présidente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, puis directeur de l'UFR de gestion.

Spécialiste international d'hématologie et de cancérologie, membre de l'Académie française, le professeur Jean Bernard a été président du Comité national d'éthique depuis sa création en 1983 jusqu'en 1993.

L'affaire OM-Valenciennes

Jean-Pierre Bernès estime que Bernard Tapie a « perdu la mémoire »

Dans un entretien publié mardi 5 avril par *France-Football*, Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'Olympique de Marseille au moment de l'affaire OM-Valenciennes, estime que « *tout le monde a perdu la mémoire, y compris Tapie* », à l'occasion de la confrontation organisée, mardi 29 mars, dans le bureau du juge Beffy. L'ancien dirigeant fait allusion aux moments qui ont précédé le match, au cours desquels Michel Coencas, président de Valenciennes, aurait, selon lui, proposé un match nul à Bernard Tapie. Il s'interroge sur les raisons de cette « *perte de mémoire* » du président de l'OM. « *Je n'ai plus aucun contact avec lui et je ne connais pas sa position* », affirme-t-il.

L'ancien directeur général de l'OM réitère ses dénégations sur la tentative de corruption des joueurs valenciennois et semble vouloir se désolidariser des intérêts de l'OM et de son président : « *Personne ne croit que je suis seul et que les autres sont blancs. On doit prendre des sanctions sportives le 22 avril, et aujourd'hui c'est la seule chose qui m'importe. Parce que le football, c'est ma vie et que je ne veux pas payer pour d'autres.* » Il affirme qu'il ne reviendra « *plus jamais à l'OM* ».

Bernard Tapie s'est déclaré « *surpris* » dans un entretien publié par le quotidien marseillais *le Soir* : « *Si Jean-Pierre Bernès estime, au plan moral, qu'il a fait des choses qu'il n'aurait pas dû faire, mais que ses patrons auraient couvertes, qu'il le dise* ».

Le Monde

ARTS & SPECTACLES

Pina Bausch sacrée impératrice de la danse

La chorégraphe allemande Pina Bausch fête le vingtième anniversaire de sa compagnie, installée à Wuppertal (Westphalie). Lyon vient de l'accueillir, Paris l'attend. Et, surtout, le Festival de Wuppertal lui rend hommage en juin avec douze reprises de son répertoire. Privilège rare, nous avons vu Pina Bausch au travail, répéter avec son Tanztheater, dans sa ville. Quelques fragments dans l'histoire et l'œuvre d'une chorégraphe majeure du siècle.

WUPPERTAL

De notre envoyée spéciale

Studio Lichtburg, 21 mars, 12 heures. Pina Bausch a dit oui. Elle accepte qu'on vienne à Wuppertal observer ses répétitions. La chorégraphe refuse généralement de révéler l'alchimie de sa création. *« Ces moments appartiennent aux danseurs et à la compagnie »*, dit-elle en nous accueillant, souriante mais déjà réticente. La veille, elle était encore à Madras, en Inde, où le Tanztheater présentait *Nelken*. De retour à Wuppertal, Pina Bausch répète *Viktor* (1986) et *Tanzabend, Das Schiff (le Bateau*, 1993).

Difficile d'imaginer qu'une œuvre qui a bouleversé les règles de la danse et du théâtre et changé le regard de milliers de spectateurs se soit élaborée, année après année, dans un tel lieu : le studio de travail du Tanztheater de Wuppertal, compagnie qu'elle dirige depuis 1974, est coincé au-dessus d'un McDonald's minable, d'un club de vidéo porno et du no man's land de salles de jeux peu engageantes. Derrière une porte rouge, une volée de marches conduit, dans l'obscurité, à l'antre de la chorégraphe. On se trouve dans un ancien cinéma des années 50. Tapisseries vert olive, lustres géants en forme de cornets de glace. Pas de fenêtres, pas de lumière du jour. L'atmosphère est rêvée pour les huis clos masculins/féminins qu'elle excelle à mettre en scène. L'espace a été conquis sur le plancher de l'orchestre. Partout, des portants couverts de costumes, des échafaudages enveloppés dans des tissus noirs. Autour de la salle, des chaises, des fauteuils éventrés et un enchevêtrement de fils électriques. On se croirait dans le décor de la salle de bal de *Kontakthof* (1978), un de ses chefs-d'œuvre.

Cette femme, Pina Bausch, a tout inventé. Elle a annexé, avec la violence et la rapidité du hold-up, le champ du théâtre. D'un geste définitif, elle y a planté une danse qui ressemblait à tout sauf à la danse que l'on connaissait. L'exagération est le style et la forme. Tout est géant ou minuscule. Les décors, les corps, les gestes. Les objets sont détournés de leur usage. L'expression des visages est en contradiction permanente avec les actes. Le hurlement et le fou rire nerveux servent à communiquer. Le banal devient grandiose, le grandiose ridicule. Une sorte de tragédie grecque contemporaine où les dieux auraient été remplacés par les humains.

Cigarette à la main, assise derrière une vaste table ensevelie sous les papiers et les notes, la chorégraphe porte un bas de survêtement noir remonté sur de solides bottines, une veste également noire recouverte d'un châle beige qui retombe jusqu'à la taille. Une allure stricte, presque militaire, adoucie par la minceur du corps et la peau translucide. Son œil est partout. Sa concentration est telle qu'elle semble rêver. Derrière elle, alignées sur une estrade, trônent quelques-unes de ses grandes compagnes de route. Julie Shanahan, Anglaise, visage fermé, extraordinaire interprète, dans le registre de la cruauté. Nazareth Panadero, Espagnole, bonnet enfoncé sur la tête, excelle dans le registre de « Miss Catastrophe », celle qui garde le sourire même quand elle prend une claque. Julie-Anne Stanzak, la belle Américaine, rit dans son coin. Elle répète une scène d'hystérie comico-tragique : *« Vous avez-compris ? Did you get it ? »*, crie-t-elle à d'invisibles spectateurs, toute secouée d'énervement.

Première scène de *Das Schiff* : Beatrice Libonati, une vétérante de la compagnie, avance à quatre pattes. Un homme la soutient d'une laisse qui lui encercle la taille. La Française Helena Pikon approche en pietà implorante, nouant ses bras, le corps en vrille, les cheveux sur les yeux. Tout le malheur du monde dans la nuque. Un homme est assis : Jakob Andersen. Une Japonaise, tout sourire, s'approche de lui : Kyomi Ichida. A plusieurs reprises, elle lui couvre la tête de son pull. A chaque fois, elle tire la langue avec la rapidité du caméléon attrapant un insecte. Tueuse mutine. Dès les premières séquences, on repère quelques archétypes féminins qui ont fait la renommée du Tanztheater : l'hystérique et l'esclave, figures de l'asservissement mental qui, par leurs faiblesses mêmes, manipulent leur entourage ; la perverse, ou l'inconsciente, qui tue sans le vouloir, qui a besoin de détruire pour exister. Ces caractères féminins ont leurs répliques masculines. On s'en doute.

DOMINIQUE FRÉTARD

Lire la suite page II



MARC ENGUERAND

« Gebirge », 1994. Sur la Montagne on entendit un hurlement. Un titre qui se suffit à lui-même. Attraper quelqu'un par les cheveux. La manière dont Jakob Andersen, Danois, touche les cheveux d'Helena Pikon, Française, est obscène. Presque un viol. La nudité chez Pina Bausch est souvent liée à la peur. Elle a inventé « la tragédie musicale », métamorphosant le réel, balayant les certitudes, jouissant de nous perdre dans le dédale des illusions et des passions. La chorégraphe possède l'art de détourner le sens des gestes et des situations de la vie de chaque jour. Une sorte d'expressionnisme métaphysique.

VIDÉO

TROIS PAS DANS L'INVISIBLE

Une exposition, une installation et une émission concourent, chacune à leur manière, à la découverte de mondes qui n'existent que dans l'imagination des artistes et la combinatoire des machines. C'est du « virtuel », c'est aussi de l'« interactif », dès que le spectateur influe sur ce que montrent les œuvres-écrans. La frontière entre jeu, triche et outil de compréhension passe quelque part dans les microprocesseurs.

Lire page X

LA CRITIQUE DE TOUS LES FILMS NOUVEAUX

Pages IV et V

Gilbert Grape
de Lasse Hallström

Guet-apens
de Roger Donaldson

Le Jardin secret
d'Agneszka Holland

Pas très catholique
de Tonie Marshall

Terrain miné
de Steven Seagal

Tête à tête
de Jean-Hugues Lime

Wayne's World 2
de Stephen Surjik

DISQUES

La satire musicale russe de Dimitri Chostakovitch : une méthode de contestation spécifique, qu'ont honorée aussi bien Rachmaninov que Moussorgski.

Page IX

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

Cinéma, théâtre, danse, musique et arts : une sélection des rendez-vous de la semaine

Pages VI à VIII

CINÉMA

PAS TRÈS CATHOLIQUE de Tonie Marshall

Éloge du désordre

Duo féminin de choc, Anémone devant la caméra et Tonie Marshall derrière dévorent à belles dents une accumulation de poncifs, pour faire exister cet objet non répertoriable et tout à fait réjouissant, signé de la réalisatrice découverte, il y a cinq ans, avec « Pentimento ».

MAXIME est détective, soupe au lait, solitaire, quadragénaire. Trop sentimentale pour obéir à ses sentiments, elle préfère vivre avec ses principes et son jean rapé, qui date des années 70 (comme ses principes, du genre : on ne tire pas sur un type parce qu'il touche à votre voiture). Elle clame avec suffisamment d'aplomb son indifférence à son passé et à son futur, à son âge et à son inconfort matériel et affectif pour qu'on se doute du contraire.

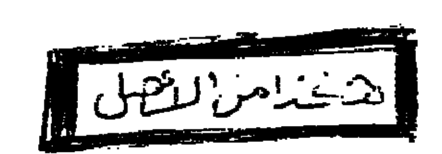
Maxime, c'est Anémone à l'écran, c'est probablement à la fois Anémone et Tonie Marshall, soit un fameux précipité d'énergie. Avec l'appui d'un scénario de genre (enquêtes et filatures), de la psychologie carrée et le renfort d'acteurs immédiatement perçus comme une bande complice (Micheline Presle, Roland Bertin, Michel Didym, Bernard Verley, Christine Boisson, Bernard Ballet, Nathalie Krebs...), le dispositif est presque trop bien réglé : un boulevard ouvert sous les pas de la réalisatrice et de la comédienne, pour des numéros d'acteurs (et d'actrices), des clins d'œil, des saynètes sympa, des répliques trop écrites.

Ainsi va, un temps, *Pas très catholique*, ainsi pourrait se poursuivre le film, comme tant d'autres. Il existe deux échappatoires possibles à cette dérive dans l'anodin autosatisfait : par l'épure, ou par le désordre. Tonie Marshall choisit résolument la seconde option. Et, non sans générosité, elle le fait en appelant en renfort des jeunes comédiens. Voici Denis Podalydès, venu du théâtre (tendance Christian Rist) comme la plupart de la bande des complices. Il joue Martin, acteur au chômage et apprenti détective, qui apprendra à dire son texte en fonction de son public, et à trahir.

Voici, surtout, Grégoire Colin, très crédible et intrigant fiston, retrouvé dix-sept ans après par Maxime, et par la grâce d'un scénario qui ne s'embarrasse plus de vraisemblance. Sans aucun naturalisme, son mélange de maturité et de fraîcheur rend un son d'une inhabituelle justesse dans les portraits d'adolescents à l'écran. Lui aussi poursuivra, à sa manière et sans en faire un plat, une sorte d'enquête sur cette mère fantasque, qu'il n'a pas connue et dont il se souvient pourtant.

JEAN-MICHEL FRODON

Lire la suite page V



LE SPECTATEUR

MICHEL BRAUDEAU



« Slingerland », de William Forsythe.

La pointe Forsythe

CERTAINS l'appellent Billie. Il peut être familier, affable, même avec un journaliste, bien qu'il ne raffole pas des interviews ni de la compagnie des spécialistes qui veulent savoir comment fonctionne William Forsythe, celui que l'on considère, à l'égal de Pina Bausch, comme le plus important chorégraphe moderne. Il préfère les non-spécialistes, les généralistes, et sans doute l'est-il aussi à sa manière. William Forsythe a quarante-cinq ans, est américain, vit à Francfort et à Paris, surtout, Francfort, où il jouit de moyens considérables à la tête du Ballett Frankfurt depuis 1984. Il est grand, mince, le cheveu roux et ras, en brosse militaire, il boit de l'eau. Il porte un jean, un T-shirt, une paire de lunettes Sécu sur le nez, des Nike en voie de démolition aux pieds.

« J'ai toujours dansé, depuis que je suis tout petit. Je n'ai pris des cours qu'à dix-sept ans, ce qui est tard dans ce métier. » Il naît en 1949 à Long Island, près de New-York, au moment où Martha Graham et George Balanchine triomphent, au monent où Merce Cunningham commence ses expériences radicales. *« J'aurais voulu entrer au New York City Ballet avec Balanchine... Je n'ai rencontré Mister B qu'une minute dans l'ascenseur et il n'avait aucune raison de me reconnaître. »* Il fait ses premiers pas sur scène avec le Joffrey Ballet, puis au sein du Ballet de Stuttgart, dans un cadre classique ou néoclassique. Comme on le sait, le néoclassicisme est le meilleur tremplin pour le postmodernisme, et Forsythe s'est trouvé tout naturellement à la mode, dès sa première chorégraphie, *Urlicht*, créée en 1976 à Stuttgart. Depuis, il en a inventé plus de quarante, si nouvelles et si étonnantes qu'elles ont eu raison des réticences les plus conformistes. Certaines, comme *In the Middle, Somewhat Elevated*, créée en 1987 à l'Opéra de Paris, étant unanimement considérées comme des chefs-d'œuvre.

« B*ALANCHINE hard* », ainsi l'a défini un jour la danseuse Sylvie Guillem, qui sera l'invitée de Forsythe au Théâtre du Châtelet pour le pas de deux de *Herman Scherman*. Pourquoi pas ? Il a repris la danse classique au point de renouvellement où Balanchine l'avait laissée, a continué le depoussiérage, l'a poussé à bout mais avec les moyens et le langage du classique, ce qui donne à son style un mélange détonnant, imprévisible, de fantaisie débridée et de grande rigueur. Il y a du Picasso chez Forsythe, qui peut éblouir par sa maîtrise technique la plus pure, la plus académique, et exaspérer par des gadgets, des baissers de rideau intempestifs, des brusques interruptions dans les gestes, les élans, comme pour montrer qu'il sait la vieille chanson mais qu'il aime aussi lui tordre le cou de temps en temps.

Et souvent il joue des deux registres dans le même ballet, ce qui déconcerte, réveille le spectateur, le choque parfois, l'amuse, lui donne à réfléchir sans imposer de direction. On pourrait tout craindre d'un homme aussi sobre dont le bureau s'abandonne à un beau désordre estudiantin, jonché des écrits de Baudrillard, Barthes, Derrida et Robbe-Grillet. Mais non. Forsythe, c'est à la fois les comédies musicales de Broadway et le structuralisme. Il s'intéresse à tout, à la philosophie, au rock, au roman, au multimédia. *« Robbe-Grillet ? Avec son* Projet pour une révolution à New-York, *il a préfiguré les transformations algorithmiques. »* Ne craint-il pas de passer pour un danseur pour intellectuels ? *« Non, la danse ne peut-être hermétique. Danser est une façon extrêmement rigoureuse de penser au présent, à chaque once de ce que nous éprouvons du monde présent. La danse est toujours signifiante. Le corps humain est le sujet numéro un en politique. Incontournable aux Etat-Unis. »* Signifiante, d'accord, mais de quoi ? Forsythe est bien notre contemporain en cela : il nous dit qu'il y a du sens ; mais, pour le trouver, débrouillez-vous tout seul.

LES titres qu'il donne à ses ballets ne sont pas très explicites, ni plus ni moins que les combinaisons utilisées par Raymond Roussel dans ses écrits, *The Loss of Small Detail* (1987), *Behind the China Dogs* (1988), *The Vile Parody of Address* (1988). Si l'on prend la peine de lire les textes qu'il donne pour les programmes, censés être des déclarations d'intention, on est encore plus perplexe. Il sourit, enchanté : *« Vous avez remarqué que ça ne parle pas du tout du spectacle ? Le titre est là pour provoquer une tension littéraire. Si j'étais peintre, je haïrais que l'on donne une explication de mes tableaux. »* Quand on insiste, il consent à traduire vaguement. *In the Middle, Somewhat Elevated* ? C'est parce qu'au milieu de la scène il y avait, suspendue, une paire de cerises en bois doré. Les mêmes cerises que l'on avait cru interpréter dans le titre encore plus mystérieux d'*Impressing the Czar*. *« Les cerises ? Peut-être... En fait c'était une blague, impressionner le tsar. Le tsar, c'était Rudolf Noureev, à qui je dois beaucoup et qui était un être admirable, comme danseur et comme homme, je tiens à ce que vous l'écriviez. »*

A présent, Forsythe travaille, entre autres choses, à un projet urbain à Groningen, aux Pays-Bas, avec Wim Wenders, Peter Sellars et autre pointures notables de la modernité. Il veut lancer des CD ROM, collaborer avec le Super Computer Center de Bonn pour le mois de novembre à Tokyo, etc. L'homme s'étourdit de projets. Il vient de signer son nouveau contrat de résidence avec le Châtelet pour cinq ans. Tant mieux, encore cinq ans de surprise et de beauté. *« Et je vais peut-être danser cette fois-ci, dans le deuxième programme... Mais vous ne me reconnaîtrez pas : je serai noir. »* ■

(Les dates de programmation des spectacles sont en sélection Danse page VI.)

DANSE

Pina Bausch sacrée

Suite de la page I

C'est très étrange, très émouvant aussi, de voir de près, comme à la loupe, le mouvement de la chorégraphe, « à sec », sans les magnifiques décors de Rolf Borzik, mort en 1980, sans ceux de Peter Pabst, sans les costumes de Marion Cito, les robes de soirée exagérées des femmes, les costards sans âge des hommes. Sur scène, les gestes de Pina Bausch paraissent de simples stylisations de notre quotidien ; ici, ils s'avèrent de redoutables enchaînements complexes, artificiels, très éloignés du naturel, difficiles à mémoriser. C'est probablement parce qu'ils ne sont en rien une imitation de la vie qu'ils nous touchent tant. A les voir faire et refaire, on comprend que chaque mouvement contient un sens immédiatement visible et un sens plus dissimulé, comme un supralangage destiné à notre subconscient. La danse de nos images mentales.

C'est quoi la fameuse méthode Pina Bausch ? Au début d'une création, elle amasse des matériaux en posant à ses danseurs une centaine de questions auxquelles ils répondent par des improvisations corporelles ou par des mots, ou les deux à la fois. Les questions peuvent être indiscrètes, et la chorégraphe n'hésite pas à utiliser le chagrin, ou le bonheur, qu'un danseur ressent dans sa vie privée. Psychanalyse ? exorcisme ? Il est impossible de rester au Tanztheater si l'on n'accepte pas cet échange, ce don de soi. Surgit ainsi un matériau brut, primitif, souvent douloureux, qui permet à Pina Bausch de vérifier ses hypothèses de création, d'en expérimenter de nouvelles, suggérées par les danseurs. Une des questions posées au cours des improvisations de *Das Schiff* était la suivante : évoquer la notion de « sous l'eau ». Réponse de Felix Ruckert, grand Allemand athlétique aux traits enfantins : agenouillé, il plonge sa tête dans un seau en plastique rose et reste longtemps en apnée. La scène sera gardée.

Autre question : « nettoyer érotiquement ». Nazareth Panadero se met à genoux et frotte le sol. La scène sera également gardée. Mais la chorégraphe moulera la danseuse dans une robe de lamé argent pour effectuer ses travaux ménagers. Citons quelques-uns des autres thèmes d'improvisation qui ont nourri *Das Schiff* : « l'amour de la nostalgie », « sur l'eau », « absence de peur »...

Extérieur ou intérieur, la nuit ou le jour ? Le spectateur n'a aucune certitude, malgré la précision des décors, les accessoires innombrables. Il règne dans ce théâtre dansé une sorte de réalisme merveilleux et trivial, obscène, accordé aux zones obscures de l'inconscient où tout n'est qu'instincts et pulsions, où tout est permis. C'est ce monde de l'ombre que Pina Bausch expose crûment, déverrouillant les tabous, les refoulements et les freins de l'éducation : chaque danseur se raconte comme sur le divan de l'analyste. Ça saigne, ça gêne. On compatit, on prend parti. On s'identifie.

Derrière chaque scène, il y a une histoire vraie. C'est probablement cela qui nous bouleverse. Pas de fiction. Seulement la métamorphose artistique du réel. On ne pourra jamais oublier Jo-Ann Endicott, en maillot bleu, parler de son corps, en détailler les défauts de chaque partie, tout en se goinfrant sur scène. C'est ce fil invisible et sanglant de l'inconscient, parfois grotesque, que Pina Bausch chorégraphie sur scène, enchaînant séquence sur séquence, image sur image, geste sur geste, musique sur musique, sans oublier les odeurs, reproduisant la logique du délire et du rêve. Derrière ces furieuses empoignades, ces cris déchirants, on pressent, non sans effroi, notre propre énigme de mortel. Il a fallu mettre en marche les moniteurs vidéo, car la mémoire des danseurs n'est pas au rendez-vous : sur l'écran apparaît un décor de sable et de rocs ocre sur lesquels est échoué un bateau blanc. On pense à l'*Amarcord* de Fellini, pour lequel Pina Bausch a interprété un rôle de princesse aveugle dans *E la nave va* (1985). La nature tient une place importante dans l'œuvre de Pina Bausch : parterre d'œillets dans *Nelken*, icebergs de *Renate wandert aus*, la montagne et la neige de *Komm tanz mit mir*, les cactus d'*Ahnen*, le plateau couvert d'eau d'*Arien*. L'homme est une part de la nature. Il lui doit la vie et, son équilibre, son déséquilibre, et son stress quand il s'en éloigne. La nature lui survit. L'homme meurt enseveli sous la terre nourricière.

Studio Lichtburg, 21 mars, 18 heures. Les répétitions de *Viktor* s'annoncent longues. Une voix plus basse que celle d'un baryton nous accueille. Tous les spectacles signés Pina Bausch dans les années 80 défilent dans notre tête. Mechthild Grossmann est de retour avec son rire flamboyant. Elle vient reprendre un rôle qu'elle n'a jamais joué. Crinière sauvage, yeux noyés et immenses, cigarette à la main en permanence, la belle Allemande est inchangée. Elle est toujours comédienne et enseigne le théâtre à l'École d'Essen, berceau de l'expressionisme allemand, temple de l'enseignement artistique. Pina Bausch y entrait à l'âge de quinze ans, avant de partir à la Julliard School, à New-York, élargir ses connaisances.

Deux chaussons de pointes roses et deux fins morceaux de viande bien rouge sont posés sur une chaise comme une nature morte. Intriguant. La très secrète Cristiana Morganti glisse les escalopes de veau dans les chaussons et les enfile. Une dégoûtante collerette écarlate dépasse sur son coup de pied. Elle s'élance pour environ six minutes de pointes étourdissantes. Bras romantiques ondoyants, elle incarne une diva qui jette sur les planches ses derniers feux. Son corps se fait vieux, fragile. La danseuse s'arrête brusquement. D'une lourde démarche en canard, elle revient s'asseoir, essoufflée, émue. Personne ne parle. Elle se déchausse. La viande est écrasée au fond des chaussons. Ses orteils sont couverts

De gauche à droite :

1976, les Sept Péchés capitaux. Chœur chorégraphique de femmes. Nudités voilées. Attitude cambrée et positions des bras qui signent le style de Pina Bausch. Jambe posée au sol, solide, avec une forte prise terrienne. La musique, celle de Kurt Weill, emporte, encore à cette époque, la danse.

1978, Café Müller. Les parents de la chorégraphe tenaient un café. Voyage au bout de l'enfance. Sur la musique de Purcell, les êtres touchent le fond du désespoir. Personne ne m'aime. Pina danse sa douleur.





Wuppertal juge « sa »

Engels, théoricien du Parti communiste ; Bayer, inventeur de l'aspirine ; Pina Bausch, chorégraphe. La ville de Wuppertal, 400 000 habitants, est fière de ses trois héros. Beaucoup ont entendu parler de Pina Bausch, mais peu ont vu son travail.

WUPPERTAL

De notre envoyée spéciale

VILLE industrielle de la Wesphalie du Nord, située à quelques kilomètres de Düsseldorf, Wuppertal se déroule tout en longueur dans le creux de la vallée de la Wupper. Partiellement reconstruite après-guerre, la cité a bâti sa richesse sur l'industrie textile et la chimie. Friedrich Engels est un enfant d'un industriel du textile. Sa maison natale, très cossue, fait face à l'Opéra. Autre fierté de Wuppertal, le « Schwebene », premier des métros aériens, a été construit en 1900 par l'ingénieur Eugen Langen, sous l'empereur Guillaume II. Et le Musée von Heydt, riche en œuvres du XX[e] siècle. Les architectes, Busmann et Haberer, qui ont aménagé ce bâtiment XIX[e], ont fait preuve d'un grand sens muséal et Daniel Buren a été convié pour mettre en valeur les perspectives du Café du Musée.

La mairie est tenue par le SPD (social-démocrate) et le FDP (Parti libéral). *« J'ai vu de très nombreuses pièces de Pina Bausch, j'aime* Barbe-Bleue, *j'aime Pina*, confie Heinz Theo Jüchter (SPD), le responsable des affaires culturelles de Wuppertal. *« Quand Pina Bausch est arrivée, en 1974, les abonnés ont passé leur carte à leurs enfants. Ils n'ont rien voulu entendre. Ils en étaient restés au ballet classique d'Erich Walter, le directeur précédent. Il y a eu des remous. Quand elle a présenté* Walzer, *en 1980, les spectateurs criaient aux danseurs d'arrêter de parler. Les gens quittaient la salle en claquant violemment les portes. Ce scandale a fait venir un autre public, plus jeune, qui voyait sur scène des spectacles proches de leurs émotions, de leurs problèmes. La reconnaissance locale est venue après les années 80. Pina était déjà connue dans le monde entier. »*

Aujourd'hui, tout le monde a entendu parler de Pina Bausch à Wuppertal (1). Mais personne, ou presque, ne va à l'Opernhaus ou au Schauspielhaus voir ses spectacles. L'homme de la rue a d'autres soucis en tête : *« Je passe ma vie accroché à ma voiture*, explique un chauffeur de taxi, *il y a 10 % de chômage à Wuppertal. Avec l'Allemagne de l'Est, vous comprenez... Et vous voulez que j'aille voir de la danse ! »*

Les avis sur Pina Bausch, on les trouve au Musée von Heydt, dans les lieux culturels, les cafés où se réunissent les étudiants comme le Café du Congo ou Katzengold, dans le vieux Wuppertal, quartier épargné par les bombardements. Beaucoup s'inquiètent de la difficulté d'obtenir des billets pour le festival de juin : *« Pina joue peu ici. Elle est souvent en tournée à l'étranger. »* Son travail ? *« Une œuvre impressionnante de beauté même si elle ne parle que de choses tristes*, affirme Nasmina Kubic, serveuse au café du Musée. *Avec Pina Bausch, on comprend que la danse c'est surtout des idées. La première pièce que j'ai vue est* Two Cigarettes in the Dark, *j'avais dix-sept ans. L'année prochaine je m'installe à Bochum pour faire du théâtre. Il y a une bonne école. »*

Karine et sa fille Melanie, sortent du Musée où est présentée l'exposition « De Cranach à Monet ». *« Je ne comprends rien à*

(1) Lieu municipal, le Tanztheater emploie quarante et une personne dont vingt-sept danseurs. Ses recettes propres s'élèvent à 6,5 millions de francs (abonnements, billeterie, tournées), auxquels il faut ajouter 2,4 millions de francs de subventions. Les dépenses sont intégrées aux dépenses générales du Théâtre de Wuppertal qui, outre la danse, présente de l'opéra et du théâtre. Elles s'élèvent à 14,4 millions de francs.

ausch sacr

impératrice

de sparadraps. *« Je n'aurais jamais cru pouvoir tenir aussi longtemps,* dit Cristiana Morganti. *Au début, au bout d'une minute, je retombais. Je ne suis pas sûre que Pina va garder ce passage. Mais comme elle nous le dit :* « Il faut avoir le plaisir d'apprendre. » *La méthode des escalopes est un remède connu pour les pieds blessés, entaillés. Idéale aussi contre les ampoules. »* Cristiana Morganti est prête à passer toutes les épreuves, presque des bizutages, pour devenir une grande danseuse de la famille Bausch... On ne verra pas cette admirable scène. C'est Mechthild Grossmann qui montera sur pointes, juste quelques secondes, le temps de donner l'illusion de la ballerine incapable de raccrocher les chaussons.

Pina Bausch et la danse ? Tous ceux qui l'ont connu interprète évoquent son amour fou pour la danse. De 1978 à 1985, la chorégraphe a beaucoup de fantômes à expulser. La colère de la mort. Elle se met à nu, ses danseurs aussi. Les séances d'improvisation, à l'époque, se terminent dans les larmes. Poussée par sa volonté d'inventer le « théâtre dansé de l'inconscient », véritable mise en spectacle vivant de la psychanalyse, dans la droite ligne des tragiques Grecs, et plus près de nous d'Antonin Artaud, elle a sacrifié la danse, l'a métamorphosée, l'a éclatée en mille petits morceaux, parce qu'elle avait besoin de l'émotion que provoquent certains mots. Les danseurs ont alors joué et chanté, autant que dansé.

La fureur des passions s'apaise au milieu des années 80. Pina Bausch multiplie les résidences dans l'Europe du Sud qu'elle aime. La chorégraphe relie l'homme à la nature, non plus en les opposant, mais en évoquant une possible harmonie. *«Ça danse à nouveau chez Pina Bausch »*, entend-on dire un peu partout. *« En reprenant les pièces liées aux opéras de Gluck –* Iphigénie *ou* Orphée *–, à la musique de Stravinsky*, suggère un des danseurs, *Pina s'est projetée à une époque où elle n'avait pas encore décidé que les mots seraient des clés pour interroger la danse et le corps avec acharnement. »*

Rythmée par un poignant chant italien, Helena Pikon avance sur les fesses, tordant le buste, les bras et la tête. La voix du chanteur sanglote. Les filles, deux par deux, s'accrochent les mains, soulèvent les garçons par l'entrejambe et dévalent la scène. Cette nouvelle manière de jouer à la chaise au porteur n'a pas l'air de rassurer les hommes... *« Fous le camp, dégage, tire-toi ! Je n'ai pas besoin de vous ! Dégage »,* hurle en français une Julie Shanahan en très grande forme. La méchanceté lui va à ravir. Julie Stanzak, sortie d'un roman de Sacher-Masoch, interprète la femme en présence de laquelle l'éternel séducteur, toujours un peu infantile, file doux.

Le grand souci de Pina Bausch est de régler des danses où les interprètes se tiennent tous ensemble. Elles jouent le rôle du *chorus line* des comédies musicales américaines. Fred Astaire chante. Quinze *filles superbes*, en *talons aiguilles*, avancent l'une derrière l'autre. A l'unisson, elles plongent, les bras arrondis en avant, posent les mains à plat sur le devant des hanches. D'un geste rapide, les mains pivotent autour du pouce pour se plaquer sur les hanches arrière. Pas une seule fois, la chorégraphe n'a élevé la voix. *Elle n'a pas non plus souri*, mais il faudra revoir la légende de son caractère difficile.

Pina Bausch.

FERNAND MICHAUX

Studio Lichtburg, 22 mars, 12 heures. Pina Bausch ne viendra pas aujourd'hui : elle est malade. Instant de flottement. Les danseurs ont peur de ne pas savoir se remémorer *Das Schiff*. Tous courent vers les moniteurs vidéo. On comprend pourquoi Pina Bausch intervient peu. Elle est le centre, et tout s'organise autour. L'espace est *aujourd'hui éclaté. Chacun se livre* dans son coin à une sorte d'installation vidéo-danse improvisée, sauvage et chaotique. On sent la compagnie en pleine mutation, moins homogène qu'il y a quatre ans.

« L'année prochaine verra le départ des plus anciens, explique Felix Ruckert, *il y a donc beaucoup de nouveaux auxquels il faut transmettre les rôles. Le festival arrive à cette charnière. Je suis là depuis deux ans. Pina n'est confiante qu'au bout de six ou sept ans. Il faut donc investir. Rester au Tanztheater est un choix pour la vie. Je trouve qu'au cours des improvisations il sort des idées magnifiques que Pina n'utilise pas. C'est normal, c'est elle qui crée, qui donne la couleur. Mais, à la limite, certains n'hésitent pas, pour plaire, à faire des propositions qui sont du « Pina Bausch ».*

Faire du « Pina Bausch » ? Arriver sur le devant de la scène et se mettre à hurler, ou séduire outrageusement. Toucher son corps avec des petits gestes furtifs, surtout aux endroits que la décence réprouve. Se mettre volontairement dans une situation masochiste... Ces imitations bon marché, que l'on voit dans nombre de compagnies depuis quinze ans, ne doivent pas faire long feu à Wuppertal. Mais, pour Helena Pikon, *« Pina n'explique plus assez. Avant, quand on ne comprenait pas, elle nous parlait longuement du mouvement. Et si on ne comprenait toujours pas, elle nous donnait des images. Je me souviendrai toujours de celle qu'elle avait évoquée pour nos courses éperdues du* Sacre *: nous devions imaginer déboucher dans une clairière illuminée de soleil, un endroit si beau qu'il déclenchait alors un irrésistible besoin de courir. L'instant d'après, nous étions justes. »*

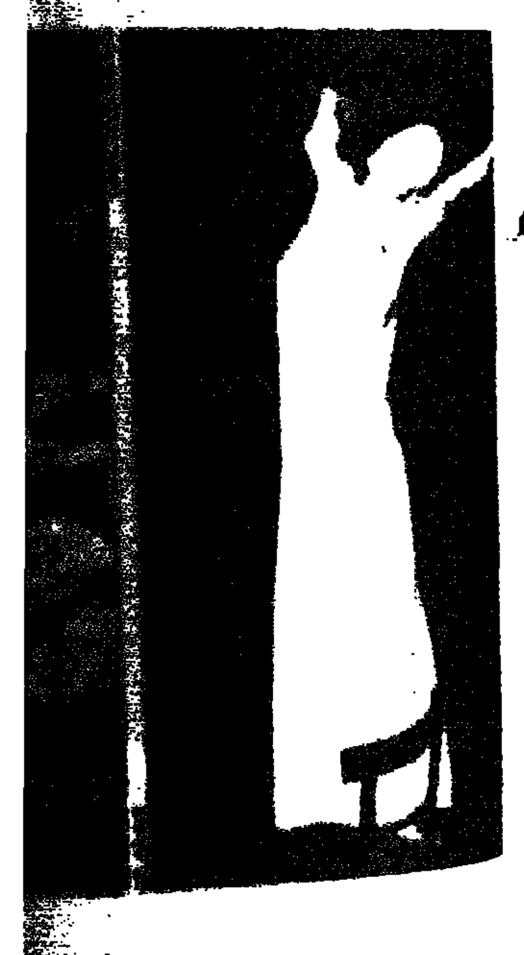
Pina Bausch choisit, de plus en plus, depuis trois ans ses jeunes recrues à l'École d'Essen et dans la compagnie dépendant de l'école, le Volkwangstudio. Les danseurs possèdent ainsi en commun une gestuelle et un esprit artistique sur lesquels elle peut immédiatement s'appuyer pour créer, pour transmettre son œuvre. On ressent comme le risque d'une uniformisation. Il fut pourtant une époque où des danseurs du monde entier, aux tempéraments exceptionnels, se rendaient à Wuppertal par leurs propres moyens, sans invitation, avec pour seul désir d'être auditionnés par leur idole.

DOMINIQUE FRÉTARD

★ Tanzabend I (Das Schiff), *du 7 au 16 avril, à 20 h 30, le 17, à 17 heures, Théâtre de la Ville. Tél : 42-74-22-77.*

★ *Exposition de photos de Guy Delahaye, autour de Pina Bausch, Amphithéâtre de l'Opéra de Lyon. Tél. : 72-00-45-45. Du 29 mars au 30 avril. Exposition « L'école d'Essen », Goethe Institut, 17, avenue d'Iena, tél. : 44-43-92-30. Du 6 avril au 22 juillet. Voir* Folkwang Tanz/Essen, *de Silke Bruemer, film dédié à Hans Zullig, célèbre professeur de l'école d'Essen. Goethe Institut, le 6 avril, à 19 h 30, et pendant la durée de l'exposition*

★ *Lire :* Pina Bausch, *de Leonetta Bentivoglio et de Raphaël de Gubernatis.* Pina Bausch, Histoires de théâtre dansé, *excellent livre de Raimund Hoghe, avec des photos d'Ulli Weiss.* Pina Bausch et compagnie, *de Leonore Mau. Les trois livres sont publiés en France aux éditions l'Arche.*





MARC ENGUERAND



COLETTE MASSON/ENGUERAND



DETLEF ERLER

De gauche à droite :
1982, Nelken (Œillets). Quel décor ! Quelle danseuse ! Anne Martin, Française, en slip Petit Bateau, perchée *sur des talons aiguilles, au milieu de* 4 000 œillets, subjugue le public. Les danseurs de Pina Bausch dansent et chantent aussi bien qu'ils hurlent et pleurent.
1989, Palermo Palermo. La plantureuse Noire Américaine Quincella Swyningan danse à la lune. Elle subit l'attraction de l'astre, fiévreuse, jappant après lui comme un jeune animal. Avec cette pièce, la chorégraphe affirme le rapport de l'homme avec la nature. Beauté nocturne opposée aux détritus qui jonchent le sol.
1993, Tanzabend I. Vraie bête de scène, Julie Shanahan croise et décroise les torsades de ses bras. Elle berce sa tête. Regard intérieur, corps en vrille, elle danse jusqu'au bout de ses cheveux, absente.
Ci-dessous :
1985, Two Cigarettes in the Dark. Jan Minarik, danseur historique, il a débuté l'aventure avec Pina Bausch. Sa manière de tenir la jambe à Benedicte Billiet ne ressemble en rien à une conversation *mondaine. Son faux air* coincé fait merveille. Irremplaçable.

rtal juge « s

chorégraphe

ce que Pina Bausch veut dire, dit Karine, employée de bureau. *j'en ai parlé avec une amie qui est critique au quotidien local* Bergischeblätter ; elle est de mon avis. J'ai vu Nelken, Bandoneon, Café Müller. *Je préfère la danse moderne qu'on voit à la télévision »*. Melanie, en revanche, étudiante en grammaire allemande, affirme *« avoir appris à aimer Pina Bausch avec* Nelken. *Je ne saurai pas dire pourquoi. L'émotion qu'elle provoque en moi est suffocante. »*

Pour Ruth, *« la dramaturgie est étonnante, même si la musique est trop brutale. Les femmes enceintes sont souvent obligées de sortir. Elle nous parle de la vie, de tout ce qui nous touche, même des choses odieuses comme le viol. C'est un univers très chaotique, qui ne fonctionne que par associations. Il ne faut pas lâcher le fil »*.

Au Café du Congo, Max est peintre : *« Elle ne m'a jamais totalement convaincu. Tout chez elle remonte à l'enfance, une sorte de subconscient du malheur. Il y a le problème du père absent, de la mère étouffante. Toute cette approche de la vie est trop psychanalysante à mon goût. Nous avons tous besoin d'être aimé, mais il y a d'autres thèmes à traiter. »* Pour Ilona, serveuse *« Pina Bausch est trop élitiste »*. Le jeune Franz confie que *« sa mère « et sa tante la lui ont fait découvrir et aimer. J'aimerais parfois qu'elle traite d'autres thèmes sans les passer forcément au filtre de la psychologie »*. Mais pour un comédien de la Schanspielhaus de Wuppertal, *« ce qui est formidable justement ce sont toutes ces cultures différentes qui traversent son œuvre. Italie, Espagne, Grèce. Les danseurs représentent toutes les nationalités. Ici, on est obnubilé par nous et par l'Allemagne de l'Est. Avec Pina Bausch, on respire ! »*

D. F.

★ *Festival de Wuppertal, les 28 et 29,* Café Müller et le Sacre du printemps, *le 1er juin,* Iphigénie en Tauride, *les 3 et 4,* 1980, *le 7,* Madrid Tanzabend II, *le 8,* SchiffTanz, *les 11 et 12,* Viktor, *le 13,* Kontakthof, *les 16 et 17,* Barbe-Bleue, *le 21,* Two Cigarettes in the Dark, *le 22,* Nelken, *le 23,* Palermo Palermo. *Autres compagnies : l'ex-bauschienne Meryl Tankard, le 29 mai. Isadora Duncan Dancers, le 31 mai, Eiko et Koma, le 14 juin.*

Parcours

1940 : Pina Bausch naît à Solingen, non loin de Wuppertal. Ses parents tiennent un café. Enfant triste, livrée à elle-même, elle observe les adultes. Cette fillette mélancolique a un corps « en caoutchouc » : elle danse si bien qu'elle entre, à quinze ans, à l'école d'Essen, la plus réputée *d'Allemagne, dirigée par Kurt* Joos, grand chorégraphe de l'expressionnisme allemand.

1959 : elle obtient une bourse pour aller à New-York, à la Julliard School. Elle danse chez Paul Sanasardo, Paul Taylor, et dans la compagnie du Metropolitan Opera Ballet que *dirige Antony Tudor. On vante* l'*« énergie terrienne »* de sa danse. Elle aime être une interprète et n'a nullement l'envie de créer des chorégraphies.

1962 : Pina Bausch revient en Allemagne, à la demande de Kurt Joos. Le chorégraphe, réfugié en Angleterre pendant le nazisme, reconstitue une compagnie au sein de l'école d'Essen. Pina Bausch y danse. Elle enseigne et commence à« chorégraphier ». Sans cet évènement, Pina Bausch n'aurait jamais quitté New-York, sa ville d'adoption.

1973-1974 : Pina Bausch est engagée comme chorégraphe permanente à l'Opéra de Wuppertal. Sa vie se confond avec la création. *Iphigénie en Tauride, Orphée, le Sacre du printemps, les Sept Péchés capitaux*, ces quatre chorégraphies s'appuient sur des partitions musicales de Gluck, Stravinsky et Kurt Weill.

1977 : la chorégraphe attaque sur tous les fronts. La musique vole en éclats. Pour *Barbe-Bleue*, l'opéra de Bela Bartok déraille sur un vieux phonographe, repris obsessionnellement en boucles. Les partitions à venir seront réalisées à partir de collages : chants traditionnels, chansons, airs d'opéra. Et la chorégraphie suit : farandoles, slows, chorus de comédies musicales, défilés. Le mouvement s'exacerbe en petits gestes répétitifs : *pincements, caresses, mais aussi* grandes envolées torsadees de bras, petits pas emboîtés, corps soudés. Danse et théâtre se recouvrent comme des vagues pour donner des spectacles en Cinémascope : *Komm tanz mit mir, Renate wandert aus, Il la prend par la main, Cafe Müller, Kontakthof, Arien, la Légende de la chasteté.*

1980 : deux pièces marquées par le désespoir augurent la décennie : *Bandonéon* et *1980*. *Walzer* (1982) est un chef-d'œuvre en forme de conclusion des pièces passées, qui porte tous les désirs des œuvres à venir : *Nelken, Two Cigarettes in the Dark.*

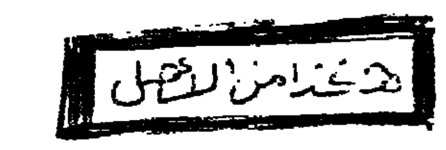
1985 : Pina Bausch est actrice dans *E la nave va* de Fellini. En 1986, avec *Viktor* et *Ahnen*, son travail connaît une embellie. En 1987-1989, elle réalise son premier long métrage, *la Plainte de l'impératrice*, qui met en évidence sa passion pour la nature et l'environnement.

1990-1994 : *Palermo Palermo*, puis la série des *Tanzabend I, II, III*, accentuent l'espoir résigné, l'acceptation du monde. Le retour possible du corps dansant.

D. F.



DELAHAYE



WAYNE'S WORLD 2

de Stephen Surjik

ÉTAIT-IL nécessaire, ce retour de Wayne et Garth, les deux adolescents lobotomisés apparus il y a deux ans sur nos écrans de cinéma (après avoir été conçus pour les écrans de télévision américains) ? Non, sans doute. Pas plus que la première fois, le spectacle de deux trentenaires (Mike Myers et Dana Carvey) caricaturant les tics de *teenagers* ne servira la réputation de l'espèce humaine auprès du reste du règne animal. Mais ce retour, alors, est-il opportun ? Plus qu'on pourrait le croire. Le premier film, inspiré d'une série de sketches réalisés pour l'émission *Saturday Night Live*, s'effondrait sous le poids de gags sans lien entre eux, accumulés dans la crainte paralysante de ne pas faire rire. Cette fois-ci, le film prend un rythme détendu, se met au pas traînant de ses personnages. Et, comme le premier épisode a rapporté beaucoup d'argent, Mike Myers (qui joue Wayne et a co-écrit le scénario) et Stephen Surjik, le réalisateur, se permettent quelques luxes, comme l'apparition de Kim Basinger en femme fatale qui déniaise Garth, ou de belles séquences dans le désert qui pastichent *les Doors* d'Oliver Stone avec un allant réjouissant. Même s'il faut être au fait de la moindre des récentes avanies de la civilisation occidentale pour goûter tout le sel de certaines plaisanteries, qu'elles se fassent aux dépens de la restauration rapide américaine ou du groupe Mahogany Rush.

THOMAS SOTINEL

GUET-APENS

de Roger Donaldson

EN 1972, Walter Hill signait le scénario du *Getaway* que Sam Peckinpah tourna avec Steve McQueen et Ali McGraw. Pour son deuxième script inspiré du roman de Jim Thompson, Hill a sans doute voulu s'approcher un peu plus de l'univers du romancier, en montrant tout ce qui, la première fois, n'était que suggéré – trahisons et fornications. Pour y arriver, il aurait fallu un autre réalisateur que Roger Donaldson, un autre acteur qu'Alec Baldwin. Quant à Kim Basinger, elle réussit encore une fois à obtenir le sursis pour cause d'environnement défavorable.

Le récit de cette cavale d'un couple de gangsters vers le Mexique, avec aux trousses la pègre et la police, est d'une simplicité biblique. Mais Roger Donaldson n'a retenu de Peckinpah que les tics graphiques, il est incapable de saisir un échange entre deux personnages, de filmer la violence autrement que comme une série de figures imposées. Devant sa caméra, les archétypes se transforment en lieux communs, d'autant plus sinistres que l'on songe souvent, au fil des bagarres, des fusillades, des explosions, et des scènes torrides sous la douche, à d'autres films de la même famille mais qui, eux, avaient réussi. – T. S.

LE JARDIN SECRET

d'Agnieszka Holland

LE Jardin secret est un classique de la littérature enfantine britannique. Le roman de Frances Hodgson Burnett est une version exacerbée et féminine du *Petit Lord Fauntleroy*. Mary Lennox, fille d'un officier de l'armée des Indes, est rapatriée après qu'une épidémie de choléra l'a privée de ses parents détestés. Elle est recueillie par le beau-frère de sa mère, noble bossu, dans un château perdu sur la lande, régi par une gouvernante (Maggie Smith) qui prend en grippe l'enfant dès qu'elle la voit.

La première partie du film, gothique, tourmentée, va à l'encontre des canons du film pour enfants. Agnieszka Holland n'hésite pas à emprunter au vocabulaire du cinéma de terreur pour traduire le désarroi de la petite Mary (Kate Maberly, qui, dans un premier temps, résiste aux tics mièvres de la plupart des actrices de cette classe d'âge). Entre le vent qui hurle dans les tourelles, les sanglots mystérieux entendus la nuit, Mary touche le fond, entraînant avec elle les enfants à qui cette histoire est racontée.

Mais, dès qu'elle entame sa remontée, la réalisatrice perd le fil de son film. Le versant solaire du *Jardin secret* devient une série d'images comme celles que l'on voit sur les boîtes de *puzzles 1 500 pièces*. Les enfants se mettent à minauder, les adultes se font pantins. Sauf, bien sûr, Maggie Smith, aussi humaine que rigide, aussi maternelle que virginale. Pour la première partie du film, pour montrer à de jeunes enfants comment travaille une grande actrice, on peut aller voir *le Jardin secret*. – T. S.

TERRAIN MINÉ

de Steven Seagal

CERTAINS acteurs rendraient l'annuaire du téléphone aussi passionnant qu'un dialogue de Billy Wilder ou Henri Jeanson. D'autres, en revanche, rendraient Wilder ou Jeanson aussi ternes qu'un annuaire. Steven Seagal appartient à cette seconde catégorie. La Warner ne pouvait sans doute lui refuser le caprice d'une mise en scène : Seagal superstar pèse lourd au box-office. Il en va de même, à l'écran, pour sa réalisation.

Maladroit de l'écriture au montage, incohérent dans l'exécution (y compris, étonnamment, dans les scènes de violence), *Terrain miné* vise rien de moins que la sanctification de Steven Seagal. Louchant vers *Danse avec les loups*, Seagal se pose d'abord en homme de main et boute-feu à la solde d'une compagnie pétrolière, dirigée par Michael Caine, qui ambitionne d'ériger en Alaska la plus grande raffinerie de la planète. Mais le voyou a, au fond, une âme de philosophe et de moraliste mystique : c'est à lui que la Terre (divinité) s'adresse personnellement, pour déjouer les avides ennemis de l'environnement – d'ailleurs, son personnage s'appelle Forrest ?

Est-ce pour traduire la confusion des sentiments du héros qu'hormis un long manteau de fourrure Steven Seagal arbore, de séquence en séquence et sans explication aucune, une série de vestes de plus en plus amérindiennes, qu'on trouvera sûrement dans les boutiques de colifichets exotiques ? Ce « chemin de Damas » mène Seagal des Inuits jusqu'à l'Assemblée nationale de l'Alaska, où, photos à l'appui, il donne un très long cours sur la disparition du plancton. Même Brice Lalonde, d'ennui, passerait dans le clan adverse.

HENRI BÉHAR

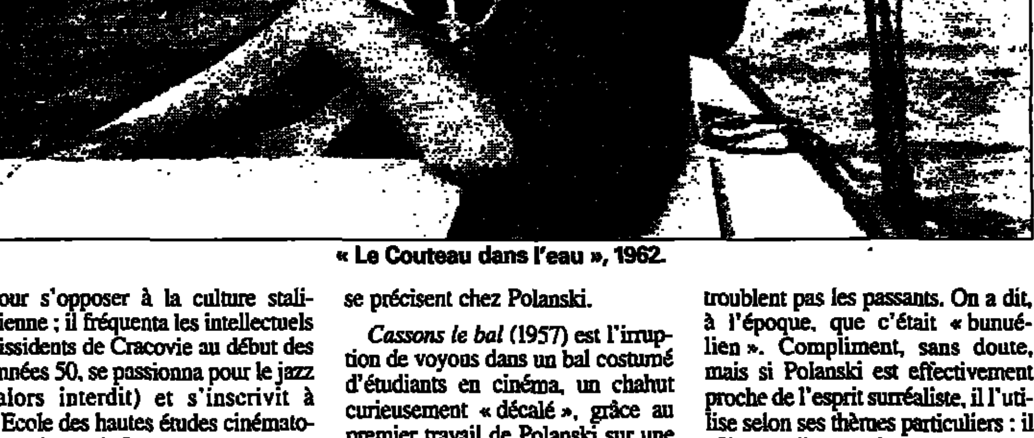
Rétrospective

Les chemins de

Les courts métrages présentés dans le cadre de la rétrospective Polanski mettent en lumière la manière dont le cinéaste a constitué son univers et s'est donné les moyens de l'explorer.

LE Crime (1946) dure à peine deux minutes. Il est composé de deux plans. Un homme dort dans un lit. Un individu dont on ne voit pas la tête entre et lui plonge un couteau dans le cœur. Dans *Rire de toutes ses dents* (1956, même durée), un voyeur reluque, par la fenêtre de sa salle de bains, une fille en train de faire sa toilette, serviette cachant le visage et torse dénudé. Craignant d'être repéré, il s'éclipse un moment. Quand il revient, il voit un homme laid qui lui sourit drôlement en se lavant les dents...

Roman Polanski est né à Paris le 10 août 1933 de parents juifs polonais qui, trois ans plus tard, revinrent avec lui à Cracovie où son père tenait une petite fabrique. Il a passé son enfance dans le ghetto de Cracovie, et y a assisté à des scènes effroyables. Sa mère est morte en déportation, son père revint de Mauthausen après la libération de la Pologne. D'avoir été plongé dans l'œil du cyclone et d'avoir survécu aux pires événements historiques provoqua chez l'adolescent un besoin de s'affirmer sans contraintes, de se forger une personnalité, en résistant à tous les conformismes. Polanski fut ainsi hooligan



D.R.

« Le Couteau dans l'eau », 1962.

pour s'opposer à la culture stalinienne ; il fréquenta les intellectuels dissidents de Cracovie au début des années 50, se passionna pour le jazz (alors interdit) et s'inscrivit à l'Ecole des hautes études cinématographiques de Lodz.

La plupart des courts métrages proposés par Le Champo sont de surprenants travaux d'école, souvent sur des thèmes imposés, mais dont le jeune cinéaste s'est emparé pour créer son propre univers, en révolte ouverte contre son entourage. A mesure que la durée des courts métrages augmente, l'humour noir et le goût du bizarre se précisent chez Polanski.

Cassons le bal (1957) est l'irruption de voyous dans un bal costumé d'étudiants en cinéma, un chahut curieusement « décalé », grâce au premier travail de Polanski sur une bande-son. Puis *Deux hommes et une armoire* (1958) permit la découverte du brillant étudiant de l'école de Lodz dans les festivals : Bruxelles, San-Francisco, Oberhausen. Deux hommes, un petit et un grand, sortent de la Baltique portant une armoire à glace. Ils la promènent dans une ville où tout le monde les repousse, alors que des scènes de violence et de meurtre ne troublent pas les passants. On a dit, à l'époque, que c'était « bunuélien ». Compliment, sans doute, mais si Polanski est effectivement proche de l'esprit surréaliste, il l'utilise selon ses thèmes particuliers : il affirme déjà cette inquiétude sur la différence et le rejet, qui le tourmentera toujours, et sera traité à fond dans *le Locataire* (1976).

La Lampe (1959) peut être considéré comme un court métrage purement fantastique. A la lueur d'une lampe à pétrole, un vieil artisan s'efforce de ramener à la vie des poupées mutilées. *Quand les anges tombent* (1959) est, en vingt-deux

L E S R E N D E Z - V O U S

Cinéma

Toile d'araignée

Des flics, des Russes, les oiseaux, des Africains, un distributeur, les enfants, Sacha Guitry, le super-8, un acteur suisse... Du Nord au Midi, les trompettes festivalières résonnent en une belle cacophonie : pas moins de quatorze manifestations thématiques consacrées au cinéma *commencent cette semaine*, quelque part en France. Il y a parfois matière à se gausser des thèmes choisis ou des attractions proposées (Cognac propose, en marge de son Festival du film policier, un festival de gonflage de ballons), il y a souvent des intérêts de politique locale où les films ne sont qu'un instrument. Il y a, aussi, beaucoup de passion et d'énergie dépensées, généralement avec, peu de moyens matériels. Et, ce qui est le plus important, l'inlassable tissage d'un réseau à travers le territoire. Semaine après semaine, ici après là, il entretient le goût pour le cinéma, réunit spécialistes et amateurs d'un jour, montre des films qui n'accéderaient jamais à ces régions, rouvre des petites lucarnes aux orientations variées, qui modifient, un peu, l'éclairage de la grande baie vitrée hollywoodienne et la lumière artificielle de la télévision. – J.-M. F.

NOUVEAUX FILMS

GILBERT GRAPE. Film américain de Lasse Hallström, VO : Gaumont Opéra Impérial, handicapés, Dolby, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, Dolby, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; U. G. C. Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; U. G. C. Biarritz, Dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, Dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

GUET-APENS. Film américain de Roger Donaldson, VO : Forum Horizon, handicapés, THX, Dolby, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, Dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; U. G. C. Normandie, Dolby, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, Dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, Dolby, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN SECRET. Film américain d'Agnieszka Holland, VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55). VF : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, Dolby, 15e (45-54-46-85).

PAS TRES CATHOLIQUE. Film français de Tonie Marshall, Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TERRAIN MINÉ. Film américain de Steven Seagal, VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, Dolby, 8e (36-68-75-55) ; George V, THX, Dolby, 8e (36-65-70-74). VF : Rex, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, Dolby, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, Dolby, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, Dolby, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TETE A TETE. Film français de Jean-Hugues Lime, Yves Benoît, Reflet Médicis II (ex Logos II), handicapés, 5e (43-54-42-34).

WAYNE'S WORLD 2. Film américain de Stephen Surjik, VO : Forum Horizon, handicapés, Dolby, 1er (36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, Dolby, 6e (36-65-70-72) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; U. G. C. Biarritz, Dolby, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81). VF : Rex, handicapés, Dolby, 2e (36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, handicapés, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, Dolby, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, Dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55) ; U. G. C. Convention, Dolby, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SÉLECTION

Le Cerf-Volant bleu

de Tian Zhuangzhuang, avec Lu Liping, Yi Tian, Zhang Wenyao, Chen Xiaoman, Pu Quanxin, Li Xuejian. Chinois (2 h 18).

De la fin des « Cent fleurs » à la révolution culturelle, les années sombres de l'histoire chinoise moderne vues au ras de la vie qui va par un gamin aux yeux bien ouverts. La preuve : il est devenu ensuite un très bon cinéaste.

VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, handicapés, 6e (46-33-10-82).

En compagnie d'Antonin Artaud

de Gérard Mordillat, avec Sami Frey, Marc Barbé, Julie Jézéquel, Valérie Jeannet, Clotilde de Bayser, Charlotte Valandrey. Français, noir et blanc (1 h 30).

La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo

de Gérard Mordillat, Jérôme Prieur, Français (2 h 50).

« Et le triomphe de tout cela est dans la sorte d'exaltation à la fois visuelle et sonore que tous ces événements prennent dans les ténèbres, dans le degré de vibration auquel ils atteignent, et dans la sorte d'inquiétude puissante que leur rassemblement finit par projeter dans l'esprit. » Artaud écrivit ce texte à propos d'un film des Marx Brothers, il dit bien l'effet produit par les deux films (à voir dans l'ordre, *Antonin* puis *le Mômo*) des Mordillat-Prieur brothers.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'Impasse

de Brian De Palma, avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller, Luiz Guzman, James Rebhorn, Viggo Mortensen. Américain (2 h 23). Interdit aux- 12 ans.

Un thriller post-classique où De Palma, loin de ses coquetteries de styliste cinéphile, compose un chant funèbre et violent aux années 70.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; U.G.C. Danton, Dolby, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; George-V, Dolby, 8e (36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55). VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; U.G.C. Opéra, Dolby, 9e (36-65-70-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (36-65-70-45).

Roman Polanski

l'étrange

minutes et avec des retours en arrière, l'histoire d'une vieille femme, employée et comme enterrée dans des toilettes publiques en sous-sol.

En 1960, Polanski réalise en France *le Gros et le Maigre* (16 minutes) où, dans la bicoque d'un terrain vague, un gros homme retient et exploite un petit domestique malingre (Polanski lui-même). Cette caricature des rapports humains fondés sur la domination des plus forts rend aussitôt célèbre ce cinéaste qui utilise l'humour jusqu'à faire peur. Dans le même esprit, *les Mammifères* (1962) place dans un paysage de neige deux hommes avec un traineau, rusant à qui sera l'exploiteur de l'autre. Sa vision des courts métrages éclaire, s'impose, pour déboucher sur son premier long métrage, *le Couteau dans l'eau* (1962), au scénario duquel participa Jerzy Skolimowski, autre enfant terrible du cinéma polonais. Un bourgeois bien nanti et sa femme vont passer le week-end sur leur yacht, sur un lac de Mazurie. L'homme invite un jeune autostoppeur avec lequel il s'est querellé à se joindre à eux. Il va chercher à l'humilier. Tourné en pleine nature, ce film ambigu et cruel dans les rapports des trois personnages se distingue par une écriture « moderne » sur un air de nouvelle vague.

Couronné à Paris, en 1963, d'un Grand Prix du spectacle d'humour noir, Polanski quitte la Pologne pour réaliser en Angleterre les deux films qui vont faire de lui le cinéaste du fantastique intérieur et des abîmes psycho-pathologiques : *Répulsion* (1965) et *Cul-de-sac* (1966). Le premier raconte l'enfermement volontaire dans son appartement d'une femme glissant vers la démence (Catherine Deneuve) ; le second décrit l'irruption dans un lieu ouvert mais isolé – où une femme (Françoise Dorléac) ridiculise et humilie son mari – de deux bandits rappelant les couples masculins des courts métrages.

Pour ces deux films, qui le consacrent cinéaste international, Polanski travaille avec le scénariste Gérard Brach. Ils se retrouveront pour *le Bal des vampires* (1967), une comédie d'horreur à l'anglaise, en fait pastiche des films de terreur avec vampires aux canines pointues. Puis, adopté par le cinéma américain (mais la vie aux Etats-Unis lui apporta des déboires et une tragédie personnelle), il réalisera *Rosemary's Baby* (1968) d'après un roman d'Ira Levin.

Ce magnifique film d'angoisse existentiel est le seul, dans les courants fantastico-religieux alors à la mode, qui fasse vraiment croire, à partir du réalisme le plus précis, le plus anodin en apparence, à la présence du mal et au surnaturel. Un comédien de second plan et mari faux-jeton (John Cassavetes) vend au diable non pas son âme à lui mais le corps de sa femme, qui doit, sans qu'elle le sache, être engrossée par le démon. Mia Farrow est ici un de ces étranges personnages féminins qui ont commencé de hanter le cinéaste avec *Répulsion* et *Cul-de-sac*, et ne cesseront plus de peupler ses films.

JACQUES SICLIER

★ Cinéma Le Champo, 51, rue des Ecoles (5e). Tél. : 43-74-75-12. Autres longs métrages au programme : « Chinatown » et « Frantic ».

PAS TRÈS CATHOLIQUE de Tonie Marshall

Eloge du désordre



MATHIEU GARÇON/SYGMA

Anémone.

Suite de la page 1

Comme ça, de scène en scène, le film est devenu à la fois l'histoire d'une enquête de Maxime sur l'incendie suspect d'un foyer d'immigrés, ses retrouvailles avec son passé, le début de son histoire d'amour avec un motard spécialisé dans la réparation des économies ex-socialistes, une autre enquête sur un trafic de drogue à la sortie d'un lycée, le tout entrelardé de considérations sur l'habitat et l'hygiène, la morale et la piperade. Bref, *Pas très catholique* est un sacré pataquès. Suffisamment touffu pour enrayer la roue libre qui risquait de le mener au gouffre.

Dès lors, l'abattage bien connu d'Anémone redevient bénéfique, et même indispensable. Dans cet entrelacs d'intrigues, elle trace sa route avec un allant héroïque, s'occupe de tout, dit le bon droit et le mauvais esprit, rit, pleure, couche, réprimande, trompe et se trompe, se casse la figure et se relève. Pour aller où ? On ne sait pas, mais on est tout-à-coup content d'y aller avec elle, dans cet emballement qui n'a rien à vendre et rien à cacher.

Et, comme l'actrice, la réalisatrice est au four et au moulin (à paroles), prête à capter de loin ou de tout près ces caresses et ces collisions, à les enregistrer quand cela suffit et à les organiser quand besoin est. Sans effet (sinon un inutile gros plan en ralenti de son interprète, déclaration d'amour superflue parce que trop explicite). Tonie Marshall sera parvenue à ce petit et réjouissant miracle d'orchestrer la confusion en s'abstenant de l'ordonner. Juste assez pour rendre habitable sa petite jungle affectueuse, sans la domestiquer ni la défolier au sentimentalisme.

JEAN-MICHEL FRODON

GILBERT GRAPE

de Lasse Hallström

ON retrouve dans *Gilbert Grape*, deuxième film américain du réalisateur suédois Lasse Hallström, certaines des qualités qui contribuaient à faire de *Ma vie de chien* (1987) une jolie réussite. La description de la vie à Endora, petite localité de l'Iowa, est prétexte à une suite de scènes pleines d'une tristesse résignée, à la mesure du personnage de Gilbert Grape (Johnny Depp). Celui-ci rêve d'un ailleurs que ses obligations familiales lui interdisent : depuis que son père s'est suicidé, sept ans auparavant, sa mère n'a plus quitté son canapé et est devenue énorme ; ses deux sœurs se chamaillent et son jeune frère Arnie, un handicapé mental qui va avoir dix-huit ans, a pour occupation favorite de grimper au sommet du château d'eau d'Endora, mettant ainsi toute la ville en émoi.

La liaison qu'entretient Gilbert avec une jeune mère de famille (Mary Steenburgen) est davantage de l'ordre du dérivatif que de la passion, et il faudra l'arrivée d'une jolie fille du Michigan (Juliette Lewis) pour qu'enfin son existence lui semble valoir la peine d'être vécue. Les images de Sven Nykvist, qui fut longtemps le chef opérateur de Bergman, ont la douceur un peu fade de la vie de province. Elles traduisent bien le sentiment, partagé par les personnages, de voir le temps passer sans que rien change jamais. Mais, à force de redites, le film se laisse lui-même gagner par cette torpeur, et le réalisateur reste prisonnier du ton monocorde qu'il a choisi d'adopter. Lorsqu'il dépasse l'anecdote et le pittoresque, *Gilbert Grape* gagne en force et en profondeur, comme dans la scène où la maîtresse de Gilbert, désormais veuve, vient lui faire ses adieux. Mais ces instants sont trop rares, et le film trop long.

PASCAL MÉRIGEAU

TÊTE A TÊTE

de Jean-Hugues Lime et Yves Benoit

PLUS que le premier film de Jean-Hugues Lime, acteur comique jusque-là cantonné à la télévision, ce pourrait être une blague de potache. Une blague macabre, puisque c'est l'histoire d'un jeune chômeur qui récupère la tête, vivante et parlante, de son copain mort. Un croque-mort, misérable fantaisiste de cabaret à ses heures (Régis Lapaslès), croise dans les parages, de même qu'une concierge vaguement hystérique (Laurence Semonin, *alias* la Madeleine Proust). Que peut-il advenir de cette tête posée sur la cheminée ? Rien, justement. Pas de quoi faire un film, en tout cas, ou du moins pas avec aussi peu de moyens. Le résultat n'est pas forcément antipathique, seulement désespérément vide. Comme une mauvaise blague de potache. – **P. M.**

Intimité

de Dominik Moll,
avec Christine Brücher, Nathalie Krebs, François Chattot, Christian Izard.
Français (1 h 36).
Avec le renfort de quatre comédiens épatants, un jeune réalisateur force son chemin à travers les conventions du drame du couple pour inventer un film vivant et mobile.
Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Jeanne la Pucelle, les batailles

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire, Baptiste Roussillon, Olivier Cruveiller, André Marcon, Martine Pascal, Patrick Le Mauff.
Français (2 h 40).
Première partie d'un film unique, porté tout entier par l'urgence d'une héroïne à la fois exceptionnelle et proche, une actrice exceptionnelle et multiple, ici sur la trajectoire ascendante qui la mène de Vaucouleurs à Orléans.
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Jeanne la Pucelle, les prisons

de Jacques Rivette,
avec Sandrine Bonnaire, André Marcon, Patrick Le Mauff, Jean-Pierre Lorit, Florence Darel, Nathalie Richard.
Français (2 h 56).
D'Orléans à Reims, puis de Reims à Rouen, Rivette accompagne Jeanne pas à pas, c'est l'Histoire que tout le monde connaît, c'est une formidable et nouvelle histoire.
L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

Lettre pour L...

de Romain Goupil,
avec Franssou Prenant, Romain Goupil, Régine Provvedi, Anita Mancic, Alenka Mandic.
Français (1 h 40).
Mi-furieux mi-rigolard, Goupil récapitule son passé de cinéaste et de militant pour partir là où, aujourd'hui, l'Europe saigne et tend son miroir macabre.
Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Point de départ

de Robert Kramer,
Américain (1 h 30).
En observant sans *a priori* ce qu'est devenu le Vietnam et comment ses habitants se débrouillent avec leur passé et leur avenir, Kramer interroge aussi sa propre place dans le monde, et la nôtre.
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Trois films d'Arturo Ripstein :

Ce lieu sans limites (1)

avec Roberto Cobo, Lucha Villa, Ana Martin, Gonzalo Vega, Julian Pastor.
Mexicain (1 h 50).

Le Château de la pureté (2)

avec Claudio Brook, Rita Macedo, Arturo Beristain, Diana Bracho.
Mexicain (1 h 50).

L'Empire de la fortune (3)

d'Arturo Ripstein,
avec Ernesto Gomez Cruz, Blanca Guerra, Alejandro Parodi.
Mexicain (2 h 15).
Trois films pour découvrir l'univers fantasmagorique, ironique et cruel d'un digne héritier de Bunuel.
(1) VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62). (2) Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62). (3) VO : Action Christine, handicapés, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

Zhao Le, jouer pour le plaisir

de Ning Ying,
avec Huang Zongluo, Huang Wenjie.
Chinois (1 h 37).
Joyeuse, vivante et dure, l'histoire des vieux chanteurs dans le jardin public de Pékin murmure sa fable rebelle sans rien perdre des vérités du quotidien.
VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

REPRISES

A l'est d'Eden

d'Elia Kazan,
avec James Dean, Julie Harris, Raymond Massey.
Américain, 1955 (1 h 55).
Adaptation lyrique et psychanalytique du roman de John Steinbeck par Elia Kazan. Il découvre le CinémaScope, la couleur, et James Dean, dont ce fut le premier film en vedette. Il y imposa le personnage d'adolescent tourmenté qui allait faire sa gloire.
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

La Belle Captive

d'Alain Robbe-Grillet,
avec Daniel Mesguich, Gabrielle Lazure, Cyrielle Claire, Daniel Emilfork.
Français, 1983, copie neuve (1 h 30).
Une fille brune à moto vêtue de cuir noir, une fille blonde qui l'entraîne dans un monde étrange où les apparences sont trompeuses et les personnages décalés. Sur des images d'Henri Alekan, Alain Robbe-Grillet prend le spectateur au piège de son jeu de construction pervers.
Accatone, 5e (46-33-86-86).



CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE

Swing Time Le visage noirci, Fred Astaire rend hommage à Bill « Bojangles » Robinson, le roi du tap-dance, puis enlace Ginger Rogers et fredonne les mélodies de Jerome Kern. Et quand son image démultipliée affronte les ombres qui glissent « *sur les ailes de la danse* » – titre français du film, qu'il n'y avait nulle raison d'abandonner –, la comédie musicale swingue comme jamais.
de George Stevens, avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Victor Moore, Helen Broderick. Americain, 1936, noir et blanc. V. O. Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

FESTIVALS

Films policiers à Cognac

Hommages à Dennis Hopper et Sidney Lumet, rétrospective Henri-Georges Clouzot, « coups de chapeau » à Jacques Bral et Harold Becker, seront les temps forts de la 12e édition du Festival de Cognac. En compétition, des films de Michael Apted, Christopher Frank, John Dahl, Pedro Oleo et Ricky Tognazzi.
Du 7 au 10 avril à Cognac (16). Tél. : 45-35-60-89.

Jeune public à Laon

Quatorze longs métrages en provenance de onze pays différents, sélection de courts métrages d'animation hongrois, slovaques et tchèques, hommage à l'école de Brighton : pour la 12e fois, le cinéma part à la rencontre du jeune public de Laon et de la région.
Jusqu'au 15 avril à Laon (02). Tél. : 23-20-38-61.

Courts, brefs et super-8

A Vandœuvre (Nancy), à Lille et à Tours, courts métrages et films en super-8 sont à l'honneur. Au programme, compétitions, sélections, rétrospectives, animations diverses.
Du 12 au 19 avril, 6e Festival du court métrage de Nancy, au Centre culturel André-Malraux de Vandœuvre (54), au Palais des congrès et au cinéma Cameo, à Nancy. Tél. : 83-50-33-12.
Du 11 au 15 avril, 10e Festival du Film court de Lille (59), au cinéma UGC. Tél. : 20-15-48-25.
Du 6 au 10 avril, Rencontres du 8e type, au cinéma les Studios, 2, rue des Ursulines, à Tours (37). Tél. : 47-32-96-49.

Cinéma russe à Toulouse

C'est grâce au studio Lenfilm de à Saint-Pétersbourg que travaillent la plupart des cinéastes russes des années 90. En témoignent notamment les films de Kira Muratova, Dmitri Meskhiev et Alexeï Balabanov. Une rétrospective organisée par la Cinémathèque de Toulouse permet de se souvenir que, déjà, dans les années 20, c'est à Leningrad qu'œuvraient Grigori Kozintsev et Léonid Trauberg, devenus depuis des classiques.
Du 11 au 19 avril, 2e Semaine du cinéma russe de Toulouse : Leningrad annees 20 à la Cinémathèque, Saint-Pétersbourg années 90 au cinéma ABC. Tél. : 61-50-44-62 et 61-21-20-46.

Films africains à Sainte-Foy-lès-Lyon

Ousmane Sembene (*Guelwaar*), Idrissa Ouedraogo (*Samba Traoré*) et Gaston Kaboré (*Rabi, Wênd Kûuni*) sont parmi les grands du cinéma africain, dont les films seront présentés, encadrés par quelques autres de cinéastes moins connus, Ivoirien (F. Kramo-Lanciné), Malien (Adama Drabo) ou Burnikabé (Sanou Kollo).
Du 6 au 17 avril, 3e Festival du cinéma africain, au cinéma Jeanne-Mourguet, 43, Grande-Rue à Sainte-Foy-lès-Lyon (69). Tél. : 78-59-01-46.

Bruno Ganz à Marseille

Wim Wenders (*l'Ami américain, les Ailes du désir*) et Volker Schlöndorff (*le Faussaire*), mais aussi Peter Handke (*la Femme gauchère*), Eric Rohmer (*la Marquise d'O*) et Alain Tanner (*Dans la ville blanche*) le choisirent comme interprète : la Maison méditerranéenne de l'image rend hommage à Bruno Ganz.
Du 6 au 19 avril, au Centre de la Vieille Charité, 2, rue de la Charité à Marseille (13). Tel. : 91-56-08-09.

LES ENTRÉES A PARIS

Toujours la hausse. Avec 780 000 entrées, cette semaine a enregistré une nette hausse sur la semaine correspondante de 1993 (+ 123 000). Cette augmentation est due en partie au lundi de Pâques, qui tombait quinze jours plus tard l'an dernier, mais elle était déjà perceptible durant les cinq premiers jours. Et le lundi pascal 94, avec 178 000 entrées, est en hausse de 34 000 sur celui du 19 avril 93.

Toujours les Américains. De manière encore plus écrasante que les semaines précédentes, Hollywood occupe le sommet du box-office. La réédition des *Aristochats* triomphe avec 110 000 entrées dans ses 40 salles. Et si la nouveauté américaine de la semaine, *Géronimo*, fait plutôt grise mine à 34 000, témoignant après l'echec de *Tombstone* il y a deux mois que le retour du western n'est pas gagné, les forts-à-bras des semaines passées tiennent toujours le haut du pavé.

Un quatuor de costauds conforte ainsi ses positions. Avec 83 000 entrées, *Sister Act acte 2* augmente son score de sortie en passant de 40 a 43 salles (total : 148 000 en quinze jours). Augmentation également pour *la Liste de Schindler* avec 74 000 spectateurs dans un circuit inchangé de 33 salles, grâce aux effets cumulés des Oscars et de la polémique (405 000 en cinq semaines). *L'Affaire pélican* reste d'actualité, avec un score équivalent à celui de sa sortie et 285 000 entrées en quinze jours. Mais c'est *Philadelphia* qui domine les débats, à 82 000 dans ses 39 salles (total : 377 000 en quatre semaines). Ces quatre titres et celui de Disney, soit 4,4 % des titres à l'affiche, détiennent ensemble 190 ecrans, soit 43 % des salles de Paris et de sa banlieue (et pas les plus mauvaises).

Dans les bordures. Face à cette grosse artillerie, les petits premiers films français sortis cette semaine (onze salles à eux trois) ne peuvent que végéter dans les marges. On se console en constatant que c'est le meilleur, *Intimité*, qui marche le moins mal, avec 2 500 entrées. Et en vérifiant que *la Cité de la peur* occupe encore vaillamment ses positions, à 47 000 en quatrième semaine dans ses 29 salles (total : 340 000), tandis que *la Vengeance d'une blonde* atteint les 500 000 en dixième semaine.

J.-M. F.

★ Chiffres : Le Film français.

Théâtre

Le printemps des stars

Les promesses de beau temps et de promenades écologiques sont en balance avec l'annonce des stars qui viennent ou reviennent sur les planches. Smaïn affronte Molière, Lambert Wilson met en scène et joue Musset, Charlotte Gainsbourg pour ses débuts aborde David Mamet... Et puis restent les indéracinables, Beckett, Brecht, Tchekhov. Et dans ces périodes où l'on rêve de dépaysement, quand on ne peut pas partir, le théâtre fait venir les amis lointains, du Vietnam, du Liban, de Bulgarie. - C.G.

NOUVEAUTÉS

Le Bachelier

(en bulgare)

d'après Jules Vallès, mise en scène de Marianne Clévy.

Des comédiens bulgares et français mêlés montent en trois épisodes l'histoire de toute une vie, celle d'un jeune paysan, sont le père était instituteur, partagé entre le monde rural et des ambitions citadines : *l'Enfant* raconte ses débuts, *le Bachelier*, son départ pour Paris, *Les Innocents*, la confrontation entre illusions de jeunesse et réalité.

Cartoucherie-Théâtre du Chaudron, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 10 avril en alternance. Tél. : 43-28-97-04. Places 80 F et 110 F.

Les Fourberies de Scapin

de Molière, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Smaïn, Henri Courseaux, Georges Montillier, David Brécourt, Mouss Diouf, Agathe Boisseau, Nathalie Boileau, Laurent Montagner, Bruno Flender et Stéphanie Draber.

Evidemment, ici, l'attraction, c'est Smaïn, dans un personnage pas si éloigné de celui qu'il a imposé au music-hall. Mais comment cet homme, qui tient la scène seul et emballe des salles entières, va-t-il parvenir à jouer avec ses partenaires, devant les spectateurs venus pour le voir, lui.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle, 10e. A partir du 12 avril. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-46-79-79. Durée : 1 h 40. De 100 F à 230 F.



PARIS

Baal

de Bertolt Brecht, mise en scène d'Anita Picchiarini, avec Marc Berman, Brice Beaugier, Michelle Brûlé, Bruno Choël, Christine Joly, Dominique Leconte, Stéphane Naigeon, Baptiste Roussillon, Martine Thinières et Bénédicte Wenders.

Dans un espace forain où sont enfermés les spectateurs, se déroulent les voyages d'un aventurier qui ne connaît pas ses rêves, un poète fragile, meurtrier par inadvertance, imaginé par Brecht avant qu'il soit devenu une institution.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2heures. De 50 F à 110 F.

Les Caprices de Marianne

d'Alfred de Musset, mise en scène de Lambert Wilson, avec Laure Marsac, Luciana Castellucci, Anouk Ferjac, Fabrice Michel, Bernard Musson, Louis Navarre, Pierre Val et Lambert Wilson.

Pour sa première mise en scène, Lambert Wilson aborde la pièce la plus ambiguë de Musset. On peut la prendre comme un marivaudage, Lambert Wilson y voit la violence d'un égoïsme cynique.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 46-07-34-50. Durée : 1 h 30. De 40 F à 120 F.

La Cerisaie

(en russe stf)

de Tchekhov, mise en scène de Lev Dodine.

Avant de répéter *la Cerisaie*, Lev Dodine a emmené ses acteurs dans la campagne russe, dans la maison de Tchekhov, pour qu'ils s'imprègnent de cette ambiance qui superpose cruauté, sarcasme, nostalgie, ironie, vitalité désespérée.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. Durée : 2 h 30. De 50 F à 165 F.

Dernière représentation le 10 avril.

La Dernière Bande

de Samuel Beckett, mise en scène de Joël Jouanneau, avec David Warrilow.

On pourrait croire que Warrilow et Beckett sont une seule personne, que l'un, sans même le connaître, a écrit pour l'autre, tant la parole torturée de Beckett est à son aise dans le corps de Warrilow.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 0 h 40. De 65 F à 140 F.

Dernière représentation le 10 avril.

La Fausse Suivante ou le Fourbe puni

de Marivaux, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Alain Pralon, Catherine Salviat, Gérard Giroudon, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Jean-François Rémi et Jean-Baptiste Malartre.

Travestissements des identités et des sentiments. Marivaux n'est peut-être jamais allé aussi loin dans la froide cruauté que dans ce jeu de dupes où maîtres et valets tentent d'échapper à leur destin.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. Les 6 et 12 avril, 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 50. De 45 F à 165 F.

Fin de partie

de Samuel Beckett, mise en scène de Charles Tordjman, avec Philippe Fretun, Daniel Martin, Gilette Barbier et Jean-Claude Perrin.

La seconde génération des metteurs en scène de Beckett ne se préoccupe pas des images quasi mythiques qui surgissent dès l'énoncé de son nom. Pour monter cette pièce, considérée comme l'une des plus noires, Charles Tordjman a choisi des acteurs jeunes, pleins de colère, d'envie de vivre. Et curieusement, sur fond d'ironie cinglante, la cruauté de la vie apparaît d'autant plus irrémédiable. Du 11 au 17 avril, le spectacle se donne également au centre dramatique de Montpellier, tél. : 67-52-72-91)

Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Eugène-Varlin, 94000 Villejuif. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 47-26-20-02. Durée : 1 h 50. 115 F.

SOPHIE STEINBERGER/ENGUERAND

« Le Chasseur de lions », ou l'art d'affabuler, et de draguer au téléphone.

Comme Javier Tomeo est un auteur qui respire la fantaisie la plus insolite, comme Charles Berling est un comédien porté par la force de l'innocence, ils sont faits pour s'entendre. On veut croire tout ce qu'ils racontent, ne serait-ce que pour passer avec eux un délicieux moment d'intimité et de drôlerie.

Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, 14e. A partir du 12 avril. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-22-77-30. Durée : 1 h 05. De 60 F à 120 F.

Fous des Folies

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Voilà bientôt six mois que tout en observant les lois du genre, dans une débauche d'images somptueuses, de grand escalier, de danse, de chant (sans play-back) Alfredo Arias a redonné punch et panache au plus célèbre des music-halls. Et la fête continue.

Folies-Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au jeudi à 21 h 15, le vendredi à 20 h 30. Tél. : 44-79-98-98. Durée : 2 heures. De 152 F à 670 F.

Les Géants de la montagne

de Luigi Pirandello, mise en scène de Bernard Sobel, avec Maria Casarès, Claude Duparfait, Evelyne Istria, Michel Bompoil, Gérard Watkins, Xavier Guittet, Roger des Prés, Thierry Nibelle, Philippe Clévenot, Jean-Luc Orofino, Alain McMoy, Laurence Mayor, David Lerquet, Sarah Quentin et Rafaèle Huou.

Le voyage des comédiens, voyage sans fin, pièce inachevée. L'histoire peut se raconter de toutes les manières possibles, Bernard Sobel a choisi de montrer le théâtre dans sa pauvreté orgueilleuse, royaume d'illusion et de magie sur lequel règne le Comédien. Sur lequel règne Philippe Clevenot, magistral magicien, époustouflant.

Théâtre, 41, av. des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. Durée : 2 h 30. 110 F et 130 F.

Dernière représentation le 10 avril.

L'Ile des esclaves

de Marivaux, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec François Berreur, Hugues Quester, Mireille Herbstmeyer, Christelle Wurmser et Pierre Ascaride.

Maîtres et valets se sont échoués sur une île où il n'y a plus ni maîtres ni valets. Ils échangent leurs habits et leurs rôles sous le regard d'une sorte de Prospero désabusé. Et vient la nuit...

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 1 h 25. De 65 F à 140 F.

Dernière représentation le 10 avril.

Les Libertins

de Roger Planchon, mise en scène de l'auteur, avec Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Maïa Simon, Isabelle Renauld, Roger Planchon, Gilles Gaston-Dreyfus, Michel Voïta, Yan Duffas, Yveline Hamon, Paolo Graziosi, Cécile Paoli et Jean-Roger Tandou.

Roger Planchon en évêque homosexuel, Isabelle Gélinas et Stéphane Freiss en jeunes insolents, et toutes sortes de personnages truculents vivent cette fresque enjouée de la Révolution.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 3 h 15. De 80 F à 150 F.

La Mémoire de Job

d'Elias Khoury, mise en scène de Roger Assaf, avec Julia Kassar, Hanane Hajj Ali, Lina Saneh, Betty Taoutel, Roger Assaf, Rabih Mroué, Fadi Abi Samra et Paul Mattar.

L'histoire du Liban depuis le jour de son indépendance, jusqu'à aujourd'hui. Cinquante ans après, et après dix-sept ans de guerre, il faut simplement du courage pour vivre.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mercredi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-95-98-00. Durée : 1 h 20. De 60 F à 150 F.

Dernière représentation le 10 avril.

Monsieur Jourdain au Tonkin

de Tran Minh Ngoc et Vincent Colin, mise en scène des auteurs, avec Ngoc Huyen, Kim Tu Long, Thanh Loc, Nguyen Hong Dung, Van Hai, Pham Van Mon, Phan Nhat Dung, Jean-Yves Châtelais et Sylvie Chenu.

Vincent Colin est allé au Vietnam, a fait travailler des acteurs de là-bas avec quelques Français, sur un thème sans frontière : celui du Bourgeois gentilhomme.

Pavillon du Charolais (Parc de La Villette), 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F.

Oleanna

de David Mamet, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou.

Deux générations qui s'affrontent, dans une pièce de David Mamet, le plus tordu des auteurs américains. Et les débuts attendus de Charlotte Gainsbourg.

Gaîté-Montparnasse, 26, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-16-18. Durée : 1 h 25. De 110 F à 200 F.

Tchekhov acte III

d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Anastasia Vertinskaia et Alexandre Kaliaguine, avec Marc Bodnar, Christian Bouillette, Agnès Bourgeois, Christophe Brault, Julie Brochen, Jean-Luc Buquet, Marie-Armelle Deguy, Valérie Dreville, Etienne Lefoulon, Aurélien Recoing, Véronique Samakh, Michèle Simonnet, Agnès Van Molder et Alain Recoing.

Trois troisièmes actes de Tchekhov. Trois fois ce moment où les personnages jusqu'alors résignés s'affolent, se révoltent. Deux comédiens magnifiques. Valérie Dréville et Aurélien Recoing.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au vendredi à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 2 h 30. De 90 F à 130 F.

RÉGIONS

Villeneuve-d'Ascq

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Philippe Sireuil, avec Philippe Jeusette et Christian Maillet.

Rencontre d'un dealer qui n'a rien à vendre que sa carcasse, et d'un client qui ne peut plus rien acheter. Rencontre de deux solitudes. Le plus fort, le plus émouvant des dialogues d'amour.

La Rose des Vents, bd Van-Gogh, 59000 Villeneuve-d'Ascq. Du mardi au samedi à 21 heures. Tél. : 20-91-02-02. Durée : 1 h 15. 90 F et 110 F.

Toulouse

La Fille bien gardée

d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Raskine, avec Luc-Antoine Diquero, Arno Feffer, Marief Guittier, Jean-François Lapalus, Virginie Michaud et Marie-Christine Orry.

La mère, une veuve, s'en va au bal, laissant aux domestiques le soin de garder sa fille unique. Qui veut, elle aussi, aller au bal. Quiproquos, imbroglios, joyeuse méchanceté, absurde, délirant : du Labiche bien frappé, avec des comédiens survoltés dans une mise en scène furieuse.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les 7, 8, 9 et 12 avril, 20 h 30 (et les 13, 14, 15 et 16). Tél. : 61-25-66-87. Durée : 1 h 20. 105 F et 120 F.

Grenoble

La Légende de saint Julien l'Hospitalier

de Gustave Flaubert, mise en scène de Thierry Roisin et Frédéric Révérend, avec Thérèse Roussel, Thierry Bosc, Xavier de Guillebon et Pembe Mwana-Khu.

De belles images, d'un esthétisme délicat. Un spectacle raffiné sur un texte superbe que l'on ne connaît pas assez, que l'on découvre ou redécouvre.

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Les mercredi et vendredi à 20 h 30, les jeudi et samedi à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45. Durée : 1 h 30. De 50 F à 115 F.

Dernière représentation le 9 avril.

Valence

Le Malade imaginaire

de Molière, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Bernard Bloch, Elisabeth Mazev, Anne Bellec, Olivier Achard, Olivier Py, Irina Dalle, Laurent Bénichou, Sylvie Faivre, Philippe Lehembre et Jean-Louis Grinfeld.

Une farce macabre dans la nuit de la mort. Lagarce a retrouvé la force viscérale du théâtre médiéval, avec toute la distance d'une vision contemporaine.

Le Bel Image, place Hugunel, 26000 Valence. Le 12 avril, 20 h 45. Tél. : 75-79-22-00. Durée : 1 h 50. De 50 F à 125 F.

Théâtre : Colette Godard
Danse : Dominique Frétard

Danse

Paris

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal

Tanzabend I

Toutes les émotions humaines poussées à l'extrême. La banalité de nos vies quotidiennes traitée à la manière de la tragédie grecque. Les spectacles de Pina Bausch ont une force inégalée. Cette *Tanzabend* permettra aussi de découvrir une chorégraphe plus apaisée, libérée peu à peu de la noirceur des années 80. Le Tanztheater de Wuppertal fêtera en juin ses vingt ans (*lire l'article en ouverture du supplément*).

Théâtre de la Ville, 20 h 30, les 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15 et 16 ; 17 heures, le 17. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Ballet de l'Opéra de Paris Angelin Preljocaj

Le Parc

L'an dernier, l'Opéra-Garnier recevait la compagnie d'Angelin Preljocaj avec son *Hommage aux Ballets russes*. Cette année, il a imaginé pour le Ballet de l'Opéra une chorégraphie, *le Parc*, inspirée de la littérature du dix-septième siècle, notamment de la *Princesse de Clèves* de Madame de La Fayette. Bel ordonnancement, celui de la raison, opposé au chaos du cœur. Jardins à la française, parcs à l'anglaise. « *Doit-on ritualiser à l'extrême son désir au point de dresser une nouvelle carte du Tendre*, s'interroge Angelin Preljocaj, *comme la technique du bonsaï consistant à canaliser la pousse d'un arbre pour lui donner une forme pressentie par son jardinier ?* » Hervé Pierre a conçu les costumes, Mozart la musique, Alain Planès sera au piano, avec les Concerts Lamoureux sous la direction de Jonathan Darlington.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30, les 9, 12, 13, 14, 15, 16 et 19. Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 260 F.

Ballett Frankfurt William Forsythe

As a Garden in This Setting

Un titre à la Bob Wilson. William Forsythe affectionne les clichés qui n'en sont pas, le « déjà vu » et les inventions spectaculaires. Les lignes qui se brisent, les corps obtus, les corps aigus. Le chorégraphe est un moderne nostalgique, et un nostalgique projeté dans le futur. Physique de dur aux manières raffinées, sa danse lui ressemble. Ce programme fait suite à « Herman Schermann » joué jusqu'au 9 avril.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30, les 11, 13 et 14. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 190 F.

Lyon

Andy Degroat

La Bayadère

Culot fascinant d'un Américain découvert quand il dansait chez Bob Wilson. Sa passion : prendre le répertoire du vieux ballet européen et le renouveler avec des habits neufs. Un très bon styliste.

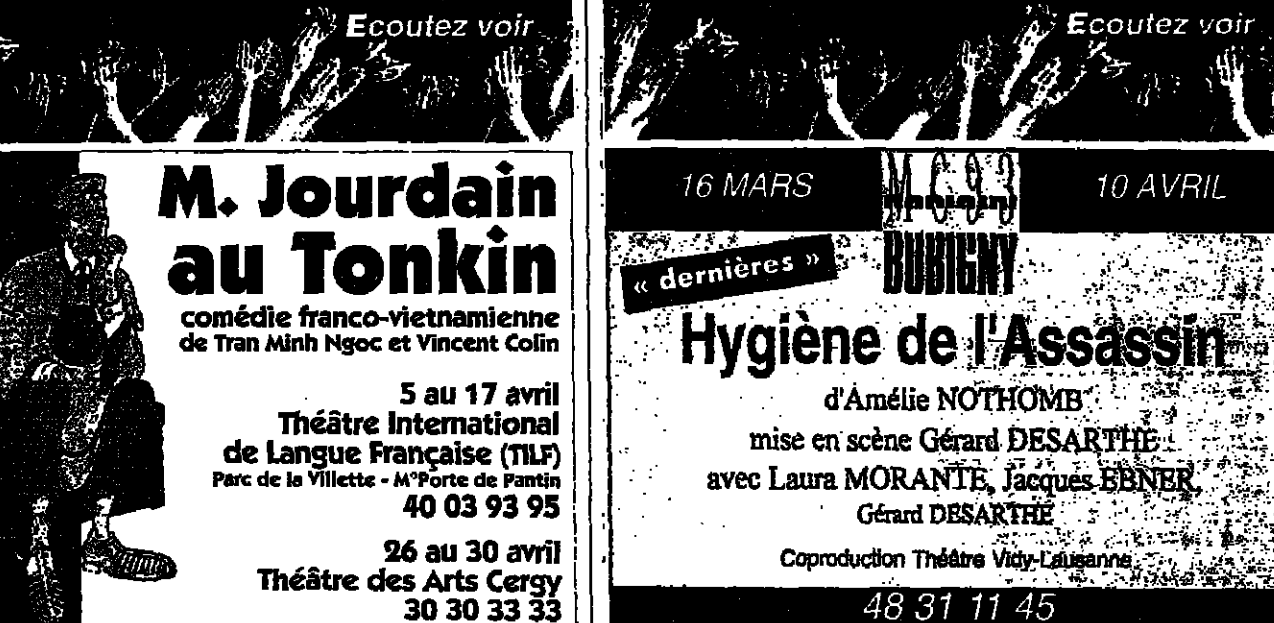
Maison de la danse, le 6, à 19 h 30, les 7 et 8, à 20 h 30. Opéra de Massy, les 15 et 16 avril, 21 heures.

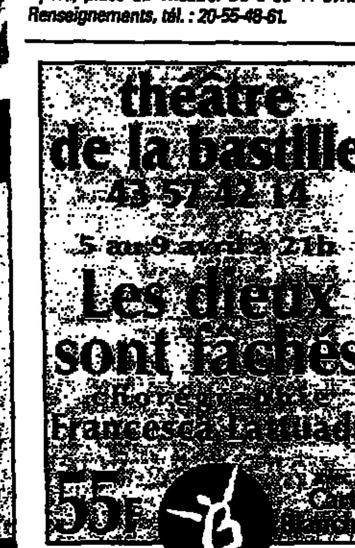
Lille

Danse à Lille

Manifestation où les valeurs confirmées côtoient les plus jeunes. Ainsi Mathilde Monnier, Michèle-Anne de Mey, Mark Tompkins sont programmés avec Hervé Robbe, Schmid/Pernette, José Besprovsvany, Francesca Lattuada. Les spectacles se déroulent dans toute la ville. Une exposition de dessins de Robert Renard en hommage à Bagouet.

Opéra, place du Théâtre. Du 5 au 14 avril. Renseignements, tél. : 20-55-48-61.





Arts

Musées au Champ

Le Salon international des musées et des expositions, le SIME, qui a lieu tous les deux ans à Paris, a cette originalité de cultiver à la fois le public et les professionnels. Pour sa quatrième édition, quelque deux mille musées d'Europe, grands et petits, des beaux-arts ou des métiers, généralistes ou spécialisés, seront au rendez-vous sur le Champ-de-Mars, du 10 au 17 avril. Pour se faire connaître, présenter leurs fonds, leurs nouvelles acquisitions, leurs projets. Des événements sont annoncés, par exemple trente-cinq œuvres de la collection d'art africain de l'artiste allemand Baselitz, la présentation des trésors du musée du cinéma de Potsdam, qui a récemment rouvert ses portes, la venue d'autres musées de l'ancienne RDA, celle de grands musées russes. Deux colloques accompagnent les sections développées au SIME, l'un consacré à la restauration des œuvres d'art, l'autre au tourisme culturel, une rubrique nouvelle. – G. B.

Champ-de-Mars, place Joffre, face à l'Ecole militaire, Paris 7e. Tél. : 44-94-86-80. Tous les jours de 11 heures à 20 heures, nocturne mercredi 13 avril jusqu'à 22 heures. Journées professionnelles les 11 et 12 avril. Colloque les 15 et 16 avril. Du 10 avril au 17 avril. 50 F.

VERNISSAGES

René Daniels

Le musée d'Eindhoven se présente à Paris, avec, pour commencer, une rétrospective René Daniels. Ce peintre néerlandais, connu depuis la fin des années 70, peut jouer de motifs apparemment très simples, objets et formes plastiques éprouvées, pour traiter de l'ambiguïté de la représentation et de ses niveaux de lecture. Quelques-unes des ses œuvres figurent aussi dans l'exposition de l'ARC consacrée à l'art d'aujourd'hui aux Pays-Bas.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 47-05-85-99. Sauf lundi, de 13 heures à 19 heures. Du 7 avril au 29 mai.

Rencontres africaines

Un dialogue entre artistes de l'Afrique arabophone et de l'Afrique subsaharienne. Il a été orchestré par deux peintres, le Marocain Farid Belkahia et le Malien Abdoulaye Konaté, qui se sont croisés sur les routes du continent, allant chacun chez l'autre et dans les pays voisins pour y choisir les artistes de l'exposition.

Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 40-51-38-38. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 18 heures. Du 6 avril au 15 août. 15 F.

Le Havre

David Bœno

Cet artiste expérimentateur d'une quarantaine d'années opère volontiers avec la lumière, naturelle ou artificielle, calculant exactement ses plans d'eau et ses miroirs afin de permettre au spectateur attentif de découvrir la beauté de phénomènes de réfraction et de diffraction.

Musée des beaux-arts André-Malraux, boulevard Kennedy, 76600. Tél. : 35-42-33-97. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Du 7 avril au 13 juin. 10 F.

PARIS

L'art des sculpteurs taïnos

Les Indiens taïnos peuplaient les grandes Antilles : Cuba, Saint-Domingue, la Jamaïque, où ils furent exterminés en un temps record par les Européens. Cent pièces présentées par Jacques Kerchache font découvrir leur art jusque-là inconnu en France.

Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 40. Jusqu'au 29 mai. 40 F.

Art, Pays-Bays, vingtième siècle

En deux expositions : la première, intitulée « La beauté exacte », propose un parcours du symbolisme au Stijl. Il y est beaucoup question de Mondrian et de son abstraction, mais pas seulement. On y découvre aussi les réalistes de l'entre-deux-guerres, par exemple Charley Toorop. C'est une remarquable démonstration, à ne pas manquer (jusqu'au 17 juillet). L'autre, « Du concept à l'image », dans les salles de l'ARC, réunit dix artistes d'aujourd'hui. Elle est construite sur le même balancement entre réalité et abstraction (jusqu'au 12 juin)

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Sauf lundi et fêtes, de 10 heures à 17 h 30, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. 45 F.

Anna et Eugène Boch

Ils étaient frère et sœur, belges, peintres, trempaient dans les milieux d'avant-garde post-impressionnistes, collectionnaient. A leurs œuvres réunies au musée de Pontoise sont associées celles de leurs amis : les portraits d'Eugène par Van Gogh et Emile Bernard, ceux d'Anna par Rysselberghe et Verheyden, des Signac, Ensor, Moret, Marquet...

Musée de Pontoise, 4, rue Lemercier, Pontoise, 95000. Tél. : 30-38-02-40. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 3 juillet.

Pier Paolo Calzolari

Ce n'est pas le plus connu, en France tout au moins, des artistes liés de près à l'avant-garde italienne connue sous l'étiquette d'Arte Povera. S'il emploie, comme ses amis, des matériaux hétérogènes, et utilise par exemple le néon et le plomb, il se dégage peut-être plus que d'autres des contingences matérielles pour planer dans les sphères de l'alchimie.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Sauf lundi, de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Du 31 mars au 29 mai. 35 F.

Lee Miller

Lee Miller (1907-1977) était mannequin à *Vogue*, élève et compagne de Man Ray, artiste surréaliste, photographe de guerre pendant le second conflit mondial, amie de Picasso et Eluard. L'histoire retient surtout le parcours d'une femme, libre et très belle, qui a épousé le siècle. Une exposition rappelle, à juste titre, l'œuvre photographique.

Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée-4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Sauf lundi, de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 1er mai. 10 F.



THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART/DONATION JOSEPH H.-DURKEE, 1972

Bronze d'Angkor Ce bronze de la seconde moitié du onzième siècle (Don Joseph H. Durkee, 1972) est exposé au Metropolitan Museum de New-York, *qui ouvre un nouveau département :* les galeries Florence et Herbert Irving, consacrées aux arts de l'Asie du Sud et du Sud-Est.

A partir du 13 avril.

« Quelque chose de très mystérieux »

Un hommage à l'auteur d'Un art autre (1952), le critique d'art Michel Tapié. Avec des œuvres de Fautrier, Dubuffet, Michaux, Mathieu, Tobey, Pollock, Ossorio et d'autres, qui ont contribué à la *« signifiance de l'informel »*; avec Etienne-Martin, *« un de ces rares isolés ayant le sens privilégié des formes porteuses de mystères ».*

Artcurial, 9, avenue Matignon, 75008. Tél. : 42-99-16-16. Jusqu'au 12 mai.

Et aussi

A la rencontre de Sindbad. *Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 45-53-31-70. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 juin. 31 F.*

L'art des peuples italiques, 3000 à 300 avant Jésus-Christ. *Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Sauf dimanche et lundi, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 23 avril.*

Art déco, quelques pièces rares des années 30. *Galerie Jean-Jacques Dutko. 13, rue Bonaparte, 75006. Tél. : 43-26-96-13. Jusqu'au 23 avril.*

Basserode. *Galerie Claudine Papillon, 59, rue de Turenne, 75003. Tél. : 40-29-98-80. Jusqu'au 23 avril.*

Lyonel Feininger, 1871-1956. *Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Sauf dimanche, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 14 mai.*

Betty Goodwin. *La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, Noisiel, 77437. Tél. : 64-62-77-27. Sauf lundi et mardi, de 14 heures à 18 heures, les soirs de spectacle jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mai.*

Luba, arts du Zaïre. *Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 avril.*

Michel Parmentier. *Carré des arts, Parc floral de Paris, bois de Vincennes, entrée château. tél. : 43-65-73-92. Sauf lundi et mardi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mai. 5 F (prix d'entrée du parc).*

Photographier l'architecture 1851-1920. *Musée des Monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 20 juin. 21 F.*

Jean-Pierre Pincemin. *Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière-157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Tél. : 48-87-39-94. Jusqu'au 30 avril.*

Le Soleil et l'Etoile du Nord. *Grand Palais, galerie, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 40-20-50-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 15 juin. 45 F.*

Antoni Tàpies. *Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Jusqu'au 30 avril.*

Tromeur : *œuvres et dispositifs photographiques. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, 75003. Tél. : 42-78-05-65. Jusqu'au 28 mai.*

Richard Tuttle. *Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 30 avril.*

RÉGIONS

Bordeaux

Muntadas

Dispersée en sept points du CAPC-Musée, une installation vidéo diffuse sept montages de propos recueillis par l'artiste catalan depuis dix ans, auprès des professionnels de l'art : collectionneurs, directeurs de musées, critiques, artistes... Un travail de reflexion sur le système de l'art, aux frontières de la sociologie.

CAPC-Musée d'art contemporain, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Sauf lundi, de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 8 mai.

Calais

Peter Downsbrough

Architecte de formation, ce New-Yorkais qui vit en partie à Bruxelles, aime tirer des lignes, faire des plans, des maquettes, multiplier les points de vue. La Galerie de l'Ancienne Poste présente quelques-unes de ses constructions réelles et fictives.

Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta, 62103. Tél. : 21-36-67-14. Sauf lundi, de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 29 mai.

Marseille

Art des Cyclades

Les idoles en forme de violon produites il y a cinq mille ans et plus dans les Cyclades sont mondialement connues, celles, plus réalistes avec bras croisés sur l'estomac, un peu moins. Il y a aussi celles d'Anatolie... Toutes sont fascinantes. En voici soixante-cinq puisées dans la mine Barbier-Mueller, qui se promènent. D'abord Lugano, et maintenant à Marseille. Après elles rentreront à Genève, puis repartiront pour Saint-Etienne.

Centre de la Vieille-Charité, chapelle, 2, rue de la Charité, 13002. Tél. : 91-56-28-38. Sauf lundi, de 10 heures à 17 heures. Jusqu au 12 juin.

Mouans-Sartoux

Ecoutez voir

La musique et les arts plastiques à travers l'œuvre de deux créateurs singuliers, peu connus : Alfons Schilling (né en 1934), qui combine peintures abstraites et invention de machines à la Léonard, et Pierre Barbaud (1911-1990) qui en 1961, déjà, composait de la musique à l'ordinateur. Une rencontre orchestrée par le peintre Gottfried Honegger.

Espace de l'Art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Jusqu'au 19 juin.

Les Sables-d'Olonne

Max Beckmann

Des deux seuls tableaux de l'artiste allemand conservés dans les collections françaises, l'un est au Musée national d'art moderne et l'autre, qui en vient, est en dépôt aux Sables-d'Olonne, dont le musée a bien raison de proposer une rétrospective de l'œuvre gravé. Celle-ci réunit quelque deux cents œuvres de 1911 à 1946, prêtées par les musées de Hanovre et de Berlin.

Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun, 85100. Tél. : 51-32-01-16. Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30. Jusqu'au 5 juin. 30 F.

Saintes

Les écrits de Gaston Chaissac

Au bocage (vendéen), le peintre s'adonnait volontiers à l'écriture, dessinait, calligraphiait. Les différentes facettes de l'écrivain, épistolier, conteur, poète et chroniqueur, font pour la première fois l'objet d'une exposition. Avec des inédits et quelques exemples de peintures pour situer l'activité créatrice de l'artiste.

Abbaye aux Dames, 17104. Tél. : 46-97-48-30. Jusqu'au 1er mai.

Et aussi

Joseph Alessandri, Christine Boumeester, Bernard-Gabriel Lafabrie à Alès. *Musée-bibliothèque Pierre-André Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Sauf lundi et mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 12 juin.*

Philippe Favier à Annecy. *Musée-château, place du Château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 mai.*

Claude Vignon à Arras. *Musée des beaux-arts, 22, rue Paul-Doumer, 62000. Tél. : 21-71-26-43. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 juin. 20 F.*

François Bouillon au Mans. *Ecole régionale des beaux-arts, 28, avenue de Rostov-sur-le-Don, 72000. Tél. : 43-47-38-53. Sauf dimanche, de 13 heures à 19 heures, samedi de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 23 avril. Entrée libre.*

Juan Munoz à Nîmes. *Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 33000. Tél. : 66-76-35-70. Sauf lundi, de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 29 mai.*

Jochen Gerz à Strasbourg. *Ancienne Douane, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons, 67000. Tél. : 88-52-50-00. Tous les jours de 11 heures à 18 h 30. Jusqu'au 8 mai.*

Les Dubuffet de Jean Dubuffet à Toulouse. *Musée d'art moderne, réfectoire des Jacobins, 69, rue Pargaminière, 31000. Tél. : 61-59-99-96. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.*

Jean-Sylvain Bieth à Villeneuve-d'Ascq. *Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46.* Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 juin. 25 F.

Geneviève Cadieux à Villeurbanne. *Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69606.* Tél. : 78-03-47-00. Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. *Jusqu'au 4 juin.*

Arts : Geneviève Breerette
Photo : Michel Guerrin

G A L E R I E S

MARC DEVADE

Galerie Dambier-Masset

Ni rétrospective ni même hommage, ce sont, rassemblés, quelques tableaux de Marc Devade, quelques-unes de ces œuvres où, à travers références et révérences, le peintre cherchait une peinture qui fût sienne. Le théoricien qu'il était aimait à lire et relire les écrits des artistes et des critiques contemporains, s'interrogeait sur le devenir de l'abstraction, sur la postérité – ou le peu de durée – du minimalisme, en revenait tantôt au suprématisme tantôt à Newman et Rothko. Dans l'atelier, il travaillait avec et contre la mémoire, tirant parti et se méfiant à la fois de ce qu'il savait trop bien faire et refaire, se sachant menacé par le pastiche et cherchant à échapper à ce filet tendu pour le capturer. Ses œuvres portent la trace de ce combat : quand même elles ne cachent par leurs sources, récapitulent l'histoire de la géométrie et de la frontalité abstraites, elles introduisent des désordres et des déséquilibres. Les couleurs contrarient l'architecture orthogonale, le geste n'a pas la neutralité requise, les toiles commencent à vibrer. La mort, en 1983, a interdit à Devade de pousser plus avant son entreprise de subversion picturale. N'en restent que ces traces, à peine perceptibles et d'autant plus émouvantes. – **Ph. D.**

Galerie Dambier-Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Tél. : 46-33-02-52. Jusqu'au 16 avril.

DIMITA NIKOLOPOULOU

Galerie Bernard Jordan

IL est des peintres qui ne se contentent pas du tableau : Nikolopoulou a ainsi une heureuse tendance à prolonger ses travaux sur toile en ponctuant les murs de petits dessins bleus. Ampoule pendant au bout de son fil, robinet goutteux, virgule ; petites silhouettes qui se retrouvent dans ses tableaux, et qu'il faut plus lire comme des hiéroglyphes que comme des objets. Ainsi ses grands verres, ou ses pots privés de leurs fleurs, déjà vus à la dernière foire de Bâle, sont-ils avant tout des trapèzes rythmés par une couleur diluée étendue d'un geste à la fois souple et ferme. Ils entretiennent une belle ambiguïté, constructive, entre figure et abstraction. Les grandes « pancartes » vides de slogans, mais pleines de peinture, renforcent encore ce sentiment.

Des petits panneaux verticaux, encore plus narratifs, racontent des histoires simples de trombones, de tenailles ou de cintres. Un univers commun au peintre et au spectateur, ce dernier étant cordialement invité à prendre ses aises et à promener son œil dans des formes qu'il sera seul à pouvoir remplir. – **Ha. B.**

Galerie Bernard Jordan. 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Jusqu'au 9 avril.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex



La deuxième fois

Maceo Parker et Jimmy Scott n'ont pas grand-chose en commun, à part l'obscurité. Le premier, saxophoniste afro-américain, n'a jamais été au chômage depuis ses débuts avec James Brown, mais a mené une carrière solo plus que discrète jusqu'à la renaissance funk que l'on doit au rap. Le second, chanteur afro-américain, à la voix androgyne, est resté si longtemps absent qu'on l'avait pratiquement oublié avant qu'une étrange coterie, composée de feu Doc Pomus, Lou Reed et Ruth Brown – mère fondatrice du rhythm' n' blues – ne le ramène sous les projecteurs. Tous deux font de la musique en France cette semaine, très probablement à guichets fermés, preuve vivante qu'il est toujours temps de faire de la musique, d'en écouter. – T. S.

Maceo Parker : Lyon, Transbordeur, 20 h 30, le 6 avril, 140 F. Élancourt, salle des fêtes, 20 h 30, le 7 avril, 80 F. Orléans, Zig Zag, 21 h 30, le 8 avril, 110 F. Nîmes, l'Odéon, 21 heures, le 9 avril, 80 et 100 F. Paris, Bataclan, 19 h 30, le 10 avril, 140 F. Olympia, 20 h 30, le 11, 140 F.
Jimmy Scott : du 6 au 12 sauf dimanche à 21 h 30 et 23 h 30, La Villa. Tél. : 43-26-60-00.

ÉVÉNEMENTS

Philippe Léotard, écorché vif

Léotard chante Léo Ferré, et c'est formidable. Le talent de Philippe Léotard à habiter des chansons aussi personnelles, aussi intimes, aussi marquées par leurs auteurs qu'*Avec le temps*, de Ferré, ou *Ancien Combattant*, de l'Africain Zao, laisse rêveur. Le déchirement, la hargne contre les stupidités de ce monde ajoutent au charme et à la rage.
Passage du Nord-Ouest, 19 heures, les 6 et 7. Tél. : 47-70-81-47. 150 F.

Le retour

Again, l'album par lequel Stivell retrouve son passé de créateur de la nouvelle musique bretonne, se prolonge par une série de concerts gracieux. Les titres des années 75, légèrement revus à la hausse rythmique, n'ont pas vieilli. Stivell joue toujours aussi bien de la harpe celtique.
Casino de Paris, 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 49-95-99-99. 140 F.

Chants sacrés d'Algérie

Berbères, Arabes et Soudanais se croisent dans le Grand Sud algérien. El Foulani et ses neuf musiciens et chanteurs explorent les chants sacrés (et d'amour profane) du Gourara, (une centaine d'oasis dont le chef-lieu, Timimoun, a été édifié à l'emplacement de l'ancienne cité juive de Tahtaït). L'*ahellil* (fête et cérémonie religieuse) dure en principe onze heures. Nous aurons deux heures pour en saisir l'essence. Se renseigner la veille du concert, les autorités françaises ayant tendance à délivrer les visas d'entrée sur notre territoire au compte-gouttes, ou pas du tout.
Institut du monde arabe, 20 h 30, les 8 et 9. Tél. : 40-51-38-37. 90F.

CLASSIQUE

Orchestre de l'Opéra de Paris. Voilà précisément le genre de répertoire où l'on n'attendrait pas Chung, après son échec notoire à phraser et à organiser une grande forme compliquée comme *le Vaisseau fantôme*. Deux *Cinquièmes* connues de tous les mélomanes qu'un chef, à partir du moment où il s'y risque, n'a guère le droit de rater. *Beethoven* : Symphonie nº 5. *Mahler* : Symphonie nº 5. *Orchestre de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction). Opéra-Bastille, 20 heures, le 7. Tél. : 44-73-13-00. De 45 F à 225 F.*

Groupe vocal de France. Un temps en chute libre, le Groupe vocal retrouve sa vocation et passe commande à des compositeurs vivants. Philippe Hersant, après son incursion chez Jules Verne du côté de l'opéra, revient à cette forme d'écriture instrumentale que nécessite la formation chorale. *Hersant* : L'Infinito, *création. Holst* : Rig Veda Hymns op. 26. *Poulenc* : Figure humaine, Un soir de neige. *Liszt* : Chor der Engel. *Christine Icart (harpe), Groupe vocal de France, John Poole (direction). Centre Georges-Pompidou, 20 h 30, le 7. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.*

Orchestre national de France. Programme prométhéen, on l'aura compris. Avec un pianiste plus « intériorisé » que titanesque. *Liszt* : Prométhée. *Beethoven* : Concerto pour piano et orchestre nº 5 « l'Empereur ». *Scriabine* : Prométhée. *Abdel Rahman El-Bacha (piano), Chœur d'oratorio de Paris, Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France, Orchestre national de France, Zoltan Pesko (direction). Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30, le 7. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.*

Alfred Brendel. Brendel dans Beethoven : est-ce vraiment une surprise ? Toujours un moment de passion. Tout ce qui sort des mains de Brendel est passionnant. Bientôt, un nouveau recueil d'articles et d'analyses : *Musique côté cour, côté jardin*, aux Editions Buchet/Chastel. *Beethoven* : Sonates pour piano op. 13 « Pathétique », op. 22, op. 81 « les Adieux » et op. 14 nºs 1 et 2. *Alfred Brendel (piano). Salle Pleyel, 20 h 30, le 7. Tél. : 45-61-06-30. De 110 F à 36 0F.*

Orchestre philharmonique de Radio-France. Ne pas se tromper d'Abbado. Celui que l'Orchestre philharmonique reçoit cette fois, dans un programme pour le moins déconcertant, est le neveu de Claudio. Certains virent en lui, un temps, le rival du tonton. *Dallapiccola* : Three Questions with two Answers. *Respighi* : Concerto gregoriano. *R. Strauss* : Aus Italien. *Andrea Cappelletti (violon), Orchestre philharmonique de Radio-France,* Roberto Abbado (direction). *Maison de Radio-France, 20 h 30, le 8. Tél. : 42-30-15-16. 120 F.*

Hélène Grimaud. Encore une pianiste française qui, un peu à l'égal de Cécile Ousset, semble ne pas devoir être prophète en son pays. Ailleurs, si. *Brahms* : Fantaisies pour piano op. 116, Sonate pour piano op. 5. *Hélène Grimaud (piano). Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures, le 10. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.*

Ensemble InterContemporain. Le retour de Boulez, dans un programme à rebondissements. *Stravinsky* : Symphonie d'instruments à vent, Poèmes de Balmont, Trois Poésies de la lyrique japonaise. *Zimmermann* : Homnia Tempus Habent, Stille und Umkehr. *Dallapiccola* : Canti. *Schoenberg* : Sérénade. *Christine Whittlesey (soprano), David Wilson-Johnson (baryton), Ensemble InterContemporain, Pierre Boulez (direction). Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures, le 12. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.*

GUY VIVIEN

Horatiu Radulescu, enfin

Ce créateur, au sens plein du terme, est une personnalité quelque peu beethovénienne : jamais de concessions. Ses œuvres ont toujours quelque chose de démesuré, d'utopique, d'impossible peut-être. Elles ont, de ce fait, entretenu jusqu'à ce jour un assez mauvais commerce avec les frileuses institutions françaises. Mais Radulescu est en résidence à Villeneuve-d'Ascq. Et sept de ses partitions majeures sont exécutées dans le Nord-Pas-de-Calais entre le 11 et le 15 avril.
Festival Polychromy, Villeneuve-d'Ascq. Rens., tél. : 20-05-36-75.

ROCK

Burning Heads. Ils chantent en anglais, jouent très fort – mais plutôt bien. Les Burning Heads sont sans doute ce qui se rapproche le plus des tendances américaines dans le rock français aujourd'hui. Ils sont encore jeunes, on peut profiter de leur énergie en attendant qu'ils se fassent une vraie personnalité. *Passage du Nord-Ouest, 19 heures, le 10. Tél. : 47-70-81-47. 80 F.*

The Wedding Present. Piliers de la scène anglaise, le groupe de David Gedge cultive l'austérité brutale et la raideur avec une constance éprouvante, ou émouvante. *Arapaho, 20 h 30, le 10. Tél. : 43-48-24-84. De 105 F à 120 F.*

Lee Scratch Perry. Père du dub (art jamaïcain consistant à trafiquer des disques instrumentaux), donc grand-père du hip hop et arrière-grand-père du ragga, Lee Scratch Perry est un morceau de l'histoire de la musique. *Elysée-Montmartre, 19 h 30, le 12. Tél. : 42-52-25-15. 120 F.*

JAZZ

Martial Solal & Didier Lockwood. Que Solal soit un maître incontesté du piano, et Lockwood, le prince du violon actuel, n'est pas ce qui compte ; qu'ils dépassent largement l'idée reçue du jazz sans la quitter, non plus ; le plus gai, le plus violent, c'est leur art de l'improvisation conjuguée. Inimitable, immédiat et probablement, à cet horizon, indépassable. *Petit Journal Montparnasse, 21 heures, le 7. Tél. : 43-21-56-70.*

Thelonious Round Monk. Musique de Thelonious Monk, le fils, batteur de jazz, pour une expérience chorégraphique tout à fait inédite, dans l'un des plus beaux lieux de la ville. *Hot Brass, 21 heures, le 7. Tél. : 42-00-14-14. 110 F.*

Emmanuel Bex, Jimmy Gourley, Jean-Pierre Arnaud. Orgue et guitare à l'ancienne modernisée, comme le lieu, le plus petit opportun connu. Jimmy Gourley est un guitariste historique, Emmanuel Bex récidive les jours suivants avec Patrice Galas (piano). *Petit Opportun, 22 h 45, le 7. Tél. : 42-36-01-36.*

Debora Seffer Quartet, Violoniste dont le premier disque vient de sortir (Bluesons rouge), Debora Seffer, femme. *New Morning, 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

Jean-Paul Amouroux, Boogie Machine. Maître local d'un style disparu, le boogie, dans un lieu marqué, Jean-Paul Amouroux. *Caveau de La Huchette, 21 h 30, les 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 43-26-65-05.*

Eric Le Lann, Michel Graillier. Le plus subtil des trompettistes actuels avec le plus méconnu des bons pianistes, Le Lann et Michel Graillier. *Petit Opportun, 22 h 45, les 12 et 13. Tél. : 42-36-01-36.*

Robin Kenyatta Quartet. Il arrive à Robin Kenyatta (anches, flûtes) de disparaître pendant des années, d'avoir le blues un dimanche soir à New-York (1973), de jouer avec les ténors, d'apparaître un 1er mai chez Du Pasquier (1971), de faire un tube, de signer un fiasco, de renaître de ses cendres, etc. Le voilà de retour. *Chessy. Manhattan Jazz Club, 21 heures, les 7, 8 et 9. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Michel Marre, Jean-Marc Padovani Quartet. Michel Marre est un bugliste et trompettiste atypique, Padovani, un des saxophonistes solides de l'heure. Musique à accent. *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 7. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.*

Yves Robert Quartet. Insensé, exact, lunaire, inaccessible aux complexes et à l'idée reçue, Yves Robert, l'autre idée du trombone et de la musique. Rythmique bien assurée et le plus poétique des guitaristes de la nouvelle génération, Philippe Deschepper. Après trois ans d'invention et de renouvellement, les Instants chavirés seraient menacés : debout les damnés de la terre, debout les forçats de la faim, la raison trombone en son cratère, c'est le début de la fin... *Montreuil. Instants chavirés, 21 h 30, le 9. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.*

CHANSON

Julien Clerc. Alors que paraît l'album en public de ses concerts de l'hiver de l'Olympia, Julien Clerc vient donner satisfaction à ses très nombreux fans frustrés de n'avoir pu applaudir Juju revenu, et c'est un bien, à une salle à sa dimension chaleureuse. *Olympia, 20 h 30, jusqu'au 17 avril. Dimanches, matinées à 17 heures. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 250 F.*

Les Pires. Joyeux, influencés par l'esprit de la danse et les grandes fêtes à inspiration d'Europe centrale, les Pires jouent de la clarinette, montent des gags, chantent en s'amusant, comme si Paris était une guinguette des bords de Marne. *Sentier des Halles, 22 h 15, jusqu'au 16 avril. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.*

Boris Vian, Chansons à la louche. Si l'intégrale des chansons de Boris Vian est disponible chez Canetti/Musidisc, elle ne dispense pas d'aller découvrir les charmes de ce jazz chansonnier et décapant, qui résiste à toutes les tentatives (même les meilleures) de mise en théâtre. Ici par la Comédie d'Ascalie. A noter, dans un genre différent, les Bouchons (ils sont quatre), qui chantent Mireille et Jean Nohain au Théâtre de la Potinière (tél. : 42-61-44-16). Le répertoire français n'est pas mort. *Le Guichet-Montparnasse, 22 heures, les 6, 7, 8, 9, 11 et 12. Tél. : 43-27-88-61. 100 F.*

Elisabeth Caumon. Entre jazz (le style, la voix) et variété (les chansons), Elisabeth Caumon fait la démonstration des bienfaits du style décontracté et sensible. *Petit Journal Montparnasse, 21 heures, les 12 et 13. Tél. : 43-21-56-70.*

MUSIQUES DU MONDE

Beethova Obas. Ce Haïtien, fils de peintre protestataire, a retrouvé calmement le chemin de la bossa-nova, en la passant par le filtre des îles Caraïbes. Sans remous, ni fulgurance. *La Chapelle des Lombards, 20 heures, les 6, 7, 12, 13 et 14. Tél. : 43-57-24-24, 100 F.*

Yiddish Café. Le cabaret yiddish de Talila et Ben Zimeth continue son chemin dans les traditions et les habitudes musicales des Juifs d'Europe centrale. Avec l'excellent Eddy Schaff à l'accordéon et Jean-François Zygel à la batterie, ils explorent les standards de l'avant-guerre, en famille, en fournissant les explications nécessaires en français, autour de saynètes sympathiques. *La Vieille Grille, 21 heures, les 6, 7, 8, 9 et 12 ; 16 heures, le 10, jusqu'au 30. Tél. : 47-07-22-11. 100 F.*

Houria Aïchi. Version moderne (avec synthétiseur) des talents de la chanteuse berbère, qui naguère préférait la simplicité de la flûte et le dépouillement des chansons de grand-mère. *New Morning, 20 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. 110 F.*

Meiway. Ou la variété ivoirienne dans toute sa splendeur (et décadence). Meiway est le chanteur le plus populaire d'Abidjan, un des plus gros vendeurs de cassettes en Afrique (hormis le tout-puissant soukous zaïrois). Crooner. *Hot Brass, 21 heures, le 9. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.*

Norvège. Anne Kjersti Yndestad (chant), Anon Egeland (violon, flûte, harpe juive), Henning Somero (accordéon, orgue) retracent par sa musique traditionnelle un pan de l'histoire de la Norvège : influences suédoises, finlandaises, danoises, avant d'aller elle-même influencer la Bretagne, la Normandie, l'Irlande ou l'Ecosse. *Maison de Radio France, 20 h 30, le 6. Tél. : 42-30-22-22.*

Festivals pour oreilles branchées

Innovations à Saint-Etienne. *Sur le modèle des « 38e Rugissants » de Grenoble, mais* un cran plus loin dans l'inconnu et le champêtre, voici le Septième Festival international des musiques innovatrices, manifestation qui se veut *« à mi-chemin exact entre les musiques de variétés, d'ameublement, de supermarché, et le contemporain institutionnel, entre la scène et la rue »*. Les trois dames du trio Pied de poule et l'orchestre populaire, type cabaret d'avant-guerre, d'Il Gran Teatro Amaro (le 7). Le punk-rock des Hollandais Dull Schicksal et le quartett autrichien jazz expérimental de Die Vögel Europas (le 8), des Suisses et des Tchèques le 9, les groupes français Dragon bleu (de Nino Rota au blues) et Bruniferd (nostalgies marseillaises), le spectacle « Sports et percussions » (allusion claire à Erik Satie) le 12, jusqu'aux nouvelles lutheries et aux instruments fabriqués sur des matériaux de récupération (le 14) pour terminer avec les Néerlandais néodadaïstes de Sumbur et les Estoniens biscornus de Ne Zhdali (le 15). (Théâtre Copeau, Dragon Bleu, renseignements à la MCC de Saint-Etienne. Tél. : 77-25-35-18.)

Ecouter-voir à Lyon. S'agrandissant et prenant de la graine d'année en année, sous l'impulsion ambitieuse du GRAME (Groupe de musique expérimentale lyonnais) et de ses deux têtes compositrices et pensantes, James Giraudon et Pierre-Alain Jaffrenou, le Festival « Musiques en scène » réunit du 7 au 15 avril, une escouade impressionnante de compositeurs, d'interprètes, de groupes, d'expositions, d'installations sonores et de performances, sans omettre le passage par des rencontres professionnelles, les 8 et 9 avril, sur le thème « le compositeur dans l'arène ». Croisement musique *live* et vidéo, expériences interactives, un grand soir du quatuor (le 8), des créations du GRAME (le 9, 18 heures), *Du Cristal* de Kaija Saariaho, *Go* de Dusapin, par l'Orchestre symphonique de Lyon (le 9 à 21 heures), *Mister Cendron*, opéra jazz de Gérard Marais et Michel Rostain en reprise après Paris-Villette (le 12), deux représentations des magnifiques *Enumérations* d'Aperghis (les 13 et 14), le *Concert de lumière 3* de Puce Muse Lux (le 14) et la très « hard » *Grenya de Pasqual Picanya* du Catalan Carles Santos, déjà vu à Grenoble (le 15). Tout ceci, et d'autres découvertes encore dans différents lieux, et assorti de rencontres et de stages. (GRAME, 6 quai Jean-Moulin BP 1185, 69202 Lyon cedex 01. Tél. : 78-39-32-02.)

Polychromies spectrales à Villeneuve-d'Ascq. Horatiu Radulescu, en résidence depuis début mars dans la région Nord-Pas-de-Calais, a donné des cours, dirigé des ateliers avec des enfants, et noué une vraie collaboration avec l'Ensemble Polychromie dirigé par « la » chef Nvart Andreassiaen. Un CD comportant deux œuvres du compositeur d'origine roumaine en constituera le résultat sonnant. Mais Polychromie, c'est aussi une association, qui organise du 11 au 15 avril son cinquième « Festival des musiques nouvelles ». Sept partitions de Radulescu en constitueront la colonne vertébrale. Dont le génialissime *Das Andere* pour violoncelle solo (le 12), la *Quatrième Sonate pour piano* (le 15) et l'utopique *Doemerge ultimate silence* pour chorales d'enfants, spatialisées en rond dans l'église du Sacré-Cœur du quartier de Breucq. (Association Polychromie, 2, rue du Hainault, 59 650 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-36-75.

A. Ry.

Classique : Alain Lompech.
Jazz : Francis Marmande.
Rock : Thomas Sotinel.
Chanson et Musiques du monde : Véronique Mortaigne.

Chostakovitch : un disque, un livre

La satire comme stratégie

DIMITRI CHOSTAKOVITCH disait souvent qu'il avait la frousse. Peur de souffrir physiquement. De fait, il souffrit le martyr pendant les vingt dernières années de sa vie, officiellement d'une poliomyélite. Il craignait aussi des représailles politiques. Considéré d'abord comme un *« compositeur officiel »* de la révolution bolchevique, Chostakovitch était tenaillé par une méfiance sourde, prêt à se résigner au pire depuis qu'il fut fustigé dans la *Pravda*, au motif de *« galimatias musical »*, pour son opéra *Lady Macbeth du district de Mtzensk*. La condamnation ne tomba qu'en janvier 1936, alors que l'œuvre *« amorale »* avait été représentée pendant deux ans avec un immense succès. Il semble, il est vrai, que Staline lui-même, choqué dans ses bons sentiments après une soirée passée face à la sensuelle et sanguinaire *Lady*, ait rédigé lui-même le pamphlet. L'œuvre disparut du répertoire russe pendant plus d'un demi-siècle.

L'artiste avait une arme. La dérision. Un disque compact, récent et passionnant, montre que la veine satirique n'est pas seulement l'une des particularités de la littérature russe (Gogol), mais aussi de la musique russe, et même soviétique. Dans le florilège établi par Chant du Monde sur ce thème insolite, on trouve une série de caricatures, sortes de transpositions en musique des *Caractères* de La Bruyère, signés Dargomyjski et Prokofiev ; de ce dernier, une lettre musicale de Rachmaninov à son ami Zakharov, une missive du même genre de Rachmaninov à Stanislavski. Des blagues chantées de Moussorgski sur un texte de son cru (*le Séminariste*, qui aligne des anomatopées en latin) ou, sur le plus célèbre des textes de Goethe, *la Puce*, utilisé par Berlioz dans sa *Damnation de Faust* et ici ponctué de grands éclats de rire. Mélodrame clownesque : un genre nouveau en somme.

On trouve aussi, vraies raretés, deux satires au sens propre et qui répondent au même titre : *Raïok (la Galerie)*. L'une est signée par Moussorgski, l'autre par Chostakovitch. L'auteur de *Boris* entreprit en 1870 de portraiturer d'un trait rageur les adversaires du Groupe des Cinq et du progrès, en les parodiant un à un. Défilent, sous la plume narquoise de l'imitateur, la défroque du néo-classique (impayable pastiche de Haendel), le lyrique sentimental (*« Patti, ô diva Patti »*), le chantre héroïque (sur *« son bicéphale teuton »*).



EDIMEDIA

Dimitri Chostakovitch.

On imagine que Chostakovitch, en 1950, ne visait pas tout à fait le même genre d'adversaires dans son *Raïok*. Mais quand on possède les clés de l'affaire (merci à l'érudit éditeur André Lischke), on reste stupéfait. Sous le nom de code *Unico*, *deuxio* et *troisio* se cachent ni plus ni moins Staline, Idanov (théoricien musclé du réalisme socialiste en musique entre les grandes purges et l'après-guerre) et Chepilov (autre idéologue stalinien dans les années 50). Imitant ses modèles pour mieux les ridiculiser, Chostakovitch souligne doctement ses tirades doctrinales avec de beaux accords parfaits et, tandis que le peuple acquiesce d'une seule voix, entonne ces *« kalinka, kalinka »* pleins d'entrain qu'aimait tant le Petit Père du peuple. Le *« camp à régime sévère »* est promis, pour terminer, à la jeunesse oublieuse d'orthodoxie artistique. L'œuvre resta évidemment sous le boisseau jusqu'à ce que Rostropovitch la fasse exécuter en Occident (amputée de sa menaçante conclusion). Elle jette sur son auteur un jour nouveau : froussard, peut-être, mais plutôt courageux quand il avait décidé de se défouler pour de bon !

Un recueil épistolaire, qui fera date (la correspondance de Dimitri Chostakovitch avec son ami et secrétaire Isaac Glikman), confirme ce trait de caractère. Dans les *Lettres à un ami*, qui couvrent la période de guerre et ne s'interrompent qu'avec la mort du musicien en 1975, le dédicataire fait montre d'un flegme exemplaire. Même lorsqu'il doit passer devant un conseil de discipline pour obtenir en 1956 que *Lady Macbeth* (entre-temps rebaptisée *Katerina Ismaïlova)* remonte sur scène : autorisation refusée. Même lorsque l'Union des compositeurs entreprit, en 1952, de lui dispenser un recyclage complet en cathéchisme marxisme. Même, et surtout, lorsque Khrouchtchev, décidant de le nommer à la présidence de l'Union des compositeurs, le contraint, à sa plus grande honte, d'adhérer au parti et de prononcer, *« comme un perroquet »*, un discours rédigé à l'avance. Pendant vingt ans et quelque, Chostakovitch aura ainsi expliqué dans ses lettres à son meilleur ami que tout allait au mieux pour lui sous le radieux soleil du régime stalinien. Le destinataire (et le lecteur, désormais) aura appris à lire tout le contraire entre les lignes.

Mais l'on trouve au bon milieu de ce recueil (riche, au demeurant, d'informations inédites sur la fameuse « censure » de *Lady Macbeth*) un texte formidable et qui détonne. Une satire justement. La description dans le plus pur style bureaucratique des réjouissances pour la fête nationale à Odessa, le 29 décembre 1957. La liste complète des membres du Politburo est dressée deux fois : leurs effigies surmontent le défilé des fidèles. *« Autour*, s'extasie Chostakovitch, *des visages russes, ukrainiens, juifs, joyeux, rayonnants. »* On ne peut, en effet, contenir sa joie.

ANNE REY

La Satire musicale russe, par un ensemble de chanteurs solistes et de pianistes, le Chœur de la Chapelle symphonique d'Etat, direction Valery Poliansky : 1 CD Chant du Monde/Praga LDC 288 075. Distribué par Harmonia Mundi.

Lettres à un ami, de Dimitri Chostakovitch, correspondance avec Isaac Glikman (1941-1975), préface et commentaires du destinataire, traduit du russe par Luba Jurgenson, Albin Michel, 406 pages, 140 F. Vient de paraître également : _la Musique du vingtième siècle en Russie et dans les anciennes Républiques soviétiques_, par Frans C. Lemaire, Fayard/« Les chemins de la musique », 500 pages, 150 F.

CLASSIQUE

Dutilleux

Métaboles – Timbre, espace, mouvement – Deuxième Symphonie « le Double »
Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction)

Les *Métaboles* ont été commandées puis crées par George Szell à Clevèland en 1965, la *Symphonie « le Double »* a été commandée par la Fondation Koussevitzky et créée à Boston en 1959, *Timbre, espace, mouvement* l'a été par Rostropovitch, à qui l'œuvre est dédiée, en 1979, à Whashington. Cela posé pour situer la reconnaissance du compositeur en dehors de France. Ni chef de file, ni théoricien – bien qu'il ait été professeur de composition et qu'il ait dirigé l'Ecole normale de musique – Henri Dutilleux est un indépendant, Ce créateur est, dans la plus noble acception du terme, un artisan. Il ne compose que peu peaufinant ses compositions sans pour autant les vider de leur élan vital. Ses *Métaboles* sont une vaste étude pour orchestre divisée en cinq sections dans lesquelles le matériau thématique subit une transformation organique et instrumentale dont l'effet d'accumulation est prodigieux. Composé d'après *la Nuit étoilée* de Van Gogh, *Timbre, espace, mouvement* ressemble à son titre. *La Deuxième Symphonie* oppose un grand orchestre à une formation de douze solistes. Fêtées dès leur création, ces trois œuvres n'ont pas été aussi souvent enregistrées que leur statut de chefs d'œuvre le laisseraient supposer. L'Orchestre de Paris s'est fait une spécialité de l'interprétation de cette musique. Dans la foulée des concerts dirigés par Sylvain Cambreling en 1986, Daniel Barenboïm avait enregistré les *Première* et *Deuxième Symphonies* pour Erato (le Français n'avait pas apprécié d'être réduit au rôle de répétiteur du patron de l'Orchestre de Paris). Les progrès accomplis par l'Orchestre de Paris depuis cette époque et la direction beaucoup plus incisive, virtuose et précise rythmiquement de Bychkov font la différence. Il est difficile d'imaginer interprétation et jeu d'orchestre plus parfait dans *Timbre, espace, mouvement*. A. Lo.

1 CD Philips 438 008-2.

Lourié

Mélodies et chœurs
Natalia Gerassimova (soprano), Vladimir Skanavi (piano), Chœur de chambre russe, Tamara Pilipchuk (direction)

Ce puzzle mêle de brefs feuillets pour piano et plusieurs pages vocales donnant ainsi l'envie d'élucider l'énigme Arthur Lourié. Marie-Catherine Girod avait commencé à lever le voile sur la production pour clavier (1 CD Accord/Musidisc 201 072). On retrouve sur ce CD les *deux mazurkas pour piano op. 7*, encore très marquées par l'influence de Scriabine, pour aboutir aux *Incantantions* datées de 1959, soit sept années seulement avant la mort du musicien. Tragique destin que celui de ce Russe à moitié juif et d'origine française, catholique, orthodoxe, tenté par le judaïsme et finalement converti au néo-thomisme de Jacques Maritain, bolchévique de la première heure, responsable des activités et de l'édition musicales soviétiques avant d'être démis de ses fonctions dès 1922, de vivre un long exil en France entre 1924 et 1941, d'être chassé de Paris par le nazisme pour finir son existence aux Etats-Unis dans le plus complet oubli. La veine chrétienne est représentée ici par les *Lamentations de la vierge* ; *Dans le sanctuaire d'un rêve doré* pour voix soliste et chœur *a cappella* sur des poèmes d'Alexandre Blok (1919) fait le lien entre les grandes pages chorales de Rachmaninov et le minimalisme post-moderne d'un Arvo Pärt ; plus que le cycle du *Chapelet*, presque précieux, les deux volets de *la Voix de la musique*, mélodies avec accompagnement de quatuor à cordes, regarde singulièrement vers l'avenir (ces deux volets ont été composés en 1914 sur des poèmes d'Anna Akhmatova à laquelle Lourié semble avoir été intimement lié). Les *Incantations*, enfin, passaient pour disparues. Elles immobilisent en cinq miniatures, resserrées sur une phrase, voire sur quelques mots du *Poème sans héros* d'Akhmatova, des instants fulgurants, bouffées de souvenirs, moments d'éternité, éclairs de musique pure rendus plus parlants encore par la singularité de leur accompagnement pour cordes. On pense irrésistiblement à un autre chef-d'œuvre d'abstraction vivace : les *Kafka Fragmente* du Hongrois György Kurtag. Toute la musique de Lourié, surtout celle-ci, est porteuse d'une tristesse insondable. – A. Ry.

1 CD Chant du Monde « Saison russe » LDC 288 084. Distribué par Harmonia mundi.

ROCK

Kirsty MacColl

Titanic Days

Kirsty MacColl n'est pas une chanteuse, c'est une musicienne, une faiseuse de chansons qui exerce le même métier que – disons – John Hiatt ou Graham Parker. Ensuite, elle interprète ses chansons d'une voix pure, qui refuse les effets jusqu'à produire une distance, une ironie qui sont sa marque distinctive.

Sauf accidents, Kirsty MacColl ne vend pas de disques. Ce qui explique que Virgin s'en soit séparée et qu'elle se retrouve sur le label ZTT. Mais c'est bien là la seule rupture dans un parcours d'une grande constance. Entourée des mêmes collaborateurs (le guitariste et compositeur Mark E. Nevin, le producteur Steve Lylywhite – Mr MacColl à la ville – qui s'est contenté cette fois des tâches de mixage), la fille d'Ewan McColl (qui fut au folk anglais ce que Pete Seeger à l'américain) revient sur ses territoires favoris : l'usure des sentiments, l'impuissance de la nostalgie. *Titanic Days* n'est sans doute pas le meilleur album de Kirsty MacColl. *Electric Landlady*, son prédécesseur était sans doute d'une qualité plus homogène. Mais on trouve dans la présente livraison de si beaux moments qu'on en oublie les plus faibles (d'ailleurs jamais inintéressants). Par exemple *Can't Stop Killing You*, écrit avec Johnny Marr, chronique de la violence conjugale, ou *Last Day of Summer* moment de nostalgie britannique, en écho au *Days* des Kinks, que Kirsty McColl reprit autre fois. – T. S.

ZTT 4509 94711-2. Distribué par WEA.

Promenade

Dès son premier album, *Liberation*, Neil Hannon touchait par ses talents d'auteur-compositeur autant que par des désirs de grandeur, attendrissants de démesure. Confectionnées avec l'énergie de ces savants fous persuadés qu'ils seront un jour les maîtres du monde, sa collection de symphonies pop constituait finalement un des disques phares de 93. L'unique membre de Divine Comedy n'en finit pas de cultiver son excentrisme. Avec *Promenade*, il largue les dernières amarres qui le rattachaient au rock, pour un projet encore plus délicieusement mégalomaniaque. Guidé par une trame – la vie d'un vieux couple dans une station balnéaire anglaise –, bercé de thèmes récurrents – l'eau et le temps –, ce *concept album* est précieusement orchestré de cordes et d'instruments à vent. On traverse ces chansons comme un cabinet de curiosités. Nimbées d'un exotisme continental et du romantisme désuet des opérettes, elles tiennent souvent en équilibre entre sublime et ridicule, humour pince-sans-rire et naïveté (l'énumération sans fin d'écrivains sur *The Booklovers*). Assez vite pourtant, on finit par s'attacher à « l'œuvre » du petit Irlandais, par y découvrir suffisamment de trésors, modèles d'épopées intimes (*Don't Look Down*, *When The Lights Go Out*, *The Summerhouse*, *Tonight We Fly*) pour continuer de chérir ce *songwriter* marginal perché là-haut sur son nuage. – S. D.

1 CD Setanta, 72438 395542 8, distribué par Virgin.

JAZZ

Wynton Marsalis

In This House on This Morning

Ce dernier disque de Wynton Marsalis, trompettiste (*le Monde*, 24 mars 1994) est une perfection d'exécution, de timbres, d'ensemble et d'arrangements sophistiqués, autour d'une des dimensions culturelles de la musique noire, la prière (Marion Williams en chante une, intitulée de même). Hymnes et dévotions, appels et processions, rosaires et « Altar call (introspection) », invitation et bénédiction, il ne manque rien. Comme les chanteurs de Gospel modernes, même eux, ce retour cultuel est ouvertement laïcisé.

Il correspond néanmoins avec pas mal d'à propos à l'idéologie régnante dans l'Amérique actuelle. Entre autres paradoxes, Marsalis y combine l'évidence ellingtonienne du jeu et la recherche gaillarde ; l'évidence immédiate du plaisir et une complexité dont il se plaint qu'elle ne soit pas mieux aperçue ; l'évidence du propos et l'ambiguïté de la démarche. Signe du Ciel : lors de son troisième concert parisien, en la crèche du Bataclan, un paroissien intrusif s'est retrouvé à ses côtés pour faire le bœuf et l'âne, Claude Bolling. Un peu comme si Foucault (Jean-Pierre) dialoguait avec Jacques Derrida. – F. M.

2 CD Columbia 474 552-2.

Yves Robert

Tout de suite...

Deux façons de jouer du jazz aujourd'hui : soit en jouant *avec* le jazz (comme un chat avec une bobine de souvenirs) ou en jouant *au* jazz (tout ce qui plaît vraiment relève de cette catégorie). Yves Robert a choisi la troisième. Il ne peut pas faire autrement. Son jeu qui ne manifeste que distance – distance avec l'instrument (trombone ; guitare de Philippe Deschepper, contrebasse de Tchamitchian, percussions de Desandre ou Spirli) ou distance avec le répertoire (*Ornithology*, *le Dernier Tango à Paris*, *Lush Life*, *Coupe Coupe* de Vanessa Paradis) – son jeu est direct, immédiat, vigoureusement entier. Voilà : inutile de chercher midi à quatorze heures. A la question insistante, qu'est-ce qu'il faut écouter aujourd'hui ? que font les jeunes musiciens ? y a-t-il une autre voie que celle de Marsalis et de Claude Bolling ? la réponse est là : *tout de suite*... – F. M.

1 CD Deux Z 84113. Distribué par Harmonia Mundi.

CHANSON

Eddy Mitchell

Sur Scène

Que les jeunes talents se consolent : Eddy Mitchell, en 1964, alors que les Chaussettes noires s'étaient séparées depuis un an déjà, chantait encore faux. *Repose Beethoven*, entonné par *« ce gaillard aux allures solides »*, comme le décrit le présentateur de « Musicora » sur Europe 1, est un joli massacre de notes. Mais Mitchell et ses Fantômes de l'époque ont du souffle, et ils jouent en direct de l'Olympia, c'est émouvant. En 1965, Eddy tourne la page : *la Mer* de Trénet, *Un coin qui me rappelle*, adaptation romantico-cuivrée. *« Vous voyez que la palette d'Eddy s'est étendue »*, commente la voix off, entre deux publicités pour ménagères en panne de savon. En 1966, Eddy Mitchell poursuit son hommage à la chanson française, avec un très swingant *J'aime Paris au moi de mai* (Aznavour). Tout au long de ces sept disques enregistrés en public et réédités (les extraits des « Musicoras » à l'Olympia étaient inédits), les flâneries d'Eddy Mitchell à travers rock et chansons se poursuivent jusqu'au superbe *Tell it Like It Is*, en duo avec Aaron Neville au Casino de Paris en 1990. De *By By Prêcheur* (en 1967) au récent *Lèche Botte Blues*, d'Olympia en Palais des sports, c'est un portrait d'Eddy le chaleureux qui nous est livré en direct. Une petite idée – un peu longue toutefois : dix disques à écouter, il faut être passionné – de l'amitié portée par son public à un chanteur qui ne s'est jamais départi de son humour, et a toujours gardé ses distance avec un métier qu'il pratique gravement (pour la voix). La trentaine de pages du livret explique le reste. – V. Mo.

1 coffret de 10 CD Polydor 521 896-6.

MUSIQUES DU MONDE

Tango

Le Tango à Paris, 1907-1941

Après la musique tzigane (*Paris-Berlin-Budapest 1910-1935*) et la biguine (*Biguine, valses et mazurkas créoles 1929-1940*), Frémeaux et Associés, nous livre un autre pan des activités musicales de la capitale française pendant la première moitié du siècle : le tango. A la première page du livret, fort bien documenté, à l'image des deux autres volumes de la collection, *« Carlos Gardel tel qu'il apparut au public parisien »* : nostalgique, grassouillet, en habit de gaucho, éperons aux pieds. Le chapeau et le fouet sont posés sur un guéridon de cabaret, près de la guitare. Toute l'Argentine. En France, d'ailleurs, il y avait beaucoup d'Argentins, des vrais, des faux, des riches, des fauchés. Urugayens et Brésiliennes chantaient le tango à Paris, en trichant parfois sur les origines et les styles. Les orchestres argentins (*tipicas*) se montaient et se défaisaient au grés des nuitées. Gardel (en 1928) et Canaro (en 1936) hantaient les scènes et les imaginaires parisiens. Dans cet incroyable ramassis de documents d'époque, les facettes inconnues du tango, vu d'ailleurs, sont sorties de l'ombre : tangos apparentés aux marches militaires de la Banda Pathé (1909), *Tango brésilien* (*El Choclo*) interprété par l'Orchestre tzigane du restaurant du Rat mort (1908).

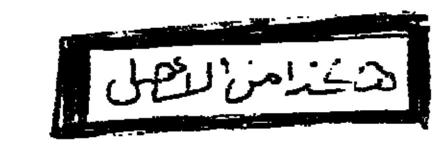
1 coffret de 2 CD Frémaux et associés DA 012. Distribué par Night and Day.

The Greek Archives

The Rebetiko Song in America 1920-1940

Dès les années 20, l'immigration grecque aux Etats-Unis a eu ses idoles, et des labels locaux se sont lancés dans l'enregistrement d'un nombre incalculable de 78 tours. Compte-rendu fidèle de la vie américaine, de l'attachement aux cultures des ancêtres et du terroir (ici une influence marquante de la région de Smyrne, détruite par les Turcs en 1922), ce rebetiko un peu plus nostalgique que la moyenne, servira de références aux amateurs passionés de musique grecque, de bouzouki, de voix charismatiques, telles celles de Marika Papagika. – V. Mo

9 CD FM Records 627-635 vendus séparément. Distribués par Media 7.



VIDÉO

Qui a peur de l'homme invisible ?

Que veulent-elles nous faire voir, les nouvelles images ? Que veulent-elles, que peuvent-elles nous faire devenir ? Peut-être l'homme invisible. L'homme invisible, grâce aux ordinateurs, nous le voyons, et nous le sommes. Il est virtuel, interactif et terriblement joueur... si l'on en croit le Festival Vidéoformes, la « Revue virtuelle » de Beaubourg, le magazine « Snark » sur ARTE et quelques expositions, qui marchent bravement à sa rencontre.

Festival Vidéoformes
à Clermont-Ferrand

VOUS êtes devant la Vénus de Velasquez. L'envie vous prend de vous étendre à côté d'elle. Et vous voici dans le tableau. Non vous ne rêvez pas. La preuve, cette photo que vous pourrez montrer à vos amis. La vedette du neuvième festival Vidéoformes est une machine à imprimer le spectateur dans quinze œuvres d'art célèbres. Les œuvres sont projetées sur un grand écran vidéo. Le visiteur se positionne face à une caméra. Son corps alors s'incruste dans les ouvertures du tableau (miroirs, portes, fenêtres, etc.) comme si elles avaient été prévues depuis toujours à cet effet. Une imprimante, à la sortie du stand, prodigue les photos-témoins de ces exploits.

Ce dispositif, intitulé *Watch yourself*, est dû à un artiste new-yorkais, Timothy Binkley. Il l'a promené dans toutes les parties du monde avec un égal succès. Succès forain ? Succès d'artiste ? Le public ne se pose pas la question. Il s'amuse. Voilà enfin une curiosité interactive simple comme bonjour. Le virtuel à portée de tous les Q.I.

Le festival Vidéoformes (qui attend cette année *« au moins 12 000 visiteurs, dont 5 000 scolaires en visites guidées »*, selon Gabriel Soucheyre, son directeur) pose la question du rapport entre vidéo et peinture, sous l'angle du retour au tableau. Retour tactique, commercial ? Certes. *« Dès que j'ai compris que pour vendre il fallait produire des œuvres qui s'accrochent sur un mur, je me suis mis à faire des installations vidéo qui se posent comme un tableau. Et j'ai eu du succès »*, ironise Nam June Paik, le chef de file des artistes vidéo, celui qui vend le mieux ses œuvres sur le marché de l'art. Mais vendre plus facilement n'est peut-être pas la seule raison qui pousse tant d'artistes vidéo à inscrire aujourd'hui leurs créations dans des dispositifs muraux. Il s'agit aussi d'affirmer que rien ne peut échapper à la pression des nouvelles technologies – pas même la forme « archaïque » du tableau.

La demande d'interactivité découle de la structure même de la télévision et de la radio. Avoir la possibilité, du bout des doigts, de choisir un programme entre cent, entre mille, fait que le simple geste de tourner un bouton permet au récepteur d'agir sur l'émetteur. A partir de là, le délai de réaction étant de plus en plus court grâce aux prouesses de l'informatique, toutes sortes d'interréactions deviennent possibles. Y compris en temps réel, c'est-à-dire sans le moindre délai. Qui plus qu'un artiste en est conscient ?

L'art n'est pas la communication. Mais à chaque époque, il s'inspire de celle qui prédomine : il l'intensifie ou la pervertit, ne pouvant l'ignorer sous peine de périr. Et c'est pourquoi maintenant, nous voyons tant d'artistes, de tous bords, prendre en compte la demande d'interactivité. A Clermont-Ferrand, on sent nettement d'où souffle le vent. Le public veut mettre la main à la pâte.

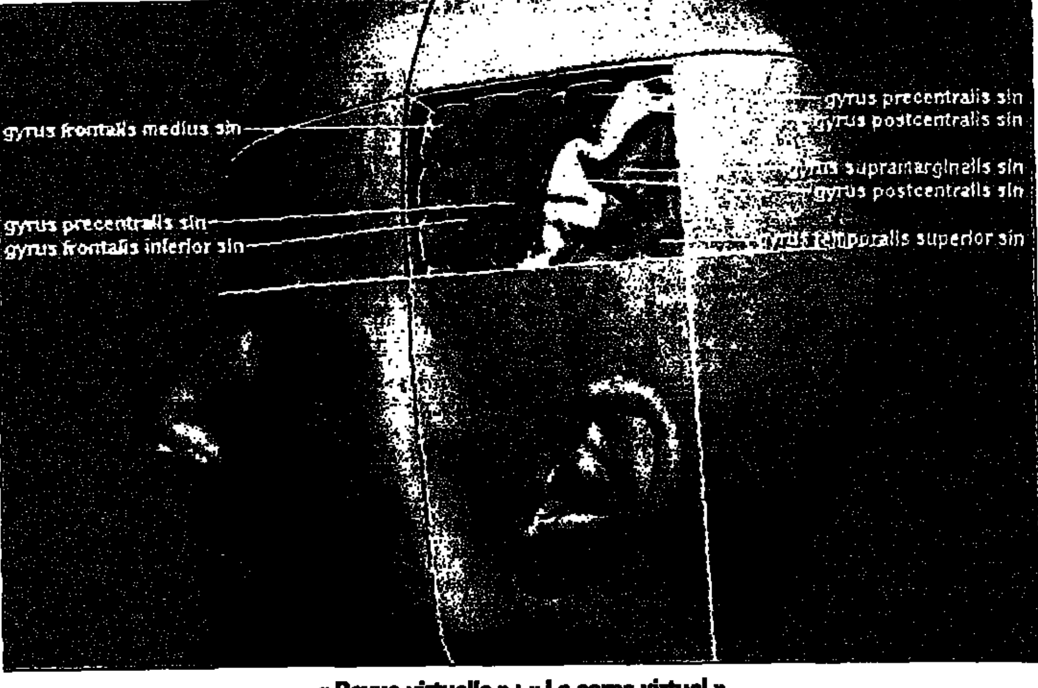
Il en a à nouveau l'opportunité avec Joan Logue, qui accroche quatre portraits vidéo (Rauchenberg, De Kooning, Jasper Jones et John Cage) dans des cadres dorés. Visages fixes. Si l'on s'approche, l'image s'anime. Des capteurs sous la carpette mettent en route un vidéo disque. Pourquoi ce jeu ? *« Pour retenir, en l'impliquant, le visiteur plus de trois secondes. Car d'après les statistiques, c'est le temps qu'on passe en moyenne devant une œuvre dans un musée. »* Trois secondes : frontière de l'interactivité ? Pareillement encadré, le paysage sans fin de Dominique Belloir (*Scénographie d'un tableau*) concentre en un seul plan toutes les variations de lumières et de saisons qui affectent un paysage breton. A regarder un bon quart d'heure... pour se sentir hiver, été, automne, printemps, pluie, vent, sable, soleil.

Jacques-Louis Nyst, poète et plasticien belge, propose quant à lui au public de Clermont-Ferrand d'écouter « l'homme invisible ». Le Retour de l'homme invisible s'accomplit dans et par la peinture. Mais c'est de la peinture qui parle. A côté d'un tableau-tableau, le moniteur vidéo ne sert que de porte-voix. Les techniques se répondent. Chez d'autres, elles se croisent. Jérôme Lefdup présente des panoramas photographiques qui tournent autour d'un mini-téléviseur, *habité* par une image fixe ou un programme en boucle. Ces panoramas se composent d'un accordéon de trente vues légèrement décalées. Leur juxtaposition leur donne de l'allant.

Roland Baladi prélève des images sur le flux télévisuel, *« en s'attachant davantage aux défauts de réception qu'au modèle proprement dit »*. Puis une machine, le Scanachrome, peint ces « vidéogrammes », en répétant sur de grandes toiles les 625 lignes de l'image. Et cela s'accroche au mur, s'encadre, comme un tableau. Pourquoi faire un tableau d'un instant de télévision ? *« Pour ouvrir au téléspectateur un accès dans le processus de la représentation. »* Si tout arrêt sur image engendre un tableau, la télécommande devient un pinceau.

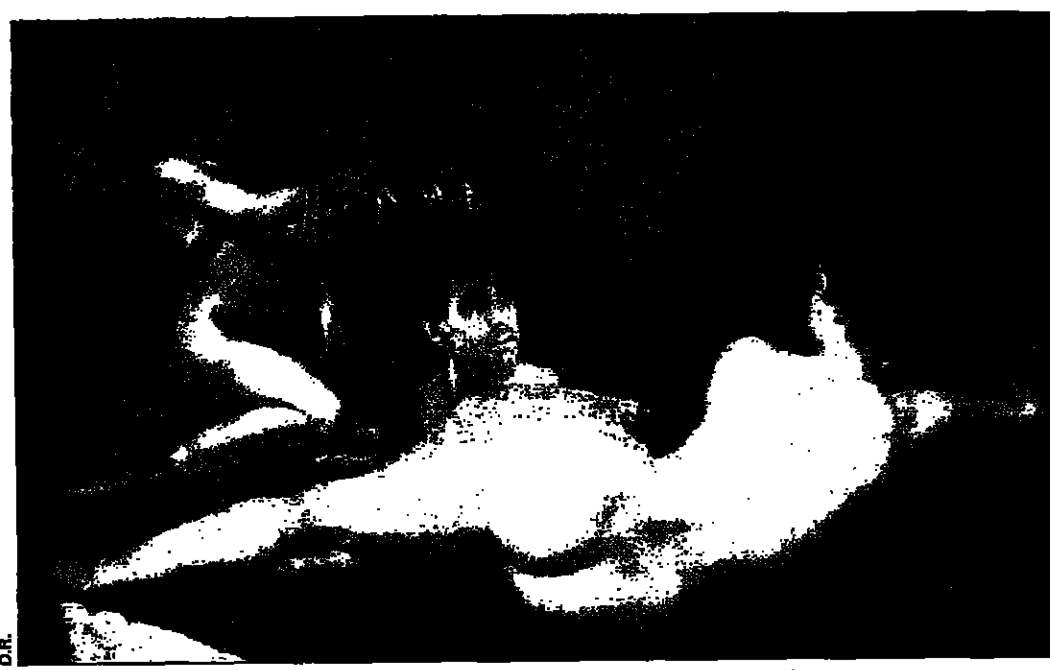
Partis pour réfléchir, théoriquement, au problème de l'accrochage et du marché (l'art vidéo se vend mal), les artistes invités à Clermont-Ferrand pour l'exposition « Accrochez-moi ça ! », se retrouvent, pratiquement, du côté de l'interactif, réel ou simulé, minimal ou parodique. Ils traduisent ainsi de façon ludique des recherches que d'autres mènent de manière plus savante.

Heureux Clermontois ! Toujours quelques pixels d'avance. En 1993, Vidéoformes montrait les clips d'un nouvel Averty, Laurent Mignonneau. En 1994, cet artiste expose à Paris, au Carré Seita, un jardin imaginaire fait de cinq « plantes interactives ». Ces plantes captent l'électricité statique dégagée par les mains des spectateurs-acteurs. Un ordinateur transforme ces inductions en ordres donnés aux plantes, qui se mettent à pousser, en 3 D, sur un grand écran. Qui, après ça, pourra dire qu'il n'a pas « la main verte » ?



IMDM/HAMBOURG/1993

« Revue virtuelle » : « Le corps virtuel ».



D.R.

Vidéoformes : « Watch yourself », de Timothy Binkley.

La « Revue virtuelle »
au Centre Georges-Pompidou

SEIZE écrans vidéo en arc de cercle sont reliés à une puissante station de calcul, la *Connection Machine*, qui contient 32 768 processeurs. Chaque écran affiche une image simple. Devant chacun d'eux, sur le sol, un capteur. Le spectateur-compositeur joue de cet orgue à images en appuyant du pied sur les capteurs. Les « notes » se mélangent, s'influencent. La *Connection Machine* enregistre les ordres et transforme les images, en temps réel. Ces images deviennent de plus en plus complexes, colorées, ondulantes.

La *Connection Machine*, œuvre de Karl Sims, chercheur au Media Lab du Massachussetts Institute of Technology, était présentée il y a un an dans le cadre de la *Revue virtuelle*, au Centre Pompidou. Et son inventeur vint conférer avec le public sur son invention en particulier, sur les « images évolutives » en général.

Tous les trois mois, la *Revue virtuelle* produit un nouveau numéro. Comme son nom l'indique, c'est une publication qui traite du virtuel de façon virtuelle. Publication, elle comporte un sommaire, des textes, des illustrations. Mais virtuelle, c'est sur un écran d'ordinateur que l'on compulse ses dossiers. Le menu est stocké sur un vidéo disque. Des images apparaissent, riches, nombreuses, à l'appui de télétextes, précis, concis. La consultation se fait dans deux cabines, au design pointu, installées à côté des Galeries contemporaines. Deux « cahiers », pour ainsi dire, composent toujours cette revue. L'un assez général, l'autre plus approfondi.

Dirigée par Christine Van Assche et Martine Moinot, du Centre Pompidou, et Jean-Louis Boissier, de l'université Paris-VIII, la *Revue virtuelle*, qui en est à sa neuvième édition, traite en ce moment du corps virtuel. Le prochain numéro, cet été, abordera les jeux interactifs. L'édition d'automne s'attaquera aux hypermédias. Le corps virtuel fait le point sur toutes les recherches qui ont le corps pour objet et l'image de synthèse pour moyen. Modélisation et scanérisation partagent les images informatisées en deux groupes.

Dans le premier cas, on dispose des points de repère sur l'objet que l'on veut reproduire en trois dimensions, on calcule les triangles qui relient ces points et l'ordinateur les remplit de matière synthétique. Ainsi Richard Bohringer, le visage couvert de pastilles lumineuses, prête son corps à un Capitaine Nemo virtuel. Dans le second cas, un scaner analyse toutes les parcelles de matière qui constituent une anatomie, et leur trouve un équivalent visuel.

La cabine 1 de la *Revue virtuelle* offre une anthologie des créations de corps virtuels, faites pour les besoins de la science, de l'art ou de l'industrie (défilé de mode virtuel). Toutes sortes d'« hommes invisibles », invisibles autrement que numériquement. Document le plus impressionnant : un voyage à l'intérieur d'une colonne vertébrale. Le plus drôle : Docteur Scratch, un « squelette rappeur » qui mime en temps réel les mouvements qu'un vrai danseur accomplit avec des capteurs posés sur ses membres.

La cabine 2 met à la disposition des « lecteurs » le *Voxel Man*, atlas du corps créé par scanérisation, par le Dr Karl Heinz Höhne, de l'université de Hambourg. C'est pour l'instant une tête seulement qu'on cisaille, visite, parcourt, selon les principes de la dissection de cadavre. Mais ces coupes verticales et horizontales du cerveau, fouillant en couleurs les moindres nervures, sont déjà fort spectaculaires. On devine quels avantages étudiants en médecine et médecins en tireront. Le public, lui, se laisse épater.

« Snark »
sur ARTE

« LES créateurs n'ont pas attendu les nouvelles technologies pour inventer des technologies nouvelles. » Forts de cet adage, chaque samedi soir vers minuit sur ARTE, Louisette Neil et Paul Ouazan composent, sous la houlette de Thierry Garrel, un cocktail d'images rares, bizarres. *« Magazine de l'image et de l'imaginaire »*, comme il se définit, « Snark » régale ses aficionados aussi bien de dessins animés que d'art vidéo, d'images de synthèse que de pellicules gratées. Et l'on constate alors qu'effectivement, tous ces avatars inventifs forment une grande famille. La famille des images tordues. Tordantes.

Torsion du temps, torsion de l'espace, des corps, de la perspective, du montage, des couleurs, du sens, des sens, de tous les sens. « Snark » sait admirablement tresser plusieurs petits films ensemble. Par exemple, entre une vidéo expérimentale de Gary Hill, *Mediations* (1986), qui étouffe cruellement un haut-parleur en le recouvrant progressivement de sable, et *Zwieto* (*Week-end*), un des tout premiers films de Zbigniew Rybczynski, réalisé en Pologne en 1976, tous les deux diffusés dans « Snark » nº 7, rien de commun apparemment. En les reliant par un spot d'une minute de l'anglais Tony Hill, qui conte le voyage-éclair à travers dix paysages d'un homme suspendu à une poutre métallique, phallique, au bout de laquelle se trouve la caméra, les deux autres œuvres se mettent à tourner autour d'un même désir. Celui de tripoter l'image, jusqu'à la faire se tordre de plaisir. Dans « Snark », il y a toujours de l'érotisme dans l'air.

Sous l'effet du sable, la membrane du haut-parleur ondule comme un corps et les sons qu'il émet signifie moins une agonie qu'une « petite mort ». De même chez Rybczynski, les secousses imprimées, par de courtes répétitions, aux mouvements de ses personnages (qui lavent une voiture, s'étreignent dans un buisson, réunionnent en famille) transforment une tranche de vie en transes de la vision.

Les enchaînements grinçants de Philippe Trufo, metteur en page de l'émission, contribuent à transformer « Snark » en une émission de charmes, où l'image fait du streaptease et se donne en spectacle, plutôt que de se faire oublier (selon la loi du cinéma ordinaire). Cabaret des nouvelles images, elle a pour invités des vedettes nommées Mac Laren, Bill Viola, les Vasulkas, Youri Norstein, John Sanborn, Yoko Ono, William Latham...

On y croise aussi de jeunes talents, fraîchement issus des écoles d'art. Comme Lydie Jean-Dit-Panel, sortie il y a peu des beaux-arts de Dijon, et dont le bel essai de transsexualité imaginaire, *J'ai rêvé que j'étais toi*, figure au programme de « Snark » 26 (le 9 avril). Dans ce même numéro, on trouve également des spots de Joan Logue (portraits-gags en 30 secondes de Laurie Anderson, Boulez, Cage, Philip Glass, Jochen Gerz) ; un dessin animé rare de 1935, *Musical Memories*, des frères Fleischer.

Le numéro 27, qu'ARTE diffusera le 16 avril, sera un peu spécial. Trente films Fluxus, appartenant à la collection de Jonas Mekas, témoigneront que ces « manipulations génétiques » ne datent pas d'hier. Déjà, dans les années 60, avec les moyens les plus rudimentaires, les membres du mouvement néo-dada Fluxus s'étaient amusés à mettre en scène des images à coup d'écrans blancs, de boucles vides, de ralentis exacerbés, de clignotements insoutenables, de plans « ready made » trouvés dans des chutiers, d'effets de lettrisme, de géométrisme, de dérapages contrôlés, de disparitions lentement programmées, et qui stimulent la pulsion scopique.

Le numéro 27 se termine par l'effacement progressif d'un homme qui interpose entre lui et la caméra des feuilles de celluloïde. D'abord il devient flou, fantomastique, puis, à la vingt-troisième, opaque. C'est l'image qu'on voit alors, et elle seule. Et elle nous montre l'homme invisible. Autrement dit, nous, s'il est vrai que l'on s'identifie à ce que l'on voit.

JEAN-PAUL FARGIER

Calendrier

Vidéoformes à Clermont-Ferrand. Du 6 au 23 avril : « Accrochez-moi ça ! », exposition d'art vidéo, 13, rue du Port et 14, rue de l'Oratoire. Du 19 au 23 avril : Rencontres internationales (projections, débats, colloques, jurys) à l'Espace Multimédia. Rens. : 73-90-67-58.

Revue virtuelle à Paris. Le 7 avril, à 18 heures, au Centre Georges-Pompidou, conférence du Docteur Karl Heinz Höhne, créateur du Voxel-Man.

Les rendez-vous d'Imagina. Du 13 au 24 avril. 10 fois 55 minutes d'images nouvelles. Carré Seita Paris, 10, rue Surcouf, 75007. Tél. : 45-56-66-36. Carré Seita Rhône-Alpes, à Bron, 19, rue 35e Régiment d'aviation C 67. Tél. : [illegible]-55. Carré Seita Marseille, Friche de la Belle de [illegible], rue Jobin. Tél. : 91-[illegible].

Interactive Plant Growing. Installation interactive de Laurent Mignonneau et Christa Sommerer. Carré Seita Paris, 10, rue Surcouf, 75007. Tél. : 45-56-66-36.

Térésa Wennberg (sculpture, peinture et virtuel). Galerie Lil'Orsay, 77 rue de Lille (7e). Tél. : 45-44-90-10. Jusqu'au 15 mai.

Antoni Muntadas. Ecole des beaux-arts, 14, rue Bonaparte (6e). Tél. : 47-03-50-00. Jusqu'au 16 avril.

Francisco Ruiz de Infante à Ivry. Les frères de Pinnochio, installation audio-visuelle. Jusqu'au 15 mai. Galerie Fernand-Léger, 93, av. Georges-Gosnat. Tel. : 49-60-25-06.

Hommage à Michel Jaffrennou à La Rochelle. Le 9 avril à 20 h 30, Carré Amelot. Tél. : 44-41-45-62.